

Rapport de Recherche-action réalisé par Emmanuelle Hoareau
sous la direction scientifique de l'Association de Recherche sur les Psychotropes
et du Groupe de Recherche sur la Vulnérabilité Sociale.

La réduction des risques liés à l'usage de substances psychoactives dans les espaces festifs techno de la région PACA en 2003-2004

*Une mise en perspective de la diversité des pratiques d'usage et des rapports aux
risques avec le statut légal de l'évènement festif et l'implantation des dispositifs
associatifs de prévention : Aides et le Tipi*



Avec la collaboration des associations Aides et le Tipi

Cette Recherche-action est publiée sous la seule responsabilité des auteurs

Avec le soutien :

de la Direction de la Santé Publique de la Ville de Marseille

(Mission Sida Toxicomanies et Prévention des Conduites à Risques)

et du Conseil Régional Provence, Alpes, Côte d'azur

Je tiens à remercier

Mylène Frappas et Pierre Toubiana, à l'initiative de ce projet, de me l'avoir confié,

Nicole, Hervé, Philippe, Stéphanie, Hervé, pour leur accueil, leurs connaissances et leur patience,

Avec une pensée particulière pour Cédric qui nous a quittés trop vite,

Catherine, pour son soutien, plus large que le seul plan méthodologique,

Les documentalistes du C.I.R.D.D. et les secrétaires de la M.S.T.P.C.R., pour leur aide précieuse,

Et, bien sûr, tous les participant-es que j'ai rencontré-es, qui m'ont fait part de leur expérience, de leurs savoirs, de leurs pensées, et ont accepté de répondre à un questionnaire dans un contexte qui s'y prêtait peu...

L'équipe de travail

Promoteur de l'étude

Direction de la Santé Publique de la Ville de Marseille -Mission Sida Toxicomanie et prévention des Conduites à Risques - Mylène FRAPPAS

Financement de l'étude

Ville de Marseille
Conseil Régional de Provence Alpes Côte d'Azur

Equipe de recherche

Chargée d'études

Emmanuelle HOAREAU

Suivi scientifique et méthodologique

Anne LOVELL (Association de Recherche sur les Psychotropes) *Première phase de l'étude*

Catherine REYNAUD-MAURUPT (Groupe de Recherche sur la Vulnérabilité Sociale) *Seconde phase de l'étude*

Associations partenaires

AIDES - délégation des Bouches du Rhône

Philippe AUBERT

Cédric CHATER

Stéphanie LOMBARDO

Le TIPI

Nicole DUCROS

Hervé GALVAN

Camille AURIC

Mansour HAMMADI (Médecins du Monde), pour une participation au début de l'enquête

Sources documentaires

C.I.R.D.D PACA /AMPTA

Béatrice BESSOU

Florence CHEVALLET

Anne FERENCZI

Sommaire

Préambule	7
Chapitre introductif	9
1 - Le sujet de l'étude : une recherche - action sur l'impact de l'implantation des dispositifs de prévention sur les usages des substances psychoactives.....	9
2 - Le contexte de l'étude	10
2.1 L'évolution récente de l'espace festif techno et de l'implantation des dispositifs de prévention.....	10
2.2 L'état des connaissances sur les conduites addictives dans l'espace festif.....	12
2.3 L'état des connaissances sur les logiques d'usage des drogues.....	13
3 - L'enquête	15
3.1 L'objectif de l'étude et les axes de la recherche.....	15
3.2 Les hypothèses de travail.....	16
3.3 La distinction des manifestations festives techno par tendance historique.....	16
3.4 Le choix d'une méthodologie exploratoire.....	18
3.5 Les partenaires impliqués : association Le Tipi, association Aides.....	19
3.6 Les techniques de l'enquête.....	22
3.7 Les données recueillies.....	23
3.8 L'analyse des données.....	24
Fiche synoptique de présentation de la recherche	26
Chapitre 1	27
1 - Le sentiment de sécurité dans les différents espaces festifs.....	27
1.1 Le choix de l'espace festif : les critères du confort, de la sécurité et de la transgression	27
1.2 L'effet de la visibilité des produits, des organismes sanitaires et du dispositif de réduction des risques sur le sentiment de sécurité des participants.....	28
2 - Le rapport aux substances psychoactives dans le contexte festif techno.....	30
2.1. Motivation de la non prise ponctuelle, de l'abstinence et du choix des produits.....	30
2.2 Les effets recherchés/ressentis : la notion d'ambivalence de l'usage.....	33
2.3 Le discours sur l'usage et les effets stéréotypes recherchés selon l'espace festif privilégié	34
3 - Les modalités des prises de risques selon les espaces festifs.....	35
3.1. Modalités de la prise de risque liée à la disponibilité des produits.....	36
3.2. Les prises de risques liées aux caractéristiques du site festif.....	39
3.3. Les prises de risques liées à l'usage d'alcool.....	40
3.4. Les prises de risques liées aux relations entre participants.....	41
Synthèse du chapitre 1	43
Chapitre 2	45
1 - La perception des risques.....	45
1.1 Les modes d'information sur les risques et les méfaits.....	45
1.2 Définition des risques.....	46
1.3 Faire un bad trip : modes d'induction et techniques de gestion.....	47
1.4 Rester perché.....	49
1.5 Les 'déterminants' du rapport au risque.....	49

2 - La notion de limites et les précautions dans l'usage de produits psychoactifs .	51
2.1 L'interprétation de la notion de limite.....	51
2.2 Les précautions individuelles.....	53
2.3 Les précautions collectives.....	54
3 - Le savoir collectif sur l'usage et sa transmission entre pairs au regard des contextes d'utilisation.....	56
3.1 Les interactions entre participants.....	56
3.2 Un savoir collectif inégalement partagé.....	58
3.3 L'entraide entre pairs.....	59
4 - Focus sur l'impact technique des dispositifs de prévention sur la perception des risques et des limites.....	60
4.1 La redéfinition qualitative des risques et des méfaits comme pouvant être réduits.....	60
4.2 L'attention portée au bad trip et l'évolution de sa signification.....	62
4.3 L'importance de personnes spécialisées dans l'accompagnement de la prise de produits.....	62
4.4 L'effet du cadre législatif sur l'impact du dispositif préventif.....	64
Synthèse du chapitre 2	67
Chapitre 3	69
1 - L'intervention de réduction des risques en milieu festif	69
1.1 La faisabilité de l'intervention selon les lieux festifs.....	69
1.2 L'ambiguïté de la sollicitation par les organisateurs.....	71
1.3 Le « Chill-Out » et sa fréquentation par le public des dispositifs de prévention.....	72
2 - Les fonctions du « Chill-Out »	73
2.1 Ré-assurance, convivialité, et circulation du savoir collectif sur l'usage et ses risques.....	73
2.2 Un espace-temps « tampon » entre l'excitation festive et la vie quotidienne.....	74
2.3 Le chill-out : matérialisation de l'approche de réduction des risques.....	75
3 - Evaluation des outils de réduction des risques.....	76
3.1 Les préservatifs.....	77
3.2 Les flyers, les brochures, les magazines.....	77
3.3 L'eau, les boissons chaudes, les sucreries, la nourriture.....	79
3.4 'Kit sniff propre' et 'roule ta paille'.....	80
3.5 Le kit d'injection.....	82
3.6 Le testing.....	83
4 - Rôle des intervenants et interactions avec les participants.....	88
4.1 Les représentations et les attentes par rapport au travail des intervenants.....	89
4.2 Les thèmes de discussion.....	91
4.3 Les rôles des intervenants : information, réassurance et soutien 'normatif'.....	93
5 - Les mésusages et les limites du dispositif de prévention en milieu festif	94
5.1 Les mésusages des outils de réduction des risques.....	94
5.2 Limites de l'intervention en milieu festif.....	96
Synthèse du chapitre 3	101
Conclusion générale	103
Tableau idéal-typique des pratiques festives techno.....	106
Discussion et propositions sur l'intervention de réduction des risques en milieu festif	109
1 - L'adaptation de l'intervention de réduction des risques à l'évolution de l'espace festif techno.....	109

2 - Le rôle des médias quant à l'intégration de la démarche de réduction des risques dans les pratiques festives.....	111
3 - Les questions que pose le décret référentiel au regard des caractéristiques des utilisateurs festifs.....	112
4 - Propositions pour une politique de promotion de la santé en milieu festif	114

Références bibliographiques..... 119

Table des illustrations 123

Annexe 1 : Synthèse sur l'évolution de l'espace festif techno et tableau des caractéristiques organisationnelles des événements festifs techno.....	123
Annexe 2 : Principaux thèmes de l'observation et liste des lieux d'enquête.....	127
Annexe 3 : caractéristiques de l'échantillon et note sur la passation des questionnaires.....	130
Annexe 4 : Revue de presse : les stéréotypes médiatiques produits sur la pratique festive techno.....	133
Annexe 5 : Effets ressentis et effets stéréotypes.....	141
Annexe 6 : Les opinions des participants sur l'évolution des espaces festifs de la tendance free : une grille de lecture de l'évolution de l'usage de produits psychoactifs dans les fêtes techno.....	143

Préambule

La Mission Sida Toxicomanies et Prévention des Conduites à Risques de la ville de Marseille (M.S.T.P.C.R.) souhaitait faire un bilan des interventions de réduction de risques menées par les associations dans le milieu festif techno de la région P.A.C.A. L'objectif de l'enquête était de dépasser l'association 'techno = drogue' et de mettre au jour les disparités dans les pratiques d'utilisation de produits illicites et licites au sein des différents espaces festifs (rave-partys, free-partys, festival électro, boîte, teknival), en prenant en compte l'ancienneté et la régularité du dispositif associatif de prévention dans chaque type d'espace.

D'autre part, il s'agissait d'interroger les représentations des produits, les savoirs et les compétences accumulés collectivement par les différentes générations de participants depuis plus de dix années d'existence des fêtes techno en France, afin de comprendre leur rapport aux risques induits par l'utilisation des produits psychoactifs et le cadre festif. Il s'agissait également d'affiner la démarche et la pertinence de la politique de réduction des risques en milieu festif. Afin de mieux cerner les attentes des participants vis-à-vis des dispositifs associatifs de prévention, en particulier des intervenants, il était nécessaire de comprendre les significations et les limites qu'ils attribuent à l'utilisation festive des substances psychoactives.

Or, les premières initiatives de santé communautaire ont été réalisées dans les free-partys et les teknivals clandestins par les participants et les sound-systems organisateurs, comme les Spiral Tribe, dès 1993. Si les associations interviennent dans cet espace festif depuis bientôt 10 ans - première intervention de l'association *Le Tipi* en 1995 -, le travail de prévention sur l'usage de produits psychoactifs dans les établissements de nuit (boîtes, discothèques) et dans les fêtes officielles (rave-partys, festivals électro) est peu développé en dehors de ce qui est fait sur l'alcool - premières interventions de *Aides* en 1999. Dans ces manifestations autorisées, la réduction des risques liés à l'usage de substances illicites reste taboue du fait des risques de fermeture ou d'annulation administrative qu'implique la mise en visibilité de l'usage de drogues par la présence du dispositif. Il était donc intéressant de mettre en relation le statut légal de l'espace festif (autorisé/clandestin), et le rapport aux risques induits par l'utilisation des substances psychoactives. Cette approche a été facilitée du fait que les associations partenaires de la recherche interviennent de façon privilégiée dans l'un et l'autre espace : le Tipi, principalement dans les fêtes clandestines ; Aides, seulement dans les fêtes officielles.

L'autre objectif de ce projet résidait dans les modalités de la recherche et la restitution des données : la démarche spécifique de la recherche-action est d'associer l'investigation scientifique à l'approche professionnelle d'une association ou institution, afin de mieux comprendre les pratiques de son public et dans quelle mesure elle agit sur celles-ci. Le principe d'organisation de la recherche étant d'"*articuler les savoirs savants et les savoirs issus de la pratique*", un comité de suivi de la recherche a été mis en place, ainsi qu'une convention entre les différents partenaires, garantissant notamment la soumission du texte à "*une relecture par les partenaires de terrain*" avant d'être remis au comité de suivi et diffusé sous forme d'enquête.

Enfin, les résultats de cette recherche-action paraissent dans le contexte de la parution du décret n°2005-347 du 14 avril 2005 « *approuvant le référent national des actions de réduction des risques en direction des usagers de drogue et complétant le code de santé publique* ».

Ce décret modifie en partie le statut légal de la démarche de réduction des risques et des dommages pour la santé induits par l'usage de substances psychoactives, puisqu'il supprime le risque légal pour les acteurs de prévention d'une inculpation pour facilitation à l'usage¹, et qu'il n'autorise plus le testing de produits sur site², en dehors de la C.C.M.³ actuellement conduite par Médecins du Monde Paris.

Cette enquête fournit donc des éléments d'évaluation de la pertinence des actions menées par les intervenants de réduction des risques dans les espaces festifs techno et de leur impact sur les pratiques et les représentations des risques d'utilisation des substances psychoactives, au moment même où l'utilité sanitaire et préventive de l'un de ses principaux outils est remis en question.

¹ « Les acteurs, professionnels de santé ou du travail social ou membres d'associations, comme les personnes auxquelles s'adressent ces activités doivent être protégés des incriminations d'usage ou d'incitation à l'usage au cours de ces interventions » décret n°2005-347 du 14 avril 2005.

² « L'analyse des produits sur site, permettant uniquement de prédire si la substance recherchée est présente ou non, sans permettre une identification des substances entrant dans la composition des comprimés (notamment réaction colorimétrique de type Marquis), n'est pas autorisée ».

³ La Chromatographie en Couche Mince n'étant pratiquée que par la Mission Rave Médecins du Monde de Paris, le décret a pour effet d'exclure les provinces et les associations de santé communautaire de la pratique du testing.

Chapitre introductif

Présentation de la Recherche

1 - Le sujet de l'étude : une recherche - action sur l'impact de l'implantation des dispositifs de prévention sur les usages des substances psychoactives

Cette étude est une recherche exploratoire mettant en perspective l'hétérogénéité des usages des substances psychoactives et des perceptions de la prise de risque chez les personnes qui fréquentent l'espace festif techno, avec l'implantation différentielle des dispositifs de prévention dans les différents types de fête techno – free-partys, rave-partys, teknival, discothèques, festival électro. Elle a pour double objectif de mieux connaître l'impact de ces dispositifs sur les pratiques et les représentations des usagers de substances psychoactives dans l'espace festif, et de produire une évaluation qualitative des actions de prévention qui sont menées en région P.A.C.A.

La Mission Sida Toxicomanie Prévention des Conduites à Risques de la Ville de Marseille souhaitait faire un bilan des interventions de réduction de risques, menées par les associations dans le milieu festif techno, au moyen d'un état des lieux des savoirs et des modes d'usage des produits des utilisateurs. Dans le cadre d'un partenariat actif avec les professionnels de terrain, les associations marseillaises Le TIPI (association de lutte contre l'exclusion des malades du sida et des usagers de drogues) et AIDES - délégation des Bouches du Rhône (association de lutte contre le sida) ont particulièrement été investies dans la phase d'élaboration du projet et ont permis l'accès aux terrains de l'enquête. L'objectif commun des différents partenaires (professionnels de terrain, professionnels de santé publique, chercheurs en sciences sociales) est de participer à l'élaboration d'une politique publique des 'drogues' qui évite à la fois l'écueil de la banalisation de l'usage festif de psychotropes, qu'ils soient licites ou illicites, et celui de sa clandestinisation, avec tout ce que cela signifie en terme de stigmatisation et d'exclusion des utilisateurs.

Pour atteindre ces objectifs, les axes de la recherche se sont particulièrement centrés, d'une part, sur le savoir collectif sur l'usage et ses risques, accumulé par les différentes générations de participants depuis plus de dix années d'existence des fêtes techno en France ; d'autre part, sur leurs attentes quant au dispositif de prévention et la façon dont ils l'intègrent dans leur pratique festive. On peut en effet considérer qu'il existe différentes générations d'utilisateurs de substances psychoactives *dans le contexte festif techno* : si ceux du début des années 90, ont connu la fête techno dans un climat de discrétion, de tolérance et de curiosité amusée, ceux qui sont arrivés à partir de 1995, l'auraient plus appréhendée, suite à une importante stigmatisation médiatique, comme un espace voué à la consommation excessive de substances illicites, dans une indifférence générale aux risques pris dans l'usage, par soi-même ou par autrui. A partir de 2000, les novices sont arrivés dans un contexte de normalisation de l'ensemble des fêtes techno dans les espaces festifs classiques (discothèques, salles de spectacle, salles de fête, terrain communal), y compris les plus stigmatisées - free-party et teknival. On peut supposer que cette normalisation s'est accompagnée, d'une *banalisation de la prise de risque* induite par l'usage de produits psychoactifs.

Ce travail a pour ambition de dépasser l'association 'techno = drogue' en mettant au jour l'hétérogénéité des représentations des produits et des effets recherchés, des attitudes face aux risques et aux méfaits, et des précautions et des limites prises dans l'usage, du fait de l'ancienneté et de la présence inégales du dispositif préventif au sein des différents espaces festifs. L'analyse s'articule ainsi autour de deux hypothèses centrales :

1/ les modalités de la prise de risque liée à l'usage de produits et la perception des risques sont influencées par la présence / absence des dispositifs de prévention sur site ;

2/ le choix de l'espace festif, qui peut représenter en lui même une prise de risque (prédilection pour la fête clandestine non conforme aux normes d'hygiène et de sécurité), participe de l'élaboration du rapport aux risques induits par l'usage et le contexte festif.

2 - Le contexte de l'étude

Depuis le début des années 90, les fêtes techno se développent en France, et avec elles, les pratiques d'utilisation festive des substances psychoactives au sein de grands groupes, phénomène que l'on avait vu disparaître avec les happenings psychédéliques.

Le phénomène techno, de secret et discret qu'il était à ses débuts, va s'amplifier et se compliquer sous l'effet de plusieurs facteurs : l'engouement pour un nouveau style de fête, qui se propage rapidement par le bouche-à-oreille ; l'alarme donnée par la Mission de Lutte Anti-Drogue (M.I.L.A.D.) en 1994⁴ quant au développement d'un marché maffieux de substances illicites ; la prise en charge du 'problème techno' par la classe politique comme enjeu de sécurité publique, qui a pour résultat la scission du mouvement et la clandestinisation des *free-partys* ; enfin, la publicité grandissante faite par les médias à partir de 1995, entre sensationnalisme et problème de santé publique, qui se traduit par la massification des événements et le dépassement des organisateurs et des initiés par l'arrivée exponentielle de nouveaux venus.

2.1 L'évolution récente de l'espace festif techno et de l'implantation des dispositifs de prévention

Dans la première moitié des années 90, le phénomène techno reste cantonné à des cercles d'initiés ; les fêtes ont lieu dans des endroits privés, loués ou prêtés, transformés pour l'occasion – château, péniche, bergerie... L'information passant par le bouche-à-oreille, le nombre de participants ne dépasse pas les 200-300 personnes ; ce qui rend l'ambiance particulièrement conviviale. On s'y rend pour la première fois avec des amis expérimentés, animés par l'envie de faire découvrir à d'autres une expérience originale qui les a bouleversés dans leur vie quotidienne, le rapport à leur corps, à leur psyché, et leurs représentations du monde (SUEUR C., 1999). L'état d'esprit de ces fêtes est celui de la participation à un groupe de pairs, de l'écoute de la musique et de la pratique collective de la danse, et de la découverte des sensations physiques et mentales induite par le contexte festif et les produits psychotropes qui y sont associés – principalement l'ecstasy, le l.s.d., l'alcool et le cannabis. On distingue toutefois déjà des fêtes payantes où la musique diffusée est plutôt de la *house* et/ou de la *trance* – les 'raves'⁵ ; et des fêtes gratuites, à l'initiative d'abord du sound-system⁶ *Spiral Tribe*, où c'est l'*acidcore* qui domine – les *free-partys* et les *teknivals*⁷. Les valeurs attachées à ces événements 'free' relèvent de la notion de Zone d'Autonomie Temporaire (Hakim BEY, 1991) en promouvant la participation de chacun au bon déroulement de la fête ; ainsi que celles d'autonomie (refus de la commercialisation de la fête), de respect et de responsabilité envers soi-même (ne pas se mettre en danger), autrui (entraide en cas de problème) et le site festif (respect du site, respect de la nature). Ces valeurs, ainsi que les premiers constats d'accidents et de mauvaises gestions des prises de produits donnent jour aux premières initiatives de participants et d'organisateur pour prévenir les risques et les méfaits liés à l'usage de produits psychotropes : distribution des tracts informatifs conçus par des utilisateurs (*flyers*) ; mise en place de stands et de chill-out mettant à disposition de l'eau, des friandises et des brochures de prévention.

⁴ M.I.L.A.D., « les raves : des situations à haut risques », circulaire interministérielle, décembre 1994

⁵ *to rave* en anglais signifie 'sortir du sillon', délirer. Etymologiquement, le sillon évoque le labour : le verbe *raver* signifie sortir du quotidien et se débarrasser temporairement de ses obligations sociales.

⁶ Sound-system renvoie à un système de sonorisation mobile. Dans le milieu techno free, il désigne à la fois le matériel de production de musique amplifiée, et les personnes qui se sont rassemblées pour organiser des événements festifs. En 1994, on en compte moins d'une dizaine dans l'ensemble du pays.

⁷ Teknival = événement rassemblant plusieurs sound-systems sur plusieurs jours

Après la circulaire de 1995 intitulée 'les raves des situations à haut risques', qui décrit les fêtes techno comme des « *supermarchés de la drogue* », l'espace festif techno éclate entre la tendance la plus 'conformiste' - les raves ; et la tendance la plus 'libertaire' qui refuse la législation sur les événements festifs et revendique l'autogestion - les free-partys. Les organisateurs 'légalistes', multiplient les initiatives pour favoriser l'intégration des raves dans les lieux officiels et légaux de la culture en revendiquant le professionnalisme de ses acteurs, en rejetant le stéréotype 'techno=drogue' et en minimisant les usages de produits illicites en rave. Ils créent des associations de promotion de la culture techno (*Technopol*), et organisent des événements de plusieurs milliers de personnes (La *Boréalis*) sponsorisés par des marques de boisson et des distributeurs culturels (type Fnac) et sécurisés par des organismes sanitaires (Pompiers, Croix Rouge, Protection Civile), afin de modifier l'image des ravers auprès de l'opinion publique (*Techno Parade*).

Cette commercialisation des raves génère par opposition une radicalisation des acteurs de la free-party (organisation de la *Fuck Boréalis* par opposition à la *Boréalis*) à travers la diffusion de la *hardtek* et du *hardcore*, et la politisation relative de la pratique festive : elle symbolise le refus de la subordination à l'Etat et aux institutions qui encadrent la création et la diffusion des œuvres culturelles (notamment la S.A.C.E.M.), l'affirmation de l'autonomie sur le plan du financement et de la sécurisation des fêtes, enfin, la résistance à l'interdit d'utiliser des substances psychoactives de façon festive. En 1994, le Tipi crée '*Le Tipi Volant*' - action de réduction des risques en milieu festif techno ; des initiatives d'autosupport s'organisent sous forme d'associations de santé communautaire : Techno+ (1995), Keep Smiling (1995). En 1997, Médecins du Monde Paris crée la mission rave et médiatise son action, notamment le testing de produits psychoactifs.

Or, les premiers sound-system et raves ont fait des émules : à partir de 1997, on observe une multiplication des sound-systems (tendance *free*) et des collectifs organisateurs (tendance *rave*), impliquant une augmentation concomitante des événements festifs et du public festif techno. En outre, l'arrivée des médias dans les fêtes clandestines (par le biais de la Mission rave de M.D.M.) a un effet publicitaire sur les événements festifs, légaux comme illégaux qui se multiplient et se massifient d'autant plus, attirant de nouveaux publics, plus jeunes, socialisés à la fête techno essentiellement par les médias⁸. Ceci a pour effet d'accroître l'anonymat de ces événements, où auparavant le degré d'interconnaissance élevé - puisqu'il s'agissait de petits événements et de réseaux de groupes d'amis - favorisait la socialisation par les pairs à l'utilisation des psychotropes et à ses risques.

La scission de l'espace festif techno entre raves et free-partys réoriente le discours médiatique : alors qu'il est de plus en plus laudatif pour les raves et évoque surtout l'esthétique et les moyens financiers déployés ; il diabolise de plus en plus les free-partys comme des lieux d'excès, d'individualisme, d'abus de drogues, de dangers, voire de violence, entre les participants. Petit à petit, coexistent un *discours de normalisation* de la rave présentée comme la mise en scène d'une nouvelle culture, où les consommations illicites seraient minoritaires ; et un *discours de stigmatisation* de la free-party, décrite comme lieu d'un important trafic de produits illicites, où les participants prendraient d'autant plus de risques qu'il n'y a pas de service de sécurité, de commission d'hygiène, ni d'organisme sanitaire - la présence des associations de santé communautaire n'est jamais évoquée par les journalistes.

Dans la seconde moitié de la décennie 90, on observe aussi une diversification du marché des psychotropes illicites dans les espaces festif techno : aux côtés des substances traditionnelles de la mouvance rave (ecstasy, cannabis, alcool, l.s.d en moindre proportion), la présence de cocaïne, d'héroïne, et d'amphétamines (speed) augmente, et l'on voit apparaître la kétamine.

⁸ L'effet pervers de cette médiatisation de l'usage est illustré récemment par une nouvelle émission de télé-réalité aux Pays-Bas sur la chaîne télévisée publique BNN intitulée « *injecte et avale* », dans laquelle une personne teste plusieurs substances psychoactives sous contrôle médical et sous l'œil des spectateurs. Cette émission décontextualise l'usage de substances psychoactives et occulte le sens qu'il a pour ses utilisateurs, ainsi que les modalités et les limites qu'ils lui donnent, le réduisant à un acte de consommation ordinaire - de même pour les pratiques sexuelles qu'elle donne à voir (revue de presse de la M.I.L.D.T., 28 /10/2005).

Les teknivals (10 000 à 20 000 participants) et les free-partys (1 000 à 3 000 participants) clandestins, se massifient du fait notamment de la médiatisation du lieu de l'évènement par les chaînes T.V. nationales. En mai 2002, le député Mariani dépose un décret dans le cadre de la Loi sur la Sécurité Quotidienne (L.S.Q.) imposant la déclaration en préfecture de tout évènement festif à partir de 250 participants attendus, sous peine de confiscation du matériel. Les acteurs de la tendance illégale organisent des manifestations festives dans les grandes villes du pays (*street-partys*) et réclament l'instauration d'un véritable cadre légal pour les organisateurs qui ne souhaitent ni les subventions, ni les services de l'Etat dans l'organisation de leur fête. En octobre 2002, dans un contexte de lutte contre le terrorisme – suite à l'attentat des Twin Towers -, le ministre de l'intérieur Mr Sarkozy, rencontre le Collectif des Sound-system, et met en place un nouveau cadre légal autorisant les teknivals et les free-partys sous certaines conditions – déclaration préfectorale, organismes sanitaires et de prévention, encadrement policier, nettoyage du site par la D.D.E. Le 31 décembre 2002, le premier teknival légal a lieu à Fos-sur-Mer ; du fait de sa réussite aux yeux des autorités administratives, d'autres teknivals et free-partys sont ensuite autorisés et fortement médiatisés plusieurs jours avant et pendant l'évènement.

2.2 L'état des connaissances sur les conduites addictives dans l'espace festif

Les chercheurs en sciences sociales observent dans les années 90 un phénomène de « banalisation » de l'usage de psychotropes illicites et licites, qui renvoie, entre autres, au changement de ses modalités d'usage.

Ce phénomène peut être d'abord formulé comme une expansion et une diversification sociale et culturelle de l'utilisation festive de psychotropes – autrefois restreinte à certains groupes -, s'inscrivant dans une tendance générale de la société à recourir de plus en plus à un médium chimique dans le rapport au corps, à soi et à l'autre. Le terme de banalisation exprime ainsi une *relativisation de l'interdit social de modifier son état de conscience dans un cadre ludique et d'utiliser les psychotropes illicites* (hallucinogènes, stimulants, opiacés) - à l'instar d'autres substances autorisées (alcool, tabac) ou prescrites dans un cadre médical (médicaments psychotropes, produits de substitution) (EHRENBERG A., 12 mars 2003).

L'une des dimensions principales de ce phénomène est l'extension des pratiques de poly-consommation, déjà repérées dans les années 80 avec les utilisateurs d'héroïne – qui associaient alcool, amphétamines et médicaments psychotropes. Dans l'étude conduite dans l'espace festif « Musiques Electroniques » en 2003 (REYNAUD-MAURUPT C., AKOKA S., CHAKER S.), 47% des personnes interrogées ont consommé au moins une fois trois substances psychoactives différentes au cours de la même soirée durant les trente derniers jours avant l'enquête, en comptant l'alcool et sans compter le tabac. Cette poly-consommation s'explique en partie l'accroissement du nombre de participants aux fêtes techno et d'utilisateurs, qui induit des disponibilités plus aléatoires des produits, incitant les utilisateurs à diversifier les produits utilisés.

Elle renvoie aussi à un changement contemporain dans les représentations de l'utilisation des psychotropes : la disparition de la notion de fidélité à un produit, qui a prévalu tout le XIX^e siècle jusqu'aux années 50 (XIBERRAS, 1989), illustre le fait qu'aujourd'hui c'est moins le type de substance absorbée et la qualité de l'effet obtenu qui comptent que l'expérience de modification de la conscience elle-même. Ceci se traduit par une indifférenciation croissante des produits utilisés, et une diversification de leurs modes d'associations, dans l'intention d'intensifier la modification de l'état de conscience, de diversifier ses modalités et de l'adapter à l'effervescence festive.

Enfin, la 'banalisation' résulte de la répétitivité de l'information sur le sujet : l'utilisation de psychotropes illicites ne choque plus autant qu'il y a dix ans du fait de la médiatisation de son expansion dans la société française, qui participe à relativiser sa dangerosité et la transgression qu'elle représente. Or, la médiatisation d'un objet ou d'une expérience s'accompagne de l'illusion chez le spectateur de savoir utiliser cet objet, de connaître le sens et les limites d'une expérience ; pourtant il ne s'agit que d'une connaissance par procuration et non d'une réalité concrète à laquelle se confronte le sujet. La répétition des reportages et articles sur les fêtes techno,

notamment à partir de 1995, donne l'impression aux profanes de connaître la pratique festive techno, le sens et les limites (dont ses risques) de l'usage des produits psychoactifs, sans en avoir une connaissance empirique. En outre, les médias décrivent les significations de l'usage de façon stéréotypée : dans la rave, il serait pratiqué pour amplifier le rapport à autrui (effet « love » de l'ecstasy), et serait modéré et hédoniste ; dans la free-party, il permettrait le repli nihiliste sur soi et sur son ressenti des effets (hallucinogènes et psychostimulants), du fait de sa dimension excessive, et induirait une indifférence à autrui.

Ainsi, la banalisation de l'usage de produits illicites renvoie aussi au changement dans son mode de socialisation. En 2004, l'initiation à l'usage ne se fait plus par des initiés dans un cadre secret et privilégié : elle est désormais précédée d'une présentation stéréotypée de ses effets et du sens de son usage par les médias dans un contexte de normalisation de fêtes présentées comme des 'supermarchés de la drogue' ; ce qui a pour effet de socialiser à un *rapport consumériste aux produits psychoactifs* (usage indistinct des différents produits, de leurs associations, des quantités, et sans prise en compte de sa morphologie, de sa psychologie et du contexte d'usage).

2.3 L'état des connaissances sur les logiques d'usage des drogues

La prise de risque ne traduit pas seulement un déni ou une ignorance des sujets quant aux méfaits et dangers liés à la pratique, mais aussi la recherche contemporaine d'expériences initiatiques (LE BRETON D., 2000), et leurs doutes quant à l'information de prévention à laquelle ils ont accès, qu'elle verse dans la diabolisation ou dans le prosélytisme. De plus, l'initiation à un produit psychoactif est l'occasion d'une *transmission entre pairs des savoirs et des compétences nécessaires à son utilisation*, qui permet d'en réduire les aspects désagréables, notamment les méfaits et les risques (BECKER H. S., 1956).

En outre, la définition des risques liés à l'utilisation de substances psychoactives n'est pas la même selon que l'on soit l'observateur ou l'observé, ce qui implique une approche différente de l'usage. Si pour les professionnels de santé publique, l'usage de substances psychoactives constitue une 'conduite à risque' en elle-même : « *la notion de « risques » n'apparaît pratiquement jamais spontanément dans les discours des personnes interrogées* » (VERCHERE C., 2005). Les utilisateurs parlent plutôt « *d'abus et de limites à ne pas dépasser* » : prendre des risques c'est plutôt « *mettre en jeu sa santé* » en prenant de trop grandes quantités, en faisant des associations dangereuses de produits, ou en ayant des prises trop rapprochées dans le temps ; ou encore « *jouer avec la loi* », notamment en faisant du trafic ou en transportant de grandes quantités de produits illicites sur soi.

Etienne Racine (RACINE E., 2000) distingue trois phases dans la participation aux fêtes techno et dans le rapport à l'usage de substances psychoactives : « *l'expérimentation* », soit la découverte de la fête techno et des produits psychoactifs que l'on y trouve ; « *l'installation* » dans la pratique, consistant à l'apprentissage des règles et des valeurs qui encadrent la participation à la fête et l'usage collectif des substances psychoactives ; enfin, « *la sortie* », qui peut prendre trois modalités différentes : la poursuite d'un engagement dans le milieu festif, couplée à la volonté de maîtriser ses consommations de produits ; l'abandon progressif de la pratique festive et de l'utilisation de psychotropes ; enfin, l'arrêt de la pratique festive avec une poursuite de l'usage de psychotropes dans d'autres contextes (privé, professionnel ou autres types de fêtes). Ce découpage temporel de l'utilisation festive de substances psychotropes met en exergue la *non linéarité dans le rapport aux produits*, mais son évolution au fur et à mesure des expériences.

L'évolution du rapport aux produits psychoactifs se traduit par une évolution dans le rapport aux risques, là encore, selon trois phases (VERCHERE C., 2002) : « *après une phase de découverte des produits où la notion de risque n'est pas ou peu prise en compte par les individus, suit une phase d'observation où les individus se confrontent à leurs « limites » ; suivie d'une phase où ils élaborent un « positionnement » face aux risques, qui se traduit par une prise*

La réduction des risques liés à l'usage de substances psychoactives dans les espaces festifs techno de la région PACA en 2003-2004. *Une mise en perspective de la diversité des rapports aux risques avec le statut légal de l'évènement festif et l'implantation des dispositifs préventifs : Aides et Le Tipi.*

Parallèlement à la massification des différents espaces festifs techno (*rave-partys, free-partys, teknival, festival électro, soirées en discothèques ou en salle de concert*) au cours des années 90, les actions de réduction des risques liés à l'utilisation festive de substances psychoactives, d'abord individuelles et à la limite de la légalité, puis associatives et institutionnalisées, n'ont cessé de s'y développer. Cette massification des pratiques festives d'usage, favorisée par leur 'publicité' médiatique, illustre-t-elle une banalisation des risques qu'elles induisent ? Quels effets a produit la mise à disposition d'informations (*flyers*) et d'outils de prévention (*chill-out, préservatifs, kit sniff et kit injection, testing*) – notamment par les associations de santé communautaire et d'autosupport - sur la perception de ces risques ? Quel a été son rôle dans la constitution et la circulation entre pairs d'un savoir collectif sur l'usage et les moyens d'en réduire les risques et les dommages ?

On peut distinguer dans l'espace festif techno une *tendance rave* privilégiant la légalité et une *tendance free* inscrite dans la clandestinité. Ceci induit une définition des événements *rave* comme sécurisés, et une représentation des événements *free* comme insécurisés. Or, la présence de dispositifs préventifs est plus ancienne et plus fréquente dans les seconds avec un public moins important.

C'est dans la perspective analytique de la *notion de logique d'usage* (VERCHERE C., 2005) qu'il s'agit de comprendre l'effet de la définition du cadre festif comme sécurisé ou insécurisé et de la présence d'un dispositif préventif sur la perception des risques et sur l'intégration de l'information de réduction des risques dans les pratiques d'usage. Pour cela, une analyse comparative de l'état du savoir collectif sur l'usage et des rapports aux risques dans chacune des deux tendances festives a été réalisée.

Plus exploratoires qu'exhaustifs et systématiquement vérifiés, les résultats de cette enquête livrent néanmoins des données indicatives et interprétatives quant à l'impact des interventions de réduction des risques et du cadre légal sur le rapport aux risques liés à l'usage de substances psychoactives.

Emmanuelle Hoareau est titulaire d'un D.E.A. de sociologie, université d'Aix-Marseille. Elle a étudié l'utilisation de substances psychoactives en free-party, selon une approche comparative de ses significations collectives et de ses conditions sociales avec celles de l'usage de psychotropes dans les rites initiatiques. Etude qui a fait l'objet d'un article paru dans la revue Psychotropes, 'L'usage de psychotropes en free-party : désordre ou critique ?', vol. 9, 2003. Le D.E.A. s'inscrivait dans un cadre interactionniste avec l'analyse du personnage du 'perché' chez les participants du milieu festif techno comme forme de stigmatisation de l'usage abusif de substances psychotropes en rapport avec une norme collective de gestion de l'usage, et en lien avec une représentation des états de conscience modifiés comme expérience psychopathologique.

Cette étude a été promue par la Direction de la Santé Publique de la Ville de Marseille - Mission Sida Toxicomanies et Prévention des Conduites à Risques et le Conseil Régional PACA.

Elle a été conduite sous la forme d'une recherche-action impliquant les associations Aides et Le Tipi, sous la direction scientifique de l'A.R.P. (Association de Recherche sur les Psychotropes, Paris) et du G.R.V.S. (Groupe de Recherche sur la Vulnérabilité Sociale, Nice).

en compte des risques perçus ou envisagés, ou au contraire, le déni des risques et un renforcement des activités de consommation ».

Dans un travail récent, Céline VERCHERE (2005) soutient que les significations accordées à l'usage sont construites en relation avec la façon dont les sujets définissent le contexte dans lequel cet usage s'inscrit. La notion de « *logiques de l'usage* »⁹, permet de repérer deux axes socio-symboliques dans l'attribution d'un sens à l'utilisation de substances psychoactives, eux-mêmes renvoyant à deux significations de l'usage :

- « *la drogue comme outil d'entrer dans le jeu festif* », dans lequel les « *dimensions d'ouverture, de sociabilité, de convivialité et (les) aspects festifs* » de la pratique sont mises en avant ; les verbes « *expérimenter* » et « *faire comme les autres* » caractérisent cet usage.
- « *la drogue comme moyen de sortir du jeu social* » dans lequel c'est « *la dimension solitaire et « thérapeutique » de l'usage (...) et la recherche d'effets intenses des produits* » qui sont privilégiés ; les verbes « *oublier/s'oublier* » et « *exploser/s'exploser* » qualifient cet usage.

Or, le discours médiatique 'reprend' ses logiques d'usage : le discours de normalisation produit sur les raves, fêtes intégrées dans les circuits officiels de la culture et du divertissement, décrit les pratiques d'usage qui y ont cours comme participant de la sociabilité entre pairs, et de l'écoute esthétique de la musique ; tandis que le discours de stigmatisation décrit la free-party comme un espace de déviance et d'excès, hors de la société et du contrôle de l'Etat, où l'usage de produits reflète l'individualisme croissant dans les sociétés occidentales, et conduit certains à la désaffiliation sociale. Dans les premières, la sécurisation de l'espace (commission d'hygiène et de sécurité, service de sécurité, organisme sanitaire) orienterait de façon positive l'usage de psychotropes, qui participerait de la sociabilité du groupe de pairs, et serait, de ce fait, modéré et régulé – l'abus aboutissant à l'inversion des effets recherchés, soit l'absence de communication avec les pairs et la mauvaise ambiance festive. Dans les secondes, qualifiées de « *fêtes sauvages* » - ce qui se confond avec « *fêtes de sauvages* » -, l'absence d'un encadrement sanitaire et sécuritaire, favoriserait en quelques sortes un dérèglement de l'action chez les participants et les prises de risques consécutives, notamment les usages abusifs de produits, le repli sur soi, l'indifférence à l'autre, voire la violence, et l'installation d'une dépendance psychologique et/ou physique, conduisant à terme à la désaffiliation sociale du sujet. Les termes de 'toxicomanie' et de 'transe' – connotés péjorativement, synonymes « d'oubli » du réel dans le discours journalistique -, sont fréquemment utilisés dans les reportages et articles concernant les évènements illégaux, et très peu dans le cas des évènements légaux.

On retrouve d'ailleurs cette dichotomie caricaturale dans certains travaux de référence sur le sujet en sciences sociales : un versant idéaliste avec les travaux maffésolien (GAILLOT M., 2000 ; HAMPATZOUMIAN, 2004), qui occulte la diversité des fêtes, en se focalisant sur la rave, ainsi que la réalité des prises de risques et des accidents induits par l'usage de produits psychoactifs ; un versant réducteur et stigmatisant, dans les travaux de QUEUDRUS (2000) ou de LALAM, SHIRRAY et COLOMBIE (2000), qui réduisent la pratique festive techno à une consommation 'boulimique' de produits psychotropes, en dehors de toute préoccupation pour les méfaits et les risques.

Les spécificités organisationnelles des évènements festifs permettent d'analyser les modalités d'utilisation des substances psychoactives spécifiques à chaque espace festif, selon qu'il soit défini comme sécurisé ou insécurisé par les participants, en relation aux stéréotypes médiatiques. On peut supposer que la définition de l'espace festif comme lieu de sociabilité et comme sécurisé ou, au contraire, comme espace favorisant le repli sur soi et menaçant la sécurité physique et psychologique des participants, influe sur la perception des risques – ils sont

⁹ « qui révèle les liens entre les façons de donner du sens à leurs consommations de drogues par les individus (les « significations de l'usage ») et leur manière de définir les situations d'usage de drogues » (VERCHERE C., 2005)

moindres dans un espace sécurisé – et sur la constitution d'un savoir collectif permettant de réduire les risques – elle est d'autant plus nécessaire dans un espace insécurisé.

3 - L'enquête

L'idée de départ de cette recherche-action peut se formuler ainsi : derrière une apparente homogénéité de l'usage de psychotropes dans les fêtes techno, telle que les médias et le sens commun se la représentent, on constate l'hétérogénéité des effets recherchés, des modalités de la pratique, du rapport aux risques induits, en relation avec le statut légal des espaces festifs et l'implantation différentielle du dispositif de réduction des risques dans ces espaces.

Pour répondre à cette problématique, l'élaboration d'un tableau idéal typique des pratiques festives techno selon les caractéristiques organisationnelles (autorisée/clandestine ; sécurisée/insécurisée ; dispositif associatif/absence du dispositif) et symboliques (tendance rave/tendance free ; lieu loué par l'organisation/ appropriation collective) de l'évènement, nous semblait le plus adéquat pour décrire les logiques d'usage qui y ont cours (cf. p.185).

3.1 L'objectif de l'étude et les axes de la recherche

Ce travail a pour objectif de 'Recherche' de mieux comprendre comment s'articulent les logiques de l'usage des drogues et les contextes dans lesquels elles s'inscrivent (manifestations autorisées versus clandestines) et pour objectif d'Action' de fournir des éléments qualitatifs à l'évaluation des dispositifs de prévention et de réduction des risques en milieu festif techno, et ce particulièrement en région PACA. Loin de constituer seulement un objet pour l'étude, les intervenants associatifs ont pris une part active à la construction du projet et à la mise en œuvre du travail de terrain ; le partenariat avec Le Tipi et Aides est abordé dans la partie méthodologique de ce chapitre.

Le croisement de ces objectifs et des éléments contextuels dans lesquels s'inscrit cette recherche action (diversité de l'implantation des dispositifs de prévention selon les espaces, scission nette des soirées «free » et des soirées autorisées, et médiatisation du mouvement techno et des pratiques d'usage de psychotropes qui y ont cours) ont conduit à développer plusieurs thèmes de recherche :

- le rapport aux produits, en distinguant les produits les plus disponibles, les effets recherchés, et les savoirs sur leurs méfaits et leurs risques ;
- les représentations des risques induits, en mettant au jour les définitions que les utilisateurs en donnent, et les précautions individuelles et collectives prises dans l'usage de produits ;
- les significations collectives de l'usage et les interactions entre participants à la fête, selon la tendance historico-légale dans laquelle elle s'inscrit, sa capacité (plusieurs dizaines, centaines ou milliers) et l'ancienneté du dispositif de réduction des risques dans ce type de fête.

Nous tenterons donc d'expliquer l'hétérogénéité des pratiques festives et des savoirs sur les risques entre les différents types d'évènements techno en nous efforçant de :

- Mettre au jour *les représentations* des participants sur :
 - les intervenants de réduction des risques et leur rôle dans l'espace festif ;
 - les outils mis à disposition par les associations de prévention ;
 - l'évolution de l'espace festif techno, et du sens de la pratique festive ;
- Synthétiser *les savoirs et compétences* des utilisateurs sur :
 - les produits, leurs effets et leurs méfaits (au moment de la prise) ;
 - les risques liés à leur usage, leur association et leurs modes de prise ;
 - les risques liés au contexte festif ;
 - les précautions prises pour réduire ces deux types de risque ;
- Repérer les *contenus et modes de transmission du savoir collectif* sur la pratique par l'observation :

- des interactions entre pairs ;
- des interactions entre utilisateurs et intervenants ;
- de l'utilisation des documents de prévention par les utilisateurs ;
- de l'intégration des outils de réduction des risques dans leur pratique festive.

3.2 Les hypothèses de travail

Cette démarche compréhensive du phénomène étudié s'inscrit dans un cadre interprétatif des conduites d'usage des drogues reposant sur trois hypothèses principales :

1/ Plus les sujets ont le sentiment d'être 'livrés à eux-mêmes' face aux risques induits par l'usage de produits et le cadre festif, en l'absence d'un encadrement sanitaire et sécuritaire des conduites, plus ils s'interrogent sur les risques qu'ils prennent et les moyens de les réduire, constituent un savoir pratique sur l'usage, ses risques et ses méfaits, et développent une entraide entre pairs. A l'inverse, plus ils sont dans un contexte sécurisé (service de sécurité, organisme sanitaire), moins ils ont l'impression de prendre des risques, et moins ils tentent de constituer et de partager un savoir sur l'usage.

2/ Le savoir collectif sur l'usage et les risques est plus développé et partagé dans les fêtes illégales où la présence du dispositif associatif de réduction des risques est plus ancienne et plus régulière que dans les fêtes légales. En effet, la connaissance des risques et l'évolution du rapport aux risques liés à l'usage de produits psychoactifs, sont les fruits, d'une part de l'expérimentation personnelle des effets négatifs et positifs de l'usage ; d'autre part, des interactions avec les intervenants associatifs et avec les pairs, au cours desquelles s'échangent des savoirs et des compétences sur l'usage. Sans compter que l'information apportée par un intervenant à un utilisateur est ensuite partagée avec les pairs.

3/ Si l'on admet que les stéréotypes médiatiques participent de la définition de la situation de l'espace festif auquel ils participent de façon privilégiée comme sécurisé (la fête légale) ou insécurisé (la fête illégale) ; on peut supposer que les participants aux premières relativisent les risques qu'ils prennent dans leur usage de produits du fait de la présence de professionnels sanitaires (pompiers Croix Rouge, Protection civile) et de la sécurité, et que ceux des fêtes illégales montrent une plus grande préoccupation individuelle et collective pour les risques qu'ils prennent dans leur pratique festive du fait de l'absence de ces mêmes professionnels.

3.3 La distinction des manifestations festives techno par tendance historique

En ce qui concerne les critères qui permettent de différencier les manifestations festives selon le type de fête (manifestations non autorisées versus légales), nous avons été confrontés aux changements survenus en 2003 dans l'espace festif techno. Actuellement, les frontières entre fêtes légales/ fêtes illégales sont de plus en plus floues : des free-partys sont autorisées, d'autres sont tolérées par les autorités locales sans être autorisées en préfecture mais par le propriétaire du terrain, des raves autorisées ne se font pas dans le respect des normes de sécurité et d'hygiène, des fêtes ayant lieu dans des salles de fêtes ordinaires présentent les caractéristiques organisationnelles et esthétiques de la free-party (en dehors de la location de la salle et de son amortissement) ; enfin, les publics circulent de plus en plus entre les espaces légaux et illégaux - en dehors des 'puristes', qui restent attachés à une seule forme d'événements (cf. annexe 1 : Synthèse sur l'évolution de l'espace festif techno. Tableau des caractéristiques organisationnelles des événements festifs techno).

En outre, distinguer les événements festifs selon leur statut légal ne correspond pas à la réalité des pratiques festives : dans les teknivals et free-partys autorisés ont observé les mêmes modalités de prise de produits psychoactifs que ceux organisés dans l'illégalité ; on remarque des similitudes dans les pratiques et les représentations entre les raves ayant lieu en extérieur dans

un site loué pour l'occasion, et les événements historiquement clandestins (free-party et teknival) ; on assiste à une diversification du marché des produits illicites et à une extension de leur utilisation dans les fêtes organisées en salle officielle et dans les soirées en boîtes. Enfin, l'acceptation d'un dispositif de réduction des risques par les responsables de lieux festifs institutionnels (salles de fêtes ou de concerts, discothèques) ne reflète par l'ampleur des consommations de produits illicites : certains lieux – notamment les boîtes et discothèques – refusent un tel dispositif malgré des consommations avérées ; certains organisateurs tiennent à sa présence dans des événements où ces consommations sont peu importantes (certains festivals électro).

Afin de mettre au jour la relation entre la définition de la fête (sécurisée/insécurisée) et les logiques d'usage¹⁰, on a donc plutôt utilisé le critère de la musique diffusée et des valeurs projetées par les participants, en se référant au courant historique auquel elle se rattache. D'après le musicologue Emmanuel GRYNNSZPAN (2001), deux courants musicaux coexistent dans la techno selon leur rapport aux normes sociales et à l'Etat : une tendance 'club/rave' *house* (rave, clubs, soirées en discothèque), hédoniste, et ne revendiquant aucun esprit subversif ; une tendance 'free' *hardcore* (free-party et teknival) inscrite dans la tradition des *happenings* psychédéliques, opposée à un encadrement institutionnel de la fête et à la commercialisation de la musique techno.

Les critères objectifs de distinction des pratiques festives sont donc :

- le type d'organisation de l'évènement (officielle et médiatisée/ clandestine et bouche-à-oreille)
- la musique diffusée (tendance house/tendance hardcore) ;
- les caractéristiques matérielles de l'évènement (extérieur/intérieur ; capacité de centaines/milliers de personnes ; disponibilités en eau et nourriture ; conditions d'entrée/fermeture du lieu)
- l'esthétique de la fête et des participants (conformiste/ subversive) ;
- l'ancienneté et la fréquence du dispositif préventif et des initiatives de santé communautaire.

Aussi, nous distinguerons les modalités des prises de risques selon que l'évènement s'inscrit dans :

- la *tendance rave*, où l'implantation du dispositif de réduction des risques est récente et rare, notamment dans les raves officielles et les soirées en boîte ;
- ou la *tendance free*, où les interventions associatives de réduction des risques et la mise en place de chill-out – spontanée ou associative - existent depuis près de 10 ans et sont quasiment systématiques dans les rassemblements de plusieurs milliers de personnes.

On peut remarquer, que chaque tendance a sa manifestation extrême, servant en quelques sortes de 'fête-témoin' : pour la tendance 'rave', le festival électro, dont le cadre légal et officiel rend les consommations invisibles, et où la convivialité propre aux fêtes techno est absente ; pour la tendance 'free', les free-partys clandestins, où les prises de produits illicites sont le plus visibles, et l'opposition à l'Etat et à la législation sur les produits psychoactifs la plus marquée¹¹.

¹⁰ La définition de la situation de l'espace festif comme sécurisé (rave) ou insécurisé (free), qui a permis de classer les notes d'observation, repose sur la synthèse de différents indicateurs : le mode d'investissement de l'espace festif (location/ appropriation temporaire/ prêt par un particulier) ; le type d'espace, soit privé (domicile particulier), semi privé (salle louée), patrimoine public (nature ou friche industrielle) ; l'autorisation préfectorale préalable ; la présence d'un service de sécurité ; la déclaration des débits de boisson et du travail salarié ; la cession d'une partie des bénéfices à la Sacem ; la conformité aux règles d'hygiène et de sécurité ; les horaires d'ouverture et de fermeture et les conditions d'entrée (prix fixe ou prix libre ; prix modéré ou élevé) ; de sa localisation dans un cadre urbain ou rural (naturel ou post-industriel), du nombre de participants (plusieurs centaines ou milliers) ; du type de musiques diffusées (plutôt house ou plutôt hardcore) ; des modes de médiatisation de l'évènement (bouche-à-oreille et flyers noir et blanc sur papier machine ; ou flyers couleurs et cartonnés, et médiatisation par la radio, la télévision, et les entreprises de diffusion culturelle (Fnac..)) ; enfin, le discours médiatique qui l'entoure (normalisation/ stigmatisation).

¹¹ Si certaines *free-partys* sont rentrées dans les rangs, ce n'est pas par abandon des valeurs initiales du mouvement, c'est que les risques juridiques et financiers devenaient trop coûteux pour les organisateurs, notamment les grandes associations, courant

Aussi lorsque nous parlerons des événements de la 'tendance rave', il s'agira des raves en extérieur ou en salle officielle, des clubs et des discothèques ; lorsque nous parlerons des événements de la 'tendance free', il s'agira des free-partys et teknivals, nous préciserons dans ce cas s'ils sont '*autorisés*' – organisés selon le cadre légal élaboré par Mr Sarkozy – ou '*clandestins*' – organisés en dehors de la législation sur les manifestations festives.

3.4 Le choix d'une méthodologie exploratoire

Cette étude exploratoire tente de dégager de nouvelles pistes d'analyse et de compréhension de la pratique festive contemporaine des états modifiés de conscience (e.m.c.), entre modification de la relation à soi et participation à une effervescence collective, expérience initiatique et prise de risque, en prenant en compte les représentations sociales de l'usage et de l'espace festif. Nous souhaitons déconstruire la représentation actuelle des prises de risques dans les fêtes techno, selon laquelle moins l'évènement festif respecte la législation sur l'occupation du sol, les spectacles et l'usage de substances psychoactives, et plus la sécurité physique et psychologique des participants est menacée.

En outre, aucune recherche comparative - du moins pas à notre connaissance – n'a été réalisée sur les pratiques d'utilisation des psychotropes au sein de chaque espace festif (autorisé/clandestin), qui analyserait *l'effet du tabou sur l'usage de substances illicites et de l'encadrement des conduites individuelles* (service de sécurité, organisme sanitaire, policiers en civil) *sur le rapport aux risques, les relations entre pairs et la circulation des savoirs sur l'usage*. De même, n'a pas été analysé *l'effet de l'inégale visibilité des associations de réduction des risques selon les espaces festifs sur les perceptions des risques* des participants et les modalités de leur pratique festive.

L'objet de la recherche étant les modalités et le sens de l'utilisation festive des psychotropes, notre approche a été principalement qualitative, fondée sur l'observation ethnographiques des conduites individuelles et des interactions durant les manifestations festives, et, d'autre part, sur l'écoute des discours produits dans l'espace festif par les participants, mais aussi par les intervenants associatifs, notamment sur leur pratique professionnelle et sur l'évolution des pratiques festives techno. Afin de mieux cerner la polysémie des usages et la diversité des rapports aux risques une approche complémentaire a été conduite à partir d'un questionnaire administré pendant les interventions menées avec les associations. Des questions ouvertes permettaient aux utilisateurs de s'exprimer avec leurs propres mots, reflets de leurs représentations et du sens que l'usage recouvre pour eux.

L'approche sociologique et anthropologique nous semblait la plus adéquate pour atteindre les objectifs de cette enquête, soit de fournir un état des lieux des savoirs et des modalités de prise de produits (effets recherchés, substances privilégiées, associations pratiquées, connaissance et rapports aux risques, types de précautions prises), et de mettre au jour le rôle des interactions entre pairs et avec le dispositif associatif dans l'apprentissage et la mise en œuvre de techniques de réduction des risques.

L'observation participante durant les interventions conduites par les associations a permis en effet d'être au premier plan à la fois pour décrypter les modalités de prises de produits dans un certain climat de confiance avec les utilisateurs, et pour comprendre comment les participants intègrent les outils du dispositif préventif (chill-out, testing, documents informatifs, kit sniff/roule ta paille, nourriture et boissons énergétiques) et la présence d'intervenants dans leur pratique festive. La participation aux différentes tâches des intervenants pendant l'intervention, l'observation de leur rôle d'écoute, de soutien et d'information, ont permis en outre de mieux comprendre comment les objectifs de la réduction des risques et de la prévention par les pairs

le risque de perdre tout le matériel de sonorisation (amendement MARIANI), en plus des amendes multiples pour infraction à la législation sur le travail, le débit de boisson, la sécurité, l'hygiène.

s'articulent avec la réalité 'de terrain', et comment la notion de réduction des risques et des méfaits liés à l'usage est peu à peu assimilée par les utilisateurs de produits psychoactifs. Enfin, l'observation de réunions de préparation et de 'débriefing' des interventions, ainsi que la mise en place de réunion de coordination entre les différents partenaires de l'enquête ont complété l'observation de terrain.

L'autre objectif de ce projet était d'impliquer les intervenants associatifs, salariés et bénévoles, dans le travail d'enquête et dans l'analyse des données ; la rédaction restant allouée au sociologue. Cette implication a pris plusieurs formes : la participation aux réunions de coordination des différentes phases de la recherche ; la lecture, l'analyse et la critique collectives des résultats d'enquête ; et les discussions informelles, multiples et variées, sur l'utilisation des produits, festive et autres, et sur le travail associatif, que ce soit lors de mes visites aux associations ou sur le lieu des interventions. La participation des personnes a toutefois vite montré ses limites dans le rapport à l'écrit : si au départ la collecte des données (grille d'observation et questionnaires) devait être conduite par l'enquêtrice et un/e intervenant/e, elle a vite été abandonnée par les intervenants, à la fois préoccupés par leur propre travail, et peu intéressés par les techniques universitaires - bien que montrant toujours plus d'intérêt pour les résultats de l'enquête au fur et à mesure de son avancement.

Plusieurs associations résidentes à Marseille se sont vu proposées le projet du fait de leur expérience en milieu festif : Aides- délégation des Bouches du Rhône, A.s.u.d. (Auto Support des Usagers de Drogues), M.D.M. (Médecins du Monde), Le T.i.p.i. (Tous Impliqués Pour Innover). A.s.u.d. a refusé, participant déjà à une enquête. M.d.m.-Marseille n'avait pas encore créé de mission rave, ce qui contraignait ses intervenants à participer aux interventions des autres associations, et soulevait des questions de formation et de partage des compétences professionnelles ; des difficultés structurelles internes ont finalement conduit l'organisation à mettre fin à sa participation. Il n'est donc resté plus que le Tipi et Aides, ce qui a permis néanmoins de conserver une approche fine des dispositifs de prévention : d'une part, la première repose sur la logique d'autosupport et intervient depuis 1995 dans les fêtes clandestines, d'autre part, la seconde repose sur celle de santé communautaire et intervient depuis 2002 dans les fêtes officielles ; ces deux approches ayant une efficacité et des limites différentes.

3.5 Les partenaires impliqués : association Le Tipi, association Aides

- L'intervention du Tipi

En 1994, Nicole DUCROS, Hélène BANNANI, Françoise MANCY, créent le 'Tous Impliqués Pour Innover', association d'entraide et de lutte contre l'exclusion des personnes infectées par le v.i.h., les hépatites et/ou utilisatrices de produits psychoactifs illicites.

Les premières interventions de réduction des risques dans les fêtes techno ont principalement pour but d'apporter les premiers secours aux personnes blessées ou qui ont fait un malaise suite à leur prise de produits ou non (alimentation ou hydratation insuffisante, vêtements inadaptés au climat...). Est créée ensuite 'Le Tipi volant' orienté spécifiquement vers la prévention des risques liés à l'usage de produits psychoactifs et de transmission des hépatites et des i.s.t. dans les fêtes techno. Il s'agit d'abord d'un stand de brochures et de flyers de prévention sur les produits les plus utilisés en milieu festif techno ; puis est mis en place un chill-out - la décoration et l'éclairage sont particulièrement soignés afin de rendre le dispositif préventif attrayant et non rédhibitoire dans le contexte festif.

En 1995, Le Tipi et Techno + (Paris) conçoivent le premier flyer français de réduction des risques liés à l'usage de produits psychoactifs en milieu festif, intitulé « ecstasy, amphétamines, l.s.d. ». En 1995, le Tipi est aussi la première association française à mettre en place la Reconnaissance Présomptive de Produits (RPP) avec le test du Marquis ou « testing » dans les fêtes techno¹², profitant du vide juridique qui l'entoure – à plusieurs reprises l'outil manque d'être

¹² Ce n'est qu'en 1996 que le président du Tipi, André BENEZECH, propose de faire porter le projet testing par Médecin du Monde-Paris ; sa conduite aboutit à la création de la mission rave en 1997.

confisqué par les représentants de la loi. Le testing est une démarche mise en œuvre depuis plusieurs années par des associations de santé communautaire anglaises, qui a déjà fait ses preuves dans les clubs et les raves. Pour les intervenants qui le pratiquent, il est un support à la prise de contact avec le public festif et un média dans la circulation de l'information de prévention.

Dans le contexte festif, l'intervention de réduction des risques du Tipi socialise à une réduction des risques primaires liés à l'usage de produits psychoactifs – hypoglycémie, déshydratation, hypothermie - qui passe par un discours valorisant l'autonomie de chacun dans son alimentation, son hydratation et sa vêtue, notamment lorsque la fête techno se fait en extérieur. Elle promeut aussi un *discours insistant sur la possibilité d'un apprentissage de la gestion de l'usage des produits psychoactifs*. Cet apprentissage passe par l'autoévaluation de ses prises de risque et la définition de précautions et de limites personnelles dans l'usage, selon les modalités de son usage ou de ses pratiques sexuelles, sa morphologie, sa santé physique et psychologique, son mode de vie. Aussi, la notion de gestion implique l'idée de modération des prises (maîtrise relative des fréquences, des contextes, des associations) dans l'objectif de réduire les méfaits et les risques induits par l'usage. Elle va à l'encontre du stéréotype de l'utilisateur de produits illicites comme indifférent quant aux incidences de sa pratique sur sa santé, sa situation sociale, son entourage, et prend notamment en compte le fait que la durée et la difficulté de cet apprentissage varient d'une personne à l'autre.

L'autosupport a pour objectif de 'trouver des solutions collectives à des problèmes collectifs' à travers la discussion collective, l'écoute et la verbalisation de son expérience personnelle auprès des pairs. Cette approche repose sur le 'partage de savoirs et l'échange d'expériences' entre pairs (intervenants associatifs ou public), en vue de constituer un savoir commun sur les risques et les méfaits liés à l'usage de produits psychoactifs et sur les façons de le gérer (éviter l'abus). En effet, la *démarche d'autosupport consiste à intégrer les utilisateurs dans le travail de prévention afin d'en optimiser son efficacité et l'assimilation de l'information de prévention* : leur participation à la conception des outils et du discours de prévention doit en favoriser la pertinence du fait d'un langage adéquat et d'informations cohérentes avec l'expérience des produits psychoactifs qu'ils en ont. En outre, la participation aux actions de réduction des risques constitue une expérience valorisante pour l'utilisateur de substances illicites, qui contrebalance l'image de soi négative qu'il a en tant que déviant : en effet, elle le contraint à développer et mettre en oeuvre son sens de la débrouille, son endurance et sa polyvalence dans la participation à l'action, et, en le responsabilisant vis-à-vis de ses pairs, elle lui donne un *rôle* social et rend possible une modification positive de l'image qu'il a de lui-même.

- L'intervention de Aides

Créée en 1985, Aides est une association nationale de lutte contre le sida, reconnue d'utilité publique depuis 1990. Son éthique s'inscrit dans le cadre de la santé communautaire en ayant pour objectif « *de réunir les personnes touchées par le sida et leur entourage pour leur permettre de s'organiser face à ce nouveau fléau* »¹³. L'éthique de l'association repose sur les principes : « *(d') indépendance idéologique, (de) confidentialité, (de) respect de l'identité de chacun, (de) non jugement, et (de) liberté d'expression* ».

Aides est une des premières associations à s'impliquer dans la réduction des risques auprès des usagers de 'drogues' – qui représentent alors la majorité des personnes infectées par le V.I.H. et les hépatites¹⁴, du moins à Marseille. En 1995, l'association est pionnière dans la délivrance de seringues et participe au Programme d'Echange de Seringue en collaboration avec M.D.M., Transit et le G.I.R.A.S.T. à Marseille.

A partir de 1999, ont lieu les premières interventions en milieu festif en collaboration avec le Tipi, du fait d'un manque de matériel, de ressources humaines dans les deux associations ; les

¹³ Plaquette de présentation de l'association : 'le seul moyen d'arrêter le sida, c'est vous', nov. 2004

¹⁴ Aujourd'hui, le 'visage' de l'épidémie a changé : elle concerne plus les personnes migrantes, les personnes homosexuelles ou hétérosexuelles en dehors d'un usage de 'drogues'.

intervenants du Tipi forment ceux de Aides au testing, qui n'en dispose alors pas. En 2001, sous l'impulsion de Cédric CHATER et Mathieu Raboin, l'association mène ses premières interventions individuellement. Après quelques interventions dans des événements clandestins, elle choisit de privilégier les lieux peu investis par les autres associations de la région (M.d.m. -Nice, Tipi) : les raves en salle officielle et les boîtes. Elle complète ainsi un réseau associatif qui n'est pas en mesure – humainement et matériellement - de couvrir tous les événements festifs techno. Cette intervention s'inscrit dans le cadre de la santé communautaire sans pour autant revendiquer une démarche d'autosupport, bien que les intervenants aient une relative proximité avec la problématique des prises de risques, liées à l'usage de substances psychoactives et/ou à la transmission du V.I.H. et des hépatites.

La visibilité de Aides dans la vie quotidienne (campagnes d'affichage, tee-shirts, badges, financés dans le cadre de partenariats avec des entreprises et des organismes) favorise l'acceptation de son dispositif préventif par les organisateurs de la tendance légale – alors que l'orientation autosupport du Tipi y est plus souvent mal vue. La rapidité du montage du stand et l'autonomie des intervenants par rapport à l'organisation, qui les rendent rapidement opérationnels, permettent une bonne intégration dans le fonctionnement et les normes de la rave. D'autre part, les événements officiels, souvent subventionnés de façon importante, font l'objet d'une médiatisation locale, voire nationale : la présence d'une association d'autosupport rend visible les consommations de produits illicites et fait craindre aux organisateurs une annulation administrative ou une interruption par les représentants de la loi, du fait de ces consommations.

- Le concept du chill-out

Le concept du chill-out a été mis au point dans les clubs et rave anglais : il désigne un espace, à l'intérieur de la fête, mais à l'écart des dance-floors, de repos et de décompression (*chill-out*) notamment dans les fêtes en intérieur. De la musique techno plus calme y est diffusée, les gens peuvent s'asseoir ou s'allonger sur des fauteuils, des coussins, des tapis. On y trouve généralement de l'eau, des boissons non alcoolisées (eau, jus de fruit) ou énergisantes (thé, spiruline, guarana...) pour la réhydratation, et des friandises pour leur apport énergétique en sucre (bonbons, chewing-gums, barre céréalière...). Enfin, sont souvent mis à disposition des documents informatifs sur les différents produits psychoactifs et voies d'administration (ingestion, fumette, sniff, inhalation, injection), leurs méfaits et leurs risques pour la santé physique et psychologique. Ce peut être des *flyers*, ayant généralement un format poche et une esthétique techno, créés par les associations de santé communautaire, ou des brochures plus classiques mises au point par des organismes de santé publique (CRIPS, MILDT).

Les deux associations n'interviennent pas sur le même 'terrain' festif : Aides intervient dans le milieu légal sécurisé et 'confortable' (intérieur, sièges, toilettes, robinets, vestiaires, secouristes) ; le Tipi rencontre son public dans un tout autre contexte, en pleine nature, et où le confort se réduit souvent à celui de la voiture. Aussi, alors que Aides installe son dispositif dans des lieux chauffés et abrités des intempéries, où de la nourriture et de la boisson sont vendues ; le Tipi propose à manger, et un espace où se reposer et s'abriter dans des sites généralement dépourvus de toute infrastructure.

Aides n'utilise donc pas le même matériel pour le chill-out que le Tipi. La première dispose d'une structure métallique pliable sur laquelle se pose une toile de plastique, et d'un tapis ignifugé ; la seconde se sert de bâches, de cordes, de ficelle, de trépieds en bois, et de véhicules, pour pouvoir monter rapidement – 1h à 2h – une sorte de tente touareg, n'importe où, y compris dans un 'désert' (plateau du Larzac). Au Tipi, on trouve plusieurs tables réservées soit à la cuisine et au service de nourriture et boissons, soit aux brochures de prévention et aux préservatifs ; le testing avait lieu dans un coin aménagé à l'intérieur d'un véhicule ou à l'extérieur, légèrement à l'écart du chill-out. Aides utilise deux tables où sont disposées des brochures de prévention, certaines concernent plus particulièrement les personnes homosexuelles, des 'kit sniff propre' et des préservatifs. L'espace testing était aménagé dans un coin de la tente, avec une table et trois

chaises pour l'intervenant et les utilisateurs.

3.6 Les techniques de l'enquête

La recherche-action s'est déroulée en trois étapes :

- de février 2003 à mai 2003 : une phase d'*observations exploratoires*, menées dans le cadre des interventions associatives, afin de repérer les grands thèmes d'observation, établir une première liste d'hypothèses de recherche et concevoir les outils de l'enquête (grille d'observation, questionnaire). Elle a été aussi une phase de prise de connaissance avec les partenaires associatifs, permettant de comprendre les valeurs et le fonctionnement spécifique de chaque association.

- de juin 2003 à mars 2004 : une phase d'*interventions et de collecte des données*.

- de novembre 2004 à septembre 2005 : une phase d'*analyse et de mise en forme des données*, avec la participation des intervenants associatifs.

- Les relevés ethnographiques

Les relevés ethnographiques constituent les données principales de l'enquête (cf. annexe 2 : les thèmes et les lieux d'observation). La phase d'*interventions et de collecte des données*, a consisté à cumuler des séances d'observation participante aux interventions et au siège des associations. Les notes d'observation ont été prises sur place ou après l'évènement selon les grandes lignes définies au préalable, pour favoriser la mise au jour exhaustive des significations et des modalités d'usage dans chaque espace festif.

Cette approche ethnographique des pratiques et des interactions dans le chill-out et dans l'ensemble de la fête, entre les participants et entre participants et intervenants (associatif ou autres) a systématiquement complété les données recueillies grâce à la grille d'observation pour chaque évènement festif.

Ces notes d'observation ont été modifiées et enrichies par des discussions avec les partenaires de terrains, lors d'entretiens informels, mais aussi grâce aux témoignages de participants, utilisateurs ou non de produits psychoactifs. Elles ont ensuite été classées par thèmes d'observation afin d'en faciliter l'analyse.

- Les questionnaires

Le questionnaire a été administré dans le chill-out installé par l'association, principalement sous la forme d'un auto-questionnaire. Il propose des questions à choix multiples et des questions ouvertes, abordant les thèmes principaux de la recherche-action : les effets recherchés, la durée de prise, les produits utilisés le plus souvent, les risques et les méfaits connus, les précautions prises, les modalités d'utilisation du dispositif préventif, les opinions sur les effets de la médiatisation des fêtes techno et de la prohibition de certains produits psychoactifs, enfin, les caractéristiques sociodémographiques des participants.

Cependant, ayant été modifié plusieurs fois afin d'être au plus près du langage et des pratiques des participants aux fêtes techno, il ne permet pas une analyse statistique des pratiques étudiées (cf. annexe 3 : caractéristiques de l'échantillon et note sur la passation des questionnaires). Ces modifications successives et la difficulté de mettre en œuvre un plan de sondage dans le cadre d'une enquête qui s'intéresse à une « population cachée » (on ne connaît pas vraiment l'ampleur et les caractéristiques de la « population-mère », comme le permettrait un recensement) empêchent d'attribuer à l'enquête par questionnaires une véritable représentativité. De plus, le contexte du recueil a conduit à n'appliquer aucun critère de choix aléatoire des personnes interrogées. Les questionnaires ont été laissés à la libre disposition dans le chill-out ou proposés au *feeling*, qui était la tactique la moins suspicieuse aux yeux des participants, qui peuvent se montrer méfiants envers l'investigation scientifique (crainte d'une délation aux services de police). Le chill-out et la réputation des intervenants associatifs ont donné une crédibilité à l'étude, et un contexte rassurant, celui de la réduction des risques par le groupe de pairs, qui contrebalaçait le caractère inquisiteur du questionnaire. L'objectif des données recueillies par questionnaire – que l'on doit plutôt considérer comme des

questionnaires de pré-enquête - est donc modeste, il a seulement l'ambition de proposer un autre angle de vue pour identifier la diversité des pratiques et des perceptions qui aurait éventuellement pu échapper à l'observation in situ. Il permet d'autre part de poser des hypothèses empiriquement fondées sur le caractère essentiel ou marginal de certaines pratiques ou perceptions, la validité effective des résultats mis au jour n'ayant de valeur que pour la population interrogée.

- La revue de Presse

La revue de presse a permis de mettre en évidence les différents discours relatifs aux fêtes techno selon leur spécificité organisationnelle (légalité/illégalité), et les stéréotypes sur lesquels ils reposent : émergence d'une nouvelle culture dite 'techno', reposant sur la production et l'écoute d'une musique électronique' - rave-partys ; ou résurgence d'espaces interstitiels de « *déviance et non-conformité civique* » (C. VERCHERE, 2005) – free-partys et teknivals (cf annexe 4 : les stéréotypes médiatiques produits sur la pratique festive techno).

3.7 Les données recueillies

Nous avons limité le recueil de données aux manifestations ponctuelles : rave ; free-party ; teknival ; festival. Sur le plan de la définition de l'objet de recherche, historiquement, en France du moins, les établissements de nuit (discothèques et club) n'appartiennent pas à la même catégorie que les raves, qui ont d'abord été des soirées privées avant de devenir des soirées semi privées comme celles des boîtes. Ces établissements ont intégré les soirées techno dans leur programmation musicale, mais celles-ci ne sont pas considérées comme des *rave* par les participants, du fait de leur cadre ordinaire, urbain, et pauvre sur le plan esthétique, qui ne permet ni une réelle rupture avec le quotidien, ni l'installation d'une ambiance conviviale. La dimension festive y est moins signifiante : les participants les perçoivent plus comme des lieux de sociabilité et de rencontres, inscrits dans la détente du week-end, et non comme lieux d'expression d'une pratique festive particulière.

Les observations n'ont pas le même degré de validité selon qu'elles aient été réalisées dans le cadre de l'intervention des associations, ou dans un cadre individuel et souterrain. Lors des interventions, elles ont été enrichies, corrigées ou complétées par les discussions avec les intervenants, les personnes rencontrées dans le chill-out ou dans la fête ; alors que dans un cadre informel, il était plus compliqué d'obtenir certains renseignements ou de vérifier certaines observations. Le contexte festif rend certes les gens plus sociables et ouverts, mais rend aussi plus difficile la discussion sur la santé, la politique publique, la législation, dans un moment de relativisation et de mise à distance des soucis et enjeux quotidiens ; il y a alors un certain décalage de l'enquêtrice avec les préoccupations du moment des personnes - même si pour un grand nombre la discussion sur des questions philosophiques ou politiques représente presque une pratique festive à part entière.

20 observations ou relevés ethnographiques ont été réalisées sous forme de grille, et complétées par des notes, pendant et après l'évènement : 5 en intervention avec le Tipi (teknival et free-party) ; 7 en intervention avec Aides (rave, festival électro, boîte) ; 8 de façon individuelle (free-party, rave-party, boîte de nuit, after). Les relevés ethnographiques réalisés se répartissent de façon similaire entre l'espace festif 'tendance free hardcore' et l'espace festif 'tendance rave house' (cf. tableau 1).

Tableau 1. Répartition des relevés ethnographiques par type d'espace festif (n = 20).

TYPE D'ESPACE	Relevés effectués dans le cadre du dispositif de prévention	Relevés effectués hors du cadre du dispositif de prévention	Total des relevés par type d'espace
Espace Free tendance Hard Core	5	5	10
Free Party	3	3	6
Teknival	2	0	2
After	0	2	2
Espace Rave tendance House	7	3	10
Rave Party	4	2	6
Boîte de nuit	1	1	2
Festival Electro	2	0	2

123 questionnaires ont été administrés, dans des événements autorisés en préfecture – aucun dans le cadre des observations individuelles. La majorité des questionnaires a été recueillie dans l'espace festif de type free tendance hardcore (n = 85) et l'échantillon a été complété par une série de questionnaires administrés dans l'espace festif de type rave tendance house (n = 38). Les 123 questionnaires constituent une base de données communes sur les thèmes principaux de la recherche action ; des sous groupes ont répondu, en plus de la partie centrale, à un questionnaire supplémentaire, soit sur le thème de 'la Réduction des Risques' (n = 46), soit sur celui du 'Cadre Légal' (n = 56).

40 articles concernant des événements festifs techno ont été sélectionnés sur près de 250 articles de presse quotidienne, nationale et régionale, parus entre 1993 et 2005, dont 10 couvrant des événements observés dans le cadre de la recherche. Une analyse de contenu et une synthèse ont permis de mettre en évidence l'évolution du discours des médias sur les pratiques festives techno, et notamment les représentations de l'usage de produits psychoactifs à l'œuvre dans les articles et reportages accessibles aux participants et futurs participants aux fêtes techno (cf. annexe 4).

3.8 L'analyse des données

Les données d'observation (relevés ethnographiques) et les réponses aux questionnaires ont été classées par type d'espace festif et réparties en sous thèmes, dont une synthèse comparative entre espaces festifs 'free' et 'rave' a été faite. Ces sous thèmes sont les suivants :

- le lieu de l'évènement (organisation, sécurité, hygiène, types de produits illicites et licites vendus et/ou consommés, information de réduction des risques disponible) ;
- l'utilisation du dispositif associatif (flyers et brochures, testing, chill-out, boisson, friandises et nourriture) ;
- les interactions intervenants/ participants (le chill-out, le testing, l'espace de la fête) ;
- les interactions entre pairs, verbales et non verbales ;
- les effets recherchés et ressentis, les récits d'expérience personnelle ou de tierce personne ;
- l'état du savoir collectif dans chaque espace festif.

L'interprétation des données a été réalisée en plusieurs étapes. Une première analyse de contenu a d'abord été réalisée par l'enquêtrice sur ces données textuelles, ainsi que sur les

articles de presse qui ont été rassemblés. Cette première analyse a ensuite été soumise à la discussion avec les intervenants associatifs, dont l'avis a été intégré dans la rédaction finale du rapport, celle-ci ayant aussi été rediscutée avec les intervenants une dernière fois avant la restitution du rapport.

L'analyse des données recueillies permet de construire un tableau idéal-typique des pratiques festives selon les caractéristiques des espaces. Toutefois, ces données ne suffisent pas à donner une analyse exhaustive et objective des effets de la médiatisation grandissante des fêtes techno au cours des années 90 et des législations successives sur les modalités d'utilisation des produits psychoactifs, mais livre seulement des données indicatives et interprétatives sur ce second sujet. La méthodologie choisie (observation participante) implique de reconnaître les limites de cette étude, et la dimension plus hypothétique que systématiquement observée et vérifiée de certaines données d'analyses. En outre, les données de terrain datent de deux ans au moment de la parution de ce rapport et ne décrivent pas les évolutions récentes dans les pratiques d'usage au sein des deux types d'espace festif, même si le travail d'observation - qui n'a pas cessé pour autant - permet de les saisir en partie.

Il n'en reste pas moins que ce travail, fruit d'une collaboration enrichissante et fructueuse entre les différents partenaires, a permis de dégager des hypothèses de lecture des pratiques d'usage de substances psychoactives et de l'impact des dispositifs de prévention sur ces pratiques. Selon les objectifs et le principe particulier de la recherche-action, ces hypothèses – qu'il serait intéressant de vérifier dans le cadre d'enquêtes thématiques par exemple –, permettent de dégager des pistes de réflexion sur les modes d'action et le discours de prévention et de réduction des risques auprès des participants du milieu festif, comme auprès d'autres publics.

Fiche synoptique de présentation de la recherche

Sujet de la recherche :

État des lieux des modalités d'utilisation des substances psychoactives, de l'état du savoir collectif sur les risques et les précautions dans l'usage, au sein des différents espaces festifs techno (rave-party, rave en salle officielle, free-party, teknival, boîte, festival électro), selon leur inscription dans une tendance historique légale/rave (respect de la législation sur les événements festifs et sécurisation professionnelle du site festif) ou illégale/free (événement clandestin et autogéré).

Objectifs :

Il s'agit de mettre au jour l'impact de l'intervention de réduction des risques menée par les associations de prévention dans les fêtes techno en région P.A.C.A. sur le rapport aux risques (connaissances, élaboration de limites et précautions) induits par l'usage de substances psychoactives des participants. Ceci en prenant en compte, d'une part, l'ancienneté du dispositif associatif (stand informatif et chill-out) dans les événements festifs de la tendance illégale/free, et son caractère récent dans ceux de la tendance légale/rave ; d'autre part, l'effet de la sécurisation de l'événement festif et de son traitement médiatique (normalisation/stigmatisation) selon qu'il s'inscrive historiquement dans la légalité (rave, salles officielles) ou dans l'illégalité (free-party, teknival) sur la perception des risques.

Partenaires :

- Mission Sida Toxicomanie et Prévention des Conduites à Risque de la Ville de Marseille
- association d'autosupport Le Tipi, 'mission rave'
- association d'entraide Aides, 'action milieu festif'

Méthode :

- observation participante aux interventions menées par les associations ;
- observation 'en sous marin' dans des événements festifs techno dépourvus de dispositif de réduction des risques.

Données recueillies :

- grille d'observation des événements festifs techno ;
- notes d'observation sur les interventions menées avec les associations, sur les discussions informelles et les réunions de travail avec les partenaires de la recherche ;
- questionnaires sur les modalités d'utilisation des produits psychoactifs, l'utilisation du dispositif préventif, et les représentations et opinions sur la médiatisation et l'intégration des événements festifs techno dans les lieux officiels de divertissement ;
- revue de presse (1993-2004).

Chapitre 1

Articulation des logiques de l'usage de drogues et des types de contextes festifs

Dans ce chapitre, nous aborderons d'une part, le rôle du sentiment de sécurité des participants dans le choix de l'espace festif (rave/free) ; d'autre part, l'influence de la visibilité des produits, de la présence d'organismes sanitaires et du statut licite du lieu festif sur le sentiment de sécurité des utilisateurs quant aux risques induits par la prise de produits psychoactifs.

1 - Le sentiment de sécurité dans les différents espaces festifs

1.1 Le choix de l'espace festif : les critères du confort, de la sécurité et de la transgression

L'évolution de l'espace festif techno est celle d'une intégration progressive de ces différentes manifestations dans les lieux festifs institutionnels et/ou utilisables sous certaines conditions légales (autorisation préfectorale, location du lieu, respect des normes de sécurité, déclaration du débit de boisson, encadrement sanitaire...) : salles de fêtes, salles de concert/spectacle, discothèques, bars, terrains communaux. Face au risque d'amende et de confiscation, voire de démolition du matériel – y compris celui de location –, même les organisateurs de la tendance 'free'- sauf les plus réfractaires - sont entrés petit à petit dans les rangs, suivis de leur publics (Annexe 1: Synthèse sur l'évolution de l'espace festif techno. Tableau des caractéristiques organisationnelles des événements festifs techno.). Le trafic et l'usage des produits psychoactifs illicites n'ont toutefois pas disparu des pratiques festives, mais leur visibilité est moins grande dans les événements techno autorisés.

La recherche du confort matériel et la présence d'un service de sécurité professionnel garantissant la sécurité d'une part ; la préférence pour le côté improvisé de la fête – notamment son cadre naturel - et son organisation autogérée (autonomie financière par rapport à l'Etat, promotion de la responsabilité de chacun se substituant à un service de sécurité professionnel), et l'expérience de la transgression des normes sociales d'autre part, sont les principaux critères permettant de distinguer les participants aux fêtes techno et leur rapport aux risques induits par la pratique festive. En effet, il apparaît que le choix de l'espace festif – clandestin versus officiel - est lié à au fait que le/la participant/e s'y sente en sécurité ou non, notamment en étant dans la légalité.

Les participants aux fêtes de la tendance rave privilégient le confort, la présence d'un service de sécurité, l'absence de risque d'une interruption policière de l'évènement, le moindre risque d'un contrôle policier ou douanier de la détention de produits illicites aux abords de la fête et surtout la possibilité d'une prise en charge rapide par des professionnels de la santé en cas de malaises ou d'accidents. Certains participants aux fêtes de la tendance rave sont des anciens participants aux free-partys, où ils ont été initiés à la prise de produits. S'ils recherchaient le côté 'sauvage' et illégal entre 16-20 ans, ils en ont été lassés au terme de plusieurs années de pratique : l'inconfort (absence de sièges et de toilettes, exposition aux intempéries, étroitesse du véhicule où l'on se repose), la visibilité du commerce et de l'usage de produits illicites qui accroît la crainte d'une intervention policière et d'une agression par autrui en l'absence d'un service de sécurité explicite, les ont incités à retourner à une pratique festive plus classique. La présence d'organismes sanitaires (pompiers, Croix rouge) et d'un service professionnel de sécurité sont les principales raisons évoquées pour justifier la préférence pour les fêtes organisées dans la légalité.

Inversement, des anciens participants aux fêtes de la tendance rave qui ont ensuite préféré

les fêtes de la tendance free expliquent leur choix par le côté plus improvisé et inattendu de ces soirées, l'aspect « aventure » de la fête clandestine dans un lieu que l'on ne connaît pas à l'avance. Ils privilégient aussi le cadre naturel de la fête ou son effet réenchanteur (FONTAINE A. FONTANA C., 1995) lorsqu'elle a lieu dans des bâtiments abandonnés par la société industrielle (entrepôts, bergeries, ponts...). Les participants 'free' expliquent aussi leur choix par l'absence d'un service de sécurité et d'un contrôle social sur les conduites et les usages de produits, qui est ressentie comme une plus grande liberté dans sa pratique festive, et comme favorisant la responsabilisation individuelle, dans son usage des produits, dans le rapport à autrui ou au site festif. Cette prédilection pour un cadre festif illicite traduit aussi une recherche initiatique d'expérience de transgression des normes sociales, propre à la phase d'entrée dans la vie adulte - elle est revendiquée surtout par les plus jeunes (18-23 ans). Pour certains, notamment chez les plus de 25 ans, ce choix s'inscrit aussi dans une démarche éthique, voire politique : le refus d'une marchandisation de la fête – techno ou autre – et le rejet des lieux festifs traditionnels fonctionnant sur la logique de profit – raves, boîtes. Enfin, ils perçoivent les associations de santé communautaire et d'autosupport comme plus à même de répondre à leur besoin d'information et de réassurance lié à l'usage de produits psychoactifs que les membres des organismes sanitaires.

En 2003, l'observation des tenues vestimentaires et des discours rend compte de la porosité nouvelle des espaces festifs (cf. annexe 6. Opinions des participants sur l'évolution de l'espace festif tendance free. Lettre ouverte aux médias) : les participants se rendent dans d'autres styles de fête que celle qu'ils privilégiaient jusque là. Les événements autorisés et médiatisés de la tendance free perçus comme des 'supermarchés de la drogue' attirent de plus en plus des participants de la tendance rave, notamment dans le but d'expérimenter des substances peu disponibles dans les événements légaux et hors d'un contrôle social des conduites par les agents de sécurité. La sécurisation de l'espace par les organismes sanitaires et la police, l'indication par les médias du lieu de l'évènement qui supprime la nécessité de connaître des initiés pour s'y rendre et la possibilité d'accéder à un panel plus diversifié de produits illicites sans courir le risque d'une expulsion sont les principales raisons de cette attractivité. En 2003, ceux qui privilégiaient auparavant les raves et les boîtes justifient leur présence dans les événements free autorisés (teknival du Larzac, free-party de Cabasse, teknival de Fos-sur-Mer) par le fait qu'il soit « sécurisés » par la Croix rouge, les pompiers, les gendarmes, alors qu'avant ils ne s'y sont jamais rendus du fait de l'absence de cet encadrement sanitaire et sécuritaire.

1.2 L'effet de la visibilité des produits, des organismes sanitaires et du dispositif de réduction des risques sur le sentiment de sécurité des participants

Dans les fêtes de la tendance free - qu'elles soient autorisées ou non -, il est fréquent de voir un 'couloir de la drogue' à l'entrée du site, formé par les dealers et leurs cris, qui proposent un ou plusieurs produits à acheter. Cette visibilité caricaturale des substances et des marchandages auxquels elles donnent lieu - des petits groupes qui se font et se défont autour des dealers installés le long du chemin menant à la fête - donne l'impression d'une utilisation collective 'boulimique' des produits, et fait craindre aux participants l'agression par un utilisateur qui en aurait abusé. La sécurisation de l'espace est implicitement assurée par les pairs – on évite de se retrouver seul et chacun surveille ses amis – et ce sont les membres de l'organisation qui 'surveillent' le dance-floor, le parking ou l'entrée du site. Ainsi l'absence de sécurisation professionnelle du cadre de prise induit une attention accrue à autrui et à soi et aux risques encourus du fait de l'environnement festif (autres personnes, type de site).

Dans les fêtes de la tendance rave, le service de sécurité permet aux participants de se sentir en sécurité pendant les effets des substances absorbées – et de bien les vivre - en les préservant des risques d'agression, notamment par des personnes qui auraient abusé des produits. Aussi le sentiment de sécurité dans ces lieux est étroitement lié à la discrétion du trafic et de l'usage des produits illicites, qui s'explique par la persistance d'un tabou sur ces pratiques dans ces lieux, et par le risque d'une expulsion par un agent de sécurité ou un serveur, voire d'un

repérage par un policier en civil, notamment pendant les transactions avec les dealers. La vente de produits illicites est pratiquée essentiellement sur le mode du chuchotement dans l'oreille de l'utilisateur potentiel. Les produits illicites apparaissent plutôt de façon suggestive dans la décoration, les tenues vestimentaires et les accessoires (symbole de l'ecstasy ('smiley) sur les tee-shirts, piercing en forme de pilule d'amphétamine, projection vidéo de pilules de m.d.m.a. et de carton de l.s.d.), mais leur évocation est plus rare dans les conversations.

La sécurisation du cadre sanitaire et physique de la prise par les secouristes et les associations d'autosupport et/ou de réduction des risques est valorisée par tous les participants, car elle favorise l'installation d'une ambiance festive, et réduit les risques de bad trip et de décompensation psychiatrique, dont l'inducteur principal est souvent un sentiment brutal d'insécurité et de vulnérabilité face à l'environnement social et matériel. Ce ne sont pas tout à fait les mêmes publics qui sollicitent les organismes sanitaires (Croix rouge, Protection civile, pompiers), la mission rave de Médecins du Monde et les associations de santé communautaire (Tipi, Techno+...), et ce, au-delà de la différence de leurs compétences dans l'encadrement de la fête. Les associations de réduction des risques et M.D.M. sont privilégiés par les habitués et les plus anciens participants, notamment de la tendance free, car ils y trouvent une plus grande disponibilité d'écoute, de dialogue et d'information sur les risques liés à l'usage, ainsi que pour leurs meilleures compétences de réassurance. Les organismes sanitaires sont sollicités essentiellement par les participants occasionnels, notamment de la tendance 'rave', et surtout pour de la 'bobologie', des accidents, des malaises, voire des évacuations d'urgence. Dans les fêtes autorisées de la tendance free, certains intervenants sanitaires sont angoissés, voire terrorisés à l'idée d'entrer dans l'espace de la fête pour repérer et s'occuper des participants qui vont mal. Cette peur s'explique par la représentation des fêtes de la tendance 'free' diffusée par les médias comme des espaces sans foi, ni loi, sinon celle de l'individualisme et de la révolte contre l'Etat et ses institutions.

Au teknival de Fos-sur-Mer (31 décembre 2003), lorsque Yvan et Hervé (le Tipi), se rendent, à plusieurs reprises dans la tente de la Croix Rouge, pour s'occuper de quelqu'un qui fait un bad trip - sur la demande du personnel -, ils s'aperçoivent que des bénévoles de l'organisme ne sortiront pas de la tente pendant les deux jours de l'intervention. Lorsque Hervé propose à deux d'entre eux d'aller faire un tour rapide dans la fête, l'un d'eux s'exclame, effrayé : « *je descends pas là dedans, moi !* ». Deux autres ont souhaité faire une mini formation pendant la nuit au chill-out du Tipi, mais ils ne sont pas venus. A la fin de l'intervention, les intervenants de la Croix Rouge jettent les couvertures neuves prêtées aux participants.

La visibilité subtile des produits psychoactifs illicites dans les fêtes de la tendance rave et caricaturale dans les fêtes de la tendance free a généré ainsi une représentation sociale d'après laquelle, plus un événement est organisé selon la législation relative aux événements festifs, moins il y a d'usage de produits illicites et de prises de risque. La présence de secouristes et le respect des normes d'hygiène et de sécurité favorise une représentation des fêtes de la tendance rave et des fêtes autorisées de la tendance free comme des lieux où les prises de risques sont moins nombreuses et moins graves que dans les événements clandestins de la tendance free. Or l'attention aux risques induits par l'usage et le contexte festif est plus développée chez les participants de la tendance free du fait d'un sentiment relatif d'insécurité ; tandis que ceux de l'espace rave ont tendance à relativiser les risques qu'ils prennent par rapport à d'autres pratiques sociales (ex : sports extrêmes, usage quotidien du vin, sortie en free-party...) car ils se sentent sécurisés par les agents de sécurité et les intervenants sanitaires.

2 - Le rapport aux substances psychoactives dans le contexte festif techno

La sortie en fête techno se fait principalement en groupe, ceux qui s'y rendent seuls savent qu'ils vont y rencontrer des connaissances. De même, l'usage de substances psychoactives est inscrit dans une dimension collective, l'usage solitaire est perçu comme la transgression d'une norme de participation au groupe de pairs et le signe d'une accoutumance, voire d'une dépendance aux produits. Aussi, la **notion de groupe de pratique** (XIBERRAS, 1989) – les personnes avec lesquelles on sort habituellement en fête techno et on utilise des psychotropes, parfois dans un cadre privé et quotidien – facilite la description des modalités d'usage des produits psychoactifs dans cet espace.

2.1. Motivation de la non prise ponctuelle, de l'abstinence et du choix des produits

La fréquence des prises évolue au cours de la trajectoire de consommation : le plus souvent, elle augmente après les premières expérimentations, pendant quelques mois ou années, puis diminue et se stabilise. Elle varie surtout par périodes : elle augmente significativement pendant la saison estivale (juin à septembre), les vacances ou les épisodes de non-activité professionnelle ; elle diminue lorsque l'on se met en couple... ou elle augmente si le/a partenaire est plus impliqué/e ; elle s'accroît généralement dans les moments de mal-être et se réduit dans les moments où tout va bien, mais elle peut faire aussi l'inverse.

- Les non utilisateurs

Cette 'catégorie' rassemble une minorité des participants (selon l'évènement festif, on peut l'estimer entre 10% et 40%) : plus l'évènement est organisé dans la légalité et l'officialité, plus la proportion de non utilisateurs de produits illicites (hors cannabis) est élevée – ce sont pour une grande majorité des utilisateurs d'alcool et de tabac. Ils ont en général des réponses plus positives à la question de la santé physique et psychologique, qui justifient leur refus de prendre des produits illicites, et vont souvent de pair avec une définition plus stéréotypée des risques induits par l'usage de psychotropes – dépendance, overdose, folie, mort. On distingue plusieurs catégories :

- les personnes qui n'ont jamais franchi la frontière de l'illicite en matière de psychotropes, sinon se sont contentées de celle du cannabis ; la banalisation de l'usage ces dernières années ayant facilité ce franchissement. Cependant, tout en affirmant qu'elles ne tenteront jamais l'expérience avec les produits illicites, elles ont généralement un usage régulier de tabac et d'alcool, voire abusif dans un contexte festif, et peuvent utiliser, occasionnellement ou régulièrement, des médicaments psychotropes pour dormir ou réguler leur humeur.
- les personnes qui consomment du cannabis et de l'alcool occasionnellement ou régulièrement et souhaitent en expérimenter d'autres, plutôt stimulantes (cocaïne), plutôt hallucinogènes (l.s.d., champignons) ou plutôt euphorisantes (ecstasy). Certaines disent explicitement être « novices », et veulent être préparées et accompagnées pendant leur initiation par leurs amis les plus expérimentés et/ou par des intervenants de réduction des risques.
- les personnes qui ont fait une très mauvaise première expérience¹⁵ ou 'bad trip', avec l'ecstasy ou le l.s.d. le plus souvent, ou, plus rarement, avec du cannabis : soit parce qu'elles étaient insuffisamment préparées ou accompagnées, soit du fait d'un

¹⁵ Ce type de mauvais voyage (*bad trip*), où la personne a la sensation d'« être dépassée par le produit », de devenir folle, et vit un débordement émotionnel, survient notamment lors de la prise de substances plus ou moins hallucinogènes (l.s.d., ecstasy, cannabis, champignons). L'intensité de l'expérience (déstabilisation des perceptions, des repères de la pensée et de la conduite) à laquelle elle ne s'attendait pas, a déstabilisé ses images de soi et du monde, et induit une angoisse et un sentiment de vulnérabilité face aux effets des produits et à l'environnement de la prise.

surdosage de produit. Certaines décident de faire 'une pause' dans leur prise jusqu'à ce qu'ils se sentent de nouveau en confiance quant à la maîtrise relative des effets ; d'autres choisissent de ne plus prendre la substance en cause.

- les utilisateurs 'repentis' qui ont cessé l'utilisation d'un ou plusieurs produits illicites, suite à une expérience qui les a terrorisés lors d'une prise abusive (souvent l.s.d. ou ecstasy), et/ou suite à une expérience de dépendance physique et/ou psychologique (souvent cocaïne, ou amphétamines). Ils se contentent de l'alcool, du cannabis et/ou du tabac.
- Motivation de la non prise (ponctuelle)

Les raisons de ne pas prendre un produit psychoactif peuvent être liées au contexte de la prise et/ou à son état psychophysiologique du moment. Le plus souvent, la personne se contente de l'alcool et/ou du cannabis et des inducteurs 'naturels' que sont la musique répétitive amplifiée, le jeu des lumières, la décoration, l'immersion dans la foule, le contexte nocturne et le site de la fête – notamment en extérieur.

- Les raisons liées au contexte sont l'ambiance, le lieu, la musique, qui peuvent soit décourager la prise lorsqu'ils ne sont pas appréciés (mauvaise prestation des d.j.'s ou style que l'on n'aime pas), soit représenter un substitut à la prise lorsqu'ils sont reconnus de qualité ; les personnes avec lesquelles on est venues, qui ne consomment pas et pour lesquelles, par respect, on ne consomme pas, ou moins que d'habitude ; la disponibilité des produits (absence de ceux habituellement privilégiés) ; la mauvaise qualité des produits ou la vente de faux produits (médicaments vendus pour de l'ecstasy, bouts de papier vendus pour des cartons de l.s.d.).
- Les raisons liées à son état personnel sont l'absence d'envie ; la fatigue ; les soucis familiaux, amoureux, financiers, ou professionnels, qui font craindre le bad trip ; l'état de santé physique et/ou psychologique jugé 'inapproprié' ; les effets secondaires, notamment la redescende des effets particulièrement mal vécue par certaines personnes, notamment d'ecstasy (sentiment dépressif) ; la volonté de gérer sa consommation, en faisant des 'pauses' de plusieurs semaines ou mois pour reposer son organisme et sa pensée.
- D'autres raisons souvent évoquées sont tout simplement : le manque d'argent - il y avait juste assez pour le voyage et les dépenses de base de la fête (essence, boisson, nourriture, plus la P.A.F.¹⁶) ; des obligations familiales, scolaires ou professionnelles le lendemain ou les jours qui suivent ; les risques pour la conduite et la responsabilité d'autrui, notamment d'enfants ; le désir de faire la fête sans artéfact chimique.

Les réponses qui reviennent le plus souvent sont « *pas envie* » et « *aucune* (raison de ne pas en prendre) ». La première exprime une certaine lassitude de l'usage : la personne ressent moins le besoin d'en prendre pour se retrouver dans un état de conscience modifiée et faire la fête, préférant garder l'expérience relativement exceptionnelle pour continuer à en apprécier les effets chimiques (les produits) et psychologiques (l'expérience de rupture avec le quotidien que la fête et les produits induisent). A l'opposé, "*aucune*" exprime le fait que la personne – généralement de moins de 25 ans - ne conçoit pas la participation à la fête techno sans prise de produits : "*ça n'arrive jamais*", "*je prends toujours un prod pour aller en teuf, sinon quel intérêt*".

- Le choix des produits et de leurs associations

Le choix des produits et des associations dépend des mêmes paramètres que la décision de prendre ou non quelque chose pour la soirée, en particulier dans le cas des substances hallucinogènes - dont les effets et les émotions qu'elles induisent sont étroitement liés au

¹⁶ Participation Aux Frais de l'organisation : dans la tendance rave, il s'agit d'un prix d'entrée fixe entre 15 et 30 euros ; dans la tendance free, une participation peut aussi être demandée, il s'agit d'un prix libre – quelques euros – ou d'un prix fixe (lorsqu'il y a eu une location du lieu généralement) n'excédant pas les 8 euros.

contexte et à son état de santé :

- le type de lieu : selon qu'il soit fermé/ouvert, dans un site urbain/ naturel, et selon le type d'ambiance (soirée entre amis/ soirée de plusieurs centaines ou milliers de personnes ; ambiance 'conviviale'/ ambiance 'tendue') ;
- l'état de santé psychophysiologique dans lequel on se sent : "*mental, santé, pas envie*" sont autant de termes renvoyant à l'évaluation de "*ses forces et ses faiblesses*" (XIBERRAS, 1989) face à la substance que l'on envisage d'absorber. C'est surtout vrai pour les hallucinogènes, dont les effets déstabilisants font craindre le bad trip, la crise d'angoisse ou de ressortir de l'expérience encore plus déprimé et désemparé qu'avant la prise.
- les personnes dont on est accompagné/e qui n'utilisent pas de substances illicites, ou font leur première expérience – et doivent être surveillées -, ou la responsabilité du retour en voiture le lendemain. On restreindra sa prise à des produits et des quantités dont les effets sont plus facilement gérables car mieux connus et moins déstabilisants - alcool, cannabis, cocaïne sniffée, amphétamines ;
- les effets spécifiques des produits : on "*évite*" de prendre de la kétamine ou de l'héroïne car elles ne sont pas des "drogues conviviales" et sont perçues comme nuisant à l'esprit festif (sinon dans des quantités peu importantes, rendant peu visible leurs effets) ; ou du l.s.d. lorsque l'on se sent déprimé ;
- la disponibilité des produits : en l'absence de la substance privilégiée et/ou recherchée particulièrement ce soir là, on prend à l'opportunité une autre substance ; ou l'on expérimente une substance que l'on ne connaît pas et/ou rarement disponible (opium, plante hallucinogène). Cette disponibilité des produits dépend à la fois de ce qui est vendu ce soir là, mais aussi de l'intégration de la personne au sein du groupe de pairs et son degré d'interconnaissance : elle peut se voir offrir ou avoir accès à un produit vendu dans un cercle restreint d'utilisateurs.

Pour la plupart des utilisateurs, la prise d'un produit est associée à celle d'alcool, dont certains ont un usage abusif, et, notamment dans la tendance free, à celle de cannabis. A cette association 'de base' peut être associée au cours de la nuit une prise de stimulants (cocaïne, amphétamines) pour retrouver de l'énergie physique et mentale ; ou une petite quantité d'hallucinogènes (champignons psilocybes, morceau de carton de l.s.d.) pour leurs effets perceptifs, hallucinatoires ou cognitifs ; ou en début de matinée, plus rarement, une prise d'opiacés pour faciliter la redescente (opium, rachacha, héroïne - plus disponible). Loin d'occulter les méfaits et les risques induits par les associations de produits, les utilisateurs apprennent plutôt à connaître les effets des différents produits, et à doser leurs associations afin d'éviter les bad trips, les malaises et les accidents. Leurs savoirs sur les risques induits par les usages associés illustrent les messages de prévention des associations de réduction des risques : cet apprentissage des associations de produits agréables, désagréables et dangereuses, les incite à éviter de prendre systématiquement ce qu'on leur propose et ce qui est disponible à la vente.

Beaucoup expliquent l'entrée dans l'usage par l'attrance pour les effets d'une catégorie de substance en particulier (stimulante, hallucinogène, empathogène, anesthésiante – une minorité de personnes) ; et l'expérimentation d'autres produits par la curiosité, et par le fait que la substance privilégiée n'était pas disponible à ce moment là. Ainsi, la disponibilité aléatoire des substances favorise la prise à l'opportunité et le polyusage. Toutefois, si le polyusage est une pratique ancienne dans les fêtes techno, il aurait tendance à se développer chez des utilisateurs récents – arrivés en 2001-2002 – qui la perçoivent comme une pratique normale de la fête techno, mais dans une indifférenciation croissante des effets spécifiques des substances et dans l'ignorance des dangers de leur association. Alors qu'autrefois il concernait une relative minorité – la plupart se contentant d'un carton de l.s.d. ou d'un cachet d'ecstasy -, se faisait de façon chronologique (stimulants en début de soirée, hallucinogène au milieu, opiacés en fin) et associait un nombre limité de substances (1 ou 2 en dehors de l'alcool et du tabac), il est pratiqué par un nombre croissant de participants, peu expérimentés, dans des quantités de plus

en plus grandes, et sans attendre que les effets des substances déjà absorbées soient passés.

2.2 Les effets recherchés/ressentis : la notion d'ambivalence de l'usage

La définition des effets recherchés ne tient pas vraiment compte du type de substances utilisées et des caractéristiques des produits, mais désigne l'état de conscience modifié que l'on privilégie : plutôt la stimulation, l'euphorie, la désinhibition, la modification du rapport cognitif à la réalité, ou l'atténuation de la sensibilité physique et psychologique. Un même utilisateur privilégie généralement un seul type d'effet auquel il tente d'accéder avec un/des produits appropriés (ex : la cocaïne et les amphétamines pour la stimulation, l'ecstasy pour l'empathie, le l.s.d. et les champignons pour les modifications cognitives et l'introspection qu'ils favorisent...) ; mais, selon les circonstances festives, les événements récents de sa vie, ou sa santé générale, il peut rechercher un autre type d'effet.

On repère deux grandes catégories d'effets recherchés (cf. annexe 5 : effets stéréotypes et effets ressentis) :

- ceux liés *au monde intérieur, au ressenti physique et psychologique des effets sur le corps, la relation à autrui, et*: le bien être/ bonheur, (l'effet le plus cité avec 15 occurrences sur 125 répondants), le plaisir, l'amusement, l'empathie, la stimulation et l'endurance physiques et psychiques, l'exploration du corps et de la psyché à travers le changement de l'état de conscience en lui même, qui permet de mieux se connaître ou de se connaître autrement ;
- ceux liés *au monde extérieur, à la modification du rapport au réel, à sa vie quotidienne et à l'environnement festif* : le ressenti de la musique ; l'adaptation à l'ambiance ; la désinhibition ; la démultiplication de la communication avec autrui (participer et augmenter la convivialité) ; le changement du rapport aux normes sociales et à l'environnement physique ; le détachement par rapport aux préoccupations quotidiennes (études, travail, soucis financiers, professionnels ou relationnels) et le relâchement des tensions de la vie ordinaire, l'apaisement psychologique qui en résulte, se traduisant pour certains par une meilleure gestion de leurs émotions au quotidien.

Cependant, les utilisateurs découvrent aussi un certain nombre d'effets négatifs, qui sont définis sur trois plans :

- les *méfais physiques et psychologiques à court et long terme* : les troubles de la réflexion, de la mémoire, de la motricité et de la perception, la difficulté de contrôle des quantités, les effets secondaires non recherchés (ex : déshydratation), la difficulté à gérer les effets, la descente des effets, la fatigue, les états dépressifs, la démotivation, la détérioration de l'état de santé général, la déstabilisation des systèmes vitaux (digestifs, hormonaux...) ;
- *l'impact sur la relation à autrui et l'ambiance festive* : le côté surfait et éphémère des relations nouées dans la fête ; la mauvaise conduite envers autrui, voire sa mise en danger ; l'effet d'exemple négatif sur les novices (abus, absence de contrôle de l'usage) ; l'absence d'ambiance conviviale et festive ;
- *l'image que l'on donne de soi à autrui* : la perte de contrôle des effets, troubles perceptifs, troubles du comportement, difficultés de compréhension de l'environnement physique et des sollicitations d'autrui.

Au fur et à mesure de leurs expériences, l'analyse et la mise en perspective des effets négatifs et des méfaits, avec les effets positifs – notamment le plaisir –, permet aux sujets de se faire une opinion plus construite de la pratique de modification de conscience, que celle, plutôt diabolisante, qu'ils avaient avant de commencer, ou celle, plutôt prosélyte, qu'ils ont tendance à avoir après leurs toutes premières expériences. L'exercice d'un regard sur soi – et sur leurs pairs – et la multiplicité de leurs expériences leur permet de prendre du recul et d'élaborer une notion d'ambivalence des effets de l'usage à court et moyen terme, qui est illustrée par l'opposition

qu'ils font entre 'la montée des effets', généralement positive, et 'la descente', souvent mal vécue : pour la plupart des utilisateurs, *l'usage comporte une vertu socialisante, autant qu'un risque de désocialisation* lorsque la personne passe d'un usage festif et collectif à un usage compulsif et solitaire (THIANDUM, TRILLES, 2003).

Chez les plus expérimentés, cette notion d'ambivalence des effets se traduit par une représentation de l'usage non de façon univoque, comme une conduite à risque – synonyme de plaisir et de problèmes sanitaires et sociaux - mais comme une expérience initiatique, dont on tire à la fois des 'bénéfices' en terme de connaissance de soi, de gestion des émotions de la vie quotidienne (catharsis) et de compréhension de son environnement social, et des 'coûts' physiologiques et psychologiques : « *affaiblissement physique et moral, mais connaissance accrue sur moi-même* » ; « *ça fait réfléchir et ça épuise* ».

2.3 Le discours sur l'usage et les effets stéréotypés recherchés selon l'espace festif privilégié

Les effets recherchés dans les espaces de la tendance rave sont définis plutôt dans le registre de l'amplification des sensations physiques et émotionnelles induites par la musique et les interactions avec autrui ; tandis que dans les espaces de la tendance free, ils sont plutôt définis dans le registre de l'expérimentation de soi et d'un autre rapport au monde – notamment à travers l'expérience de la transgression des normes sociales, l'exploration de ses capacités physiques et psychiques, la pratique de l'introspection et de l'opposition au système social (qui s'accompagne toutefois rarement de réelle réflexion sociale ou politique et d'un militantisme dans la vie quotidienne).

Ces définitions des effets recherchés se traduisent dans des modalités différentes d'utilisation des produits : l'effet 'love' de l'ecstasy évoqué par les participants de la tendance rave favorise la modération, dans la mesure où une prise excessive transgresse la logique de l'apparence et de la séduction (BEAUCHET A., 2001) ; par contre, l'effet 'expérimental' des participants de la tendance free favorise l'expérimentation des associations de produits et de l'usage abusif. Dans les espaces de la tendance rave, les substances utilisées favorisent les interactions et les contacts physiques avec autrui : ecstasy, cocaïne, ghb de façon beaucoup plus rare. Dans ceux de la tendance free, les produits utilisés favorisent l'induction de l'état de transe et la stimulation de l'énergie physique et cognitive, accroissant la sensation de rupture avec le quotidien : hallucinogènes, amphétamines, ecstasy.

Cette définition prépondérante des effets dans le registre du rapport à soi, à autrui et à l'environnement sensible explicite la logique initiatique de l'usage de psychotropes dans les fêtes techno, soit de son effet sur l'image de soi, de sa position et de son rôle dans l'ensemble social, qui est liée aux similitudes de la fête techno avec les rites initiatiques (HOAREAU, 2001). La stimulation des interactions avec les membres du groupe de pairs, par les effets psychotropes et l'ambiance festive, permet aux participants de s'exprimer plus facilement. La désinhibition de leur expression discursive et de leur conduite leur permet de (re)-découvrir certains aspects de leur personnalité mal connus ou inconnus, car contenus dans leur vie quotidienne par le manque de confiance en soi, les dynamiques de relations familiales et amicales, ou l'activité professionnelle. Ainsi l'usage occasionnel des substances psychoactives fonctionne pour certains comme une médiation dans le rapport à soi et dans la résolution des conflits internes. L'activité de danse – parfois jusqu'à l'expérience de la transe - et l'expérimentation des effets physiologiques, perceptifs et psychiques des produits s'accompagne de la redécouverte de ses facultés physiques et mentales et d'une perception souvent plus positive de leur corps (SCHOTT-BILLMAN F., 2001). La répétition de cette expérience positive accroît leur confiance en eux et en leur capacité à créer et à maintenir les relations avec autrui (HOAREAU, 2003). Aussi, certains parlent de l'efficacité thérapeutique de la pratique festive techno – toute proportion gardée : la meilleure connaissance qu'ils ont d'eux même et l'effet socialisant de leur usage de produits ont modifié positivement leur image de soi en les aidant à se débarrasser de leurs complexes dans leur rapport à autrui.

Cependant, quel que soit l'espace festif, la plupart des utilisateurs dévalorisent l'usage de

produits psychoactifs licites et illicites, du fait de ses conséquences sur la santé physique et psychologique, de son improductivité matérielle et sociale - le temps des effets et de la fête est considéré comme du temps ludique, opposé au temps 'utile' du travail et des obligations sociales -, et surtout de la transgression qu'elle représente du point de vue des normes sociales – norme de santé, lois sur l'usage de produits psychoactifs, norme rationaliste de non modification de l'état de conscience par des substances interdites (HOAREAU, 2004). Cette dévalorisation diffère selon le statut légal de l'espace festif : là, on aurait plutôt tendance à nier la consommation, ici on aurait tendance à l'exagérer. Dans la tendance rave, les participants décrivent « *l'association techno=drogue* », mettent en avant la modération de l'usage – par rapport aux fêtes illégales - et revendiquent ainsi la légitimité de leur pratique festive. Par contre, les participants de la tendance free disent que : *"tous les teufers¹⁷ se droguent"* et *"abusent des drogues"* – représentation induite par la visibilité plus grande des produits et des usages dans cet espace.

Ces discours sont élaborés par rapport aux *stéréotypes, d'une part, de la sortie en fête techno comme systématiquement associée à une prise de produits illicite ; d'autre part, des utilisateurs de produits illicites comme incapables d'une gestion de l'usage¹⁸ que les utilisateurs ont eux-mêmes assimilée*. Ainsi, ces stéréotypes, découragent non seulement les utilisateurs d'essayer de réguler leurs prises de produits, mais aussi la transmission entre pairs des savoirs sur l'usage et ses risques : ceux qui diffusent des informations de réduction des risques se heurtent souvent au scepticisme de leur pairs, quant à *la possibilité* et à l'intérêt d'une gestion des prises, perçue comme une bride à la liberté et à l'expérience du plaisir. Lorsqu'un utilisateur parle d'organisation des prises, d'observation de précautions, de restriction des quantités et des associations, il est souvent perçu par ses pairs comme un idéaliste : la maîtrise des prises apparaît utopique du fait de la disponibilité aléatoire des produits, qui favorise la prise à l'opportunité, et de leur représentation comme étant incapables de résister à cette opportunité. Seuls les plus anciens utilisateurs (plus de 4 à 5 ans d'usage) parlent de la possibilité d'une gestion de l'usage par la régulation des sorties dans des contextes favorisant la prise et par la motivation à accéder aux effets recherchés (une trop grande fréquence induisant un moindre ressenti des effets – une accoutumance).

Or, cette notion de gestion de l'usage est moins répandue chez les participants de rave qui ont généralement une représentation plus passive de leur rapport aux produits *illicites* : ils expliquent leur usage par leur incapacité à résister à l'interdit et perçoivent les effets comme altérant leur autonomie de pensée et d'action. Ceux de la tendance free perçoivent plutôt l'usage de produits illicites comme l'affirmation de son autonomie de sujet, et leurs effets comme pouvant aussi bien accroître leur capacité de pensée et d'action grâce à l'apprentissage de leur réactions aux différentes modalités d'usage, que les inhiber totalement lors d'un usage abusif ou de prises 'à l'aveuglette', sans prise en compte de sa réaction aux produits ou en méconnaissant la substance. Cette représentation différente des effets sur son autonomie de sujet s'explique en partie par la présence fréquente dans les événements free d'intervenants d'autosupport qui diffusent à travers le stand préventif et illustrent par leur propre trajectoire cette possibilité d'une gestion de l'usage, soit d'observation de limites et de précautions dans les prises suivant son état de santé, sa réaction aux produits et le cadre de prise.

3 - Les modalités des prises de risques selon les espaces festifs

Les prises de risques sont le produit de caractéristiques individuelles et microsociales mais aussi de facteurs contextuels de l'usage : l'état du marché et son évolution, les caractéristiques du site festif, l'usage généralisé de l'alcool et la désinhibition des relations entre participants.

¹⁷ Teufers = nom commun issu de 'teuf' qui signifie 'fête' en verlan

¹⁸ La notion de gestion de l'usage renvoie à l'idée d'éviter l'usage systématique en sortie festive et d'ajuster les prises à sa morphologie, son état de santé et ses activités sociales suivant la prise.

3.1. Modalités de la prise de risque liée à la disponibilité des produits

Bien que la disponibilité des produits diffère entre les événements de la tendance rave et ceux de la tendance free, on remarque que ce sont les substances licites qui occupent la plus grande place dans le panel des produits, quelle que soit la tendance historique de l'évènement : le tabac sous forme de cigarettes et l'alcool sont les produits les plus consommés.

Le cannabis occupe un statut à part dans le paysage psychotrope : il représente souvent la première expérimentation de substances illicites. Son usage est devenu quotidien, ou pluri hebdomadaire, pour une majorité de participants, bien avant qu'ils ne connaissent les fêtes techno, et remplit une fonction anxiolytique et de support à la sociabilité. Dans le contexte festif, il remplit la même fonction que l'alcool dans la relation au groupe de pairs : il est décrit par une enquêtée comme un *"lubrifiant"* des relations sociales, stimulant la communication, et facilitant la convivialité au sein du groupe de pratique. Il est aussi beaucoup utilisé pour la détente qu'il procure pendant la montée ou la descente d'autres produits – souvent sources d'angoisse -, ou pour gérer un bad trip. L'extension de son usage dans la société française ces dernières années et le débat public qui a lieu autour de sa dépénalisation, se traduit chez certains utilisateurs par une banalisation de ses méfaits sur la santé psychologique et physique, bien que les reconnaissant (« *perte de mémoire, démotivation, fatigue, anxiété, états dépressifs* »).

Dans les événements de la tendance rave, il semble peu utilisé sinon dans les raves en extérieur, car son odeur expose au risque d'expulsion par un agent de sécurité ; sa fonction d'apaisement dans la gestion des effets y est moins souvent connue. Dans la tendance free, c'est le produit le plus utilisé, sans doute plus que l'alcool ; certains en ont une consommation privilégiée, voire unique, pour ses effets psychodysléptiques : ils l'associent au l.s.d., aux champignons, mais pas à d'autres produits.

- La disponibilité des produits selon les espaces festifs

Dans les événements de la tendance rave, le marché des produits illicites est dominé par l'ecstasy. Son usage y est particulièrement banalisé et valorisé dans les raves pour son effet 'love' ; mais il reste relativement diabolisé dans les boîtes et discothèques où son usage est moins répandu. Cette valorisation de l'ecstasy va souvent de pair avec un déni des méfaits et des risques ; mais la majorité des utilisateurs rapportent des effets négatifs, tels que les états dépressifs, l'irritabilité, l'accoutumance et la dépendance psychologique.

La cocaïne est sans doute le second produit illicite le plus consommé dans ces événements, d'autant que la diminution de son prix ces dernières années a favorisé l'essor de son usage. Elle bénéficie d'une 'aura' de 'drogue d'élite' car longtemps réservée aux milieux aisés et au show-biz, qui occulte sa dangerosité : les utilisateurs ont tendance à ignorer et/ou à nier les risques d'accoutumance physique, de dépendance psychologique et de dérégulation de l'humeur.

Les amphétamines (speed) prennent de plus en plus de place dans le panel des produits disponibles. L'usage de g.h.b., utilisé volontairement et non comme 'drogue du viol', qui serait en extension, reste cependant peu disponible à la vente et dans les usages.

Les hallucinogènes, notamment le l.s.d., faisant généralement peur, sont encore peu présents dans ces soirées, même si leur disponibilité aurait tendance à s'accroître.

On distinguera dans la tendance rave, les événements où de la musique *trance* est diffusée, qui représentent une part restreinte du public techno et qui se distinguent par leur esthétique néo-bouddhiste et leur philosophie *new-age*. La moyenne d'âge (28-30 ans) y est plus élevée que dans d'autres styles de soirées rave ou free et les modalités d'usage de produits diffèrent. En effet, l'usage semble concerner essentiellement le m.d.m.a. (les utilisateurs le distinguent de l'ecstasy généralement coupé avec des amphétamines), et, de façon moins répandue, les amphétamines (pour résister à l'effet parfois 'coupe jambes' de l'ecstasy) et les ballons de protoxyde d'azote. La consommation d'alcool y est modérée, plus utilisée pour 'se mettre dans

l'ambiance' en début de soirée que pendant toute la nuit – les bouteilles d'eau sont plus nombreuses sur le dance-floor que les verres d'alcool. Le cannabis semble être utilisé essentiellement pour mieux gérer les effets de la montée ou atténuer l'anxiété de la descente, et non de façon continue toute la nuit (tendance free). Enfin, on y observe moins d'usages abusifs que dans des fêtes d'autres style musical (Musique house, musique hardtek, et dérivés).

Dans la tendance free, l'ecstasy est le produit le plus utilisé, mais il fait l'objet d'une certaine dévalorisation pour son effet 'love' perçu comme 'abrutissant' et rendant 'fleur bleue', qui n'a rien à voir avec l'effet d'expérimentation et d'introspection. Il est donc fréquemment utilisé quand le lsd n'est pas disponible.

Après le cannabis, c'est le l.s.d. qui est le plus valorisé. Mais sa disponibilité aléatoire conduit certains de ses utilisateurs à y substituer d'autres produits disponibles dont les effets sont proches, notamment les champignons hallucinogènes et les plantes délirantes (datura, salvia), ainsi que la kétamine.

Par contre, si les amphétamines ont toujours été présentes dans les fêtes techno, du fait notamment de leur statut légal jusqu'au milieu des années 90, elles ont tendance à remplacer l'ecstasy dans les produits disponibles à la vente et dans les usages.

La cocaïne est aussi plus disponible qu'il y a quelques années ; elle est utilisée principalement en snif, mais elle est aussi parfois avalée dans un petit bout de feuille à rouler. La pratique du free-base¹⁹ tend à se développer, mais de nombreux utilisateurs ignorent qu'il s'agit alors de crack.

D'abord diabolisée à son arrivée à la fin des années 90, la kétamine a vu son usage s'étendre, y compris chez ceux qui privilégiaient auparavant les hallucinogènes et les stimulants. Chez ceux arrivés après le boom de sa consommation – 2000-2001 –, il est même banalisé (usage régulier en fête), voire quotidien dans de rares cas. Pourtant, ces méfaits et ces risques étant encore mal connus, c'est l'un des produits qui inquiètent le plus les utilisateurs quant à ses effets à long terme.

Par contre, on constate que l'héroïne longtemps stigmatisée comme nuisant à la convivialité et à l'esprit festif et comme « drogue de toxicomane », est de plus en plus disponible à la vente et utilisée par un nombre croissant de personnes en redescende d'autre produit, principalement en sniff ou en fumette et de façon occasionnelle. Cependant, elle serait de moins en moins utilisée comme produit de régulation en fin de soirée, mais pour ses effets propres et en milieu de soirée.

Enfin, dans les fêtes de la tendance free, une minorité d'utilisateurs a un usage régulé (restriction des fréquences de prise et des quantités) des substances naturelles (marijuana, champignons hallucinogènes, plantes délirantes), et dénigrent le cannabis en résine (souvent de mauvaise qualité) et les substances de synthèse. Ils préfèrent les plantes et les champignons, car, ne contenant pas de produits de coupe et plus facilement dosables, leurs effets sont perçus comme moins dangereux. L'usage de champignons mexicains (effets plus intenses que les psilocybes), de datura, de salvia, et de l.s.a.²⁰ se développe alors que les utilisateurs en connaissent plus rarement les modes de préparation et les risques.

On observe le même type de rapport aux produits chez une minorité de participants aux raves en extérieur, qui ont une consommation unique d'ecstasy – éventuellement associée au cannabis pendant la montée et la descente. Ces utilisateurs ont souvent une connaissance relativement précise des effets physiologiques et neurologiques des psychotropes.

- Les prises de risques liées à l'évolution du marché

D'après les personnes ayant connu les fêtes techno au début des années 90, les sources d'approvisionnement des produits se sont diversifiées ces dernières années, se traduisant par une plus grande variabilité de leur composition, notamment au niveau des additifs, et par la vente de nouveaux produits (kétamine, g.h.b.) ou de produits que l'on trouvait peu avant (héroïne, cocaïne). Pour ces deux derniers produits, il semblerait que cela soit dû essentiellement à une

¹⁹ Free-base = signifie « libérer la base », extraire soi-même le chlorhydrate de cocaïne à l'aide de bicarbonate de soude ou d'ammoniaque pour enlever les impuretés de la poudre, et pouvoir fumer le caillou de crack.

²⁰ Graines d'ipoméa, une graminée

extension du trafic urbain vers le milieu festif.

Avant la massification des fêtes, le marché était principalement tenu par des utilisateurs qui garantissaient la qualité des produits pour être allés les chercher directement au fabricant – et pour les avoir souvent eux-mêmes utilisés. Depuis quelques années, de nouveaux dealers sont apparus sur le marché, qui, n'utilisant pas les produits, se soucient souvent peu de leur qualité, et ont peu de scrupules de mettre en danger leurs clients.

On peut supposer que la médiatisation de la pratique festive techno à partir de 1993-1994 comme indissociable de la prise de psychotropes illicites, a eu un effet publicitaire pour les trafiquants²¹, qui y ont vu une manne économique en plein essor : de 10 000 participants en 93 au teknival de Beauvais, on passe à 20 000 en décembre 2000 à Peynier, puis à 80 000 en août 2004 à Revel. Or, cette diversification de l'offre de produits favorise les conduites de polyusage et augmente les prises de risques consécutives.

La variabilité de la teneur en substance active des cartons de l.s.d. et des cachets d'ecstasy augmente les risques de bad trip en cas de produit plus dosé que d'habitude, ou suite à la multiplication des prises pour obtenir les effets recherchés. En outre, cette variabilité incite de plus en plus les utilisateurs, généralement âgés entre 18 et 25 ans, à utiliser des plantes hallucinogènes qu'ils se procurent sur internet ou dans la nature, hors de tout encadrement par des pairs expérimentés. Ils ont tendance à relativiser leur toxicité du fait de leur origine naturelle et les prennent sans vraiment se renseigner sur leur mode de préparation, ni sur leurs dangers spécifiques. Les mauvais délires et les accidents dus aux expérimentations sauvages sont en effet nombreux.

L'usage des médicaments psychotropes semble aussi se développer dans l'ensemble des espaces festifs : certains sont pris pour installer une certaine euphorie avant ou au lieu de prendre un autre produit, ou pour faciliter la descente (fébrilité, nervosité, voire anxiété). Leur utilisation croissante, notamment dans les fêtes légales – leur statut licite facilitant la prise -, nécessite l'élaboration de nouveaux flyers sur les méfaits et les risques qu'ils induisent, surtout en association avec l'alcool.

Depuis 2002-2003 on assiste au retour de l'héroïne sur le marché avec des prix moins élevés que dans les années 90. Le changement de dénomination (*rabla*) a un effet marketing évident puisque certaines personnes pensent qu'elle est moins dangereuse que 'l'héroïne' – ou qu'il s'agit d'un autre produit. On peut craindre une augmentation future de cas de dépendance chez des utilisateurs, qui nient souvent ce risque du fait qu'ils en ont un usage occasionnel et festif.

D'autre part, l'augmentation de l'utilisation de psychostimulants dans les deux types d'espace festif (cocaïne, amphétamines), de kétamine et d'héroïne est corrélative d'un développement de la pratique du sniff, elle-même synonyme de risques accrus de transmission des hépatites.

Enfin, on constate que les participants arrivés après 2001 utilisent de plus en plus de façon indistincte plusieurs produits au cours d'un même épisode de prise. On peut penser que la visibilité médiatique des transactions de produits illicites (images de mains tenant des sachets d'ecstasy, enregistrement des cris de vente et des négociations) et la stigmatisation des fêtes techno comme 'supermarchés de la drogue' ont eu pour effet de banaliser l'usage de substances illicites et de gommer les différences de leurs effets respectifs. D'ailleurs, la médiatisation de l'usage de l'ecstasy (à partir de 1995), puis de la kétamine (à partir de 1999), et, dernièrement, du g.h.b. (à partir de 2001) semble avoir plus pour effet d'augmenter leur attractivité que de sensibiliser à leur dangerosité : elle semble *précéder* et amplifier le boom de leur utilisation, plutôt que de lui *succéder*.

²¹ Cf. Libération 2/08/01, « OPA sur la schnouff. »

Pour conclure, les prises de risques liées aux associations de produits sont plus élevées dans les fêtes de la tendance free, dans la mesure où le panel de produits y est plus diversifié. Dans la tendance rave, la prise de risque est plutôt liée à l'usage souvent abusif d'alcools forts (tequila, whisky, rhum), notamment lors de leur association à d'autres produits (alcool/ecstasy, alcool/kétamine, ou, plus rarement, alcool/g.h.b.) et/ou dans la conduite routière.

D'autre part, l'extension du polyusage, la tendance du marché à se diversifier – pour accroître sa rentabilité - et la variabilité de la teneur en principe actif accroissent les risques pour les utilisateurs de faire une intoxication aiguë ou un bad trip. Ceci conduit à promouvoir la mise en place d'un outil de diagnostic rapide sur la concentration en principe actif des produits – et pas seulement leur famille moléculaire – qui permettrait aux intervenants de prévenir les utilisateurs des risques induits par la toxicité spécifique de chaque substance selon sa teneur en principe actif et produits de coupe, et par l'usage associé, notamment de substances antagonistes ou d'alcool avec d'autres produits – les personnes ayant tendance à 'oublier' les risques spécifiques de ce produit.

3.2. Les prises de risques liées aux caractéristiques du site festif

Les modalités de prise de risque diffèrent entre les événements rave et free, du fait que les premiers ont le plus souvent lieu en intérieur, et les seconds essentiellement en extérieur. D'autre part, dans les premiers, les boissons et la nourriture font l'objet d'une commercialisation dans une logique de profit ; alors que dans les seconds, leur vente se fait dans une logique d'autosupport.

Dans les fêtes de la tendance rave, on est souvent surpris de la cherté de l'eau par rapport aux boissons alcoolisées : un verre de bière de 25cl (3 euros) est quasiment vendu au même prix qu'une bouteille d'eau de 25cl (2,50 euros). Or, plus le prix de l'eau se rapproche de celui d'un verre d'alcool, moins les gens ont tendance à en acheter. Le prix élevé des boissons non alcoolisées favorise d'autant plus les déshydratations, que les événements 'rave' ont lieu la plupart du temps dans des salles fermées et surchauffées. Dans certaines boîtes, on trouve de l'eau chaude à la place de l'eau froide dans les toilettes ; on peut penser que ceci vise à décourager son utilisation et à favoriser la consommation de boissons en vente. L'absence d'eau à disposition dans certaines raves en extérieur - alors qu'il s'agit d'une condition légale – conduit parfois les participants à prendre d'autres risques.

A la rave Euphoria-Woodstock, (19/07/03), aucun poste de secours médical d'urgence n'est présent, un chill-out d'une capacité de quarante personnes est installé mais ne met pas d'eau à disposition. Le principe de sortie définitive en vigueur jusqu'à 3h du matin empêche d'aller chercher les bouteilles restées dans la voiture. Un stand vend des bouteilles de 25cl que l'on ne peut remplir de nouveau nulle part. Or, nous sommes en plein mois de juillet, résultat : toute la nuit, des petits groupes descendent le talus qui borde la fête et traverseront l'autoroute en contrebas pour aller chercher de l'eau sur l'aire en face.

Dans les fêtes en extérieur, le risque de surchauffe et d'hyper/hypothermie est moins élevé car le corps est moins soumis aux variations de température corporelle, que dans les événements où fonctionne le principe de sortie définitive²². L'absence de contrôle des entrées et sorties permet des allers-retours continus entre l'espace de la fête et le véhicule, où il est possible de reprendre des forces (repos ; nourriture et eau entreposés). Les fêtes en intérieur et les boîtes offrent rarement une telle liberté de mouvement, et favorisent les consommations d'alcools et de stimulants pour se désaltérer et ne pas succomber à la fatigue.

²² Ce principe interdit la sortie de la salle avant 2h ou 3h du matin, sauf si elle est définitive – on ne rentre plus.

Si les infusions naturelles semblent avoir peu d'effets secondaires néfastes, on ne peut pas en dire autant des boissons de synthèse énergisantes vendues dans les événements de la tendance rave, du fait de leur composition à base de caféine – dont les effets excitants peuvent interagir avec ceux des produits déjà absorbés. Selon certains participants, des quantités trop importantes causeraient des malaises et des dépressions respiratoires. Il serait intéressant de faire un recensement des effets négatifs induits par leur prise unique ou associée, d'autant plus qu'elles font l'objet d'un engouement grandissant chez les utilisateurs.

L'une des formes de la prise de risque dans les salles officielles est liée aux conditions de fermeture du lieu : la plupart ferment au petit matin, entre 5h et 9h ; la musique s'arrête brutalement, l'ambiance passe en l'espace de quelques minutes de la fête au silence. En France, un chill-out où les gens peuvent calmer leur euphorie festive avant de reprendre la route est rarement prévu dans les salles diffusant de la techno. Pour éviter des ennuis avec le voisinage et la responsabilité en cas d'accident, les agents de sécurité obligent les participants à quitter les lieux au plus vite, quel que soit leur état.

Les *after*²³ qui se déroulent en club ou en boîte ont toute l'apparence d'une rave et les consommations de produits sont quasiment équivalentes à celles de la nuit, ne remplissant donc pas leur fonction de temporisation des consommations : les gens montrent les signes d'un usage d'ecstasy ou de cocaïne (s'essuient le nez, pupilles dilatées). Par contre, les *after* organisées dans des lieux privés, semblent avoir conservé cette fonction initiale de régulation des prises et de facilitation de la descente des effets, notamment parce qu'un petit déjeuner y est souvent servi à prix modique (1 euro le verre de thé, de café, ou la viennoiserie). En outre, le lieu n'étant pas toujours connu des personnes, il est courant qu'une caravane se mette en place - le premier véhicule guidant les autres -, contraignant les conducteurs à rouler à allure réduite et avec des distances de sécurité suffisantes.

Lorsque l'on observe plusieurs week-ends consécutifs, un lieu festif urbain (discothèque, boîte, salle de fête), on s'aperçoit qu'un tiers du public environ était présent la semaine précédente, ou la semaine auparavant, et que la plupart semble avoir consommé de l'alcool et/ou des produits illicites à chaque fois. L'instauration d'un cadre légal permet ainsi une plus grande régularité des événements festifs et des prises de produits, favorisant l'installation d'une accoutumance et l'augmentation des quantités consommées. Elle se traduit aussi par l'appauvrissement esthétique de la fête techno (lieux ordinaires, décoration souvent pauvre, répétitivité du lieu et du public, lassitude de cette répétition), la détérioration de sa convivialité et la perte de son caractère exceptionnel (lieux spécifiques et rareté des fêtes au début du mouvement) qui favorisait la gestion des fréquences et des contextes de prises. On assiste ainsi à la dégradation de l'ambiance festive et au fait que de plus en plus de gens s'y rendent seulement pour se procurer des produits illicites, qu'ils consommeront dans un contexte privé.

La légalité de l'événement n'est donc pas toujours synonyme d'une plus grande sécurité physique pour les participants : le cadre légal n'est pas toujours respecté ou produit ses propres effets pervers. Ainsi, l'obligation de séparer le parking de la fête dans les événements autorisés de la tendance free accroît le risque de chutes, d'agressions et de viols, décourage l'envie d'aller reprendre des forces dans le véhicule, et réduit la convivialité et l'entraide entre pairs – alors qu'un événement free clandestin ressemble à un village où l'on apprend à cohabiter avec ses 'voisins'.

3.3. Les prises de risques liées à l'usage d'alcool

Dans les soirées de la tendance rave, l'alcool est souvent perçu comme indispensable à la fête ; on observe des concours à celui en qui boira le plus. La disponibilité d'alcools forts dans ces

²³ L'*after* est la fête après la fête ; elle se déroule dans un autre lieu, avec de la musique généralement plus calme. Elle a pour 'fonction' de clôturer la soirée – prise des substances qui restent, attente que les effets des produits pris dans les nuits 'redescendent' avant le retour à la vie ordinaire.

lieux y est plus grande du fait de la présence systématique de plusieurs bars ; certaines soirées étant sponsorisées par des marques d'alcool, la publicité sur l'alcool y est fréquente. Les quantités consommées semblent plus importantes que dans les soirées de la tendance free, où les gens partagent leur bouteille : la consommation individuelle s'y comptabilise en gorgées et non en verres.

Dans les événements de la tendance free et dans les rave-partys en extérieur, contrairement à ce que l'on observe en club et en discothèque, l'alcool fait l'objet d'une certaine dévalorisation par la plupart des utilisateurs, du fait de sa toxicité - qui permet de justifier l'usage de substances illicites, notamment du cannabis. Certains utilisateurs le consomment exclusivement sous forme de bières ou de vins, jugés moins nocifs que les alcools distillés, dont la teneur en éthanol (le principe actif) plus élevée, induit plus souvent des effets secondaires négatifs.

D'après les intervenants, la consommation d'alcool, notamment d'alcools forts, serait en augmentation ; celle de bières ayant tendance à diminuer. Cet accroissement de la place de l'alcool illustre que l'usage festif de produits serait de plus en plus orienté vers l'ivresse, et de moins en moins vers la fête elle-même, la musique et le groupe de pairs. Par ailleurs, on observe une évolution identique du mode d'alcoolisation dans chaque espace : dans les fêtes de la tendance rave, les boissons mélangeant la bière avec un alcool fort, et un sirop de fruits - dont le sucre démultiplie les effets de l'éthanol - sont l'objet d'un engouement grandissant ; dans celles de la tendance free, les utilisateurs arrivés récemment (2 à 3 ans) mélangent plusieurs alcools dans la même bouteille - auparavant, ils étaient plutôt bus successivement dans la nuit. Ces nouvelles modalités de l'usage rendent plus difficile pour les utilisateurs la distinction des méfaits spécifiques induits par les différents alcools, ainsi que la maîtrise de l'envie de boire - les associations augmentant vraisemblablement le risque d'accoutumance. En outre, les utilisateurs ayant l'impression de boire moins d'alcool avec les boissons où est ajouté du sirop ou du jus de fruit, parce qu'ils se sentent ivres moins rapidement, les risques d'intoxications avec les autres produits, et ceux liés à la conduite automobile sont d'autant plus élevés.

Beaucoup d'utilisateurs - quel que soit l'espace festif fréquenté - le dévalorisent du fait *d'expériences de dépendance à l'alcool qu'ils ont vécues ou observées chez leurs pairs*. Ceci les conduit à sa représentation comme autant, sinon plus dangereux, que d'autres produits, et à le considérer de plus en plus comme une 'drogue', soit induisant un risque de développer une accoutumance et une dépendance physique et psychologique. Pour eux, la légalité de sa vente et de son usage gomme d'autant plus le fait que, comme pour les autres substances psychoactives, l'accès aux effets recherchés nécessite des quantités exponentielles, qui induisent des risques d'autant plus grands pour sa santé et celle d'autrui (conduite automobile, irritabilité et agressivité, voire violence, y compris en dehors des prises).

3.4. Les prises de risques liées aux relations entre participants

Il n'est pas possible d'évaluer les prises de risques sexuels chez les participants aux fêtes techno, qu'elles aient lieu sur place (véhicule, toilettes) ou ailleurs (appartement privé, autres lieux). Aux dires des personnes, les rapports sexuels sont pour la plupart protégés ; et rares sont celles qui ignorent les modes de transmission du v.i.h./SIDA. Mais certaines viennent parfois confier à un intervenant les risques qu'elles ont pris quelques temps auparavant.

Les prises de risques sexuels dans le contexte festif sont souvent liées à la disponibilité du préservatif selon l'évènement : on en trouve souvent dans les boîtes de nuit, les lieux d'after et dans les événements couverts par un dispositifs de réduction des risques. Par ailleurs, le préservatif féminin coûte 2 euros, ce qui le rend relativement cher pour des personnes jeunes qui n'ont pas toujours une situation professionnelle et sociale stable ; on le trouve rarement dans les lieux festifs. Cependant, la prise de risque sexuel reste étroitement liée à l'effet désinhibant de l'alcool et de certains psychotropes.

Dans les événements de la tendance rave, notamment en discothèques et en boîte, les interactions de séduction et l'utilisation privilégiée de l'ecstasy pour ses effets désinhibant et démultipliant la sensualité, laissent supposer que les prises de risques sexuels y sont relativement plus élevées. Ces lieux sont fréquentés comme des lieux de rencontre avec un partenaire sexuel plus que des lieux de sociabilité entre pairs. Certain/es, draguent plusieurs personnes successivement, avant de trouver un partenaire à leur goût ; il est fréquent de voir des couples se former sur le dance-floor. Dans les toilettes, des emballages vides de préservatif laissent supposer qu'ils ont été utilisés sur place.

Certaines boîtes et afters, ont installé des distributeurs de préservatifs masculins dans leur toilettes, auxquels a souvent été ajouté un portant de cartes ou de brochures informant sur les risques de transmissions du v.i.h., sur la sexualité hétéro, homo et bi et sur les infections sexuellement transmissibles (i.s.t.). Plus que d'autres, les lieux fréquentés par le milieu gay, mettent à disposition des préservatifs et des brochures de prévention.

Dans les espaces de la tendance free, où les comportements de séduction sont dénigrés et l'apparence vestimentaire et les interactions sont plutôt 'asexuées', dénuées de tentative de séduction ; les rapports sexuels semblent plus rares, bien qu'il y est plus facile de s'isoler dans un véhicule ou la nature.

Un des aspects négatifs des fêtes de la tendance rave évoqué par les femmes sont les tentatives de 'drague' par des hommes souvent ivres d'alcool et/ou ayant pris de l'ecstasy, tentatives qui peuvent tourner à l'agression verbale, voire physique. Elles sont généralement repoussées d'un geste ou d'un regard, au pire en s'aidant d'un ami ou d'un autre garçon qui a vu la scène. On voit de plus en plus ce type de conduites masculines dans les événements de la tendance free autorisés, illustrant l'engouement nouveau du public des discothèques et des salles officielles pour ces fêtes. Ces conduites masculines expliquent que certaines filles privilégient les free-partys et les teknivals aux discothèques et aux clubs. Cependant, dans les événements de la tendance free, en l'absence d'un service de sécurité, l'isolement de certains véhicules et endroits de la fête peut favoriser les tentatives de viol.

Dans les événements de la tendance rave, les participants déplorent les bagarres entre des personnes ivres ; elles sont généralement séparées, voire expulsées par les agents de sécurité. Dans les événements free, les problèmes entre deux personnes se règlent la plupart du temps par la violence verbale et l'intervention de pairs, mais dégénèrent parfois dans la violence physique. Que ce soit dû à un malentendu suite aux effets des produits, à un problème d'achat/vente de produits, à une dispute autour du matériel de sonorisation, ou d'un/e petit/e ami/e, il arrive que des personnes s'échangent des coups ou se fassent agresser. Les blessures dues à des règlements de compte figurent parmi les soins le plus fréquemment prodigués par les associations de prévention et les organismes sanitaires.

Synthèse du chapitre 1

L'articulation des logiques d'usage avec les contextes festifs

Dans les événements festifs légaux, la présence d'un service de sécurité et d'intervenants sanitaires et la discrétion plus grande du trafic et de l'usage des produits psychoactifs illicites induit chez les participants un sentiment de sécurité pendant la prise, et une moindre attention aux risques pris dans l'usage ou par rapport au contexte festif. Par contre, dans les événements clandestins de la tendance free, l'absence d'encadrement sanitaire et sécuritaire et de tabou sur l'usage, et la visibilité plus fréquente d'un dispositif de réduction des risques induisent une conscience accrue de la prise de risques et une attention plus grande à soi et à autrui.

Quel que soit l'espace festif privilégié, on constate que la prise de substances psychoactives – en dehors du cannabis/alcool/tabac - n'est pas systématiquement associée à la sortie festive techno – sauf pour une minorité - mais dépend de certains 'paramètres' propres à la personne ou au contexte de la prise, de sa prédilection pour tel ou tel état de conscience modifiée et de sa connaissance de ses réactions physiques et psychologiques aux effets, qui favorise la régulation de ses prises.

La définition des effets stéréotypes recherchés dans chaque espace oriente les modalités de prise de risque. La définition 'love' (valorisation de l'amplification du ressenti de la musique et de la relation à autrui) dans la tendance rave favorise la modération des prises, mais occulte le risque d'accoutumance induit par la régularité des occasions de prise ; la définition expérimentale (valorisation de l'expérimentation de soi et de la transgressions des normes sociales) dans la tendance free favorise la prise à l'opportunité, et les usages associés et/ou abusifs.

Cependant, dans les deux espaces, l'usage de produits psychoactifs est perçu comme une expérience ambivalente, à la fois source de plaisir et d'effets négatifs (difficulté de gestion des effets, présentation d'une image dégradante de soi, détérioration de l'ambiance festive), voire de risques (méfaits et accidents physiques et psychologiques). Cette ambivalence qui dépasse la notion de 'dangerosité des drogues', conduit les utilisateurs, notamment les plus anciens, à parler de l'efficacité initiatique spécifique de la pratique des états de conscience modifiée, voire de son effet thérapeutique pour certaines personnes (gestion des tensions de la vie quotidienne, modification positive de l'image de soi, redéfinition identitaire).

L'analyse du discours sur l'usage, en particulier dans la tendance rave, révèle l'existence de stéréotypes (l'association systématique de la sortie en fête techno à une prise de produits illicites, l'incapacité des utilisateurs de produits illicites à gérer leur usage) auxquels ont été socialisés les utilisateurs qui les découragent d'apprendre à réguler leur usage des produits. Or, à partir de la notion d'ambivalence, les participants de la tendance free évoquent celle de gestion de l'usage : elle incite à l'évaluation des risques pris par l'analyse de ses modalités d'usage et la recherche d'information de prévention, et à l'observation de précautions et de limites adéquates à ses modalités d'usage. Ceux de la tendance rave ont plutôt une représentation passive du vécu de l'expérience, s'interrogent moins sur les façons de réduire les risques, et ont plus souvent des attitudes de déni des risques pris.

Toutefois, les modalités de prises de risques sont le produit de caractéristiques individuelles et microsociales mais aussi de facteurs contextuels de l'usage (l'état du marché et son évolution, les caractéristiques matérielles du site festif, l'usage généralisé de l'alcool et la désinhibition des relations entre participants). Dans la tendance rave, les risques principaux sont ceux de déshydratation, d'hyperthermie et d'hypoglycémie, ceux liés à l'usage d'alcools forts et à la conduite automobile. Dans les événements free, les risques sont liés à la diversité des substances disponibles et à l'absence de sécurisation du site et de contrôle social des conduites, qui

accroissent les risques d'accidents, d'agression et de bagarres. Les prises de risques sexuels sont difficiles à évaluer et étroitement liés à l'accessibilité des préservatifs dans le temps festif, mais aussi dans la vie quotidienne.

Mais, dans les deux types d'espace, on observe la progression de l'usage de psychostimulants et, corrélativement, de la pratique du sniff qui amplifie les risques de transmission des hépatites ; de celui de cocaïne basée, de kétamine et d'héroïne. La progression de l'usage de plantes délirantes (espace 'free') et de médicaments psychotropes (espace 'rave') rend nécessaire l'élaboration d'une information de prévention spécifique sur ces produits. Enfin, la variabilité dans la composition des produits et l'extension du polyusage incitent à promouvoir un outil de diagnostic rapide de la teneur en principe actif des substances informant sur les risques induits par les usages associés ainsi que la toxicité intrinsèque et spécifique de chaque produit – aussi peu coupé qu'il soit.

Ainsi, la légalité de l'évènement et sa conformité aux réglementations sur l'hygiène et la sécurité n'est pas forcément synonyme d'une moindre prise de risque pour les participants ; au contraire, elles relativisent la prise de risque induite par l'usage des produits psychoactifs et le contexte festif du fait de la présence de professionnels de la santé et de la sécurité. Ainsi, dans la tendance free, la définition de la situation de prise comme insécurisée favorise l'autoévaluation des prises de risque, l'apprentissage individuel de ses réactions aux produits et la transmission entre pairs d'une notion de gestion de l'usage, 'principes' que promeuvent les initiatives de santé communautaire auprès des utilisateurs depuis plus de dix ans. Les logiques d'usage de drogue sont donc moins orientées par le statut licite du cadre de la prise, que par la représentation de l'usage comme pouvant être géré ou non.

Chapitre 2

Les contenus et modes de transmission du savoir collectif : perception des risques et des limites

Nous aborderons dans ce chapitre les risques induits par l'usage de substances psychoactives tels que les utilisateurs les perçoivent, les modes de connaissances et les déterminants sociaux qui participent de ces définitions et des rapports individuels aux risques. Nous verrons également les limites qu'ils se donnent et les précautions, individuelles et collectives, qu'ils prennent dans leur usage afin de les réduire. Enfin, nous comparerons le contenu du savoir collectif sur l'usage et ses modes de circulation entre pairs dans l'espace rave et l'espace free.

1 - La perception des risques

1.1 Les modes d'information sur les risques et les méfaits

Malgré l'absence de véritable rituel d'initiation, il est relativement rare que les novices ignorent la diversité des effets (stimulation, empathie, anesthésie²⁴, psychodysleptique²⁵) induits par les produits les plus disponibles en fête techno - cannabis, cocaïne, ecstasy, lsd, amphétamines.

Les utilisateurs définissent les risques à partir de différents modes de connaissance et de compréhension du processus d'induction des effets psychotropes :

- l'observation des pairs et les conversations : représentent le support d'information le plus utilisé. Les comportements, les attitudes, les mimiques, les paroles, des amis ou des inconnus qui ont consommé une substance psychoactive, rendent visibles les effets des produits peu ou pas connus. L'observation des modalités de prise chez autrui permet de découvrir les effets, les produits, les fréquences et les voies d'administration que l'on ne veut pas expérimenter. Les conversations entre pairs aident à mieux comprendre les descriptions des effets que l'on trouve dans les documents associatifs, difficilement compréhensibles et assimilables tant que l'on ne les a pas expérimentés soi-même. Ce mode de socialisation de la pratique trouve cependant des limites dans la variabilité de la réaction aux effets selon la constitution psychologique et physiologique des personnes.

- l'expérience personnelle est évoquée par les plus anciens comme par les jeunes utilisateurs. Même si elle est rarement explicitée, elle est le support principal à la constitution d'un savoir personnel sur ses réactions physiques et psychologiques aux produits, qui permet d'ajuster l'information générale de prévention à sa physiologie et sa psychologie particulières. Les plus jeunes et/ou les moins expérimentés ont tendance à la revendiquer comme plus pertinente que les documents de prévention. Les plus anciens utilisateurs (au-delà de 27 ans) la valorisent particulièrement. Ils ont souvent commencé l'usage à une époque où l'information de prévention sur les substances illicites était peu développée, difficilement accessible et partielle (réduction de la description des effets à l'énumération des risques et méfaits). Ils ont donc agrégé tout un

²⁴ Nous intégrons dans cette catégorie les substances induisant une atténuation du ressenti physique, de la sensibilité et du rapport au monde extérieur : les opiacés, ainsi que la kétamine, ou le crack.

²⁵ Ce mot correspond à ce que l'on appelle communément 'hallucinogènes', qui induit une idée réductrice et psychopathologique des substances à travers la notion d' « hallucinations ». L'effet psychodysleptique décrit « l'expansion de la conscience », avec modification des perceptions et des fonctions neurovégétatives, (SUEUR C. BENEZECH A., DENIAU D., LEBEAU B., ZINKIND C., 2001).

ensemble de connaissances théoriques et pratiques leur permettant de mieux gérer les effets et les risques ; certains, sont de véritables 'encyclopédies' de chimie et de pharmacologie.

- la lecture, la visualisation ou l'écoute de documents spécifiques se fait parfois avant la première expérience, mais se développe corrélativement aux expériences des produits : flyers diffusés par des associations de prévention (Tipi, Techno+), et brochures diffusées par des organismes de santé (C.R.I.P.S.) ou la M.I.L.D.T. – plus rarement. Une relative minorité s'est aussi intéressée à des ouvrages spécialisés sur les psychotropes et leurs usages, en biochimie, en ethnologie, en histoire ou en psychologie. De plus en plus d'utilisateurs se renseignent sur des sites internet, et participent à des forums qui leur permettent de parler de leurs expériences, de mieux les comprendre et les 'digérer'. L'on peut ajouter que les reportages T.V. et articles de presse sur le sujet se sont multipliés ces dernières années, informant les futurs utilisateurs tout en ayant un effet 'publicitaire' sur les produits.

1.2 Définition des risques

La question sur les risques « connus » permet de se rendre compte de l'inégale connaissance de ces risques chez les utilisateurs : certains citent plusieurs risques, d'ordre physique et psychologique, à court terme et à moyen terme ; tandis que d'autres citent des effets secondaires à l'usage. Illustrant l'impact de l'ancienneté du dispositif associatif sur les connaissances des risques, c'est dans la tendance rave que l'on trouve le plus de définitions lacunaires et stéréotypées des risques ; dans la tendance free, les réponses présentent une plus grande exhaustivité dans l'énumération des risques et des dommages et une plus grande proximité à l'information de prévention.

La définition des risques et des méfaits repose sur des temporalités différentes :

- à court terme, pendant la prise de produit : "*déshydratation*", "*hyperthermie*", "*épilepsie*", "*coma*", "*malaise*", "*la crise cardiaque (cocaïne)*", « *overdose* » ;
- à moyen terme (quelques jours ou quelques mois après un épisode de prise) : "*dépression*", "*peur du monde réel*", "*dépendance psychologique*", "*l'effet sur les reins*", "*troubles digestifs*", "*troubles psychomoteurs*", "*hépatite C, m.s.t²⁶*", "*champignons*", "*ulcère*", "*dentition endommagée*", "*le sida existe toujours*", "*trouble de tous les systèmes vitaux suivant la dose, le produit, la personne*"
- à long terme (après plusieurs années de prise, avec ou non arrêt de la pratique) : "*cérébraux*", "*cardiovasculaires*", "*pulmonaires*", "*l'entrée en schizophrénie et autres psychoses*", "*séquelles d'ordre physiologique ou psychologique* ».

Certains ne citent que les risques extrêmes associés habituellement à la prise de psychotropes, tels que "*l'overdose*", "*la folie*", "*la dépendance*" et "*la mort*" et que l'on peut considérer comme des risques stéréotypés, ne décrivant qu'une partie des risques et méfaits : les plus rares et les plus graves. Ces risques stéréotypés sont souvent cités par des non utilisateurs, des utilisateurs occasionnels ou bien par des utilisateurs récents (1 à 2 ans de pratique) ; inversement, ceux qui citent la plus grande variété de risques ont généralement plus de 3 ans de pratique. Ainsi, le savoir détenu individuellement croît au fur et à mesure des expériences personnelles et des sorties en fête techno, qui sont autant d'occasion d'interactions avec des pairs, d'apprentissage des effets et des méfaits de l'usage et d'interaction avec le dispositif préventif. Toutefois, la connaissance des risques ne dit rien du rapport réel aux risques, ni des précautions que prend l'utilisateur dans son usage des produits.

Les risques psychologiques en particulier impressionnent d'autant plus les utilisateurs, qu'ils en ont déjà fait l'expérience personnelle directe ou indirecte à travers l'expérience de déstabilisation cognitive qu'induisent les psychotropes – notamment les hallucinogènes. Ils sont considérés comme ayant une gravité inégale selon la durée de leur manifestation : à court terme,

²⁶ Maladie sexuellement transmissible, terme qui a été remplacé par infection sexuellement transmissible (I.S.T.)

le mauvais voyage (bad trip) ; à moyen terme, état dépressif, anxiété, agressivité ; à long terme, schizophrénie, états psychotiques. Le bad trip est passager et peut être maîtrisé par différentes techniques, et l'état dépressif consécutif à une période d'usage intensif peut s'atténuer par l'interruption des prises ; mais l'induction de troubles psychiatriques à long terme est difficilement prévisible et gérable. Une autre catégorie de risque psychologique est la dépendance : beaucoup évoquent leur peur de perdre – ou d'avoir perdu – la maîtrise de leur usage – on s'aperçoit souvent qu'ils ont en fait un usage régulé.

Pour les utilisateurs, la plus grande source d'angoisse, après celle de développer une dépendance physique ou des troubles psychologiques, relève de l'ignorance quant à l'incidence à long terme de leur usage sur leur santé physique et leur intégrité mentale – soit dans vingt ou trente ans. Pour certains, c'est l'occasion de rappeler qu'en France la recherche sur les substances psychoactives est étroitement limitée, et que les utilisateurs, comme l'opinion publique, n'ont pas accès à une information exhaustive sur les effets, les risques ou les utilisations thérapeutiques des psychotropes.

Des personnes évoquent aussi *l'impossibilité de redevenir comme avant* soulignant ainsi le caractère initiatique, irréversible et indélébile de l'expérience de modification de l'état de conscience sur les représentations antérieures de soi et du monde, surtout avec les champignons, le l.s.d. et l'ecstasy. Ce constat est teinté de la nostalgie d'un temps révolu, celui où ses facultés physiques et cognitives et les frontières entre le réel et le non réel semblaient stables et bien connues. Cette réponse illustre aussi que la plupart des personnes ne s'attendent pas à vivre une expérience de telle intensité et souligne l'importance d'un encadrement par les pairs.

Enfin, est cité le contrôle par la police ou la douane aux alentours de la fête techno, qui constitue un risque juridique, le paiement d'une amende, voire l'arrestation pour deal ; mais aussi socio-affectif ou professionnel - l'amende ou la comparution au tribunal pouvant être apprise à des proches (parents, petit/e ami/e, collègues de travail) auxquels on voulait cacher sa pratique festive. Certaines personnes préfèrent ne pas dire où elles travaillent, craignant que tôt ou tard des collègues ne l'apprennent et que cela ait pour conséquence leur stigmatisation, voire leur licenciement.

1.3 Faire un bad trip : modes d'induction et techniques de gestion

Depuis les années 60, le 'bad trip' désigne l'expérience de déstabilisation cognitive que les hallucinogènes induisent, mais surtout l'angoisse qui l'accompagne et qui peut évoluer en état de panique, voire en délire psychotique : la personne se sent menacée par son environnement ou par les images jusque là inconscientes qui ont été déclenchées par le produit. Le phénomène est expliqué par l'interaction entre le cadre de la prise (l'endroit, l'ambiance, les personnes dont on est entouré, un évènement particulier), l'état de la personne (corpulence, état de santé physique et psychologique, le bien être/ mal être dans la vie quotidienne) et sa connaissance du produit (intensité, type d'effet, quantité supportable/dangereuse). En outre, la manifestation des effets peut induire une image négative de soi car la 'montée' déstabilise la personne dans ses représentations de soi et de l'environnement, et la descente s'accompagne souvent d'un sentiment dépressif.

Sans pouvoir augurer de l'intensité des effets et des quantités ingérées qui ont induit ces bad trips, une majorité d'utilisateurs en a fait l'expérience. Sur 111 répondants à la question "as-tu déjà fait un bad trip ?" : 67 ont répondu 'oui' ; 45 ont répondu 'non' ; 7 n'ont pas répondu, la plupart non utilisateurs.

Ce sont effectivement les produits hallucinogènes ou pouvant avoir des effets hallucinogènes selon la sensibilité de la personne et sa définition de l'effet hallucinogène, qui

induisent le bad trip²⁷ :

- sur 36 personnes citant des produits ayant des effets spécifiquement hallucinogènes : 22 citent le l.s.d. ; 8 citent le cannabis, notamment l'herbe, fumée ou ingérée (dont l'intensité des effets de certaines espèces peut être surprenante, y compris pour les plus expérimentés) ; 6 citent les champignons psilocybes.
- sur 12 personnes citant des produits pouvant avoir des effets hallucinogènes : 7 citent l'ecstasy ; 2 citent la kétamine ; 1 cite le datura ; 1 cite le p.c.p.²⁸ ; 1 cite le protoxyde d'azote.
- 2 citent l'héroïne (ils ont du faire un malaise ou une overdose).

Cependant, les inducteurs du bad trip sont rarement les seuls produits absorbés, et relèvent :

- des modalités de la prise : le plus souvent, l'interaction avec les autres substances (*"mélange taz-alcool-fatigue : trou de mémoire, réveil à l'hôpital"*) ; les produits de coupe des substances (*"strychnine²⁹ dans un trip"*) ; l'abus dans les quantités (*"angoisse due à surconsommation"*) ; le surdosage, lorsque l'on ne s'attend pas à une telle intensité des effets d'une substance connue (*"infusion de beuh mais mal dosée !"*) ; l'absorption d'un produit à son insu (*"j'avais trop bu et on m'a piégé"*) ;
- de la personne et de son expérience des produits : un débordement émotionnel par des affects négatifs (*"l.s.d. je me suis renfermée, culpabilisé"* ; *"je me suis ennuyé la première fois sous acide après trois ans de consommation, et là : pétage de plombs"*) ; les soucis de la vie quotidienne (*"à cause des soucis de la vie"*) ; la peur, l'angoisse propre à 'la première fois' (*"je me suis inquiétée de ce que ça allait faire"*) ; la méconnaissance du produit (*"mauvaise connaissance de l'effet du produit"*) ; le moment souvent angoissant et/ou dépressif de la descente (*"descente"*) ;
- du contexte de la prise : un évènement malheureux ou angoissant survenant dans la soirée (*"à cause des flics qui ont chargé à la fin d'une free (...) mes potes ont mis 11h avant de me retrouver"*) ; l'ambiance et le lieu (*"l.s.d. mauvaise ambiance, teuf hardcore : redescende trois jours après"*) ; la surchauffe, liée la plupart du temps au fait que le lieu soit fermé (*"ecstasy, manque d'air, coeur qui va exploser"*).

Il était par ailleurs intéressant de repérer les techniques de gestion du bad trip. En les développant pour gérer le débordement émotionnel, les utilisateurs apprennent à accepter le fait qu'ils ne peuvent pas agir sur le temps physiologique des effets, mais qu'ils peuvent gérer les émotions induites en puisant dans leurs propres ressources psychiques de concentration et de résistance à la peur - l'agression virtuelle d'images angoissantes - et en mobilisant l'aide des pairs. Ces techniques de gestions sont :

- le repos ou l'activité physique, le mouvement qui permet de ne pas focaliser, ni se laisser aller aux sensations et aux images de soi et/ou de l'environnement, qui ont induit l'angoisse ;
 - parler, pleurer ou crier, pour évacuer le trop plein d'émotions surgies sous l'effet déstabilisant des substances ;
 - chercher du réconfort et/ou une écoute auprès d'un intervenant associatif, ou simplement se rendre dans le chill-out pour son calme et la présence rassurante de certaines personnes (amis, intervenants) ;
 - l'isolement par rapport à la fête et aux pairs pour trouver le calme, auquel s'ajoute parfois des techniques respiratoires de relaxation.
- l'accompagnement spontané ou demandé aux pairs, amis ou personnes environnantes est la technique la plus fréquemment citée (*"merci à mon ami"* ; *"des gens sont intervenus"* ; *"appeler potes"* ; *"je suis venu au chill-out"*), illustrant les conclusions d'une enquête qui s'est attachée à décrire les types de manifestations du bad trip et ses modes de résolution (LYSS).

²⁷ 17 personnes n'ont pas précisé les circonstances du bad trip

²⁸ Surnom de la phencyclidine : « anesthésique, retiré du marché en raison de la fréquence de son utilisation toxicomaniaque et des troubles graves de la personnalité » qu'il suscitait chez les patients. Il est aujourd'hui produit clandestinement. Effets se rapprochant de ceux de la kétamine (RICHARD D. et J.-L. SENON, 1999)

²⁹ Fixateur du l.s.d. sur le support carton

1.4 Rester perché

Les représentations des risques extrêmes évoluent en relation avec les substances utilisées. Si l'usage de l'héroïne s'accompagnait d'une définition des risques par l'overdose et la dépendance physique ; l'usage de produits de synthèse donne lieu principalement à une définition psychopathologique des risques³⁰ soit la déstabilisation de l'organisation psychique et comportementale préexistante à l'expérience se traduisant par une altération du principe de réalité chez le sujet (PELC I., VERBANCK P., DE BACKER V., 1992). Ainsi, "*rester perché, le blocage, perche du cerveau*", "*la folie*" et les pathologies mentales - "*peur du monde réel*», « *schizophrénie* » - sont les risques les plus fréquemment cités – avec celui de la "*dépendance physique*" (27 occurrences sur 90 répondants).

L'histoire étymologique du terme 'perché' aide à comprendre les représentations des risques dans le milieu festif techno. Le terme viendrait de la perche du perchiste dans la discipline athlétique : le perché est celui qui est resté 'coincé' au sommet du saut, entre terre et ciel – la perche étant la métaphore des produits psychotropes. "*Tenir une perche*" signifie être dans la phase de pleine manifestation des effets hallucinogènes. "*Le perch-man*" s'accroche aux effets des produits, se replie sur lui-même, sur les affects et les images induits qui ont déstabilisé ses représentations de soi et du monde. Certains chercheurs cliniciens parlent d'enfermement dans une 'réalité virtuelle' (PELC I., DE BACKER V., VERBANCK P., 1992), où les sollicitations de l'environnement sont appréhendées et analysées à travers le filtre des émotions subjectives, et non plus à partir de codes collectifs de compréhension du réel et de communication avec autrui.

C'est la catégorie de risque la plus pertinente et la plus significative pour les utilisateurs, d'une part, parce qu'elle est expérimentée en quelque sorte par chacun lors de la déstabilisation des repères ordinaires de la pensée au moment de la modification de l'état de conscience, notamment dans les premières expériences et/ou avec les hallucinogènes. Cette définition psychologique est à relier avec la définition principalement psychique des risques liés à l'usage des *designer-drugs* dans les médias, qui apparaît dans certaines réponses approximatives : "*ça peut être mauvais physiquement, mais physiquement je sais pas*", "*folie*", "*neurones* ». Or, cette définition principalement psychique des risques réduit l'importance et l'attention aux risques physiques – notamment l'accoutumance –, d'autant plus que peu de personnes en ont fait l'expérience. Aussi, les risques physiques (hypoglycémie, hépatites, accidents cardiaques, dérèglements hormonaux ou organiques) sont perçus comme moins fréquents et moins 'graves' que des risques 'mentaux'.

1.5 Les 'déterminants' du rapport au risque

On n'observe chez aucun type d'utilisateur une méconnaissance totale des risques, du fait de la médiatisation de l'usage de substances illicites (documentaires, films, journal de 20h, presse quotidienne) et de l'observation des méfaits de l'abus ou d'un usage de longue durée chez des pairs. En outre, la grande majorité a une expérience de l'alcool et du cannabis, qui les a initiés à l'ambivalence des effets, entre plaisir et déplaisir, induits par les psychotropes.

La durée de prise, la fréquence des expériences et les modalités de prise influent aussi sur la définition des risques. La sensibilité aux méfaits et aux risques de la pratique, grandit avec

³⁰ Cette définition n'est pas sans lien avec les premiers usages des hallucinogènes synthétiques qui ont été faits par l'armée et l'institution psychiatrique américaines dans les années 1950-1960 : la première tentait d'en faire des sérum de vérité pour les espions communistes, la seconde des inducteurs de psychose artificielle pour mieux comprendre les mécanismes psychopathologiques. Les deux approches ont eu en partie pour résultat de créer des troubles mentaux chez des personnes qui n'en avaient pas auparavant - sans que l'on sache ce qui est spécifiquement induit par les produits - et de générer une représentation psychopathologique des effets des hallucinogènes qui s'est diffusée ensuite aux Etats-Unis et en Europe. (ROSENZWEIG Michel, 2001)

l'âge et au travers des multiples expériences des produits, à mesure que la personne observe leurs effets sur sa physiologie, sa santé psychologique et ses relations avec son entourage. Ainsi, plus la pratique d'usage est ancienne et/ou fréquente, plus la définition des risques est proche des documents de prévention. Chez les utilisateurs ayant moins de deux ans d'usage ou un usage occasionnel, la fréquence de citation plus grande des méfaits induits par l'abus que des risques – au sens où ils sont définis dans l'information de prévention - laisse penser que les prises de risques plus nombreuses chez ces utilisateurs (quantités plus grandes, associations plus fréquentes, prises plus régulières).

Cependant, la relation entre l'âge d'une part, le savoir sur les produits et le rapport aux risques d'autre part, n'est pas évidente. Des jeunes de 16-17 ans, du fait de prises de produits précoces et importantes, ont souvent des connaissances plus précises que des utilisateurs de 20-25 ans qui ont commencé plus tard et n'ont jamais tenté de constituer un savoir personnel sur leurs réactions aux effets. Les adultes de plus de 30 ans affirment souvent connaître les risques et gérer leurs prises de produits ; mais l'on s'aperçoit dans les discussions qu'ils peuvent avoir des connaissances erronées ou stéréotypées et prendre plus de risques (fréquence de prise élevée, associations dangereuses, usage abusif).

Dans les événements où la moyenne d'âge est plus élevée que dans la plupart des fêtes techno – 27 ans au lieu de 23 ans -, on observe beaucoup moins d'usages abusifs de produits. De même, dans les groupes de pratique qui fréquentent depuis plus de 4-5 ans les fêtes techno, les prises sont plus régulées, la définition des limites dans l'usage est plus précise et plus rigoureusement respectée. Ainsi les prises de risques sont plus fréquentes dans les premières années de la pratique et lors des premières expérimentations du fait d'une méconnaissance des produits et de soi même. Illustrant l'analyse de RACINE (2000), il existerait donc un processus de stabilisation de l'usage sur le long terme par la restriction du type de substances utilisées, des fréquences et modes de prise, des quantités et associations pratiquées au cours d'un même épisode de prise. Cette stabilisation résulte de l'accumulation d'un savoir sur les effets que l'on cherche (positifs) et ceux que l'on veut éviter (négatifs), et sur l'émergence d'une préoccupation de réduction des risques de bad trip, de malaises, de dépression, d'accoutumance, de dépendance. Les plus anciens utilisateurs – plus de 10 ans de pratique – affirment ainsi que la 'vraie' liberté n'est pas de prendre des psychotropes comme l'on a envie, mais de pouvoir s'en passer pour faire la fête, nouer des relations, s'exprimer.

En ce sens, la fréquence et la durée de prise favorisent l'accumulation d'un savoir théorique et pratique sur l'usage, qui explique à la fois sa poursuite et la gestion croissante des prises. La durée de l'usage ne peut être interprétée seulement comme l'indice d'un rapport addictif aux produits, mais aussi comme le signe d'un apprentissage d'une gestion de son rapport aux produits : atteindre les effets recherchés en prenant le moins de risques par la modération des prises. Inversement, ceux qui ont arrêté de prendre des produits ont pour la plupart été surpris par les effets suite à un abus, à l'absence de précautions et de limites dans leur usage et du fait de leur ignorance des méfaits et des risques.

D'autre part, le rapport individuel aux risques s'inspire en grande partie du rapport au risque tel qu'il est 'défini' par le groupe de pratique. On distingue donc :

- des groupes 'prudents', qui valorisent la maîtrise de l'usage et la responsabilité de ses pairs. Celui qui consomme en trop grande quantité, trop fréquemment ou certains produits est stigmatisé, moqué ; et les novices font l'objet d'une attention particulière. On prend des précautions collectives (réserves en eau et nourriture, ne pas laisser quelqu'un seul, faire la redescente collectivement dans un endroit calme) ; et l'utilisation des produits fait l'objet de discussions collectives sur les effets, les méfaits, et les risques à long terme ou liés à l'abus.
- des groupes 'sans limite', qui valorisent la dimension expérimentale de l'usage et l'autonomie de chacun dans sa prise. Dans ces groupes, le polyusage et l'abus sont plus répandus, les savoirs sur les effets sont plus importants que les savoirs sur les

risques ; la pratique d'autrui fait rarement l'objet de commentaires. L'usage abusif (quantité et associations élevées) y est plus souvent valorisé que dénigré, et peu de précautions individuelles sont prises. Dans ce type de groupe où les prises de risque sont plus importantes, certains membres peuvent développer des formes d'autocontrôle de leur usage et choisir de quitter leur groupe de pratique considéré comme 'allant trop loin', pour un autre groupe plus modéré.

L'émergence et le développement d'une préoccupation individuelle de réduction des risques sont indépendants du type de substances consommées et de leur statut juridique. La prise des produits illicites qui inquiètent beaucoup plus les utilisateurs quant à leurs méfaits physiques et psychologique, que les produits licites, est plus souvent régulée dans les fréquences et les quantités – contrairement à celle d'alcool. Le statut licite de substances comme l'alcool, le tabac et des médicaments psychotropes, s'accompagne souvent d'une relativisation de leurs méfaits et d'un déni du risque personnel de dépendance et d'accoutumance. De plus en plus souvent, les utilisateurs soulignent le fait que ce n'est pas tant le type de substance utilisée, son statut de 'drogue dure/drogue douce', que le rapport au produit et à son corps qui détermine la prise de risque. Un utilisateur qui montre une certaine préoccupation pour son corps et son état de santé (attention à son alimentation et à son activité physique quotidienne), aura tendance à gérer ses prises ; quelqu'un qui n'y est habituellement pas attentif aura plutôt tendance à nier les risques et à ne pas prendre de précautions. Ceci illustre d'une part l'assimilation d'une approche de l'usage diffusée par la M.I.L.D.T. et les associations de réduction des risques ces dernières années : non en terme de substances, mais de conduites d'usage (occasionnel, régulier, abusif, addictif) ; et, d'autre part, le rôle de l'éducation à la santé au cours de l'enfance et de l'adolescence dans le rapport aux risques.

2 - La notion de limites et les précautions dans l'usage de produits psychoactifs

La première limite évoquée par les utilisateurs pour justifier qu'ils gèrent leur usage des produits psychoactifs, est la restriction des prises au contexte festif et comme rite de participation au groupe d'amis avec lesquels on sort (FONTAINE A., FONTANA C., 1996). L'usage solitaire dans la fête ou chez soi, et l'usage quotidien (hors tabac et cannabis) sont stigmatisés dans les deux types d'espaces.

2.1 L'interprétation de la notion de limite

La notion de limite dans l'usage de produits psychoactifs est définie sur deux plans :

- la définition des modalités de l'usage – produits, fréquences et modes de prise, contexte de prise ;
- l'ajustement de sa prise à la connaissance que l'on a de sa physiologie et de sa psychologie – détermination d'un seuil à partir duquel les effets recherchés deviennent désagréables, voire dangereux. Elle se fait par rapport à soi et à autrui sur trois niveaux :
- la motricité, la maîtrise de l'équilibre corporel, la précision des gestes, et la capacité à se mouvoir ;
- la parole, la lucidité des propos et la facilité d'élocution ;
- l'intensité de la déstabilisation cognitive, soit l'ampleur des modifications perceptives, le rythme de la pensée (accélération ou inhibition), et la vitesse de compréhension et de réaction aux sollicitations de l'environnement physique et social.

Certains définissent des limites à la suite d'expériences qui ont été trop déstabilisantes sur le plan psychologique et cognitif, au point de modifier, voire d'altérer, leur réflexion et leur comportement en dehors d'une prise de produit. Ces expériences sont dues, soit à une prise abusive qui les effrayés (bad trip), soit à une fréquence des prises trop élevée, qui leur a fait prendre conscience d'une accoutumance et les a en quelque sorte écoeuré de la substance. Ainsi, la limite la plus souvent citée est la définition de produits dont l'usage est proscrit, notamment

ceux dont on a du mal à maîtriser l'usage et/ou présentant un risque important de développer une dépendance physique et psychologique (héroïne, crack, et plus rarement, cocaïne) ; ceux dont les effets sont perçus comme trop déstabilisants et dangereux pour la santé mentale (ecstasy, 'hallucinogènes', kétamine), ou ceux donnant une mauvaise image de soi car assimilés à l'idée de déchéance (héroïne, kétamine, crack). Ceci peut aller jusqu'au choix de n'utiliser que des substances naturelles et des alcools non distillés (bière et vins).

D'autres ont réduit les fréquences de prises lorsqu'ils se sont aperçus qu'ils avaient développé une accoutumance physique et/ou une dépendance psychologique avec certains produits. Ils avaient tendance à en abuser, ce qui les rendait dépressifs, anxieux et agressifs en dehors des moments de prise. Ce sont surtout des utilisateurs de cocaïne et d'alcool, qui sont passés à un usage beaucoup plus occasionnel, ou ont cessé totalement d'en prendre. Enfin, la peur de la dépendance physique se traduit par le rejet de certaines voies d'administration : en premier lieu, l'injection, qui reste associée à l'image du 'toxicomane' utilisateur d'héroïne ; l'inhalation de solvants, synonyme des premières expériences adolescentes ; et de façon plus rare, le sniff, jugé peu hygiénique, dangereux en terme d'infections et de transmission des hépatites et perçu comme un pas de plus vers la dépendance.

Lors d'un épisode de prise, la crainte de faire un bad trip, de se retrouver perché, de faire un accident cardiaque ou autre traduit par la gestion des quantités, des fréquences et des associations de produits dans l'objectif de ne pas dépasser un certain seuil de modification de l'état de conscience : « *j'essaie de ne pas dépasser mes limites en respectant mon corps et mon esprit* ». L'observation attentive de sa réaction aux effets des produits permet non seulement d'éviter les accidents (chuter, se blesser, surchauffe...), mais aussi de rester un minimum vigilant pour ne pas se faire agresser par autrui (vol, coups, viol).

Deux des réponses fréquentes à la question des limites et des précautions prises dans l'usage sont : « *pas de limite* » et « *je connais mes limites* ». La réponse 'pas de limite' ne signifie pas forcément que la personne n'exerce aucun contrôle sur ses prises ; mais qu'elle ne détermine pas auparavant les modalités de la prise et que son usage s'inscrit dans une logique d'expérimentation, à la fois des états de conscience modifiée et de soi même. L'idée de « *connaître ses limites* » signifie connaître, au terme d'une série d'expériences heureuses et malheureuses, le seuil de toxicité que peuvent supporter son corps et sa psyché au cours d'un même épisode de prise, de façon à ce que le plaisir et les effets recherchés ne se transforment pas en malaise et en bad trip, ou ne soient pas trop intenses et gênent la participation au groupe de pairs et à la fête.

La notion de limite repose sur la notion d'ambivalence de l'usage de psychotropes : soit sur l'idée de préserver *l'équilibre entre la sensation de plaisir (stimulation du système hédonique du cerveau) et les effets cognitifs recherchés, et, d'autre part, la réduction des méfaits sur la santé physique et psychologique*. La définition de ses limites personnelles à la gestion des effets permet d'éviter l'inversion des effets recherchés, et que les mauvais aspects de l'expérience deviennent plus importants que les effets positifs. C'est la garantie d'un plaisir qui dure : ne pas abuser en quantités ou en fréquences de prise, c'est éviter la lassitude, l'accoutumance physique et psychologique, voire la dépendance, et l'importance croissante des aspects négatifs de l'expérience par rapport aux effets recherchés. Mais c'est aussi la garantie du maintien de sa place dans le groupe de pairs : quelqu'un qui abuse et ne gère pas les effets des produits, est stigmatisé par les autres participants qui ne communiquent plus avec lui – sauf s'il se met en danger ou met en danger autrui.

La définition préalable et stricte des modalités d'utilisation des produits se heurte cependant aux caractéristiques de l'usage dans le milieu techno dans un contexte illicite. En effet, une organisation rigoureuse de la prise n'est pas forcément compatible avec la logique d'usage expérimentale (exploration de ses facultés mentales, physiques, sensibles, et de sa relation à autrui), la norme de participation au groupe de pairs (ne pas refuser un 'cadeau', partager un

état de conscience), le caractère aléatoire de la disponibilité et de la qualité des produits, et de son état de santé (plus ou moins favorable à la prise), qui peuvent, au contraire, favoriser la prise à l'opportunité.

2.2 Les précautions individuelles

Les précautions prises avant, pendant et après la prise de produits sont citées par des utilisateurs ayant des durées de prise différentes au cours de la vie et reflètent le discours des associations de prévention. Tous les utilisateurs ne connaissant pas le dispositif associatif et le public se renouvelant en permanence, on peut en déduire qu'il y a une transmission de la démarche de réduction des risques entre les différentes générations d'utilisateurs. Ainsi, l'information diffusée par les associations est à la fois directe (intervenant - utilisateur) et indirecte (intervenant - utilisateur 1- utilisateur 2).

Ces différents types de précautions, observées avant et pendant la prise de produits, sont autant de manière de se donner des limites dans l'usage :

- En premier lieu, le contrôle des quantités : « *ne pas en prendre trop dans une soirée* » ; « *ne pas abuser sur les quantités* » ; « *pas de grosses quantités* » ; « *un dans la soirée et c'est tout* » ; « *pas d'excès dans les quantités !* » ; « *j'ai toujours une limite fixée, généralement je ne prends qu'une demi dose* » ; « *un pour la soirée* » ;
- Fractionner³¹ les prises afin d'éviter les mauvais délires et les surdoses : « *progressivement, à petite dose* » ; « *j'essaie d'espacer les prises* » ; « *montée en moitié* » ;
- Sélectionner les produits et éviter les associations de produits : « *ne pas mélanger* » ; « *ne pas prendre plus d'un ou deux produits différents* » ; « *pas certains produits* » ; « *seulement des taz* » ; « *ma limite c'est alcool, tabac et cannabis, c'est tout et c'est déjà pas mal* » ;
- Faire attention à la qualité des produits, leur provenance et les faire tester par les associations : « *qualité – correspondance (avec ce que l'on recherche)* » ; « *savoir ce que je prends* » ; « *à qui je l'achète* » ; « *je me renseigne auprès de ceux qui ont déjà consommé* » ; « *je teste ou fais tester les produits* » ;
- Ne pas être seul, être entouré de personnes avec lesquelles on se sent en confiance et faire attention aux autres : « *être bien entouré, jamais seul* » ; « *on se surveille les uns les autres* » ; « *en sécurité auprès de vieux singes* » ; « *toujours avec des amis que je connais bien* » ; « *je n'en prends jamais seule, uniquement avec des amis qui peuvent s'occuper de moi si ça tourne mal* » ;
- Etre dans une bonne santé physique, un bon état d'esprit, ne pas avoir de souci et prendre en compte l'ambiance de la soirée : « *toujours dans la bonne humeur* » ; « *ça dépend de la soirée* » ; « *pas de souci dans la tête* » ; « *bonne condition physique, le moral et c'est parti* » ; « *j'écoute mon corps, ma conscience, si je sens que mon corps va pas accepter, je prends rien* » ; « *en fonction de l'ambiance de la soirée, des gens avec qui je consomme et en fonction du son* » ;
- S'hydrater, boire de l'eau, et faire des pauses dans la soirée : « *boire beaucoup et que de l'eau* » ; « *se reposer* » ; « *je bois beaucoup d'eau* » ; « *beaucoup boire et pisser, se reposer de temps en temps* » ; « *hydratation, le max de confort dans la voiture* » ;
- Maintien d'un seuil minimum de vigilance, ne pas dépasser un certain seuil de modification des repères de la perception et de l'action : « *être encore conscient et maître de moi-même* » « *(...) être capable de gérer* » ; « *être conscient de mes actes* » ; « *maîtrise de soi* » ;
- encadrer la montée des effets et la descente par un repos et une alimentation suffisants, et l'utilisation du cannabis : « *une journée de récupération* » ; « *il faut*

³¹ 'Fractionner les prises' signifie prendre de petites quantités de façon espacée et non une grande quantité en une seule fois : couper en deux ou en quatre un cachet d'ecstasy, un carton de l.s.d., faire plusieurs petites lignes de cocaïne ou d'amphétamines au lieu d'une seule grosse. Cela permet d'éviter de trop fortes montées ainsi que les bouffées d'angoisse qu'elles suscitent, et de réduire les risques d'accélération dangereuse du rythme cardiaque, d'une éventuelle intoxication et d'overdose.

manger avant de partir » ; « prendre du sucre pendant et des sucres lents avant » ; « avoir du cannabis pour la descente ».

La plupart s'est aussi aperçue que dans les périodes de mal être et d'incertitude, ils ont eu tendance à augmenter les fréquences de prise et des quantités utilisées, qui n'ont fait que multiplier leur difficulté à gérer leurs problèmes quotidiens et leurs relations affectives ou professionnelles. Ceux qui, en particulier, ont développé un usage abusif des produits, l'évoquent comme raison principale de leurs problèmes : arrêt des études, perte d'un emploi, ruptures relationnelles avec la famille ou les amis, perte de son logement personnel, problèmes graves de santé. La dégradation de leur état de santé et de leur situation sociale, leur a fait réaliser les méfaits de leur usage et les a conduit à espacer et à diminuer leurs prises, ainsi que la sortie en fête techno, perçue comme contexte favorisant l'usage.

Au terme de quelques expériences, les utilisateurs s'aperçoivent que les événements biographiques influent sur le vécu des effets et que les substances psychoactives amplifient leur état psychologique et physiologique à cette période de leur vie (bien être/mal être) et leur sensibilité aux événements quotidiens. Une rupture affective (avec un/e petit/e ami/e, un décès, ou une brouille familiale), un état dépressif, et des soucis 'matériels' (sans ressource, inactivité professionnelle, pas de logement), s'accompagnent d'une vulnérabilité psychologique et émotionnelle plus grande par rapport à son environnement pendant la manifestation des effets, et favorisent l'induction des 'bad trip' (mélange d'angoisse et de mal-être). Aussi, les précautions principales dans l'usage sont le choix de la fréquence, du moment et du contexte de la prise, et la prise en compte de son état de santé physique et psychologique et de ses préoccupations du moment.

2.3 Les précautions collectives

On trouve souvent dans les événements de la tendance rave, et notamment dans les raves en extérieur, des stands à l'initiative de participants ou anciens participants, qui vendent des infusions énergisantes à base de plantes – sans effet psychotrope : bissap, gingembre, spiruline... ; leurs prix se situent entre celui de l'eau et celui d'un verre de bière. D'autres sont chimiques ; elles n'ont pas vraiment d'effet stimulant mais atténuent la sensation de fatigue tant physique que nerveuse car elles contiennent essentiellement de la caféine et du sucre ; elles sont surtout utilisées par les non utilisateurs ou des utilisateurs souhaitant 'faire une pause', en substituant des produits psychoactifs. Ces stands peuvent vendre aussi des friandises (chewing-gums, bonbons, sucettes, barres énergétiques) utilisées pour prévenir les risques d'hypoglycémie, et pour contrôler les mouvements des maxillaires induits par l'action des produits - éviter de grincer des dents ou de se mordre les joues ou les bords de la langue. Parfois des stands vendent en début de soirée des sandwiches ou des assiettes froides ou chaudes généralement à base de féculents (sucres lents) – il est fréquent de rencontrer des participants qui se sont insuffisamment alimentés avant de sortir.

Dans certaines raves, mais plus souvent dans les after qui les suivent, les organisateurs vendent des petits déjeuners à partir de 9h-10h qui ont généralement un franc succès auprès des participants. Il n'est pas rare de voir quelqu'un aller en chercher pour deux ou trois autres personnes.

On trouve plus fréquemment ce genre d'initiative par des pairs dans les free-partys et les teknivals : des groupes d'amis ou des associations vendent des fruits, des crêpes, des gâteaux faits maison, des assiettes à base de féculents et de légumes, et des boissons chaudes à un prix modique (50c d'euros à 1 euro) ou sur prix libre. Le prix peu élevé, et surtout le prix libre sont pratiqués pour permettre à tout le monde d'avoir quand même accès à quelque chose, et pour inciter à venir s'y servir au lieu d'aller prendre un petit déjeuner dans le prochain village – pratique courante – et de prendre des risques au niveau de la conduite routière.

Ainsi, à la fin de la fête en extérieur - rave ou free -, les participants ont prit l'habitude de se détendre et de reprendre des forces en discutant de 'leur' nuit autour des dance-floors et dans

leurs véhicules. Ils mangent un peu, boivent de l'eau, fument du cannabis pour ses effets calmants et certains dorment quelques heures avant le retour, jusqu'à ce que les effets des produits et/ou de l'alcool soient passés, que le bourdonnement dans les oreilles dû à l'immersion sonore de plusieurs heures cesse, que la vision retrouve ses repères, que les gestes deviennent plus précis.

Dans les événements en extérieur, rave ou free, les organisateurs mettent généralement de l'eau à disposition gratuitement au bar – en free-party, vendre de l'eau est même considéré comme une « honte », un « crime ». En pleine journée, surtout lorsqu'ils sont sur les dance-floors, les gens s'arrosent mutuellement avec de l'eau. Dans les fêtes de la tendance rave ayant lieu en intérieur, où le risque de surchauffe et de déshydratation est particulièrement important, les personnes se mouillent régulièrement le visage, les tempes, le cou - dès 1h du matin, le sol des toilettes est souvent inondé et jonché de papiers ayant servi à humidifier le corps - et sortent régulièrement prendre l'air dans le hall, ou sur le parking, lorsqu'il n'y a plus de principe de sortie définitive.

Dans les événements rave, les participants montrent une attention plus grande au risque de l'ivresse alcoolique, que dans ceux de la tendance free. Deux facteurs expliquent cette différence - en dehors du fait que l'alcool soit la substance la plus utilisée dans la tendance rave : dans ces lieux, les participants rencontrent souvent des affiches de campagne de la sécurité routière et des alcootests sont parfois distribués ou vendus à la sortie ; d'autre part, le principe du 'capitaine de soirée' (campagne de la Sécurité Routière) – une personne évite de boire pour pouvoir raccompagner le reste du groupe en voiture - se diffuse comme nouvelle pratique festive. Cependant, quel que soit l'espace festif, des participants viennent parfois réclamer aux associations des alcootests et critiquent leur prix qui démotive leur achat et leur utilisation.

Au fil de leurs expériences, les utilisateurs s'aperçoivent de l'importance de l'alimentation et du repos la veille d'une sortie festive, qui leur permettent de mieux gérer les effets, de mieux résister à la fatigue et, de fait, d'être moins incités à reprendre un produit quand ils se sentent épuisés. Aussi, l'une des précautions observées, notamment par les participants aux événements en extérieur souvent éloignés du lieu de résidence, est de faire un repas collectif à base de féculents et de protéines, surtout lorsque l'un d'entre eux dispose d'un appartement personnel. De même, la sortie en rave en extérieur ou free-party, est souvent précédée d'un ravitaillement en eau, jus de fruit, biscuits, pain, fromages et charcuteries – cette pratique s'observe moins souvent chez les jeunes participants.

Il est fréquent de voir, dans les groupes de pratique relativement expérimentés une précaution collective consistant à écarter certaines personnes des prises de produits, notamment des hallucinogènes, voire des sorties festives elles-mêmes. Dans tous les espaces festifs observés, le terme de « perché » est plutôt utilisé entre pairs pour décrire des usagers abusifs d'ecstasy, d'hallucinogènes qui ne participent pas à la sociabilité du groupe de pairs (vécu solitaire de la fête) ou nuisent à l'ambiance festive ; ou des utilisateurs qui, suite à une mauvaise expérience – souvent la première – n'ont pas su/pu rétablir les repères ordinaires de la perception et de l'action et ont des difficultés à s'exprimer et à communiquer avec leur environnement. Les 'perchés' sont souvent dans des situations de désaffiliation sociale (errance, chômage) ou de dépendance par rapport à leur environnement (foyer parental, séjour en hôpital psychiatrique, statut d'handicapé, inactivité professionnelle). Ainsi, la désignation comme perché est une forme d'hétérocontrôle de l'usage de produits chez un pair : lors d'une soirée, c'est une manière de dire à la personne qu'elle a trop pris de produits et risque de faire un 'bad trip', ou un accident plus grave ; hors fête, c'est une façon de lui rappeler qu'elle a abusé des psychotropes, et qu'elle comprend et réagit à son environnement de façon altérée et subjective – et qu'elle ferait mieux de faire une pause dans ses prises.

Les participants des fêtes 'rave' en milieu urbain (raves en salles officielles, discothèques), ont pris l'habitude de faire l'after dans un appartement privé, afin de ne pas faire la redescende

seuls – en free-party, elle se fait d'abord sur place, et ensuite, éventuellement dans un autre lieu naturel ou dans un appartement. Il est alors d'usage de partager le produit qu'il reste à une personne – généralement de l'ecstasy ou de la cocaïne ; ce qui donne une dimension collective à la prise après la fête qui réduit le risque d'un usage solitaire et étalé dans la semaine. Il s'agit là aussi d'une forme d'hétérocontrôle de l'usage et de sécurisation des prises par les pairs : puisque le détenteur du produit ne l'utilise pas seul et qu'en outre les membres du groupe de pratique – qui ne prennent alors pas forcément *tous* le produit – peuvent intervenir en cas de problème. Dans les événements 'free', où le dispositif de testing de produit est plus fréquent, on observe un phénomène similaire : ceux qui s'occupent de l'achat, ont tendance à s'assurer de la qualité d'un produit avant d'aller en acheter pour les autres membres.

Enfin, certaines personnes - pour la plupart des gens ayant plus de 5 ans de pratique des fêtes techno, rave ou free - réalisent des gestes de réduction des risques auprès de leurs pairs hors d'un engagement associatif : ils informent, en particulier les plus jeunes, des effets, des méfaits et des risques liés à l'usage ; promeuvent des précautions et des conseils sur les modes de préparation et de prise, évoquent leur propre expérience à titre d'exemple ; conduisent ceux qui font un malaise ou qui 'perchent' vers les dispositifs associatifs. Agés généralement de plus de 25 ans, ils réalisent aussi des petits gestes élémentaires de la vie quotidienne en faisant des rondes dans l'espace de la fête : ils proposent de l'eau ou à manger à ceux qui semblent déshydratés et/ou épuisés, éteignent un feu mal placé ou abandonné, aident quelqu'un à rouler un joint pour le soutenir dans la descente ou la montée des effets, couvrent quelqu'un en train de dormir pour le protéger du froid ou du soleil, enlèvent un obstacle dangereux au milieu du chemin... Cette préoccupation collective de réduction des risques de certains auprès de leurs pairs dans le contexte de la prise est cependant plus répandue dans la tendance free corrélativement au fait qu'il n'y a pas d'organisme sanitaire.

3 - Le savoir collectif sur l'usage et sa transmission entre pairs au regard des contextes d'utilisation

3.1 Les interactions entre participants

Quel que soit l'espace festif observé, la proportion de danseurs est inférieure à celle des gens qui discutent entre eux et/ou observent ce qui se passe autour d'eux, illustrant la convivialité particulière des fêtes techno. Comme le signalait déjà M.d.m. en 1999, la progression de l'usage de psychostimulants (amphétamines, cocaïne) exacerbe cette caractéristique de la pratique festive : l'activité de danse prend de moins en moins d'importance par rapport à la discussion avec les pairs. Les caractéristiques du lieu favorisent plus ou moins ces interactions : dans les lieux fermés, pour pouvoir s'entendre parler, les gens sont contraints de s'éloigner du son, et donc d'interrompre leur danse ; dans les lieux ouverts, ils peuvent discuter en poursuivant leur danse, ou en s'installant non loin des enceintes, parce que le son est plus supportable, n'étant pas contenu par des murs et un plafond. Il y a donc plus d'échanges et de discussions collectives dans les événements en extérieur, et, une plus grande communication sur les produits disponibles, sur ceux qui sont perçus comme 'bons' ou comme des 'arnaques', voire dangereux.

Dans les événements de la tendance rave, le fait que les échanges de produits et de savoirs sur les produits soient moins fréquents, illustre que la gestion collective des effets et des risques est peu développée. L'ambiance dans les salles officielles, en milieu urbain, et accueillant plusieurs milliers de personnes est généralement moins conviviale que dans les autres manifestations festives techno : les participants communiquent surtout avec les personnes qu'ils connaissent, et viennent essentiellement écouter de la musique et/ou danser. Dans les conversations, on remarque un certain tabou sur l'usage : on parle rarement des produits disponibles dans la soirée, de ceux que l'on a pris, des expériences que l'on en a, tant que l'on n'est pas sûr que son interlocuteur est aussi un utilisateur de produits illicites. D'autre part, les relations d'échange, de partage et de troc de substances ne sont pas une pratique courante dans

ces lieux ; chacun partageant peu ce qu'il a acheté et se limitant à cette prise, ce qui limite les occasions d'échanges de savoirs sur l'usage avec ses pairs.

Dans les espaces de la tendance free, la conversation sur les produits en circulation, les méfaits et sur les expériences antérieures n'est pas taboue, puisque chacun est perçu comme transgressant les normes sociales : le contexte festif illicite favorise la discussion sur l'usage, l'évaluation collective de ses risques et de ses méfaits et la transmission entre pairs des savoirs sur les risques. La plus grande visibilité des produits, la valorisation de l'expérimentation et la présence d'un dispositif de réduction des risques stimulent les conversations sur les risques et les méfaits, notamment suite à la lecture collective des documents de prévention. L'impression d'une conversation permanente propre à ces soirées – un brouhaha qui parfois couvrirait presque la musique amplifiée – est due en partie au renouvellement permanent des participants – arrivant à partir de 22h jusqu'à l'aube. Le lever du soleil, a pour effet de démultiplier cette conversation autour des voitures et du dance-floor.

Or, la massification due à la médiatisation croissante au cours de la décennie 90 et l'instauration d'un cadre légal pour les événements 'free' (2002) qui se traduit par leur massification, ont modifié les modes d'interactions entre les utilisateurs, notamment entre initiés et novices. D'après les plus anciens participants, c'est à partir de 1996-97, que l'on assiste à l'arrivée massive de personnes intriguées par les reportages sensationnalistes de la télévision et des quotidiens. La médiatisation des grandes raves commerciales se développe et lors des teknivals de Peynier (déc.1999), de Florac (15 août 2001) et surtout du Col de Larche (15 août 2002), des 'envoyés spéciaux' indiquent le lieu *pendant* l'évènement. L'annonce d'un encadrement policier et sanitaire lors des teknival de Marigny (mai 2003) et du Larzac (août 2003), ou de certaines free-partys (Cabasse, Var, nov. 2003) rassure le public de la tendance rave et des publics plus jeunes qui, jusque là, avaient peur de se rendre dans une fête clandestine ou ne connaissaient pas d'initiés.

Cette massification des événements³² et la tendance des différents publics festifs (fêtes free, fêtes en salle officielle, discothèques, autres publics) à former des petits groupes isolés, réduisent les échanges entre participants. Les organisateurs et les participants déjà initiés n'ont pas pu faire face à cette arrivée massive de novices et de profanes, ni les socialiser aux significations et aux risques de l'usage de substances psychoactives dans les fêtes techno. Cela se traduit par une diversité croissante des niveaux d'expériences de l'usage et des savoirs sur les risques au sein de chaque espace festif, et, par conséquent, par une vulnérabilité plus grande des individus – du fait d'une moindre attention à autrui que cette massification et cette diversification du public induisent. Ces nouvelles vagues de participants n'ont pas eu besoin de connaître d'initiés pour s'y rendre et n'ont donc pas été préparés à la signification conviviale et initiatique de l'usage dans les fêtes techno – et subversive dans les free-partys. Les plus jeunes et/ou les participants occasionnels fréquentent souvent de façon indistincte les événements free et les événements rave, et, pour eux, la prise de substances psychoactives semble prendre le pas sur l'écoute de la musique et la participation au groupe de pairs dans les motivations de la sortie festive.

Ainsi la légalisation et la médiatisation des événements festifs techno s'accompagnent d'une détérioration de l'initiation aux significations et aux limites de la prise de substances psychoactives – elle n'est plus vécue comme rite secret de participation à un groupe de pairs et outil d'exploration de soi -, et de l'émergence d'un rapport consumériste aux produits – concours de celui qui multiplie les expériences en quantité, en associations, en type de substances utilisées -, qu'illustre l'indifférence croissante des utilisateurs (notamment chez ceux arrivés après 1999-2000) quant à la manifestation qualitative de la modification de l'état de conscience – prise de n'importe quelle substance quels que soient ses effets (cf. annexe 6. Opinions des participants sur l'évolution des motivations du public techno).

³² On passe de 10 000 participants au teknival de Beauvais (1993), à 20 000 participants au teknival de Peynier (1999), à 30 000 à celui du Col de Larche (2002), puis à 40 000 au Larzac (2003), et 80 000 à Chambly (2004).

3.2 Un savoir collectif inégalement partagé

Chez les participants aux fêtes de la tendance free, l'absence d'organismes sanitaires et l'expérience de la transgression que représente en soi le choix d'un espace festif illicite, stimulent l'interrogation des risques pris dans sa pratique festive et l'attention à l'évolution des effets des produits sur soi et sur autrui. Le savoir sur l'usage est d'autant plus large que la palette des produits disponibles est plus diversifiée : la diversité des produits et leur disponibilité aléatoire obligent à s'intéresser à leur différences en terme de nature et d'intensité des effets, de mode de prise et des risques physiques et psychologiques spécifiques. Les expériences individuelles des effets et méfaits des différentes associations pratiquées sont d'autant plus variées, et sont l'objet de longues conversations entre les utilisateurs, notamment auprès des moins expérimentés.

Aussi, les connaissances sur les états de conscience modifiés, les modes de fabrication et les contextes culturels d'utilisation des substances psychoactives, leurs effets, leurs modes de prise et leurs risques spécifiques sont plus importantes et plus complètes dans la tendance free. D'autre part, ce sont des connaissances plus autonomes par rapport aux représentations sociales des risques induits par les produits psychoactifs illicites : les utilisateurs ont appris à connaître la diversité des effets positifs au-delà de la seule sensation de plaisir, ainsi que celle des effets négatifs et des méfaits, au-delà des risques stéréotypés évoqués dans les médias (accoutumance, dépendance, overdose, folie, mort). Les risques et les méfaits de l'usage sont expliqués et relativisés par les types de produits et les voies d'administration utilisées, la fréquence de prise, le contexte et l'état psychophysiologique de la personne lors de la prise. Or, cette analyse et cette compréhension des modes d'induction des méfaits et des accidents génère une représentation des risques comme pouvant être réduits – et non subis – et favorise l'autoévaluation de ses prises de risques, préalable à l'élaboration de précautions et de limites adaptées à ses modes d'utilisation des substances.

Dans les fêtes de la tendance rave, le savoir sur les produits est peu partagé et très stéréotypé, corrélativement au tabou sur l'usage et au fait que la vente de produits illicites concerne essentiellement l'ecstasy. Certaines personnes, notamment ceux qui utilisent des produits depuis longtemps, savent beaucoup de choses sur les méfaits, les risques et les moyens de les réduire, d'autres en connaissent très peu. La plupart connaît plus ou moins les risques liés à l'usage de l'ecstasy, mais ceux associés aux autres produits illicites sont peu connus, et définis de manière stéréotypée : le l.s.d. rend fou, la cocaïne n'induit pas de dépendance, l'ecstasy n'est pas dangereux à 'petite' dose, - en grande quantité, il induit de graves lésions cérébrales -, le cannabis est plus dangereux que l'alcool, les médicaments ne sont pas des drogues... Nombreux sont ceux qui nient la dangerosité et le risque d'accoutumance spécifique à l'ecstasy. Cette ignorance parfois naïve des risques a pour conséquence l'élaboration par les utilisateurs de leurs propres explications sur la façon dont ils réagissent aux produits, qui n'ont parfois aucune réalité : *"les taks diminuent le taux d'alcool dans le sang"*. Beaucoup ne s'interrogent sur les risques qu'ils prennent que lorsqu'ils découvrent l'existence d'un dispositif de réduction des risques : ils posent alors aux intervenants des questions sur les effets à long terme et les risques pendant la prise.

En outre, le cadre légal et le rythme hebdomadaire des soirées en boîtes de nuit ou très régulier dans certaines salles officielles donnent un aspect normal et régulé à la consommation, qui atténue la conscience de prendre des risques, notamment l'installation d'une accoutumance, favorisée par la fréquence des événements. Nombreux sont les utilisateurs qui revendiquent la maîtrise de l'usage tout en associant presque systématiquement une prise importante d'alcool et de produits illicites à chaque sortie du week-end ; mais c'est dans ces événements, que les témoignages d'accoutumance et de dépendance à l'ecstasy sont les plus nombreux. L'évaluation de la prise de risques et des méfaits sur la santé est surtout quantitative (surdose lors d'une prise) ou liée au type de produits utilisés au cours d'un épisode de prise (valorisation de l'ecstasy

par rapport aux hallucinogènes et aux psychostimulants, perçus comme plus dangereux et plus toxiques) ; l'état de santé, la fréquence et le cadre de la prise (ambiance, présence d'amis et/ou soutien d'un pair, type de site festif) sont peu pris en compte dans la compréhension des malaises, des accidents et des bad trip.

3.3 L'entraide entre pairs

Dans les fêtes de la tendance free, l'absence de personnes garantissant les interactions entre participants et la sécurité physique, ainsi que le manque de lumière qui gêne la perception des visages, génèrent une certaine méfiance et paranoïa collectives. Aussi, les participants ont tendance à être plus attentifs à leur sécurité et à celles des amis avec lesquels ils sont venus : ils font attention aux personnes avec lesquelles ils se trouvent, craignant particulièrement que les effets des produits déclenchent des comportements agressifs, voire violents, dans des situations de face à face et isolées du reste de la fête – l'espace n'étant pas délimité comme dans les fêtes de la tendance rave. Les filles, se retrouvent rarement seules, mais sont souvent accompagnées d'un/e ami/e ou d'un chien. La sécurisation relative du site par les organisateurs (à travers le choix d'un lieu peu dangereux, mais rarement éclairé, balisé et clairement délimité) induit une attention d'autant plus grande au risque d'accident et de chute. L'absence fréquente de structure sanitaire (Pompiers, Croix rouge..) pouvant prendre en charge rapidement quelqu'un et lui prodiguer les premiers secours accroît ce sentiment d'insécurité et cette conscience d'une responsabilité collective face aux risques. Aussi, le contexte free favorise la responsabilisation des utilisateurs par rapport aux conséquences de leur usage de produits ou de celui d'autrui, et favorise la gestion des prises afin de maintenir un seuil minimum de vigilance.

Par contre, dans la tendance rave, la sécurisation de l'espace physique et la présence d'un service de sécurité professionnel et de secouristes génèrent une déresponsabilisation vis-à-vis d'autrui³³. Dans les raves en extérieur, l'espace est délimité par des barrières et des bandes plastiques de sécurité ; les agents de sécurité sont chargés de veiller à ce que personne ne les dépasse ni dans un sens - les fraudeurs -, ni dans l'autre - pour aller uriner ou se promener -, ce qui a pour effet de rendre insouciant quant à l'absence prolongée de quelqu'un. La présence de secouristes réduit l'attention à autrui, les gestes de soutien psychologique et les pratiques d'accompagnement des novices ou lors de la descente des effets par le groupe de pairs, sont beaucoup moins répandues et mises en œuvre que dans la tendance free. On observe moins d'attention entre les participants lorsque l'un d'eux fait un malaise ou un mauvais délire, d'autant plus si l'on ne connaît pas la personne ; et moins de solidarité dans le partage de l'eau ou de la nourriture en fin de soirée. L'induction d'un bad trip étant généralement expliquée par la faiblesse physique et/ou psychologique de la personne – et non par l'interaction entre un produit, l'état de santé et le cadre de la prise -, l'intervention ou la sollicitation des pairs pour le gérer est plus rare. Pendant la période d'observation, le seul décès recensé a eu lieu à la périphérie d'une fête de la tendance rave.

Dans les événements de la tendance free, et de façon moins marquée dans les raves payantes en extérieur, le partage des produits permet une gestion collective des effets et des quantités, et une réduction des risques de bad trip induits par leur mauvaise qualité éventuelle ou par une prise solitaire, en lui donnant le sens d'un rite de participation au groupe de pairs (A. FONTAINE, C. FONTANA, 1996). Dans les événements de moins de 500 personnes, généralement clandestins, l'interconnaissance et la convivialité sont particulièrement élevées : l'information sur ces soirées étant restreinte aux organisateurs, à leurs amis proches et aux amis de leurs amis, on trouve rarement les dealers présents dans des événements de plus grande ampleur, qui vendent des produits aux qualités variables. Le partage des produits achetés en coopérative permet un

³³ Cette déresponsabilisation se traduit aussi dans le rapport au site festif : les gens sont moins respectueux du site dans les fêtes de la tendance rave, y compris quand elles ont lieu en extérieur, laissant leurs déchets n'importe où, et se reposant sur l'entreprise privée engagée pour le nettoyage : alors que dans la tendance free, dès le lever du soleil, des personnes commencent à ramasser et rassembler les déchets et les sacs poubelles.

contrôle collectif sur la quantité et la qualité des produits utilisés individuellement. La cession d'un carton de l.s.d. ou d'ecstasy est souvent justifiée par les utilisateurs par l'argument d'une qualité garantie et d'un accompagnement par les pairs : *'au moins tu sais ce que tu prends, et tu le prends pas tout seul'*. La prise collective et simultanée d'un même produit au sein d'un groupe de pratique rassure les personnes pendant la prise et permet de gérer collectivement les effets. Il est en effet rare de voir quelqu'un proposer un produit à un autre quand il sait que celui-ci est novice ou ne prend pas ce type de produit. Lors d'une première expérience, le novice, quelle que soit son expérience des autres produits, fait généralement l'objet d'un parrainage de la part de ses amis, ceux-ci étant attentifs à l'évolution de son état.

Dans les fêtes de la tendance rave, l'usage de produits illicites fait moins l'objet d'un partage ; certains participants viennent seuls et prennent de l'ecstasy ou de la cocaïne de façon solitaire. De même, la gestion des effets des produits est plus individuelle : le nombre de participants est tel (plusieurs milliers) que l'on peut rapidement perdre de vue les quelques amis avec lesquels on est venu ou que l'on y a rencontrés, et se retrouver seul. Cette dimension de l'usage induit une plus grande vulnérabilité physique et psychologique des personnes dans ce type de lieu, même si les malaises éventuels sont plus rapidement et plus systématiquement pris en charge par les secouristes ou les agents de sécurité.

Pour finir, on peut remarquer que la massification des fêtes autorisées (plusieurs milliers de personnes, les fêtes clandestines rassemblant généralement moins de 500 participants) amplifie la vulnérabilité des participants, du fait qu'ils perdent plus facilement leurs amis dans la foule et dans l'espace, qu'il devient dès lors beaucoup plus difficile de faire attention à eux, et que l'isolement favorise l'induction de bad trip – souvent induit par un sentiment de faiblesse et d'agression par l'environnement.

4 - Focus sur l'impact technique des dispositifs de prévention sur la perception des risques et des limites

4.1 La redéfinition qualitative des risques et des méfaits comme pouvant être réduits

Au fil de leurs expériences successives, les utilisateurs découvrent et intègrent la *notion de cadre de prise* (le *'set'*, conceptualisé par T. LEARY, 'apôtre' du mouvement psychédélique) qui apparaît systématiquement dans les documents de prévention diffusés par les associations, et véhiculée par les utilisateurs ayant eu connaissance, directe ou indirecte, de la pensée du mouvement psychédélique. Cette notion de cadre renvoie au lieu de la prise – notamment intérieur/extérieur -, au moment – par rapport à ses occupations quotidiennes -, aux personnes dont on est entouré, au décor, à la musique diffusée...

Si les moins expérimentés ne cernent pas toujours son rôle dans le bon déroulement de l'expérience, les plus anciens utilisateurs (plus de 3 ans de pratique) l'évoquent pour expliquer l'induction et les modalités de gestion d'un bad trip qu'ils ont vécu, ou pour expliquer pourquoi ils préfèrent ne rien prendre ce soir (crainte d'un bad trip du fait des caractéristiques du cadre festif). Cette notion les a donc soutenu dans l'apprentissage d'une régulation de leurs prises de produits et les a incités à s'informer sur les autres inducteurs qui augmentent ou réduisent les risques de bad trip. Surtout, elle a induit une première redéfinition des risques liés à l'usage de substances psychoactives comme pouvant être réduits par l'observation de certaines précautions dans le choix du cadre de prise, et non comme une 'agression' que l'on ne peut qu'endurer.

Mais elle a aussi facilité une seconde redéfinition des risques en impliquant l'idée de *'setting'* - aussi conceptualisé par LEARY et repris dans les documents de prévention -, soit l'état d'esprit et l'état de santé dans lequel on se trouve au moment de la prise. Ainsi, les utilisateurs ont appris à réduire les risques en prenant en compte leur état de santé physique et psychologique dans le choix des modalités de la prise – substance utilisée, quantité, moment et cadre.

D'autre part, on constate que les utilisateurs arrivés depuis deux ou trois ans, ou ayant un

usage très occasionnel ne distinguent pas les risques (bad trip, accident cardiaque), des symptômes («*troubles psychomoteurs*») et des effets secondaires de l'intoxication («*déshydratation*», «*tachycardie*», «*hypoglycémie*»). Leur définition des risques se réduit souvent à l'énumération des effets négatifs des produits ou des méfaits de l'abus : "*la perte de mémoire*", "*la dépression*" - l'un des plus cités -, "*la perte d'appétit*", "*la perte d'attention*", "*la perte d'ambition*», "*troubles du sommeil*", «*troubles psychomoteurs*».

Cette confusion entre risques, symptômes et effets secondaires de l'intoxication, montre que ces utilisateurs peu expérimentés se représentent les risques comme une manifestation normale des effets que l'on ne peut que subir, et ignorent, voire nient, les conséquences de leurs prises sur leur organisme et leur cognition. Elle s'accompagne souvent de la revendication de la liberté de «*se faire plaisir*» qui fait fi de l'ambivalence de l'usage de substances psychoactives (plaisir/déplaisir ; effets recherchés/risques). Ces utilisateurs expliquent les effets négatifs (trouble de la pensée, déshydratation..) par leur manque d'expérience, et ne semblent pas avoir été socialisés aux notions de cadre de prise, d'ambivalence des effets et de déstabilisation physiologique et cognitive spécifiquement induite par les psychotropes. La dilution de ces notions dans l'idée de 'faiblesse psychologique et/ou physique' de la personne illustre la détérioration de la transmission du savoir collectif et des compétences sur l'usage entre pairs déjà constatée par M.D.M. en 1999³⁴, corrélativement à la diminution des interactions entre participants et à l'absence de dispositif d'initiation véritable des novices.

La confusion entre 'risques' et 'symptômes' de l'intoxication illustre aussi le fait que la prise de risque, au lieu d'être perçue comme une limite à l'usage de psychotropes, est de plus en plus *revendiquée chez les utilisateurs récents*, à l'instar d'autres pratiques à risque comme les sports extrêmes (LE BRETON D., 2000), prenant une dimension identitaire chez certains. Cette banalisation des risques peut s'expliquer par l'intériorisation du stéréotype du participant aux fêtes techno (cf. annexe 4) comme passif par rapport aux risques induits par l'usage ou le contexte festif. Elle est due aussi à la présentation quasi exclusive de l'usage de psychotropes comme une 'conduite à risques' par les politiques de santé publique et les sciences humaines, qui a eu pour effet pervers *l'émergence d'une représentation des risques comme étant les effets mêmes recherchés dans l'intoxication* - et non comme pouvant être évités ou réduits. Ces constats incitent à abandonner la définition de l'usage de produits psychoactifs comme une conduite à risque, qui stimule les prises de risque, au profit d'une définition qui insiste sur son ambivalence (plaisir/risque) et introduit l'idée de réduction des aspects négatifs (risques, méfaits).

Ainsi, le sens de la participation à la fête techno tend à devenir la pratique de la prise de risque. Ceci s'explique aussi en partie par la quasi-invisibilité médiatique des pratiques d'autosupport entre pairs et des dispositifs de santé communautaire au sein du mouvement techno, qui induit chez les non initiés une représentation de l'usage dans ces fêtes comme détaché d'une préoccupation pour les risques. Il est en effet rare, d'une part, que les associations de réduction des risques communiquent sur leur action et, d'autre part, que les médias évoquent leur présence et leurs modes d'intervention en milieu festif, en particulier dans les événements de la tendance free - cette visibilité étant en effet plus importante pour les interventions dans la tendance rave.

La notion de cadre et d'état d'esprit au moment de la prise, diffusées dans le discours et les flyers des associations de santé communautaire a donc un effet responsabilisant sur l'utilisateur. L'explication de la prise de risques par d'autres paramètres que la seule personnalité de l'individu, introduit la possibilité pour celui-ci de réduire ces risques par l'observation de précautions avant et pendant les effets. A l'inverse, la notion de conduite à risques implique que l'individu est seul responsable de la manifestation des effets et occulte qu'elle dépend d'autres paramètres ; elle favorise ainsi les attitudes de déni du risque et l'absence de prises de précautions.

³⁴ En 1999, *Le phénomène touche des sujets de plus en plus jeunes, dans un contexte de moins en moins 'encadré' par les anciens, les initiateurs du mouvement, dans une ambiance 'industrielle' de consommation, où l'usage de drogue prend parfois une place prépondérante'*. (Sueur C., 1999)

4.2 L'attention portée au bad trip et l'évolution de sa signification

Pendant l'époque psychédélique, la notion de 'bad trip' renvoyait à l'angoisse ressentie lors de la modification de l'état de conscience, et plus spécifiquement à la perturbation psychique durable spécifiquement induite par les hallucinogènes chez certaines personnes - perception imaginaire ou amplifiée du réel. Aujourd'hui, il semble détaché des effets caractéristiques des produits, pour désigner à la fois, la sensation d'insécurité du sujet induite par la situation dans laquelle il se trouve et/ou son incapacité à gérer les émotions qu'elle suscite : un utilisateur peut dire « *j'ai bad tripé* » dans une situation particulière où il n'aura pas pris de produit psychotrope. Ainsi, sa banalisation dans la vie quotidienne – il est utilisé par des non utilisateurs de produits psychoactifs ne fréquentant pas le milieu techno – illustre qu'il exprime de plus en plus uniquement la sensation d'angoisse, et que la notion de risque psychopathologique spécifique à la prise d'hallucinogènes tend à disparaître, au moment même où l'on assiste à l'extension de l'usage de plantes hallucinogènes et délirantes.

Or, son utilisation de plus en plus fréquente dans la description des effets secondaires des produits de synthèse illustre d'une certaine manière que les utilisateurs ont de plus en plus de difficulté à gérer les aspects négatifs de l'expérience de modification de l'état de conscience, corrélativement à la dilution de la notion de 'set and setting' dans l'idée de *'faiblesse psychologique'* et/ou la *"vulnérabilité physique"* de la personne et à la détérioration de la transmission des savoirs sur l'usage.

L'expérience du bad trip et sa gestion amènent les sujets à le définir comme une expérience initiatique, surtout chez les utilisateurs 'mystiques' : le bad trip provoqué par les hallucinogènes est vécu comme la révélation du contenu de l'inconscient. Il représente une prise de conscience de certains événements de sa vie, de traits de sa personnalité, de ses représentations du monde et de soi, que l'on a refoulés de la conscience et compensés jusqu'ici. Aussi, d'après les utilisateurs, il peut avoir un effet thérapeutique si la personne maîtrise les émotions qu'il génère et/ou si elle est accompagnée et guidée dans l'interprétation de ce qu'elle voit et ressent. Inversement, il peut avoir un effet traumatisant et évoluer en décompensation psychiatrique, si elle ne parvient pas à reprendre le dessus sur ses émotions et sur sa pensée et à rétablir les repères dans la perception du réel. Enfin, ce peut être la révélation d'un état psychopathologique latent – ce qui est plus rare. Cette dimension ambivalente de l'expérience³⁵, explique la nécessaire présence de personnes capables, du fait de leur propre expérience (directe ou non) des bad trips, d'accompagner quelqu'un dans la gestion des effets et des émotions induites, dans un contexte de détérioration de l'initiation et de l'encadrement des novices (accroissement du nombre de participants et de l'anonymat des fêtes).

4.3 L'importance de personnes spécialisées dans l'accompagnement de la prise de produits

La mise au jour des modes d'induction du bad trip permet de repérer les modalités de prise de risques les plus fréquentes :

- la méconnaissance de sa réaction physique et/ou psychologique aux effets des produits et à leur intensité ;

³⁵ Le bad trip représente souvent le surgissement brutal à la conscience d'un conflit psychique refoulé par la personne depuis un certain nombre d'années (événement(s) remontant à l'enfance ou à l'adolescence), qui 'éclate au grand jour' sous l'effet désinhibant des psychotropes. A défaut d'un véritable travail psychanalytique, il est indispensable d'accompagner la personne à ce moment là dans la gestion affective et intellectuelle de ces images et de ces sensations, notamment en l'encourageant à exprimer ce qu'elle ressent ou ce qu'elle voit, tout en l'aidant à maintenir le principe de réalité. En effet, dans ce moment où la personne se sent vulnérable et en danger face à des réminiscences de l'inconscient, elle est susceptible d'élaborer une représentation délirante de la réalité pour s'en protéger une seconde fois ; ce recours à l'imaginaire pouvant évoluer en névrose au sortir de l'expérience.

- l'ignorance des associations de produits pouvant être très désagréables ou dangereuses, des modes de préparation particuliers de certains produits ;
- un cadre de prise angoissant et/ou une prise solitaire.

Ainsi, la prise de risque relève le plus souvent d'une insuffisante préparation par les pairs aux produits (effets positifs et négatifs) et à l'expérience - prise en compte de sa corpulence, son état de santé et du contexte de prise dans le choix des produits et des quantités. Aussi, le discours des intervenants de réduction des risques consiste systématiquement à mettre en garde les utilisateurs quant aux effets négatifs et aux risques - ceux-ci ayant tendance à n'évoquer que les effets 'positifs' qu'ils recherchent -, à rappeler l'importance du cadre de la prise et que chaque utilisateur – aussi expérimenté soit-il - peut se retrouver surpris par les effets d'un produit.

D'autre part, la disponibilité aléatoire des produits et la dimension conviviale de l'usage favorisent la prise à l'opportunité et son caractère systématique dans le cadre festif. Or, les intervenants rappellent explicitement (notamment au moment du testing) et implicitement (le chill-out 'incarnant' la temporisation des consommations) l'existence de limites individuelles et sociales à l'usage. Dans un contexte d'usage collectif de produits psychoactifs, ils valorisent ainsi la non systématisme de la prise dans le contexte festif, quand bien même tous les membres du groupe de pratique en ont pris et la modération des prises pour réduire les risques mais aussi par respect pour soi (son corps, l'image que l'on renvoie à autrui) et pour autrui (l'abus induisant souvent des incivilités, voire de l'agressivité, nuit à l'ambiance festive). Ce discours surprend les utilisateurs et n'est pas réhibitoire – comme celui des intervenants sanitaires qui valorise l'abstinence – car il repose sur l'implicite d'une acceptation de l'usage, et il interroge leur propre responsabilité dans les risques qu'ils prennent ou ne prennent pas.

Le fait que la technique de gestion du bad trip la plus fréquente soit le soutien de pairs, révèle l'importance de la présence de personnes ayant une expérience personnelle des produits dans l'accompagnement de leurs effets. Les intervenants sont régulièrement sollicités par des utilisateurs ou des secouristes pour accompagner des personnes en train de faire un bad trip et les aider à retrouver des repères dans la perception du réel. Au fil de leurs expériences, ils ont acquis une façon de parler, les gestes et les attitudes pour rassurer psychologiquement et physiquement une personne, et non amplifier un 'mauvais délire'. Ils bénéficient de compétences spécifiques pour aider la personne à comprendre ses sensations et ses émotions et à intégrer l'expérience : la réassurance en cas d'un bad trip requiert une formation préalable avant d'en réaliser et, dans certains cas, une longue expérience.

En effet, les intervenants sanitaires (Croix Rouge, Protection Civile) sont plus à même de prodiguer des soins médicaux que de l'accompagnement au 'bad trip', qui suppose à la fois une relative expérience personnelle des effets psychotropes, et une formation au discours et aux attitudes spécifiques à avoir dans ces cas là. Ils travaillent plutôt dans l'urgence, contrairement aux intervenants associatifs de réduction des risques ; ce qui se traduit souvent par une moindre attention à ceux qui sont en train de faire un bad trip, et se solde par des évacuations parfois rapides en hôpital psychiatrique. De nombreux participants rapportent des attitudes inadaptées aux mauvais délires et aux états de panique induits par les produits : administration de médicaments, de gifles, lampe torche dans les yeux, questions ou reproches, 'enfermement' dans un véhicule, une salle ou une tente, amplifient les mauvais délires. Cette absence de formation spécifique à l'accompagnement physique et psychologique des utilisateurs peut aggraver leur état, du fait notamment que la réponse des intervenants sanitaires est exclusivement médicamenteuse – ce qui induit un risque supplémentaire d'intoxication lié à l'interaction avec les produits déjà ingérés - et ne prend parfois pas en compte le diagnostic des intervenants associatifs, qui n'ont ni uniforme, ni compétences professionnelles reconnues – et qui, d'une certaine manière, les concurrencent.

Au teknival de Revel (15 août 2004), lorsque Stéphanie (Aides) va chercher de l'aide auprès de la Protection civile pour porter un homme faisant un malaise à la kétamine, le seul bénévole

présent lui répond : "*J'suis pas médecin, je vais pas le porter. Il peut se porter tout seul*", et il n'est pas venu l'aider.

Bien sûr, tous les intervenants sanitaires en manifestation techno ne sont pas méprisants avec les participants. Les pompiers notamment font généralement preuve de bonne volonté, et sont souvent bien perçus par les utilisateurs. En outre, les personnes des organismes sanitaires qui font de leur mieux pour encadrer les manifestations festives reconnaissent simultanément leur manque de compétence pour assumer cette charge, et viennent parfois s'informer au stand des autosupport.

Enfin, il apparaît nécessaire de faire un état des lieux des modes d'induction de « l'état de perche » qui - tout en se rapprochant de certaines pathologies mentales connues, ne semble pas pouvoir être confondu avec elles -, afin de repérer les personnes les plus vulnérables (types d'interaction entre un produit et la constitution psychophysiologique) et les modalités de prise les plus susceptibles d'induire ce type de pathologie³⁶.

Les intervenants de réduction des risques 'en première ligne' ont acquis une connaissance spécifique des modes d'induction et des manifestations de cet état psychologique particulier, et des moyens de le résoudre parce qu'ils ont eu affaire à une diversité des cas de bad trip et/ou de 'perche' : chez la majorité, le bad trip s'est résolu positivement, alors que chez certains, il a induit une désorganisation de la structure psychique plus ou moins durable. Le premier compte rendu clinique sur le bad trip montre en effet que ces épisodes sont majoritairement résolus sans séquelles (R.E.S.T.I.M., 2005). Mais il faudrait aller plus loin sur ce thème afin de favoriser l'élaboration d'une série d'actes et de paroles de prévention et d'accompagnement à la gestion de l'« état de perche », grâce à la collaboration de chercheurs en sciences sociales et psychologiques avec des intervenants associatifs.

Enfin, le risque de bad trip, souligne non seulement l'importance du cadre de la prise, mais aussi la nécessité de mettre en place des espaces de 'mentalisation' de l'expérience de modification de l'état de conscience avec le soutien d'intervenants issus de l'autosupport³⁷. Autrement dit, des lieux qui – à l'instar du chill-out - favoriseraient l'expression et l'intégration de l'expérience, notamment pour les plus jeunes, pour lesquels la première expérience peut se révéler d'autant plus traumatique et déstabilisante qu'ils n'ont pas encore une constitution physique et psychologique 'finie', stabilisée.

4.4 L'effet du cadre législatif sur l'impact du dispositif préventif

Dans les fêtes de la tendance rave, le dispositif de réduction des risques est rarement connu des participants, du fait que sa présence est récente et loin d'être systématique. En outre, les lieux officiels des grands événements (type 'Zénith' ou Docks des Suds) ne sont pas perçus comme pouvant accueillir un dispositif de réduction des risques liés aux substances illicites. Leur statut légal rend méfiants les participants par rapport au dispositif étant donné le *paradoxe entre la répression dont ils font l'objet en tant qu'utilisateurs de psychotropes illicites et le statut licite du dispositif et des outils de réduction des risques* : il est fréquent que certains demandent si « *c'est légal ?* ». La découverte du stand et surtout du 'kit sniff propre' et du testing, les étonne et les rend *curieux* quant à l'approche de réduction des risques qui contraste radicalement avec le discours abstinent et prohibitionniste qu'ils ont l'habitude d'entendre sur l'usage. La visibilité des documents et des outils dans la fête (kit sniff propre, flyers, brochures) par les participants venus au stand, éveille la curiosité de ceux qui l'ont évité en début de soirée, et les incite à venir discuter avec un intervenant.

³⁶ Rappelons que dans les sociétés qui ont ritualisé la pratique des e.m.c., l'initiation prenait en compte les caractéristiques morphologiques et psychologiques des candidats dans la détermination des quantités de substances ingérées et du moment de leur initiation, afin de réduire les risques de décompensations psychiatriques et de vécus traumatiques de l'expérience.

³⁷ Les rites d'initiation dans d'autres sociétés sont découpés en trois phases : phase de « *séparation* » avec la vie quotidienne ; phase de « *marge* » ; phase de « *ré-agrégation/ré-intégration* », cette dernière ayant pour fonction d'accompagner l'intégration individuelle de la marge, afin de faciliter le retour à l'état de conscience ordinaire et à la vie quotidienne, et l'adaptation de l'individu à la redéfinition de sa position et de ses rôles sociaux auxquels a procédé le rite (TURNER V. W., 1969, *Le phénomène rituel. Structure et contre-structure*, rééd. P.U.F. 1969).

Cependant, la méconnaissance du dispositif et de la démarche de réduction des risques, quelle que soit la tendance historique de l'évènement, s'explique principalement par le renouvellement du public – la durée moyenne de sortie en fête techno est de 3 ans (RACINE, 2000) -, et l'insuffisance des interventions de réduction des risques par rapport à la fréquence des évènements techno : dans certains départements, le nombre de soirées, rave ou free, ayant lieu le même week-end, dépasse les moyens matériels et humains des associations – notamment dans les Bouches-du-Rhône et le Var.

Or, l'évolution récente de la législation limite les possibilités de l'intervention de réduction des risques en milieu festif. Le décret de mai 2001 (cf. chapitre introductif) a eu pour conséquence le retour à la pratique du bouche-à-oreille (le flyer et la boîte vocale attirent beaucoup plus de participants, plaçant les organisateurs dans l'illégalité), une diminution de la taille du public et une multiplication des petites fêtes 'free'. Ces fêtes rassemblent aujourd'hui entre 100 et 300 personnes, mais sont rarement encadrées par les associations de réduction des risques ; alors que lorsqu'elles rassemblaient plusieurs milliers de personnes, un dispositif de réduction des risques – associatif ou non - était souvent présent, à l'invitation des organisateurs. Or, les associations de réduction des risques n'ont pas forcément la possibilité de savoir où et quand les fêtes ont lieu, ne connaissant pas les organisateurs ; d'autant que ceux-ci, qui pensent souvent qu'une association ne se déplacera pas pour une soirée de 300 personnes, n'en contactent pas.

D'autre part, la difficulté plus grande à trouver les fêtes s'accompagne d'une privatisation de l'usage de produits : les participants ayant moins la possibilité d'utiliser les produits dans un cadre spécifique – festif -, consomment de plus en plus dans des lieux festifs urbains (bar, fête de rue) et/ou privés, en dehors d'un encadrement par les pairs. Ainsi, ce retour à la clandestinité de l'usage et la multiplication des espaces de consommation qui en résulte se traduisent pour les associations de prévention par une perte de contact avec le public festif, synonyme de retour à la situation du début des années 90, où aucune structure de réduction des risques n'étaient présentes dans les évènements, et de régression dans la diffusion de l'information de prévention.

Pourtant, on vérifie l'impact de l'ancienneté du dispositif de réduction des risques sur les modalités de prise de produits dans le fait que, dans le discours sur l'usage, les utilisateurs de la tendance free montrent généralement une plus grande attention à la nécessité d'ajuster sa prise de produits à son état de santé, à sa réaction spécifique aux produits, et au cadre de la prise que dans la tendance rave. De même, le fait que la stigmatisation de l'abus et de la systématisme ou de l'aspect consumériste de la prise de produits – le stigmate du 'perché ou du 'touriste'³⁸ (HOAREAU, 2004) - et que les précautions individuelles et collectives y sont plus répandues illustrent que la présence même du dispositif de réduction des risques stimule les pratiques de gestion des effets et d'entraide matérielle et psychologique entre pairs. Tandis que l'aspect plus solitaire de l'usage et de la gestion des effets dans la tendance rave, illustre que le discours des intervenants insistant sur le risque d'accoutumance lié à la régularité des prises et sur la notion de santé communautaire s'est encore peu diffusé.

³⁸ Le 'touriste' est celui qui ne connaît pas les valeurs de la fête techno, et ne s'y rend essentiellement pour se procurer des produits illicites ; il connaît généralement peu les risques induits par leur usage.

Synthèse du chapitre 2

L'impact du dispositif préventif sur les modes individuels et collectifs de réduction des risques

Les utilisateurs définissent les risques à partir des conversations avec leurs pairs et de l'observation de leurs réactions aux différents produits ; de leurs propres expériences ; de la lecture, la visualisation ou l'écoute de documents spécifiques, de prévention ou autre. Plus l'usage est récent et/ou occasionnel, plus la définition individuelle des risques est stéréotypée ; plus l'usage est ancien et fréquent, plus elle est précise, cohérente avec les modalités de l'usage et se traduit par l'élaboration de limites aux prises. Corrélativement à l'ancienneté du dispositif de réduction des risques, c'est dans la tendance free que cette définition est la plus riche, et reflète le plus l'information de prévention ; dans la tendance rave, elle est reflète plus les représentations sociales et stéréotypées des risques induits par l'usage de substances illicites (dépendance, folie, mort) que leur connaissance réelle.

On n'observe chez aucun type d'utilisateur une méconnaissance totale des risques. Les utilisateurs distinguent différentes catégories de risque selon qu'ils soient induits par une prise particulière (bad trip, intoxication, accident) ou par une fréquence et/ou une durée de prise élevée (dépendance, dépression, 'état de perche'). Ils sont plus sensibles aux risques psychologiques, et connaissent moins bien les risques physiques, du fait de leur rareté et d'une représentation sociale psychopathologique des risques induits par les drogues de synthèse. Pour la plupart, c'est l'incidence à long terme de leur pratique sur leur santé qui les inquiète le plus. La description des modes d'induction et de résolution du bad trip révèle que ce n'est jamais seulement la substance qui est en cause, mais aussi l'état de santé de la personne, et la sécurisation du cadre de la prise (préparation du novice aux effets ; accompagnement dans la gestion des effets par les pairs et les intervenants de type autosupport ; maintien de l'ambiance festive et conviviale).

On constate enfin que les savoirs sur les risques et les prises de risques individuels sont liés à l'appartenance du sujet à un groupe de pratique soit 'prudent', soit 'sans limite' dans l'usage. Ces savoirs se traduisent par une stabilisation de l'usage sur le long terme chez la majorité des utilisateurs (définition de limites aux prises), et une représentation de la prise de risque plus en terme de modalités de prise et de rapport aux produits, qu'en terme d'effets et de statut licite des substances.

Aussi, les limites individuelles et collectives de l'usage sont définies sur deux plans : les modalités de prise (produits, fréquences, voies d'administration, et contextes de prise privilégiés ou proscrits) ; et l'ajustement à sa prise à sa physiologie et à sa psychologie. L'observation de ses limites permet de ne pas dépasser un seuil de modification de l'état de conscience, de participer à la sociabilité du groupe de pairs, de rester un minimum vigilant quant à l'évolution des effets, au risque d'accident ou d'agression, et de garantir une ambiance festive. Mais le respect de ces limites se heurte à la dimension conviviale de l'usage dans le milieu techno et à la disponibilité aléatoire des produits, qui favorisent la prise à l'opportunité et les usages associés.

La description des précautions prises illustre un phénomène de transmission des savoirs et des compétences sur les risques entre les différentes générations d'utilisateurs, notamment ceux diffusés dans les documents associatifs de prévention. Qu'elles soient individuelles (réduction des risques pour soi) ou collectives (réduction des risques pour un pair), elles sont plus souvent observées dans la tendance free, de même que les pratiques d'entraide entre pairs. Dans la tendance rave, les usages solitaires sont plus fréquents et les gestes de soutien entre pairs plus rares, les participants se reposant sur les intervenants sanitaires. Cependant, dans les deux espaces, l'usage solitaire et abusif est stigmatisé (figure du 'perché') ; et l'achat et la prise collectifs sont pratiqués pour réduire les risques individuels de bad trip, d'intoxication et de prise abusive.

L'impact du dispositif de réduction des risques apparaît d'abord dans le fait que beaucoup ne s'interrogent sur les risques qu'ils prennent que lorsqu'ils découvrent son existence. Ainsi, dans la tendance free, où le dispositif de réduction des risques est plus ancien et plus systématique, le savoir collectif sur les effets et les risques est plus exhaustif ; et la meilleure compréhension des modes d'induction des méfaits et des accidents génère *une représentation des risques comme pouvant être réduits et non subis*. Dans la tendance rave, les utilisateurs montrent un certain fatalisme quant aux dommages physiques et psychologiques, voire sociaux, de leur usage ; l'information sur les risques liés à l'usage et les types de précautions est moins transmise et partagée entre les utilisateurs que dans la tendance free, où le dispositif préventif sensibilise à la notion de santé communautaire.

Mais, l'évolution des événements festifs techno se caractérise par une hétérogénéité croissante des publics au sein de chaque espace festif, et, de fait, par la diminution des interactions entre pairs et la déperdition du savoir collectif sur l'usage (dilution des notions d'ambivalence de l'usage, de cadre de la prise et d'ajustement de ses prises à sa personnalité physique et psychologique (réduction du sens de la pratique festive à la prise de produits) (cf. Annexe 6 : Opinions des participants sur l'évolution des espaces de la tendance free : une grille de lecture de l'évolution de l'usage de produits psychoactifs dans les fêtes techno). L'encadrement sanitaire favorise en outre la disparition des valeurs d'entraide et d'échange de savoirs sur l'usage (détérioration de l'initiation des novices ; valorisation de la prise de risque ; dimension plus solitaire de la gestion des effets) impliquant une vulnérabilité plus grande des utilisateurs. En outre, l'évolution récente du cadre législatif se traduit par un retour à une clandestinité de l'usage et une perte de contact des associations de prévention avec leur public. Or, l'absence de formation spécifique et de proximité à l'usage des intervenants sanitaires, et la déperdition du savoir collectif sur l'usage, soulignent la nécessité de la présence d'intervenants de santé communautaire, notamment de type autosupport, du fait de leurs compétences spécifiques.

Chapitre 3

Approche qualitative de l'impact des dispositifs de prévention

Ce troisième et dernier chapitre est consacré aux conditions de faisabilité de l'intervention de réduction des risques sur le site festif et à la fréquentation du chill-out par le public techno. Nous expliciterons les différentes fonctions que remplit le chill-out dans la fête et auprès des utilisateurs, et nous évaluerons l'impact des différents outils de prévention sur les prises de risques liés à l'usage ou à la sexualité, notamment quant à l'utilité ambivalente du testing, et nous décrirons les modalités d'interactions intervenant associatif/utilisateur. Enfin, nous analyserons les limites internes (propres aux associations) et externes (découlant du contexte festif techno) de l'intervention, ainsi que les questions qu'elles posent aux intervenants de réduction des risques.

1 - L'intervention de réduction des risques en milieu festif

La prévention de l'usage et de l'abus des produits psychoactifs et des risques de transmission des infections transmissibles, et les premiers secours liés aux accidents et aux malaises plus ou moins directement induits par les produits et le site festif, sont les principaux axes de l'intervention de réduction des risques en milieu festif. Le chill-out dans sa globalité et chacun de ses outils représentent des médias dans la relation entre les utilisateurs et les intervenants, et permettent souvent une conversation qui évolue en action de réduction des risques personnalisée.

La spécificité et la subtilité du discours de réduction des risques résident dans la méthode du counselling (ROGERS, 1989) : écouter et comprendre l'expérience de l'autre sans le juger, mais en lui transmettant des savoirs spécifiques à l'usage des produits (précautions, risques, méfaits) et en mettant en perspective l'usage avec les autres pratiques de la vie quotidienne, de façon à lui donner des limites spatiales (contexte festif), temporelles (une soirée, un week-end) et sociales (le groupe de pairs). Cela suppose une formation théorique préalable des intervenants, à la fois sur les effets et les risques de l'usage, et sur le discours à tenir avec les utilisateurs, qui reste toutefois insuffisante : c'est sur le terrain, par l'observation des attitudes et du discours des autres intervenants que l'on apprend à répondre et à réagir de façon adéquate aux attentes de son interlocuteur - formation sur le vif qui se heurte cependant à la difficulté de déranger ou d'observer l'intimité que représente une conversation.

L'intervention de réduction des risques spécifiquement liée à l'utilisation des produits psychoactifs repose sur le non jugement de l'utilisateur, quel que soit son rapport aux produits – occasionnel, régulé, abusif ou addictif. Elle s'appuie sur les principes d'acceptation de l'usage et de gestion de l'usage, qui valorisent la capacité de responsabilisation de l'utilisateur de produits psychoactifs par rapport aux risques, grâce à la constitution d'un savoir personnel sur ses réactions physiques et psychologiques à chaque type de produit et modalité de prise et à la recherche d'informations spécifiques de prévention. La notion de gestion de l'usage permet de dépasser la dialectique de l'abus/l'abstinence et prend en compte l'aspect aléatoire de la maîtrise de l'usage de produits – bien que l'on ait décidé de ne pas en prendre ou d'arrêter, il peut arriver selon les circonstances d'être tenté d'en (re-)prendre (l'exemple du tabagisme est révélateur). Cette notion se distingue de la valorisation de l'abstinence par les intervenants sanitaires qui discrédite leur discours sur l'usage aux yeux des utilisateurs.

1.1 La faisabilité de l'intervention selon les lieux festifs

Les modalités d'intervention dépendent des différentes attentes des organisateurs et des

conditions matérielles du lieu festif : la différence est grande entre les événements qui ont lieu dans des salles officielles et des événements qui ont lieu en extérieur, qu'ils soient illégaux ou autorisés. L'intervention en milieu festif suppose donc une adaptabilité permanente du dispositif et des intervenants, demandant de l'anticipation, de la débrouille, et de l'organisation afin de réduire le risque que le dispositif humain et matériel déployé soit trop important ou insuffisant par rapport à la demande des participants, ou bien que l'emplacement limite leur appropriation du chill-out.

Dans l'alcôve des Docks lors de la *Prisma* (juillet 2003), l'air circule difficilement, la chaleur est étouffante, faisant fuir les gens qui attendent de tester à l'extérieur du stand. En outre, le mur du fond est percé en bas, et donne directement sur la grande salle, à quelques mètres des enceintes, résultat : les conversations y sont difficiles, et peu de personnes s'y installent pour se reposer. Pour pouvoir discuter avec les participants, les intervenants s'installent devant l'alcôve, dans le passage de la foule, ce qui gêne l'intimité du dialogue et a pour effet de l'abrégéer.

Les interventions nécessitent de se renseigner auprès des organisateurs quant à leurs attentes par rapport au dispositif préventif et au public qu'ils attendent (moyenne d'âge, produits utilisés...). Lorsque c'est l'association qui propose l'intervention, elle procède parfois à une observation 'en sous marin' afin de mieux cerner le dispositif et les outils que l'on peut mettre en place, ainsi que les rapports entre les organisateurs ou le gérant de l'établissement et leur public. Cette observation décourage parfois l'intervention, soit parce qu'il y a peu d'utilisateurs de produits illicites, soit parce que la position des organisateurs est ambiguë quant à l'usage de substances illicites et vis-à-vis de leur public. Certains événements dits 'électro' n'attirent pas particulièrement un public d'utilisateurs, et leur officialité décourage la rencontre avec les intervenants associatifs (crainte d'être repérés par d'éventuels policiers en civil). La collaboration des responsables de l'évènement et/ou du lieu à la démarche de réduction des risques, notamment l'absence de risque de délation des utilisateurs à la police, ou d'accusation des intervenants pour incitation à l'usage, est un préalable à l'intervention.

(mars 2003) Aides est invité à intervenir dans une ancienne boîte accueillant des raves. Lors d'une observation en sous-marin, plusieurs participants disent avoir vu ou entendu des agents de sécurité revendre à l'intérieur de la salle et sur le parking ce qu'ils confisquaient pendant la fouille à l'entrée, notamment le cannabis. Un jeune homme aurait été perquisitionné par des policiers qui lui ont présenté sa photo en train de dealer sur le parking, dont l'angle de prise de vue indique qu'elle a été tirée de la salle. Lorsque le Tipi y est intervenu, des agents de sécurité confisquaient les produits à ceux qui sortaient du testing. Philippe refuse de cautionner ce type de relations entre organisateurs et représentants de la loi qui discrédite les intervenants auprès des utilisateurs, et de faire prendre le risque d'une arrestation à ceux qui viennent au testing, ou d'une accusation des intervenants pour prosélytisme et facilitation à l'usage sur simple témoignage du personnel. En outre, la directrice ne répond pas au mail qu'il lui envoie quant aux flyers qui l'intéresseraient.

Plus la visibilité médiatique de la fête est grande – couverte par les médias locaux, billetterie dans les grands distributeurs -, et plus les normes d'hygiène et de sécurité sont strictes, plus il est difficile pour les associations de mettre en place leur dispositif et de rendre visible les outils de réduction des risques. Inversement, l'intervention dans les fêtes en extérieur, notamment

dans les événements clandestins, laissent une plus grande liberté dans l'intervention, mais cela suppose de disposer de la logistique adéquate aux conditions du lieu : avoir du matériel pour protéger les participants des intempéries, y compris quand il n'y a ni murs, ni arbres pour soutenir la structure, s'installer à proximité d'un groupe électrogène pour disposer d'électricité... Ainsi, le montage du chill-out du Tipi relève parfois de l'exploit étant données les conditions matérielles et climatiques :

Sur la plaine de Fos-sur-Mer (31/12/03), il souffle un mistral de plus 120 km/h. Il s'agit de faire les choses dans le bon ordre sinon le chill-out s'effondre ou n'est pas suffisamment abrité du froid et du vent. On gare le camion, et deux voitures de bénévoles à la suite, pour faire le fond du chill-out ; des bâches sont tendues pour faire un toit et boucher tous les trous par lesquels passe le vent, notamment sous les véhicules. Des mètres de ficelle et de cordes sont nécessaires pour toutes les arrimer aux véhicules, au sol, aux arbustes et au parasol de forain - qui sert de quatrième coin. Une bâche en caoutchouc de 30m², est étendue pour le sol ; sur celle-ci sont posées successivement une couche de paillasses, une de tapis de laine, et une de grands coussins et de couvertures pliées. Trois spots disposés à ses extrémités et des guirlandes lumineuses et multicolores suspendues sur la bordure du 'toit' rendent le chill-out chaleureux et visible de tous les recoins de la fête.

1.2 L'ambiguïté de la sollicitation par les organisateurs

Les organisateurs avec lesquels les deux associations ont affaire sont différents : les interlocuteurs du Tipi sont plutôt des artistes indépendants, avec lesquels les intervenants ont parfois noué des relations amicales ; tandis que ceux de Aides sont plutôt des entrepreneurs culturels, faisant partie d'une association ou gérant un établissement de nuit, avec lesquels les rapports restent professionnels. Cette proximité différente avec les organisateurs se traduit par une meilleure connaissance du lieu d'intervention et du public chez le Tipi ; alors que Aides, dont les modalités de l'action sont limitées par le cadre légal et les dispositions du lieu, repose en grande partie sur la connaissance qu'ont les organisateurs de leur public, voit parfois son intervention tourner à un demi-échec - mauvais emplacement, peu de passages, peu de discussions avec les participants.

La mission rave du Tipi est perçue par les organisateurs comme une association de pairs, qui connaît les pratiques attachées à la free-party, et qui assure en partie la sécurité qu'eux-mêmes ne peuvent pas assumer entièrement. Les organisateurs 'free' font aussi appel à l'association pour les protéger d'une intervention policière brutale - comme cela est souvent arrivé - et jouer le rôle de médiateur entre eux et les forces de l'ordre.

Aides est plutôt perçue comme une association extérieure au mouvement techno, qui participe de la légalité de l'événement auprès des pouvoirs publics en diffusant de l'information de prévention. En effet, contrairement aux événements 'free', les événements rave ne sont pas soumis à l'obligation de présence d'un stand de prévention ; ce qui laisse penser qu'aux yeux des organisateurs, leur invitation a souvent plus pour fonction de réduire le risque d'annulation de l'événement, que de réduire les risques liés à l'usage. En effet, l'association systématique qui est faite par les médias entre fête techno et prise de psychoactifs induit un risque d'annulation administrative de dernière minute pour les organisateurs. Ceci, d'autant plus que l'événement se fait en milieu urbain, visible par la population environnante, que le public attendu est important et qu'il est subventionné par des organismes publics et des sponsors. Lorsque ce risque d'annulation administrative est peu élevé, les organisateurs ne se donnent souvent pas la peine d'inviter un tel dispositif - tout en annonçant parfois sa présence : les raves de plusieurs milliers de personnes sont rarement couvertes par une association de réduction des risques.

L'organisateur de la rave *Euphoria-Woodstock* (juillet 2003) a flashé le logo de Aides sans son autorisation et l'a imprimé sur le flyer annonçant la soirée, mais n'a jamais pris le temps de répondre ou de rappeler Cédric, qui voulait lui proposer une intervention après avoir vu le flyer. Il n'y a aucun dispositif préventif à la soirée.

Cette ambiguïté est illustrée par le fait que le dispositif de Aides est souvent situé à un endroit où sa visibilité est limitée au nom des normes de sécurité et du 'concept' de l'événement, et que des organisateurs demandent à ce que certains flyers et outils (testing, kit sniff propre, kit injection) ne soient pas visibles.

Dans la plaquette de présentation du festival *Marsatac* (août 2003), Aides est situé dans la catégorie des sponsors de l'évènement : entre Coca-cola et les feuilles à rouler 'ocb' - très utilisées par les fumeurs de cannabis. Or, la signature d'une convention avec l'organisation aurait dû la faire apparaître dans la catégorie des '*partenaires officiels*' du projet. L'emplacement proposé - à côté des stands de crêpes et de vêtements, sur le goudron -, gêne l'identification des intervenants comme des personnes susceptibles d'apporter une écoute et une information de réduction des risques. Ceci illustre que les organisateurs attribuent à l'intervention une fonction de légitimation sanitaire du festival ; d'ailleurs, dans les articles relatant l'évènement les jours suivants, aucun ne mentionne l'utilisation de produits illicites, bien qu'il y en ait eu. Les explications fournies (risque de s'embroncher à un câble, espace réservé à la promenade) pour justifier l'impossibilité d'installer le stand à tel ou tel endroit donnent le sentiment aux intervenants que l'on ne veut pas que le stand soit trop visible : on ne peut pas accrocher la feuille annonçant le testing, bien que l'on puisse en parler aux gens.

1.3 Le « Chill-Out » et sa fréquentation par le public des dispositifs de prévention

Les gens ne s'installent pas dans le chill-out sans savoir où ils se trouvent mais choisissent l'association qu'ils vont solliciter quand ils en ont le choix. Certains participants préfèrent se rendre au Tipi car ils trouvent Aides trop institutionnelle ; d'autres préfèrent Aides car les intervenants du Tipi sont issus du groupe de pairs. Ainsi, chaque association, du fait de son éthique et de ses valeurs fédératrices – autosupport/entraide -, laisse "*une zone d'ombre*" dans ses actions, "*fragilisant certains individus dans ces espaces*" (Philippe Aubert).

Selon les interventions, le chill-out accueille, pour quelques minutes ou plusieurs heures, plus ou moins un tiers du public ; un tiers des participants environ ne voit pas le chill-out pendant la soirée, ou ne l'identifie pas comme un lieu de décompression ouvert à tous - mais plutôt comme 'un calage' réservé à un groupe d'amis -, il est d'ailleurs fréquent que l'on nous demande la permission de s'y asseoir. Un dernier tiers ne vient pas, soit parce qu'il n'a pas envie de se retrouver à proximité d'intervenants susceptibles de le 'déranger', soit parce qu'il ne ressent pas le besoin de s'y rendre – notamment ceux qui possèdent un camion, soit un espace relativement grand et équipé pour se reposer et se protéger des intempéries.

Parmi les participants sortant en fête techno depuis un an ou deux, rares sont ceux qui ne se sont jamais rendus dans un chill-out, pour eux-mêmes ou pour accompagner quelqu'un. Ceux qui ont déjà eu l'occasion de bénéficier de l'eau, de couvertures, d'une écoute, lors d'une fête précédente, y reviennent pour saluer les intervenants, les remercier, ou poursuivre la

conversation entamée la fois précédente. Par contre, les personnes qui sortent occasionnellement en fête techno ne se reconnaissent ni dans le dispositif du Tipi, ni dans celui de Aides, perçus comme réservés à des personnes ayant des usages problématiques – considérant qu’eux-mêmes ont un usage régulé et qu’ils en connaissent les risques. C’est la catégorie de participants qui en sait le moins sur les risques liés à l’usage et qui s’installe rarement dans le chill-out : à la question portant sur sa fonction, elle répond souvent *"pour ceux qui en ont besoin"* ou *« pour les gens qui ne se sentent pas bien »*.

La fréquentation du chill-out dépend de sa visibilité : son emplacement, son éclairage et ses couleurs. Sa proximité par rapport au(x) dance-floor(s), tout en étant éloigné suffisamment pour assurer un certain calme, sa décoration – tentures, affiches, exposition d’objets d’art -, l’installation de portants de flyers à proximité, sont aussi importants. La taille de l’évènement (surface du site et nombre de participants) et l’annonce sur les flyers de la soirée d’un chill-out participent aussi de cette visibilité, notamment dans les teknivals où elle est réduite par la superficie et le nombre de participants. Une décoration et un éclairage insuffisants, la ‘fermeture’ de l’espace par rapport au reste de la fête, l’absence d’objets matérialisant un espace de repos (coussins, tapis, bouteilles d’eau), empêchent son identification comme espace de convivialité et de réassurance physique et psychologique. Pour que le chill-out assure ses différentes fonctions, il faut donc y trouver un confort relatif, un éclairage tamisé, la protection des intempéries, de la musique relaxante, une décoration et la mise à disposition de nourriture énergétique, et une information attractive le rendant chaleureux.

Au concert de Carl Cox (mars 2003), le chill-out de Aides est placé sous un escalier, fermé sur l’un de ses côtés par une bâche, et n’est pas éclairé. Une moquette ignifugée a été posée mais aucun coussin, ni décoration. Caché entre la structure métallique du stand, l’escalier et la bâche, peu de personnes le remarquent et s’y installent. De plus, les gens peuvent s’asseoir sur un rebord ou sur des chaises mises à disposition tout autour du dispositif. En sortant de la salle sombre et surpeuplée, ils préfèrent l’espace et la lumière à l’étroitesse et à l’obscurité du chill-out, trop peu confortable pour être identifié comme espace de repos.

2 - Les fonctions du « Chill-Out »

2.1 Ré-assurance, convivialité, et circulation du savoir collectif sur l’usage et ses risques

Les personnes viennent avant tout pour s’informer avec les brochures, les flyers et les discussions avec les intervenants ; et pour se reposer quelques minutes ou quelques heures. Cependant, le chill-out est autant identifié comme un espace de prévention et de repos, qu’il est fréquenté comme un espace de convivialité, où l’on peut faire des rencontres et discuter, avec des pairs ou des intervenants, de la soirée, de son expérience des produits, de ses occupations quotidiennes, de ses projets, de ses soucis et de ses idées, et faire autre chose que danser, consommer des produits ou observer la fête.

Parce qu’il représente un espace convivial, où l’on peut reprendre des forces et se faire soigner, le chill-out assure une fonction de réassurance physique et psychologique pour ceux qui se l’approprient - s’assoient à l’intérieur et en utilisent les différents outils -, comme pour ceux qui n’y restent que quelques minutes pour prendre un verre d’eau ou quelques fruits secs. En délimitant un espace sécurisé dans la fête clandestine, il représente un ‘espace-temps’ de décontraction physique et psychologique du fait de la présence de personnes à l’écoute, de ses couleurs et de son éclairage, de son confort relatif, de la possibilité de discuter avec ses amis ou des inconnus, de se reposer pendant quelques minutes, et de s’apaiser pendant la montée ou la

descente des effets, souvent angoissantes. Enfin, manger et boire procure une sensation de bien être et de détente aux participants, qui les tranquillise pendant leur prise.

Sa fonction de réassurance est liée aussi au fait qu'il assure une fonction sanitaire, notamment dans les fêtes clandestines : les intervenants, dont un est souvent doté d'un diplôme d'Attestation de Formation aux Premiers Secours, sont sollicités pour des hypoglycémies, des déshydratations, des blessures (coupures, chutes), des intoxications (produit pollué, méprise sur le contenu d'une bouteille). Systématiquement, les coordonnées des services d'urgence les plus proches de la fête sont placées à un endroit bien visible des intervenants, qui organisent les évacuations d'urgence éventuelles.

Ce qui est remarquable, c'est que la plupart des personnes qui sont passées une fois au chill-out reviennent encore deux ou trois fois, voire plus, au cours de la nuit sans qu'elles le fassent nécessairement dans un intérêt pratique (être assis au chaud ou au frais, avoir des boissons à disposition, tester des produits...), mais pour s'aménager pendant le temps festif des temps de repos, de partage et de détente - surtout avant le départ de la fête. Ce turn-over s'explique aussi par le fait que les participants ressentent parfois un certain ennui au cours de leur soirée - qu'ils aient pris des produits ou non - et apprécient un endroit où ils peuvent discuter et s'informer, s'occuper sans être dérangés par le volume sonore, l'absence de lumière ou les mouvements de la foule.

Les allers-retours entre l'espace de la fête et l'espace du chill-out - comme les allers-retours entre le dance-floor et les autres 'coins' de la fête - réintroduisent des repères spatiaux et temporels dans le déroulement de la nuit et le vécu des effets. Les utilisateurs y discutent souvent des produits qu'ils ont pris dans la soirée et des effets qu'ils ressentent : c'est donc un lieu où, en se remémorant leurs différentes prises et en évaluant les risques qu'elles induisent, ils apprennent à gérer leur envie éventuelle d'en reprendre. Le chill-out permet de sortir de l'espace bruyant et très animé de la fête, et atténue l'excitation intérieure qui peut favoriser de nouvelles prises de produits pour rester dans l'ambiance malgré la fatigue. A l'inverse, la possibilité de se reposer favorise la modération des prises : le retour sur le dance-floor s'accompagne d'une remontée des effets des produits et d'un regain d'énergie. En cela, il fonctionne comme un espace de temporisation des consommations, d'analyse des effets des produits sur soi et de ses prises de risques, et de gestion de son état psychophysiologique.

Quels que soient le type de fête et la disponibilité des produits, on observe un phénomène de *"consommation en cloche, qui est fonction de l'ambiance et du nombre de personnes. C'est-à-dire que les gens prennent leur truc en début de soirée (23h-24h), et vers 3h c'est la montée des effets et de l'ambiance, qui stimule de nouvelles consommations"*, (Philippe, Aides). Ce phénomène en cloche de l'ambiance correspond aux trois phases de la modification de l'état de conscience : 'montée' des effets, 'plateau', 'descente'. C'est donc dans ce créneau horaire de 2h-4h qui est un moment de nouvelles prises de produit, que le chill-out joue un rôle clé de substitution des nouvelles prises par les interactions avec autrui (pair ou intervenant), la lecture de documents préventifs, l'absorption de boisson ou nourriture énergétique, le repos, d'où l'importance de le rendre confortable et attrayant – les intervenants sont alors fréquemment débordés.

2.2 Un espace-temps « tampon » entre l'excitation festive et la vie quotidienne

Chaque free-party et rave-party se termine par une sorte de 'sas temporel', qui commence avec le lever du soleil, synonyme d'arrêt progressif de la danse sur le dance-floor, et se termine quand le conducteur du véhicule avec lequel on est venu se sent assez 'reposé' pour reprendre la route. Dans cet interstice temporel entre le temps de la fête et celui de la vie quotidienne, la réhydratation (eau), la régénérescence des forces physiques et psychiques (nourriture ; sommeil), le calme (éloignement du dance-floor ; écoute de musique moins rythmée), permettent de se détendre, de faire retomber l'excitation de la nuit, de décourager de nouvelles prises de produits avant le retour et ainsi de réduire les risques de la conduite automobile.

La modification de l'état de conscience et l'effervescence festive réduisent souvent le réflexe de s'alimenter et de boire pendant plusieurs heures ; beaucoup viennent au chill-out sur proposition d'un ami de l'accompagner et s'aperçoivent avec surprise qu'ils n'ont ni bu de l'eau, ni mangé pendant la nuit. En outre, le moment du petit déjeuner est convivial : c'est souvent l'occasion d'avoir une conversation 'personnalisée' avec un intervenant, ou avec un pair plus expérimenté, sur son rapport aux produits et sur ses prises de risques. Dans la tendance rave, l'absence d'eau gratuite, de nourriture à faible prix, d'espace de repos et de redescende des effets, accroît les risques liés à la conduite routière. Ainsi, bien qu'il n'y ait pas de statistiques précises, il semblerait que les accidents à la sortie de boîte et de raves, soient plus fréquents qu'à la sortie de free-party et de teknival.

Le chill-out continue de remplir sa fonction de média dans la relation aux participants longtemps après l'arrêt de la musique - ne serait-ce que le temps de son démontage, qui peut prendre trois heures dans le cas du Tipi. Dans ce laps de temps, il arrive alors fréquemment que des personnes jeunes, dans des situations sociales précaires – pas de logement fixe, sans emploi, en rupture avec leur famille -, avec souvent un usage problématique, viennent voir les intervenants, perçus comme aînés, en demande d'une écoute, voire d'un soutien psychologique. De nombreux bénévoles sont aussi 'recrutés' à cette occasion parmi ceux qui ont utilisé le chill-out, et, qui, intéressés par la réduction des risques, ont envie d'apporter à leurs pairs ce dont ils ont eux-mêmes bénéficié.

Des membres de l'organisation et des acteurs institutionnels (gendarmes, pompiers, sécurité civile) viennent aussi souvent discuter de la soirée, faire un premier bilan et poser des questions sur la réduction des risques en milieu festif. C'est donc un lieu privilégié d'échange de savoirs et de compétences avec les pompiers et les secouristes sur les prises de risques liés à certains produits ou modes de prises, sur le cas problématique de certaines personnes évacuées, ou sur les techniques d'accompagnement d'une personne qui fait un bad trip. En 2003, ces échanges ont donné lieu à des projets de formation au diagnostic et à l'accompagnement des bad trips, entre le Tipi et les marins pompiers et le personnel hospitalier chargé d'accueillir les évacuations d'urgence en psychiatrie.

2.3 Le chill-out : matérialisation de l'approche de réduction des risques

Le chill-out remplit une fonction indirecte de sensibilisation à la réduction des risques : sa présence même et ses outils rappellent les précautions à prendre pendant la prise de produits et pas seulement avant ou après : être attentif aux effets, espacer les prises, se reposer, s'hydrater, s'alimenter à des temps réguliers. La convivialité qui y règne en fait un espace de circulation entre pairs des savoirs et compétences sur l'usage et ses méfaits. Ainsi, des gens qui ne se seraient sans doute jamais rencontrés du fait de leurs modes de vie différents, discutent de leurs expériences, partagent leurs connaissances sur les risques et les techniques qu'ils utilisent pour les réduire, se donnent des conseils sur leurs problèmes personnels, ou sur la gestion des effets ou des fréquences de prise.

Le chill-out est aussi un lieu privilégié pour parler de l'usage avec des novices qui accompagnent des consommateurs et susceptibles, un jour, de prendre un produit pour « être dans le même délire » qu'eux. Beaucoup de jeunes filles entrent dans l'usage pour imiter leur petit ami ; beaucoup de garçons, aussi, pour ne pas se sentir à l'écart de leur groupe de copains. Informer les novices sur l'ambivalence des effets, sur les méfaits de l'usage et les précautions, sur le risque de passer d'un usage occasionnel à un usage abusif et addictif, rend l'expérience moins fascinante, et favorise chez ceux-ci l'observation de certaines précautions le jour où éventuellement ils décideront de prendre.

Pour les participants, le chill-out n'est pas l'objet d'une appropriation subjective, mais représente un espace collectif de reconstitution des forces physiques et psychiques, bien distinct

de l'espace ludique du dance-floor. Les participants qui s'installent observent que leurs pairs viennent pour se reposer, pour discuter tranquillement, pour dormir malgré l'effervescence et le bruit, ou pour "se calmer" - lorsque les effets sont trop intenses. Un groupe de personnes reste rarement plus d'une heure dans le chill-out - sinon pour dormir : il existe une sorte de conscience implicite d'un fonctionnement en turn-over que contraint la petitesse du chill-out relativement au nombre de participants. "Pour laisser la place aux autres" est une des raisons évoquées pour expliquer que ce soit la première fois que l'on y vienne. Ainsi, émerge la conscience d'un usage et d'une gestion collective de l'espace de réassurance : les participants font attention à ne pas faire trop de bruit, à ne pas déranger ceux qui dorment, à ranger le coin qu'ils ont utilisé, à ne pas rester trop longtemps, et interpellent un intervenant lorsqu'ils voient que quelqu'un va mal ou qu'il dérange les autres.

Au teknival du Larzac (août 2003), la surface couverte par les bâches mesure 40m² ; le toit est un 'tissage' de cordes et de ficelles tendues entre 5 camions et 3 trépieds de poutre. Le vent déstabilisant la structure, il faut retendre régulièrement les cordes : une dizaine de personnes est alors nécessaire pour tirer sur chaque côté en même temps, et éviter que tout s'écroule. Des participants installés dans le chill-out nous regardent bouche bée, réalisant l'ampleur de la tâche : 'profitant' de leur surprise, Hervé en invite un ou deux à nous aider au lieu de regarder.

Pour l'association d'autosupport Le Tipi, l'information sur les risques liés à l'utilisation des produits est un aspect de l'intervention mais ne la résume pas : le chill-out incite chacun à s'impliquer dans le bon déroulement de la fête et sensibilise à la réduction collective des risques par l'usage et le contexte festif. L'élaboration d'un espace convivial, chaleureux, et réconfortant par des pairs sensibilise à la notion de santé communautaire et de responsabilité collective dans la réduction des risques pris par autrui. Les intervenants invitent souvent les personnes à prendre part à la maintenance du chill-out, à son montage et à son démontage, au service de boissons et de nourriture et à l'explication de l'action et des valeurs de l'association. Inversement, il est fréquent que les personnes installées dans le chill-out viennent spontanément en aide à un intervenant en train de s'y affaïrer – servir des boissons, ramasser les ordures, plier les couvertures, faire la vaisselle, aller chercher de l'eau...

Au teknival de Fos-sur-Mer – jour de Mistral -, un jeune homme demande à Hervé : « *mais comment ça se fait qu'il n'y ait pas de vent ici ?* ». Hervé lui répond : « *une heure de discussion, trois heures de montage et dix personnes* ».

3 - Evaluation des outils de réduction des risques

Dans les retours que les participants font au sujet du dispositif associatif, deux grands thèmes apparaissent, parfois dans le discours de la *même* personne :

- le premier, laudatif, félicite les intervenants d'une telle initiative (qualité de l'information et du chill-out) et de leur présence rassurante (qualité d'écoute, de discussion et de soutien psychologique, et mise à disposition d'un espace sécurisé dans la fête) ;
- le second, sceptique, interroge sur le caractère incitatif à l'usage d'un tel dispositif (accusation de prosélytisme), illustrant d'une part, la persistance d'une représentation mécanique de la relation aux produits psychoactifs (connaître leur existence induit *systématiquement* leur usage) ; et d'autre part que la démarche de la réduction des risques n'est claire ni pour l'opinion publique, ni pour les utilisateurs directement concernés.

Mais « *Les outils permettent de créer de la confiance dans un contexte où la méfiance règne* » (Hervé RICHAUD, Aides, « *Quelles évolutions pour la réduction des risques ?* »).

Habitué à un discours prohibitionniste, les utilisateurs sont souvent surpris de rencontrer les flyers informatifs sur les produits, le 'kit sniff propre' ou le 'roule ta paille', et le testing, dont ils ont déjà entendu parler par les médias mais de façon polémique : réduction des risques ou facilitation de l'usage ? Aussi, les outils ne sont pas mis à la libre disposition des participants, mais inscrits dans un discours présentant leur utilité et leurs limites dans la réduction des risques, ainsi que leur statut légal, les distinguant ainsi d'une forme de facilitation à l'usage ou de prestation de service. Les échanges auxquels cette présentation donne lieu constitue ainsi un moment de co-construction des compétences techniques entre intervenants et utilisateurs qui favorise à la fois l'amélioration des outils et la responsabilisation des utilisateurs, et finalement, l'efficacité du travail des intervenants.

3.1 Les préservatifs

Les préservatifs et le gel sont les 'outils' les plus distribués dans le chill-out ; les gens sont contents d'en trouver et en prennent plusieurs chacun. Certains montrent une certaine gêne à en prendre à la vue de tout le monde, craignant la moquerie de la part de leurs amis, ou disent que "c'est pour des potes". Garçons et filles évoquent la difficulté pratique de l'utiliser car il oblige à interrompre les ébats amoureux, et pose des questions de confiance réciproque et de fidélité. Il règne ainsi encore un certain tabou sur l'utilisation du préservatif masculin malgré la promotion qui en a été faite, lié en partie au tabou qui règne sur les sida et les i.s.t., qui laisse penser qu'il n'est pas encore bien intégré dans les pratiques sexuelles.

Aussi, le préservatif féminin (*femidom*) est l'objet de commentaires très positifs, surtout de la part des hommes, parce qu'il permet d'éviter le moment délicat de l'installation du préservatif masculin. Il est cependant moins connu parce qu'il s'agit d'un outil relativement récent et qu'il ne bénéficie pas d'une grande visibilité médiatique. Des jeunes filles ou des femmes en ont déjà entendu parler par la presse, la radio ou la télévision, mais n'en ont jamais vus. Ce qui illustre par ailleurs l'importance du rôle des médias dans la diffusion des outils et de la démarche de réduction des risques.

La difficulté de son intégration dans les pratiques sexuelles s'explique aussi par son aspect : si le préservatif masculin est connu et qu'il 'correspond' à l'image du sexe masculin, l'aspect de 'poche plastique' du préservatif féminin induit une représentation de l'intimité féminine plus difficilement acceptable – du fait de sa largeur et de l'évocation implicite d'un 'réservoir'. Sa mise en place - comme un tampon hygiénique - explique que certaines filles n'aiment pas l'utiliser : l'introduction des doigts à l'intérieur du vagin est perçue comme sale et immorale dans une culture qui rend taboue l'exploration de son corps. Sa présentation doit donc valoriser son aspect pratique - la possibilité de l'installer plusieurs heures avant l'acte -, sa dimension érotique – sa mise en place par le partenaire peut être une forme de préliminaire - et le fait qu'il implique de façon égale les deux personnes puisque son installation peut devenir un 'jeu' érotique.

3.2 Les flyers, les brochures, les magazines

La table où sont disposées les brochures, et les portants de flyers sur les produits psychoactifs et les i.s.t. sont généralement placés à un endroit stratégique : à l'entrée même du chill-out, ou, pour les portants, suspendus à quelques mètres de façon à être visibles des intervenants, qui peuvent ainsi s'approcher des personnes qui s'y attardent. La documentation permet d'initier une conversation et d'expliquer la démarche de réduction des risques à ceux qui n'osent pas s'adresser spontanément aux intervenants, et se contentent de prendre une brochure ou un flyer.

Même si les gens ne prennent pas forcément un flyer, beaucoup s'approchent, lisent le contenu et en discutent avec leurs amis, qui se servent de leur tour. Certains prennent deux ou trois flyers qui les intéressent avant de s'en aller ; d'autres s'adressent à un intervenant pour poser une question sur le contenu d'un document. Il est fréquent qu'une personne demande qu'on lui garde les documents qu'elle a pris jusqu'à ce qu'elle quitte la fête, pour ne pas être

embarrassée, ne pas les perdre, les abîmer ou les oublier quelque part ; le plus souvent, elle revient effectivement quelques heures après pour les récupérer. Chez certains, une lecture même rapide des brochures suscite des doutes, dont ils ne viendront pas forcément faire part aux intervenants, du fait de leur caractère intime, et qu'ils craignent peut être des remontrances sur les risques qu'ils ont pu prendre.

A la rave *Prisma*, un jeune homme lit un article dans la revue *Remaides* - revue de Aides -, il change soudain de visage et part brusquement en emportant la brochure avec lui, apparemment bouleversé.

Les flyers du Tipi sont particulièrement pris pour leur format 'poche' peu encombrant par rapport à d'autres types de documents, et surtout parce qu'ils synthétisent les effets recherchés, les méfaits et les risques d'un produit, les précautions à prendre dans son utilisation et rappellent les risques judiciaires encourus – sauf pour ceux de l'alcool, du tabac, et du subutex. L'information qu'ils contiennent repose donc sur la notion d'ambivalence de l'usage qui se distingue du discours sur la 'dangerosité des drogues', et les rend plus pertinents par rapport à l'expérience personnelle qu'en ont les usagers – expérience du plaisir et du déplaisir. Cependant, leur contenu n'ayant pas été renouvelé récemment, on peut se demander s'ils sont toujours aussi pertinents pour certains utilisateurs.

L'approche de l'usage dans les documents se fait toujours par l'entrée 'produits' (flyer sur l'ecstasy, flyer sur le cannabis, flyer sur les amphétamines....) – sauf le flyer de Aides sur les femmes et les produits, qui évoque les risques induits par les associations et les risques plus spécifiques d'agression, voire de viol, lorsqu'elles sont dans un état de conscience modifié. Il y a ainsi peu d'information sur la gestion de l'usage lui-même, sur l'évaluation de son rapport au produit (occasionnel, régulé, abusif, addictif) et sur les techniques de gestion de la fréquence de prise au cours d'un même épisode de consommation ou sur plusieurs mois. De même, il n'existe pas de document 'gestion des effets' ou 'bad trip', sur les précautions à prendre pour réduire les sensations physiques et psychiques négatives induites par les produits, et sur les attitudes à avoir pour accompagner quelqu'un en train de faire un bad trip. Or, jusqu'au décret de mai 2005, les associations, courant le risque d'être accusées de facilitation à l'usage en explicitant les précautions à prendre pour gérer les effets des produits, étaient contraintes de restreindre l'information qu'elles diffusaient auprès des utilisateurs. Cette autocensure se traduit par la difficulté générale des utilisateurs à gérer leur prise de produits (prise à l'opportunité et/ou systématiquement associée à la sortie en fête techno), à évaluer les méfaits de leur usage selon qu'il soit occasionnel, régulé ou abusif, et leur méconnaissance des techniques de gestion individuelle et collective des effets, notamment des bad trips.

A la rave *Castle's session*, une femme me raconte une expérience qui l'a apparemment bouleversée et sur laquelle elle souhaiterait l'avis d'un intervenant. Au teknival du Larzac, où les petits groupes de novices étaient nombreux, une jeune fille a fait un bad trip, et criait en courant dans tous les sens : « *aidez-moi ! Aidez-moi !* ». Personne n'arrivait à la contrôler et à la calmer parce qu'elle se débattait, criait encore plus fort et s'enfuyait dès qu'on l'approchait, effrayée. Après avoir vainement essayé de lui parler, la femme la plaque au sol ; la jeune fille, encore plus terrorisée, la frappe. Croyant bien faire, la femme lui donne quatre gifles qui ont pour seul effet de démultiplier sa terreur et sa violence ; elle finit par abandonner. Des jeunes lui disent que ce n'est pas le meilleur moyen pour aider quelqu'un qui fait un bad trip. Elle m'explique que le jour de son premier bad trip, ses amis lui ont donné plusieurs gifles pour que ça passe, aussi c'est tout ce qu'elle a trouvé à faire.

On ne voit pas toutes les prises de flyers et de brochures et tous les gens qui sont intrigués ou inquiétés par des flyers et des brochures ne viennent pas se renseigner auprès des intervenants. Il est donc difficile d'évaluer leur diffusion sur une fête, et leur portée, dans la mesure où l'on ne peut pas observer comment les informations contenues sont ensuite partagées avec le groupe de pairs. Leur pertinence et l'intérêt que les utilisateurs leur portent, apparaît toutefois dans le fait qu'il est rare, que ce soit en free-party ou en rave, d'en trouver par terre le lendemain matin, bien qu'il y ait toutes sortes de détritiques.

Cependant, l'information écrite s'intègre mal dans le contexte festif car les utilisateurs sont soumis à de multiples sollicitations - sonores, visuelles, amicales - et à l'euphorie collective qui empêche de se concentrer dans la lecture. Une table où est disposé un trop grand nombre de brochures, a souvent un effet réhibitoire sur les personnes : elles craignent un discours interminable et moraliste, et pas forcément pertinent du point de vue de leur expérience personnelle. Par contre, la discussion avec l'intervenant s'inscrit complètement dans les pratiques festives (la sociabilité) et dynamise la transmission des savoirs. La conversation permet d'installer un rapport actif à l'information et de personnaliser les messages de réduction des risques, ce qui les rend plus facilement assimilables. Cette plus grande réceptivité à l'information orale apparaît surtout chez les plus jeunes qui s'adressent souvent aux intervenants comme à des aînés, pour mieux évaluer leurs prises de risques et les méfaits de leur usage selon qu'il soit occasionnel (restriction des types de produits, des quantités et des fréquences), régulé (usage régulier mais avec contrôle des quantités et types de substances) ou abusif (utilisation fréquente et associée de plusieurs produits sans contrôle véritable sur les quantités).

Public Energie (août 2003) Au centre du chill-out, rendu chaleureux par les couleurs et les lumières, des chewing-gums et des sucettes multicolores, et un kit sniff sont disposés sur une malle, couverte d'une nappe bleue. Des petits groupes viennent s'asseoir tout autour, se joignant à Yolaine (Aides) qui explique l'intérêt du kit sniff et invite d'autres personnes seules à se joindre à la conversation. Celle-ci s'élargit peu à peu à l'explicitation des fonctions du chill-out et de la démarche de réduction des risques, puis à la diversité individuelle des significations de l'usage et des rapports aux produits. Ainsi, la convivialité d'une table est un support efficace à la diffusion d'un discours de réduction des risques, mais aussi dans l'émergence d'une discussion collective sur l'usage et ses risques, entre l'intervenant et les utilisateurs, et entre pairs.

3.3 L'eau, les boissons chaudes, les sucreries, la nourriture

La mise à disposition d'eau émerveille et attire les participants vers le chill-out, notamment grâce au bouche-à-oreille. Elle a un effet régulateur sur les consommations de boissons alcoolisées : la plupart des gens savent et/ou ont l'expérience de la déshydratation induite par les psychotropes, notamment par l'alcool et l'ecstasy ; connaissant le risque d'associer l'ecstasy et l'alcool, un grand nombre préfère boire de l'eau. Cela montre que l'on peut favoriser les comportements de réduction des risques pourvu que l'on en donne le support matériel. L'eau remplit aussi une fonction de réassurance : se remplir un verre est un geste simple, quotidien, qui calme l'euphorie et la tension intérieure induites par les produits. Certains, intrigués d'une telle initiative altruiste dans un contexte souvent perçu comme individualiste, viennent demander aux intervenants de quelle association ils font partie et quels sont ses objectifs.

Pendant la nuit, le Tipi sert des tisanes énergisantes à base de plantes, présentées comme permettant d'éviter de reprendre des produits stimulants dans la soirée. Au petit matin, le thé, le

café, le lait, les jus de fruits, les céréales et les tartines de confiture, servis par les deux associations, sont très appréciés et souvent préférés à une boisson alcoolisée. Le Tipi met aussi à disposition des fruits secs ou frais, des gâteaux faits maison. Au moment des repas, des énormes plats sont cuisinés pour l'équipe d'intervention, le reste – le triple ou le quadruple de ce qui est réservé aux intervenants, salariés et bénévoles - est servi au public. Il s'agit de plats à base de féculents, de légumes et de fromage, ou plus rarement de viande ; les recettes sont multiples et varient en fonction des fêtes, des moyens du bord et des cuisiniers et cuisinières bénévoles. Ces petits déjeuners et ces assiettes de nourriture, en plus de leur valeur énergétique, ont aussi une fonction de réassurance psychologique, et de rappel de la nécessité de faire des provisions en eau et nourriture lorsque l'on se rend dans une fête située loin de tout, surtout en hiver.

A Fos-sur-Mer (31/12/03), après une nuit glacée par le mistral, au petit matin, un jeune homme s'arrête soudain devant le chill-out en pointant Hervé du doigt et l'interpelle : *« toi ! C'est toi qui m'as donné la soupe à la viande cette nuit (4h du matin) ! C'était exactement ce qu'il me fallait, j'ai senti les vitamines, c'était trop bon ! »*.

Le service des boissons chaudes et de la nourriture au Tipi se fait en échange d'une donation ou 'prix libre' : on donne ce qu'on veut, ce qu'on peut. Ce principe permet à tout le monde de se restaurer et de se réhydrater, car il est fréquent que les participants n'aient plus d'argent sur eux. L'expression les étonne souvent : c'est la première fois qu'on leur donne la liberté d'évaluer eux même le prix d'un service qu'on leur rend. Même si les intervenants préfèrent servir quelqu'un gratuitement plutôt que de le laisser repartir le ventre vide – surtout lorsque les effets des produits sont encore manifestes -, ils ne s'empêchent pas de faire remarquer, avec le sourire, à quelqu'un qui s'est déjà servi à plusieurs reprises qu'il faut en laisser pour les autres. Les intervenants expliquent aux participants que l'intérêt de ce système est de les impliquer symboliquement dans la réduction des méfaits induits par la pratique festive en dépassant le rapport d'assistance matérielle qui accroît la déresponsabilisation des personnes dans leur pratique festive.

Or, le fonctionnement exclusivement commercial (prix fixe) des stands que l'on voit dans les événements autorisés – pas de prise en compte de l'état des participants et de leurs capacités financières inégales - remet en cause le principe de réduction des risques attaché à ce type d'initiative.

Les intervenants de Aides qui n'ont pas mis en place ce système de rétribution symbolique de l'action, se voient souvent proposer un don d'argent ou un service à rendre, notamment lors du testing. Les participants expriment ainsi le besoin de ne pas se sentir assistés et dépendants par rapport aux intervenants, et de prendre en charge les effets des produits sur leur corps et sur leur comportement.

Il est difficile d'évaluer les quantités de nourriture servies par le Tipi ; quelques comptages permettent cependant de se rendre compte à la fois de l'ampleur des besoins - proportionnellement à la taille de l'évènement -, et du travail dans un contexte généralement sans eau courante, avec une cuisinière au gaz – qu'il faut protéger du vent - et une demande constante :

"On a fait deux à trois allers-retours par jour (pendant 4 jours) à la citerne (3 jerricanes de 25 l + 2 bidons de 5 l, soit 85l). Dimanche, on a fait 12 kg de céréales, soit 200 à 300 assiettes"
(Juliette, bénévole au Tipi, pour le teknival du Larzac).

3.4 'Kit sniff propre' et 'roule ta paille'

Rappelons que 'la paille' est ce qui sert à sniffer un produit : généralement les utilisateurs

roulent un bout de papier, souvent un billet de banque, qu'ils peuvent utiliser plusieurs fois. Certains possèdent leur propre paille en pâte fimmo³⁹; d'autres ont acheté des pailles à boire dans le commerce ou la restauration, qu'ils ont l'habitude de distribuer à leur pairs afin qu'ils ne partagent pas leurs pailles. Il est ainsi de plus en plus rare d'observer un partage des pailles de sniff, notamment chez les utilisateurs les plus expérimentés (3 à 4 ans de pratique). Cependant, le fait de ne pas partager les pailles n'est pas aussi bien rentré dans les mœurs que la nécessité de ne pas partager une seringue chez les injecteurs.

A la Prisma, j'avais discuté avec un type qui voulait pas accepter (le kit sniff), quand je lui ai expliqué qu'il fallait pas partager les pailles. Il me disait « c'est mon ami, je le connais depuis qu'on est tout petits ; entre amis ça se fait pas ». Il insistait le gars, il comprenait pas, il me disait « c'est une question de respect ! » (Intervenante, Aides).

L'explication du 'kit sniff propre'⁴⁰ et du 'roule ta paille' est l'occasion pour les intervenants de rappeler les modes de transmission des hépatites⁴¹, et surtout d'expliciter leur fonction comme un outil pour 'sniffer propre' – ne pas utiliser n'importe quel support, ni une paille déjà utilisée. Ce discours est efficace puisque les utilisateurs qui connaissent ces outils expliquent aux autres que « *c'est pour sniffer proprement ; pour pas partager sa paille* ». D'abord intrigués et amusés de les découvrir, les participants ont en général un avis très positif dessus et ceux qui pratiquent le sniff en prennent souvent plusieurs – surtout les roule ta paille - ou reviennent en chercher pour d'autres personnes.

Le 'kit sniff propre' présente un intérêt limité : en premier lieu, son emballage aluminium et la multitude d'éléments lui donnent une apparence de gadget – « *c'est trop mignon !* » dira une enquêtée -, qui, tout en favorisant son attractivité, banalise la pratique du sniff. De plus, la solidité de la paille est contradictoire avec la notion d'usage unique : elle peut être partagée et réutilisée plusieurs fois après être restée dans une poche, au cours de la même soirée et des mois qui suivent, exposée à des bactéries, ce qui favorise les irritations et les infections des narines. En outre, c'est un outil encombrant – ne rentre pas dans une poche – et ces différents éléments - la coupelle et le pilon - sont inadaptés pour écraser le produit car peu rigides ou trop petits. Aussi la plupart des gens ont tendance à utiliser les pailles, les cotons tiges et parfois le préservatif, et à jeter le reste : au petit matin, les emballages jonchent le sol, ce qui en outre banalise son rôle de réduction des risques. Enfin, son prix, son origine – une multinationale pharmaceutique –, et surtout, le fait qu'il ne contienne aucun message explicitant sa fonction dans la réduction des risques de transmission des hépatites – ce qui l'assimile à une forme d'incitation à l'usage - posent la question aux intervenants de leur participation à la conception des outils de réduction des risques.

« En dehors du fait que la nouvelle version du kit sniff est - à mon avis - fabriquée avec des invendus et / ou surplus : emballage plastoc de je ne sais où (style 'nom de lotion acnéique'), pestel qui ressemble plus à un couvercle de bombe aérosol ou pulvérisateur d'une ambre solaire quelconque ; ce qui est grave - à mon avis - c'est qu'il n'y a strictement aucun

³⁹ La pâte fimmo est une pâte à modeler et à cuire, très utilisée dans le milieu techno pour faire des bijoux, des petites boîtes, et des pailles de sniff. Mais sa composition chimique rendrait toxique son utilisation pour le sniff.

⁴⁰ Le Kit sniff propre contient : deux flacons d'eau pour se nettoyer les narines ; la coupelle en carton, le pilon en plastique et la carte (où est écrit le numéro de Sida Info Service) pour couper et écraser le produit sur un support propre ; deux pailles en plastique ; deux cotons-tiges imbibés d'eau stérile pour désinfecter les narines ; deux kleenex ; un préservatif et du gel lubrifiant.

⁴¹ La relation entre la pratique du sniff et la transmission des hépatites reste contestée. Cependant, une enquête de l'Institut de Veille Sanitaire de 2000-2001 (DELAROCQUE-ASTANIAU E. & al.) révèle que parmi les personnes révélées positives à l'hépatite C : 47,7 % ont déclaré un facteur de risque d'usage de drogue par voie intraveineuse ; 15,7 % ont déclaré un facteur de risque d'usage de drogue par voie nasale ; contre 3 % de personnes n'ayant déclaré aucun risque d'usage de drogue. Ainsi, la pratique du sniff accroît les risques d'être infecté par l'hépatite C.

message de prévention ni mode d'emploi. X. mépriserait-il à ce point les usagers de drogues ? Pour le coup ça fait vraiment 'tiens voila, défoncez-vous et faites pas chier ! » (Cédric C., e-mail).

Le « roule ta paille » mis au point par le Tipi ne présente pas les mêmes inconvénients. Il s'agit d'un carré de papier (7,5 cm * 7,5 cm), sur lequel est écrit d'un côté ce message (« roules ta paille »), avec l'adresse du Tipi ; et, de l'autre des conseils de réduction des risques liés au sniff, notamment de cocaïne : se nettoyer les narines, espacer les prises, ne pas prendre de grandes quantités étant donné le risque d'overdose. Etant en papier, il coûte moins cher, peut être fabriqué facilement par les associations - une feuille de 12 exemplaires, que l'on peut photocopier et découper à volonté - et leur permet d'être indépendantes des laboratoires. En imitant le système du billet de banque roulé, il est plus proche des pratiques des utilisateurs, donc plus facilement appropriable ; et son support papier empêche de le garder longtemps. La dénomination de l'outil joue aussi un rôle dans son appropriation et fonctionne comme un slogan incitant à l'usage unique et individuel de la paille : « *roules ta paille* », est une expression courante chez ceux qui pratiquent le sniff, ce qui favorise sa mémorisation et son intégration à long terme dans les pratiques de consommation. Enfin, il pollue beaucoup moins que la dizaine d'emballages plastiques contenus dans le kit sniff.

En 2004, cet outil conçu en 2003, commence à entrer dans les mœurs et dans le langage ; les gens sont moins étonnés de le voir. Ses détracteurs lui reprochent la toxicité de l'encre d'imprimerie pour les parois nasales... mais aucune étude n'a encore été réalisée sur ce sujet. Après une période d'essai concluant, en mai 2005, la mission rave de Médecins du Monde en a tiré 5 000 exemplaires, sur papier recyclé avec de l'encre naturelle.

Aides a récemment créé son propre kit sniff : une petite pochette plastique contenant deux pailles en plastique, un préservatif, du gel, un flyer sur les risques spécifiques liés à l'usage et au contexte festif pour les filles, et une notice explicative sur l'ensemble du contenu et les risques liés au sniff.

3.5 Le kit d'injection

Le kit injection⁴² est relativement peu distribué en fête techno : l'injection étant une voie d'administration dévalorisée par la grande majorité des participants car considérée comme anti-festive et trop destructrice; les personnes qui la pratiquent sont souvent stigmatisées.

L'injection d'héroïne concerne essentiellement des usagers qui l'ont rencontrée en dehors du contexte techno et ont souvent plus d'une trentaine d'années. Mais, depuis deux ou trois ans – 2001-2002 -, on assiste au rajeunissement de ses utilisateurs – 18-22 ans -, souvent en situation de désaffiliation sociale et qui, après en avoir eu un usage occasionnel dans le moment festif, sont passés à un usage quotidien. Ceci se traduit par une relative augmentation de la demande de kit – toute proportion gardée, l'injection restant une pratique très minoritaire. Dans l'espace festif 'musique électronique' de Nice et Toulouse sur un échantillon 596 personnes (les deux tendances *rave* et *free*), la pratique de l'injection tous produits confondus concerne 6,7 % des personnes au cours de la vie et 0,3 % des personnes au cours des 30 jours ; tandis que la pratique du sniff concerne 44,3 % des personnes au cours des 30 jours tous produits confondus REYNAUD-MAURUPT C., AKOKA S., CHAKER S., 2004).

Cette augmentation apparente de la demande de kit injection pourrait s'expliquer par le changement de produit injecté : l'usage compulsif de cocaïne conduit à un plus grand nombre de shoot que pour l'héroïne du fait de la durée plus courte des effets. Or, la cocaïne étant encore perçue comme induisant peu de méfaits physiologiques et psychologiques, on assisterait à une dédramatisation de cette voie d'administration par le changement de produit.

⁴² Le kit injection contient deux seringues, un stérécup, un préservatif, une fiole d'eau stérile, deux tampons d'alcool, et une notice explicative sur l'ensemble du contenu et son rôle dans la réduction des risques.

3.6 Le testing

Le testing de produits repose en fait sur trois techniques différentes, qui permettent une analyse sur le site des consommations⁴³ :

- le réactif du Marquis : durée 1mn, résultats présomptifs⁴⁴, objectifs : « *réduction des risques* » (ARKAITZ AGUERRETXE C., 2003) ; utilisé pour l'ecstasy, le l.s.d. et les amphétamines ;
- les tests inclus dans la valise de Merck : durée 1mn, permettent d'évaluer approximativement les concentrations en produit actif sur un plus grand nombre de produits qu'avec le test du Marquis (ceux précités, et le la cocaïne, le cannabis, l'héroïne, la psilocybine) ;
- la chromatographie sur couche mince (C.C.M.) : durée 1 heure, résultats qualitatifs⁴⁵, permet d'« *alerter sur la présence de substances inattendues ou potentiellement dangereuses (information par les pairs)* » (ARKAITZ AGUERRETXE C., 2003) ;
- La fonction de média dans la relation intervenant/utilisateur.

Le testing avait été intégré petit à petit dans les pratiques festives, notamment dans les fêtes free et les raves en extérieur : un nombre croissant d'utilisateurs le connaissait et y avait recours systématiquement avant de prendre un produit, qu'ils l'aient acheté sur place ou ailleurs. Au cours d'une même soirée, une personne pouvait revenir à plusieurs reprises pour tester, attendant son tour à chaque fois, parce que les tests précédents avaient révélé de « *la carotte* » - produit frelaté ou médicament -, ou, parce qu'elle souhaitait reprendre quelque chose après une première prise - l'intervenant lui conseillait alors d'attendre un peu avant de reprendre. Cependant, lorsqu'il n'y avait pas de testing, les utilisateurs consommaient quand même ce qu'ils avaient acheté.

Le décret référentiel de la réduction des risques du 14 avril 2005 interdit l'utilisation du Test du Marquis et de la valise de Merck au prétexte de leur utilité sanitaire relative : le premier ne permettant d'analyser que trois types de substances, et aucun des deux ne permettant d'observer la nature et la teneur en produits de coupe – perçus comme responsables des intoxications, des malaises, voire des décompensations psychiatriques. Les législateurs justifient l'interdiction de ces outils par la pauvreté des résultats pharmacologiques au regard des objectifs de prévention et de réduction des risques.

Mais cette interdiction ne tient pas compte de la fonction principale du dispositif de testing sur le site des consommations, soit d'ouvrir un espace de dialogue sur une pratique qui, dans un contexte prohibitionniste, n'est pas toujours bien assumée par les utilisateurs et les rend méfiants par rapport aux intervenants. En représentant une entrée directe sur l'usage, il permettait d'établir un contact, de casser un tabou qui gêne l'intégration de la démarche de réduction des risques dans les pratiques et d'adapter l'information générale de prévention à la personne. Il permettait notamment de rencontrer des utilisateurs qui ne se rendent jamais sur le chill-out, sinon pour faire tester leurs produits, et/ou qui sont dans des usages problématiques et des situations sociales précaires.

Il avait donc une fonction de « *média dans la relation intervenant/ utilisateur* » (Hervé, Le

⁴³ Le programme SINTES, qui utilise la chromatographie et la spectrométrie de masse, et permet d'obtenir des résultats qualitatifs et quantitatifs, ne peut être considéré comme un dispositif de testing - soit un outil d'information des utilisateurs *dans le contexte de la prise* - mais de surveillance de la composition des produits. Ses objectifs sont de « *connaître le contenu réel des drogues de synthèse en circulation ; identifier les nouvelles drogues ; alerter sur la présence de substances inattendues ou potentiellement dangereuses (information par les autorités)* » mais les informations obtenues ne remontent pas jusqu'aux utilisateurs – bien qu'ils puissent y accéder par Internet ou par les associations de réduction des risques.

⁴⁴ Le terme 'présomptifs' signifie que l'on peut vérifier la non-présence (ou la présence) de la substance recherchée, mais ni sa concentration, ni la nature et la proportion d'éventuels produits de coupe.

⁴⁵ Cette technique permet de connaître la famille moléculaire de la substance et celle des produits de coupe, ainsi que leurs proportions respectives.

Tipi) et représentait une interface essentielle entre les utilisateurs et les intervenants car c'était l'occasion pour ceux-ci de promouvoir un autre discours sur la pratique que celui du groupe de pairs – qui consiste généralement à revendiquer le droit de modifier son état de conscience tant que l'on ne nuit pas à autrui. En rappelant l'ambivalence de l'usage, les intervenants insistaient sur le fait que les effets et le plaisir recherchés et ressentis ne doivent pas faire oublier les risques pris. Il représentait un moment privilégié pour susciter une interrogation de l'utilisateur/trice sur ses prises de risques et pour élaborer une relation d'aide avec ceux ayant un usage problématique ou en demande de soutien psychologique et de conseils pour mieux gérer leur usage et en réduire les dommages.

"La spécificité du testing, donc, ce n'est pas l'analyse des couleurs, c'est le discours. Après c'est difficile de faire un cours, c'est du spontané, ça dépend de la personne que tu as en face, c'est sur le moment. (...) Il faut rester dans le discours, il ne faut pas chercher absolument à parler à l'autre. Il faut attendre que la personne dise elle-même de quoi elle veut parler, qu'elle montre comment elle pense. Elle a envie de parler ; alors on va la laisser poser des questions jusqu'à repérer une faille dans son raisonnement et là on va lui parler, on peut répondre à ses questions", (Hervé, Tipi).

Pour les intervenants associatifs, le testing avait aussi une fonction sanitaire de rappel et de réduction des risques d'intoxication aiguë, de bad trips, de décompensation psychiatrique, d'accidents de la route, induits par les associations de substances, les surconsommations (prises rapprochées dans le temps), l'expérimentation de substances non connues de l'utilisateur (quantité trop importante, ignorance de sa réaction au produit) ou la prise de substances à son insu (médicament, achat d'un produit pour un autre) que révèle fréquemment le test. Il arrive par exemple qu'un utilisateur prenne de la cocaïne pour le retour en voiture et que de l'héroïne lui soit vendue à la place, alors qu'il ne connaît pas ce produit et qu'elle n'a pas du tout le même effet sur la conduite. Les intervenants avaient l'habitude de signaler sur un panneau, non pas les 'bons' produits comme le leur demandaient les participants, mais les produits particulièrement dangereux, souvent ceux vendus pour de l'ecstasy : des produits fortement coupés avec des substances relativement dangereuses, ou des médicaments psychotropes (bêtabloquants, antidépresseurs, anxiolytiques, diurétiques...) d'autant plus dangereux en cas d'association avec l'alcool.

La conduite du testing réclamait une formation préalable auprès de ceux qui le conduisaient depuis quelques années, afin de bien comprendre les gestes techniques du test, les attitudes à prendre et celles à éviter, et surtout le type de discours à avoir selon la personne – son expérience et son rapport aux produits, son âge, son tempérament. En discutant, l'intervenant tentait d'évaluer avec elle les modalités et le type d'usage qu'elle a (occasionnel, régulé, abusif, addictif) et les risques qu'elle prend. Il prenait le temps d'écouter, de répondre aux questions, de lancer des pistes de réflexion sur le sens et les limites de l'usage, de casser des idées reçues sur les effets, sur les risques stéréotypes, d'insister sur les dommages physiques et les précautions à prendre. L'utilité et les différentes phases du test étaient toujours présentées par des phrases stéréotypes afin d'éviter d'avoir des propos prosélytes ou alarmistes.

En effet, pour les intervenants, un discours moraliste et directif sur l'usage, ou, inversement cautionnant l'usage, induit une réaction de méfiance et de défi chez l'utilisateur – et donc une prise de risque - au lieu de stimuler son questionnement sur les risques qu'il prend. En lui demandant ce qu'elle recherche comme molécule psychoactive, on la fait s'interroger sur ce qu'elle recherche comme effet, et sur sa connaissance du produit testé, mais aussi sur sa manière de l'acheter et sur ses raisons de le prendre. Si l'intervenant affirme « *tu peux prendre* » ou « *tu ne peux pas prendre* », il déresponsabilise l'utilisateur prend alors sa décision en fonction des propos de l'intervenant, et non selon une évaluation personnelle des risques qu'il prend. En lui 'laissant le choix' de prendre ou non la substance testée et en rappelant que chaque prise

comporte des risques, liés tant au produit, au contexte ou à son état de santé, et doit donc être réfléchi, l'intervenant responsabilisant l'utilisateur en l'invitant à être attentif à la manifestation des effets et à l'évolution de son état. Enfin, l'explication des résultats du test s'accompagnaient du rappel des précautions essentielles : fractionner, espacer les prises, boire de l'eau, ne pas associer avec d'autres produits.

Enfin, le test du Marquis et la valise de Merck ont toujours été présentés par les intervenants comme ayant un intérêt limité dans la connaissance du produit testé dans la mesure où ils ne révèlent pas le type et la proportion des produits de coupe. Les intervenants précisait que la vitesse et l'intensité de la réaction ne peuvent donner qu'une idée approximative de la proportion de produit actif d'autant que le taux d'humidité du lieu du test pouvait 'exagérer' la réaction, et rappelaient que chaque produit, aussi peu coupé qu'il soit, a une toxicité spécifique.

Ces explications conduisaient certains à s'interroger sur les limites du testing : *"Il y a eu des gens qui m'ont demandé à quoi servait le test s'il ne dit pas la composition exacte des produits"* (Philippe, Aides), ainsi que sur les possibilités d'optimiser le test (type et proportion des différentes substances contenues dans le produit). Les utilisateurs souhaitaient souvent connaître les types et les proportions exactes de substances présentes dans le cachet ou la poudre, afin de savoir plus précisément les risques pris. Le testing avait donc aussi une fonction psychologique : *"C'est génial. Au moins tu sais à peu près ce que tu prends. Même s'il ne dit pas exactement ce qu'il y a dedans, il permet de ne pas tomber sur des médocs"*. Le test, en vérifiant que le produit contenait bien la substance recherchée, limitait le risque d'intoxication, avait donc un effet réassurant pendant la manifestation des effets des produits, sans pour autant banaliser la prise de risque.

Ainsi, l'interdiction signifiée aux associations de réduction des risques d'y avoir recours qui repose sur des arguments sanitaires, a pour résultat de les priver de ce moment privilégié dans la prise de contact avec leur public, dans le rappel des précautions au moment de la prise, et dans la sécurisation psychologique et physique de la prise ; mais aussi dans la responsabilisation de la personne à travers la stimulation de son questionnement sur son rapport aux produits.

- Les autres rôles du testing

Le testing jouait un rôle d'attracteur vers le chill-out et la documentation : selon les soirées, 60% à 70% environ des personnes présentes dans le chill-out au milieu de la nuit (2h-4h du matin) étaient venues en début de soirée ou venaient d'arriver pour tester leur/s produit/s. Ce temps d'attente parfois long (une heure parfois) était l'occasion de découvrir le dispositif préventif comme lieu d'information et de réassurance⁴⁶.

Il permettait aussi de connaître l'évolution du marché des produits et d'évaluer les consommations et mieux prévenir les prises de risques lors d'une soirée : type de produits disponibles, intensité de leurs effets, proportion de médicaments psychotropes, détection de produits rares dangereux. Les intervenants associatifs font l'hypothèse que le testing a eu un effet de régulation sur le marché de produits illicites : il y aurait eu, suite à la systématité d'un dispositif de testing dans les événements free, une baisse de la vente de médicaments vendus pour de l'ecstasy dans cet espace festif. L'information sur les mauvais produits circule facilement par le bouche-à-oreille, et les dealers qui les vendent sont vite repérés et évincés.

La co-présence du deal et du testing dans une soirée, d'autant plus lorsqu'ils étaient distants d'une dizaine de mètres, avait cependant un effet ambivalent : d'une part, les dealers informaient les utilisateurs qui ne l'auraient pas vu de sa présence et de son utilité ; d'autre part, il fonctionnait comme argument de vente lorsqu'il ne révélait pas de substances particulièrement dangereuses. Mais le testing a sensibilisé certains dealers à la réduction des risques : ils venaient

⁴⁶ En septembre 2005, les intervenants de réduction des risques rapportent une diminution notable de la fréquentation du stand de prévention et des contacts avec le public, suite à la disparition du testing, ainsi qu'une augmentation significative des médicaments et de produits frelatés vendus pour de l'ecstasy.

eux-mêmes faire tester les produits avant de les vendre, rassurant ensuite leurs clients sur la toxicité des produits. Certains – c'était plus rare – ont ainsi décidé de ne pas vendre certaines substances après avoir été informés par les intervenants des risques que leur usage comportait. Il intégrait donc des participants qui fréquentent peu le dispositif associatif, dans la diffusion d'information de prévention.

"Il y a un mec qui arrive avec un taz vert ; le dealer lui a dit « il est light » et effectivement le test l'a confirmé – même si je ne lui ai pas dit. Donc il y a des dealers qui renseignent leurs clients sur l'intensité des effets" (Philippe, Aides).

« Un petit dealer d'ecstasy, de 17-18 ans est venu me voir parce qu'il voulait vendre du l.s.d. et qu'il ne savait pas trop ce que c'était. Je lui ai expliqué les effets et les risques : après il ne voulait plus en vendre (Hervé, Tipi) »

Le testing était aussi l'occasion pour les intervenants d'enrichir leurs connaissances pharmacologiques sur les produits psychoactifs, licites ou illicites. Les discussions avec des utilisateurs leur permettaient de les vérifier directement, et de découvrir des réactions et des risques psychologiques ou physiologiques aux produits et à leurs associations qu'ils ignoraient, ou des usages de produits qu'ils ne connaissent pas ou mal, notamment ceux des médicaments psychotropes. Enfin, l'évolution du marché des substances les contraignait à s'interroger sans cesse sur le contenu de leur discours et les messages de prévention à diffuser. Le testing était ainsi le lieu d'élaboration d'un savoir qui rassemble les connaissances diffusées par les revues médicales spécialisées et les associations de réduction des risques, ainsi que celles des utilisateurs sur les effets et les méfaits des produits. C'est donc un savoir autonome vis-à-vis des représentations sociales de la dangerosité des produits psychoactifs illicites, reconnaissant les expériences et les savoirs pratiques des utilisateurs et prenant en compte la diversité des réactions individuelles et des rapports à l'usage dans l'évaluation des risques pris.

"- Il y a eu beaucoup de testing, surtout des taz, de la coke... des stimulants, quoi. Il y a eu de filles aussi qui avaient de la nivaquine® et qu'elles avaient achetées sur place (Cédric, Aides).

- moi, j'ai un pote qui fait ça, qui deale des médocs ; ils sont toute une bande. Je leur ai dit : « si vous continuez, vous allez avoir des problèmes, y'en a un qui va vous tomber dessus un jour », (Intervenante, Aides).

- on a testé aussi du 'mercalm®' : c'est à base de codéine, et c'est un médoc utilisé pour les malaises dans les transports, (Cédric, Aides).

- et à forte dose ça a des effets hallucinogènes (Intervenante, Aides).

- j'ai fait l'hypothèse que c'est utilisé comme morphinique et je l'ai testé avec le test pour les dérivés morphiniques" (Cédric, Aides).

- Il y en a qui s'en foutent que ce soit des médocs, une fille m'a dit : « j'en ai vu qui savent que c'est un médoc et qui prennent quand même ! »", (Intervenante, Aides).

"Il y a un type du centre anti-poison qui m'a dit qu'il y avait une augmentation de la proportion de pilules dosées en m.d.m.a. – soit une diminution des pilules vendues pour du m.d.m.a. qui ne le sont pas – et une diminution de la concentration en m.d.m.a. Et ça m'a fait repenser à ce qu'avait dit Patrick BEAUVÉRIE à la journée d'actualisation des connaissances (février 2002-

Marseille) : il avait dit, « sachant que la proportion de m.d.m.a. diminue, est-ce que le conseil de fractionner les prises a encore sa pertinence ? »", (Cédric, Aides)⁴⁷.

Enfin, on peut remarquer que l'évaluation de l'efficacité sanitaire du testing et des intoxications qu'il a permis d'éviter, est limitée et sous estimée du fait qu'au sein d'un groupe de pratique une personne testait pour les autres et que l'information sur les produits dangereux révélés par le test circulait facilement entre utilisateurs - qui ne les achetaient pas et n'avaient donc pas recours au testing. En outre, tous les produits testés n'étaient pas forcément consommés sur place ni ce soir là : le testing réduisait donc indirectement les risques liés à l'usage dans un lieu privé.

Mais le manque de communication des associations sur cet outil et sa présentation partielle dans les médias faisaient que "Les personnes qui (venaient) tester ne (faisaient) pas forcément un lien entre le testing, la réduction des risques et la santé" (Philippe, Aides). La plupart en avait entendu parler dans les médias (à travers la mission rave de M.D.M.) comme un test de confirmation de la *qualité* des produits et donc une forme d'incitation à l'usage. Ceci a eu pour effet de générer chez les utilisateurs une représentation de l'outil comme permettant de mesurer *l'intensité des effets* (le taux de principe actif) et une initiation aux produits en toute sécurité ; et non comme permettant d'évaluer leur *toxicité* (le type de substance active et la proportion approximative des substances de coupe), de révéler une substance non recherchée, voire dangereuse et de rappeler les précautions dans son utilisation.

Au concert de *Carl Cox* - de même qu'à la rave *Prisma* - le peu de tests effectués illustre le manque d'information du public sur la fonction d'un tel outil : un jeune homme d'une vingtaine d'années entre dans l'espace testing en attendant que l'intervenant engage le dialogue ; lorsque Philippe lui demande ce qu'il est venu faire tester, celui-ci lui répond : « *je sais pas, moi, vous avez quoi ?* ».

- Les effets ambigus du décret référentiel

En 1999, le testing est présenté dans le cahier des charges des associations de réduction des risques en milieu festif sur commande de la M.I.L.D.T., qui n'émet aucun avis négatif sur son utilisation ce qui la légitime de fait. Mais le testing n'a jamais eu de statut légal, et a bénéficié d'un vide juridique jusqu'en avril 2005⁴⁸. Ce vide juridique a permis aux associations de l'utiliser, mais le rendait susceptible d'être confisqué par les représentants de la loi. Jusqu'au décret du 14 avril 2005 où le test du Marquis et la valise de Merck sont explicitement « *non autorisé(s)* » à être utilisés par les associations de réduction des risques. Au teknival du 1^{er} mai 2005, la mission rave de M.d.m. annonce aux participants par le biais d'une pancarte : « *PAS DE TESTING ! Nous regrettons cet état de fait car le testing permettait d'établir un contact avec vous et de dialoguer sur les produits. Mais la C.C.M. est toujours possible* ».

Le testing pratiqué par les intervenants de santé communautaire et d'autosupport est souvent stigmatisé dans les médias comme une forme de facilitation à l'usage. Or le recours au testing suit généralement l'évolution du rapport aux risques : il succède les premières expérimentations et ne les précède pas. Les personnes qui venaient faire tester leur produit étaient très rarement novices – dans ce cas, l'intervenant, prenant plus le temps, multipliait les conseils et les mises en garde : ce n'est généralement qu'*après plusieurs expériences positives* et

⁴⁷ Si la proportion de m.d.m.a. diminue, le fractionnement des prises réduit l'intensité des effets et amène les utilisateurs à prendre d'autres pilules. Tandis qu'en prenant une pilule moins dosée en une seule fois, les effets restent assez intenses pour être appréciés et pour éviter à la personne de reprendre quelque chose.

⁴⁸ Décret n°2005-347 du 14 avril 2005 approuvant le référentiel national de réduction des risques en direction des usagers de drogue et complétant le code de santé publique

négatives, que l'utilisateur se pose des questions sur les risques qu'il prend du fait de son ignorance de la composition des produits, et réalise l'intérêt du testing en ce qu'il permet de les réduire.

Pour les intervenants, si le testing *sur site* est diabolisé par les médias comme forme de facilitation à l'usage, c'est en premier lieu, parce qu'il n'est pas conduit par des chimistes et des pharmacologues, mais à l'initiative des utilisateurs et des associations d'autosupport, qui n'ont pas de formation scientifique dans l'analyse des produits. Le test du marquis et la valise Merck, ne nécessitent pas une formation universitaire complète pour les comprendre et les réaliser, mais une formation auprès de ceux qui les pratiquent – intervenants de santé communautaire.

Enfin, les différentes techniques du testing se distinguent par le temps d'apparition du résultat, qui s'adapte plus ou moins au contexte festif : si les utilisateurs sont prêts à attendre leur tour pendant 20 ou 30 mn (valise de Merck, test du Marquis) ; la perspective de laisser le produit et de revenir chercher le résultat dans 1h (C.C.M.) décourage la plupart qui préfèrent prendre quand même le produit acheté – quitte à venir voir les résultats après. Elles se distinguent aussi par la vitesse de la transmission de l'information auprès des utilisateurs : si le test du Marquis et la valise de Merck permettent une diffusion rapide de l'information sur le site de consommation par le biais du bouche-à-oreille ; la diffusion des résultats de la C.C.M. est beaucoup plus lente, du fait du délai d'apparition des résultats limitant ainsi l'efficacité du travail de prévention.

Pendant la période d'enquête, la C.C.M. a été utilisée dans un seul évènement (free-party autorisée de Cabasse, Var) et pour cause : elle était conduite par des intervenants et le matériel de la Mission rave de Médecins du monde Paris, qui s'était déplacée pour l'évènement de façon exceptionnelle (ils ne sont jamais revenus depuis). Si cette technique reste autorisée, elle n'est pas disponible en région P.A.C.A. – comme dans la plupart des régions françaises : le décret a pour effet de supprimer tout dispositif de testing dans les évènements festifs et d'amplifier les prises de risques, cette technique étant trop coûteuse et requérant la présence d'un pharmacologue, la plupart des associations de santé communautaire françaises ne peuvent en disposer.

Aussi, il serait intéressant de produire une évaluation comparative du nombre d'intoxications, d'évacuations en hôpital psychiatrique, d'accidents et de décès entre les évènements festifs selon qu'ils aient été encadrés par un dispositif de testing ou non. On peut ainsi faire *l'hypothèse que l'interdiction du testing sur site se traduit à plus ou moins long terme par une hausse des problèmes sanitaires induits par les substances psychoactives*. Cette étude comparative du nombre de cas problématiques suite à une ingestion de produits, avant et après 2005, permettrait de vérifier la pertinence du testing dans la démarche de réduction des risques.

4 - Rôle des intervenants et interactions avec les participants

Dans leur rapport avec le public, les intervenants respectent certains principes de base – écoute, non jugement, non-ingérence dans la pratique d'autrui -, mais ils sont confrontés aussi à la réalité des possibilités d'interaction, selon le contexte festif, les attentes et l'état de conscience de leurs interlocuteurs.

Les caractéristiques du dispositif associatif influent ainsi sur la disponibilité des intervenants et le type d'interactions avec les participants. Aides, intervenant dans les évènements légaux et officiels, bénéficie d'un long temps de préparation de l'intervention et d'installation du chill-out avant le début de la soirée ; et les tâches restreintes au testing, aux documents informatifs et aux conversations, permettent de dégager du temps pour les participants. Le Tipi, souvent averti au dernier moment par les organisateurs, travaille dans l'urgence, arrive en même temps que le public et la multiplicité des tâches (maintenance du chill-out et de la cuisine, testing, documents

informatifs, premiers secours) restreint la disponibilité des intervenants. Toutefois, les événements en extérieur privilégiés par le Tipi favorisent le dialogue car le chill-out est plus éloigné de l'agitation festive que dans les événements en intérieur où le manque de place et le bruit réduisent la durée et l'intimité des conversations.

Le rôle d'intervenant en milieu festif n'est pas facile car il demande une endurance physique et psychologique tout au long de la nuit, - ou des nuits - une qualité d'écoute et une adaptabilité permanentes aux attentes et aux besoins des personnes. Certains intervenants, notamment lors de leur 'première fois', abandonnent l'action car le contexte festif représente une situation extrême : le bruit, la promiscuité, l'activité permanente, la multiplicité des interactions, induisent une surstimulation sensorielle et cognitive qui peut devenir insupportable pour certains – en particulier en teknival ou lorsque l'on n'aime pas la musique. D'où l'importance d'un turn-over des intervenants pendant l'intervention et d'une intervention à l'autre : les pauses et le repos suffisants garantissent leur efficacité dans le temps.

L'association d'autosupport le Tipi intègre des utilisateurs dans les équipes d'intervention après une prise de connaissance : un candidat peut être refusé s'il ne gère pas son utilisation des produits psychoactifs, notamment d'alcool. Dans un contexte de consommation collective de psychotropes, des personnes se révèlent trop vulnérables pour maîtriser leur envie de prendre un produit, surtout si l'évènement dure plusieurs jours. Ce préalable de gestion de l'usage évite le tabou sur la consommation pendant l'intervention qui peut induire une culpabilisation de l'intervenant qui a consommé – et évoluer en bad trip –, et une responsabilité supplémentaire pour le reste de l'équipe chargée de s'en occuper et/ou de faire sa part de travail. Celui qui ne gère pas les effets des produits qu'il a utilisés, est prié par le reste de l'équipe d'aller « faire un tour » jusqu'à ce que ça aille mieux. Par contre, la participation aux interventions aide les personnes à apprendre à gérer leur usage - se retenir de prendre un produit, limiter les prises d'alcool et/ou de cannabis - de façon à ce qu'il ne les empêche pas de remplir leur rôle pendant l'action. Cet apprentissage s'accompagne généralement d'une modification positive de l'image de soi, favorisant le renforcement de la capacité de gestion de l'usage. Les bénévoles qui décident d'arrêter d'intervenir expliquent généralement leur décision par le fait qu'ils ne ressentent plus le besoin d'avoir un rôle dans la fête pour gérer leur usage, et par leur envie de faire de la réduction des risques à titre individuel.

4.1 Les représentations et les attentes par rapport au travail des intervenants

Les participants sont souvent intrigués par les motivations et les expériences qui ont conduit les intervenants à s'engager de cette manière auprès de leurs pairs. Ils ne comprennent pas leur cheminement intellectuel de l'expérience personnelle des produits psychoactifs à la préoccupation pour la réduction des risques pris par autrui en dehors d'une formation professionnelle de type sanitaire. Le statut symbolique des intervenants est donc à mi-chemin entre celui de pair, possédant des savoirs et des compétences particulières sur l'usage du fait de l'expérience personnelle qu'il en a ; et celui de professionnel de la santé, dans son versant associatif.

Beaucoup de personnes entament la conversation en posant une question ou en faisant une critique d'ordre général sur le dispositif associatif et les motivations des intervenants ; ce n'est que lorsqu'elles s'aperçoivent qu'elles ne seront pas ridiculisées ou sermonnées, qu'elles parlent de sujets plus intimes, relevant de l'usage ou de leur vie quotidienne. En effet, ceux qui ne connaissent pas le dispositif et la démarche de réduction des risques se représentent souvent les intervenants comme des 'entrepreneurs de morale' (H. S. BECKER, 1956), qui, au pire dévalorisent l'usage de produits illicites et prônent l'abstinence, au mieux, les infantilisent en les 'grondant' s'ils prennent des risques. Cette représentation fait craindre aux utilisateurs d'être jugés et dévalorisés par l'intervenant au cours de l'interaction comme irresponsables dans leur usage, ignorants et indifférents aux méfaits et aux risques ; elle explique leur défiance par rapport aux acteurs et au discours de prévention.

A l'inverse, lorsqu'ils sont identifiés comme étant issus du groupe de pairs, ayant la même représentation ambivalente de l'usage des produits psychoactifs – et pas seulement sa dangerosité –, les intervenants suscitent la confiance des utilisateurs et leur discours est perçu comme plus pertinent et plus adapté à leur besoin d'écoute et de réassurance, que celui des personnes qui n'ont pas une connaissance expérimentale des produits (secouristes, personnel médical). Cependant, si la démarche de réduction des risques repose sur l'acceptation de l'usage, il est généralement délicat de la présenter ainsi sans que cela soit pris par l'interlocuteur/trice pour de l'incitation à la consommation qui discrédite l'intervenant à ses yeux.

En effet, pour les utilisateurs, le rôle de l'intervenant est d'informer sur les risques et de promouvoir la gestion de l'usage, sans faire de prosélytisme ou de sermon, qui lèvent toute pertinence à ses propos. La première attitude discrédite le discours de prévention, la seconde remet en cause sa légitimité ; dans les deux cas, le risque est de rendre les personnes imperméables au discours de réduction des risques en faisant fi de la notion d'ambivalence. La qualité du discours de l'intervenant est évaluée à l'objectivité de ses propos et à l'observation d'une certaine retenue (pas de questions inquisitrices ou de conseils infantilisants, ni d'épanchement sur ses propres expériences). Aussi, pour les intervenants, la difficulté du discours dans la démarche d'autosupport est d'installer une relation d'empathie avec l'utilisateur pour favoriser la compréhension et la transmission de la démarche de réduction des risques, en évitant d'être identifié comme un 'vétérain' qui légitimerait la prise de risques – par le maintien d'une distance physique et verbale et un discours type.

Les utilisateurs expriment souvent leur gratitude d'avoir pu trouver une écoute attentive qui les a rassurés sur un problème particulier, qui leur a permis de *parler de* ce qui les tracasse, les enthousiaste ou les désespère. Plus que leur *"qualité d'écoute"* cependant, les participants apprécient la « *présence bienveillante* » des intervenants : ils se sentent sécurisés pendant leur prise de produits, et savent qu'en cas de problème, notamment de bad trip, des personnes proches de leur expérience peuvent les aider. Pour les intervenants, ce rôle d'écoute et de présence rassurante s'inscrit dans une logique d'« *aller vers* » des utilisateurs qui recourent peu à des structures de soins et de prévention, et d'inscrire leur demande dans une discussion sur le rapport aux produits et la prise de risque. Cela signifie aussi avoir une mobilité dans la fête - notamment dans les teknival où les personnes se perdent parfois pendant plusieurs heures, voire plusieurs jours dans le labyrinthe des voitures et des dance-floor - en faisant régulièrement des rondes pour s'occuper des personnes en bad trip, ou qui prennent un risque, parfois en dehors d'une prise de produits – feu à proximité d'arbres, par exemple.

"Quand je vois que quelqu'un est perché, qu'il est loin, je sais ce qu'il a pris parce qu'il est venu le tester, donc je vais m'asseoir à côté de lui et je lui demande « comment ça va ? ». Mais ça c'est le rôle individuel de chacun : c'est être attentif à l'autre, savoir comment il va, où il en est", (Philippe A.).

Les intervenants du Tipi pensent qu'aller vers les utilisateurs les rend souvent passifs dans l'interaction : ils ont plus tendance à 'subir' l'information qu'à y réfléchir et à engager une véritable discussion. Quand la personne a l'initiative de la discussion, elle en retire plus d'information, en quantité et en qualité, car elle a une volonté active de se renseigner sur les risques ou sur l'association. Cette opinion du Tipi s'explique par le fait que l'association intervient dans des fêtes illicites où les participants sont plus fuyants : aller vers eux les rend plutôt méfiants.

« L'important c'est le sourire, c'est que l'autre ait envie de venir te parler, et là c'est gagné : le message passe tout seul parce qu'il vient de lui-même » (Hervé G.).

Une minorité d'utilisateurs les plus expérimentés sont les plus critiques sur l'efficacité du

travail des intervenants de réduction des risques, et les plus virulents quant à l'accusation de prosélytisme. Leur radicalité est généralement liée à des expériences addictives de plusieurs années - souvent d'héroïne ou de cocaïne - et à leur confrontation aux situations et aux événements dramatiques auxquels peut donner lieu l'usage de produits psychoactifs, que la plupart des utilisateurs du milieu techno, ayant un usage récent et occasionnel, n'ont pas connus. Certains ont substitué l'héroïne ou la cocaïne par des produits de substitution, d'autres par l'ecstasy, et certains avec les deux à la fois. Ils ont parfois du mal à comprendre la notion d'acceptation de l'usage sur laquelle repose la réduction des risques : leur discours est imprégné de 'la théorie de l'escalade' et ils parlent d'un « *risque de bascule* » trop grand de passer d'un usage occasionnel à un usage addictif. Ils accusent les intervenants d'autosupport d'être peu objectifs et de travailler grâce à l'ignorance des autres ; discours qui s'explique en partie par leur sentiment d'ânés d'être dépossédés de leur rôle de préparation à l'usage et de transmission des savoirs et des compétences aux novices et aux plus jeunes.

4.2 Les thèmes de discussion

Les sujets de discussion touchent autant aux risques, aux précautions et à l'expérience personnelle de l'usage, ou à l'évènement festif ; qu'à la vie quotidienne et à l'actualité, à ses idées, ses projets ou à l'usage de psychotropes dans d'autres sociétés. Certains sujets intimes sont moins fréquents que d'autres, car il est plus difficile d'en parler avec une personne que l'on ne connaît pas, dans un contexte qui ne se prête pas particulièrement aux confidences - bien que les psychotropes désinhibent la parole.

"Les personnes évoquent rarement leur infection au V.I.H. Elles parlent plus facilement des hépatites. En général, quand elles viennent à en parler, c'est souvent des personnes qui commencent par parler de leur infidélité. Elles se posent des questions pour savoir si elles doivent aller faire un dépistage"
(Cédric C.).

Une liste non exhaustive des sujets de conversation les plus fréquemment abordés a pu être établie :

- les risques liés à certains produits ou associations - notamment alcool/ecstasy ;
- les méfaits à long terme, notamment pour les substances peu connues telles que la kétamine ;
- la gestion des fréquences de prises, au cours d'un épisode de consommation ou de plusieurs mois (qui conduit à la gestion des sorties festives) ;
- le sens et les motivations de la gestion de sa prise de produits (pourquoi se modérer ?)
- la différence des conséquences sur la santé et la vie sociale entre une consommation quotidienne, hebdomadaire, mensuelle ou pluriannuelle ;
- les risques de transmission/infection au V.I.H. et aux hépatites du fait d'une moindre vigilance que peut induire la modification de l'état de conscience ;
- la peur de reproduire le schéma addictif d'un parent (père ou mère) à travers son propre usage des produits, notamment par rapport à l'alcool et au cannabis ;
- les contextes et les raisons de la restriction de l'usage à un type de produit (hallucinogènes) ;
- la distinction substance naturelle/substance de synthèse, et le mythe de la cocaïne 'végétale' ;
- les expériences non encadrées par des personnes expérimentées de certains produits (subutex®, datura) et voies d'administration (injection) ;
- les bad trips et les risques de devenir 'perché' ;
- l'activité professionnelle ou associative ;
- les voyages – au sens propre du terme ;
- l'utilité et les limites du testing ;
- la toxicité et la dangerosité inégales des différents produits ;

- les effets des produits selon sa morphologie, sa psychologie et son alimentation avant la prise ;
- la signification déviante de l'usage, notamment lorsque l'on occupe des postes supérieurs ;
- le choix du site festif, ses avantages et ses inconvénients (surtout lorsqu'il est en extérieur) ;
- les rencontres avec les représentants de l'ordre (gendarmes et douanes), récit des amendes, des procès, des confiscations de matériel sonore ;
- l'histoire et l'évolution des rave-partys et des free-partys ;
- les raisons politiques et idéologiques de l'autorisation des teknivals et des free-partys ;
- les motivations de l'intervenant de réduction des risques à agir auprès de groupes stigmatisés, notamment les personnes homosexuelles et les utilisateurs de produits illicites ;
- le paradoxe politique et sanitaire entre la prohibition de l'usage et le financement des outils de réduction des risques, notamment le kit sniff et le testing.

S'il n'est pas facile pour les utilisateurs d'aller voir un intervenant, il n'est pas évident pour celui-ci d'éviter de dire ce que son interlocuteur sait déjà, ou de faire passer l'information attendue, et de comprendre ce que celui-ci veut dire – surtout s'il a abusé des produits. Chaque interaction demande d'ajuster ses propos et d'être attentif aux caractéristiques et aux attentes de son interlocuteur, à son expérience des produits et au type de rapport qu'il a avec, à la connaissance qu'il a de lui même. Des réponses standardisées ont peu d'effet sur les personnes, car trop alarmistes, trop vagues ou trop éloignées de leur propre expérience.

"Les kit sniff en général, les gens les ont déjà vus et utilisés. Les femidom, c'est souvent des couples qui en parlent, la plupart en ont entendu parler. Ça change des autres soirées (où les gens ne savaient pas ce que c'était). Moi, avant de leur présenter l'outil je leur demande ce qu'ils en savent" (Isabelle, Aides).

Les questions les plus fréquentes portent sur les effets à moyen et long terme des produits sur la santé physique et psychologique, selon la substance et la fréquence d'utilisation. Elles émergent du fait de l'absence de savoir exhaustif, explicite et facilement accessible : les utilisateurs, dans leur grande majorité, disqualifient les informations qu'ils trouvent dans les médias (journaux, T.V.), et disposent de peu de référence pour trouver une information qu'ils estiment pertinente en dehors des documents associatifs – dont le contenu standardisé ne répond pas toujours à leur besoin d'information.

Les questions sur les risques sont posées généralement par des personnes âgées de 23-25 ans et ayant plus de deux ans ou trois ans de pratique : comme s'il s'agissait du laps de temps moyen au terme duquel la personne s'interroge sur son rapport aux produits et les risques qu'elle prend, et assume suffisamment sa pratique pour s'adresser à l'intervenant/e. Aussi, une information encadrant l'entrée dans la pratique, sous forme de flyers ou de forums spécifiques pour les novices dans le cadre du chill-out plus adaptés au contexte festif que la lecture des documents, pourrait favoriser l'intégration de la démarche de réduction des risques dès les premières expérimentations.

La difficulté des personnes à parler de leur usage de produit et de leurs prises de risques s'explique en partie par leur difficulté à se positionner par rapport aux normes sociales et aux processus de stigmatisation, et à donner un sens à leur expérience déviante (usage de produits illicites et/ou homosexualité) afin de la rendre cohérente avec ses autres pratiques sociales 'normales'. Beaucoup, surtout les plus jeunes, expriment, à travers leur volubilité, un besoin de repères éthiques et normatifs dans leur pratique ; mais aussi d'interlocuteurs qu'ils ont du mal à trouver dans leur vie quotidienne. Les attentes vis-à-vis des intervenants sont ainsi très souvent, en dehors d'informations bien précises, de l'ordre du sens et des limites à donner à leur pratique

déviante, et de la compréhension du rôle et de la place qu'elle occupe dans leur vie quotidienne.

A la *Prisma*, après avoir répondu à une dizaine de questions, la fille se lève et m'interroge sur mes motivations en tant qu'intervenante ; je lui explique les objectifs de la recherche-action. Elle dit ensuite que "*le problème en France, c'est l'alcool*" ; qu'en soirée techno, les gens boivent beaucoup, alors que son association avec l'ecstasy est dangereuse. Puis, elle parle de sa consommation essentiellement d'alcool et d'ecstasy, et finit par dire que son problème, c'est l'alcool : lorsqu'elle commence à boire elle n'arrive plus à contrôler ses actes et son envie de boire.

Au concert de *Carl Cox*, un jeune homme vient me demander de façon relativement agressive : "*comment vous pouvez faire ce travail dans la société où l'on vit*". Je ne comprends pas : est-ce l'existence de Aides, association de 'lutte contre le sida' qui le dérange ? Ou est-ce l'intolérance de la société envers la minorité homosexuelle qu'il ne supporte pas – et que Aides, indirectement, défend ? Au fil de la discussion, je comprends que ce qui l'énerve est plutôt sa propre difficulté à se dire et à s'accepter comme homosexuel.

4.3 Les rôles des intervenants : information, réassurance et soutien 'normatif'

La moyenne d'âge des intervenants (25 ans) fait que la plupart des utilisateurs qui viennent discuter avec eux ont entre 22 et 27 ans. Le fait que l'intervenant ait le même âge que soi, favorise le contact et l'installation d'une relation de confiance, préalable à une discussion sur ses prises de risques. Les plus jeunes (17-18 ans), moins à l'aise avec les effets psychoactifs, et assumant moins leur pratique, éprouvent une certaine "paranoïa" à parler à des personnes plus âgées, craignant d'être 'grondées' ; les plus âgés (28-30 ans) estiment souvent ne plus avoir besoin des conseils d'autrui, surtout de ~~plus~~ plus jeunes, du fait de leur propre expérience. Cependant, au cours de la nuit, lorsqu'elles ressentent une angoisse passagère ou s'inquiètent d'un risque qu'elles ont pris, les personnes s'adressent plutôt à des personnes plus âgées qu'elles. Ainsi, on distingue des 'intervenants de première ligne' qui permettent un contact facile et rapide des participants avec le dispositif associatif ; et les 'intervenants de réassurance', généralement plus âgés (plus de 30 ans). Si ces rôles ne sont pas préétablis - un/e intervenant/e du même âge, ou plus jeune, peut rassurer un utilisateur –, ils soulignent l'importance d'équipes composées d'intervenants d'âges différents.

Dans un contexte de rupture avec les normes ordinaires, ce rôle de réassurance de l'intervenant passe aussi par la réintroduction de limites sociales – le permis et le défendu dans le chill-out et le rapport à autrui - et psychiques dans le vécu des effets psychotropes – le possible et l'impossible dans le rapport à soi et la perception du réel. Lorsqu'une personne tient des propos incohérents, ou agit de façon irréfléchie, les intervenants disent ou font quelque chose qui lui permettent de comprendre qu'elle transgresse certaines normes de vie en collectivité, de relation à autrui ou de respect de soi, ou de se rappeler qu'elle appréhende son environnement de façon modifiée. Ils n'hésitent pas à réprimander, entre humour et colère, quelqu'un qui ne respecte pas autrui ou la fonction de lieu de repos, de décompression et de convivialité du chill-out, que ce soit en faisant du bruit, en dansant au beau milieu, en dérangeant ceux qui dorment, en jetant les déchets par terre, ou en maltraitant leur chien.

Autour des intervenants se créent souvent des micros espaces de sociabilité lorsqu'ils sont occupés à faire quelque chose, notamment pendant le service de boissons et de plats, lors de la présentation d'un outil ou du questionnaire de la recherche-action à quelqu'un : il arrive souvent que d'autres personnes prennent part à la discussion. L'intervenant/e joue alors un rôle

intégrateur dans le groupe de pairs auprès des novices, des plus timides ou des plus jeunes, en les impliquant dans une discussion qui vient de débiter, favorisant ainsi la circulation des savoirs sur l'usage et les risques. Il joue un rôle structurant et dynamisant dans les échanges entre pairs en demandant aux personnes d'explicitier leurs savoirs, en apportant des informations, en faisant en sorte que chacun puisse s'exprimer, en donnant un fil directeur à la discussion.

Aparavant, le Tipi mettait en place des ateliers d'argile, de dessin, de peinture..., dont le cadre ludique permettait de faire durer la discussion avec les personnes, et aidait à s'approcher celles qui n'osent pas s'adresser directement à l'intervenant. En outre, l'acte de créer favorise la réorganisation des repères perceptifs (la vue, le toucher, l'odorat) et cognitifs (mobilisation des références esthétiques, géométriques, symboliques ; communication avec autrui) avant le retour à la vie ordinaire ou pour mieux gérer les effets des produits – les intervenants parlent de 'déchépérisation'. Faute de moyens et de disponibilité des intervenants, ces ateliers ont cessé. Or, chez certaines personnes, l'accompagnement dans la gestion ou la descente des effets se révèle indispensable à l'intégration de l'expérience afin d'éviter que le retour à la vie et à l'état de conscience ordinaires ne soient traumatisants et laissent des séquelles sur la perception du réel (surtout avec le l.s.d. et l'ecstasy).

Enfin, un intervenant perçu par les utilisateurs comme 'défoncé', 'bourré', ou 'perché' perdra de sa crédibilité parce qu'il incarne l'absence de gestion, non seulement des effets des produits, mais aussi de sa conduite en tant qu'intervenant. Pour les utilisateurs, et ce, quel que soit leur propre rapport aux produits, l'intervenant se doit d'avoir un usage régulé des produits psychoactifs, qu'ils soient licites ou illicites. Son rôle principal est d'inciter à la gestion de l'usage par la modération des quantités, des fréquences et des associations de prises, et à la maîtrise relative des effets des produits, notamment du fait des responsabilités qu'il occupe pendant l'intervention et de la fonction de temporisation des consommations que remplit le chill-out. Ainsi, on peut parler de 'soutien normatif' : les conversations sont souvent l'occasion d'une co-construction intervenant/ utilisateur/trice de valeurs et de principes soutenant ce/cette dernier/e dans la compréhension du sens qu'il/elle donne à son usage et dans la définition de limites personnelles, sociales et symboliques à cet usage.

5 - Les mésusages et les limites du dispositif de prévention en milieu festif

Les mésusages du dispositif associatif diffèrent quelque peu entre le Tipi et Aides du fait que la première installe un chill-out beaucoup plus important et met à disposition un petit déjeuner et des assiettes de nourriture.

Les limites de l'intervention de réduction des risques sont à la fois internes, d'ordre budgétaire, juridique et humain ; et externes, liées à l'évolution du milieu festif techno et du public - dépendance croissante au dispositif des participants arrivés après 2000, leur passivité dans le rapport aux produits, leur ignorance plus fréquente des valeurs d'entraide entre pairs, et la multiplication des stands qui mettent à mal le principe d'autosupport.

5.1 Les mésusages des outils de réduction des risques

Certains participants consomment des produits dans le chill-out sans le distinguer du reste de la fête, ce qui pose la question aux intervenants des consommations de psychoactifs que l'on peut y tolérer. Le spectacle d'un chill-out où des gens boivent, fument, ou sniffent, pendant que d'autres dorment ou rétablissent leurs repères, discrédite l'intervention aux yeux des participants, parce qu'ils se doivent de garantir un espace de repos et de convivialité - et non de consommation collective - par la modération des usages de produits et en empêchant que le chill-out se transforme en dance-floor. Ainsi, généralement les intervenants suggèrent aux personnes d'aller prendre leur produit ailleurs, en leur expliquant qu'elles nuisent à l'image sociale de l'association et à la fonction du chill-out.

Or, avaler un cachet d'ecstasy ou des amphétamines avec une gorgée d'alcool ou d'eau est rapide et discret : l'intervenant a rarement le temps de l'empêcher, et encore moins de le voir. De même, il est difficile de demander aux participants de laisser leur bouteille d'alcool à

l'extérieur du chill-out – qui craignent de se la faire prendre ou renverser. Les joints de cannabis, peu visibles, sont un support dans la sociabilité du groupe de pairs et 'tournent' sans arrêt : il est impossible d'empêcher les gens de s'installer ou de les faire sortir à chaque fois qu'ils roulent un joint ou qu'ils en tiennent un à la main.

Aussi cela conduit les intervenants à faire la distinction entre le cannabis, qui remplit une fonction apaisante et anxiolytique, notamment au moment de la descente, et les autres produits psychoactifs. Utilisé par une majorité de participants au quotidien, son usage s'étant banalisé, les utilisateurs percevaient son interdiction dans le chill-out comme anachronique. En outre, elle discréditerait les intervenants car cela signifierait qu'ils ne le distinguent pas des autres produits, ne (re-)connaissent pas sa fonction apaisante, et ignorent que son usage se substitue souvent à la prise d'autres produits. Enfin, si la confection et la consommation de joints n'est plus possible sur le chill-out – éclairé, confortable et à l'abri des intempéries -, sa fréquentation et sa convivialité en seront fortement diminuées, rendant plus difficile la prise de contact avec les participants. D'ailleurs, l'interdiction de fumer des joints pour se calmer ou apaiser quelqu'un qui fait un mauvais délire dans les tentes de la Croix Rouge et de la Protection Civile, est une des raisons les plus souvent évoquées par les participants pour expliquer leur refus de s'y rendre ou pour dévaloriser ces organismes et souligner leur absence de compétence dans la réduction des risques.

Au teknival du Larzac, l'équipe du Tipi se retrouve devant le fait accompli : une connaissance a utilisé le matériel de cuisine pour préparer un produit. L'évènement choque les intervenants et les conduit à se poser la question des limites de l'appropriation du chill-out par les participants et de la lisibilité des objectifs et des principes d'une association d'autosupport, notamment auprès de leurs amis. L'effet pervers de la notion d'autosupport c'est de passer pour 'des drogués qui se soutiennent', non pas dans la réduction des risques inhérents à leur pratique, mais dans le soutien pratique à l'usage (prêt de matériel). L'incident est l'occasion pour le chef de projet de rappeler que la préoccupation de réduction des risques et la notion d'autosupport dépassent le cadre festif des interventions, et s'inscrivent dans la vie quotidienne : ce qui nécessite une attention permanente de l'intervenant à ses attitudes et à son discours sur l'usage, non seulement sur le lieu de l'intervention auprès des participants, des organisateurs et des autres intervenants, mais aussi auprès des utilisateurs qu'il côtoie dans la vie quotidienne.

Il arrivait aussi que des dealers, ne réalisant pas la fonction du chill-out tentaient de s'y installer pour y vendre leur produit, jusqu'à ce qu'un intervenant lui explique que sa présence était contradictoire avec son propre travail en réduisant le testing à une garantie de qualité. Certains comprenaient la position délicate des intervenants vis-à-vis de la loi et n'hésitaient pas à réprimander leurs clients s'ils mettaient ceux-ci en difficulté. La rencontre avec le dealer, qui n'est pas toujours utilisateur de son propre produit et ignore souvent les méfaits, était parfois suivie d'un dialogue :

"A un moment, il y a deux personnes qui arrivent qui me demandent de faire un test. Je fais le test et dès qu'il y a réaction... tac ! La fille, sort son argent ! Moi, tout affolé, je lui dis 'mais qu'est ce tu fais là ?'. Et le mec, en fait c'était le dealer, il s'est retrouvé aussi mal-à-l'aise que moi ! Il lui a dit 'c'est pas bien ce que tu fais, tu grilles tout le monde'. Quand la fille est partie, il s'est assis et on a commencé à discuter sur sa consommation "(Philippe, Aides).

Cependant, le mésusage le plus fréquent reste la dégradation du chill-out et le non respect du travail des intervenants, qui illustrent le développement d'un rapport d'assistance matérielle au dispositif préventif chez une nouvelle génération de participants arrivés après 2000, contrastant avec l'attitude plus respectueuse et participative des générations précédentes. En 2003, les intervenants du Tipi sont consternés par la saleté et le désordre croissants du chill-out :

malgré les sacs poubelles disposés un peu partout, les gens laissent de plus en plus leurs déchets par terre, ne rangent pas les coussins et les couvertures, refusent de laver des couverts qu'ils ont utilisés pour manger la nourriture servie par l'association. Ces attitudes ont toujours existé, mais se sont multipliées à partir du teknival du Col de Larche, corrélativement à l'arrivée de nouveaux publics dans les teknivals médiatisés : "*(Au teknival du Larzac), il y avait beaucoup d'assistés comme au Col de Larche (août 2002)*", (Vincent, Tipi).

'Les assistés' n'ont pas pris le minimum nécessaire pour un ou plusieurs jours de fête : vêtements inadaptés au climat et à l'altitude, nourriture et eau insuffisantes. Habités aux services et à l'anonymat de la vie urbaine, et ignorant la valeur de gestion collective des risques propre à la fête techno (HOAREAU, 2004), ils se représentent les intervenants comme des prestataires de service, dévalorisent leur travail 'gratuit' et refusent souvent d'aider à la maintenance du chill-out - il est de plus en plus fréquent, qu'un/e intervenant/e se voit répondre « *c'est votre boulot de nous servir, vous êtes là pour ça* » lorsqu'il/elle demande de l'aide pour le petit déjeuner. Beaucoup sont désagréables, râlent lorsqu'on leur rappelle que 'donation' ne veut pas dire 'gratuit', se plaignent de la 'clarté' du café – alors que c'est pour éviter qu'il n'attaque trop l'estomac -, refusent une couverture déjà utilisée malgré une température de 5°C, ou ronchonnent parce qu'il n'y a pas de beurre pour les tartines. Contrairement aux participants initiés à la fête techno par des pairs, ces nouveaux venus ne connaissent pas la valeur d'autonomie attachée à la pratique de la free-party et du teknival (venir avec son eau, sa nourriture et des vêtements adéquats) et montrent parfois du mépris pour l'initiative d'autosupport : le principe du prix libre qui leur permet d'éviter de payer, et la mise à disposition d'un espace confortable à laquelle ils n'ont pas participé, sont interprétés comme un altruisme naïf dans une société individualiste.

Ce type d'attitudes décourage les intervenants d'avoir un rôle qui ne soit pas seulement informatif, mais socialisant aux valeurs du milieu festif techno, et plus particulièrement free qui ont favorisé l'émergence des premières initiatives de santé communautaire : l'autonomie, la responsabilisation de chacun et l'entraide face aux risques induits par l'usage et le contexte festif. Avant, le public étant moins nombreux et les intervenants étant moins dépassés par la multiplicité des tâches, l'information sur les objectifs et le fonctionnement du dispositif préventif, et sur les valeurs techno circulait mieux entre les participants. L'ignorance croissante des valeurs techno et de la notion de réduction des risques conduit les intervenants à se poser la question, d'une part, de la lisibilité de leur action auprès du public, d'autre part, des limites de l'intervention en milieu festif de façon à ce qu'elle ne devienne pas de l'assistance matérielle aux participants, mais qu'elle les motive à se responsabiliser.

Il apparaît donc nécessaire d'accroître la lisibilité des objectifs de l'intervention de réduction des risques dans le site festif, du fonctionnement du chill-out et des valeurs d'autonomie et de responsabilité du milieu techno – sous la forme de tracts et de panneau explicatif, par exemple. D'autre part, le dépassement du rapport d'assistance nécessite de promouvoir une politique de santé publique insistant sur la responsabilité individuelle de chacun quant aux risques pris et à ceux pris par autrui dans l'usage de produits psychoactifs, et favorisant l'implication des utilisateurs de produits psychoactifs dans la conception des outils et du discours de réduction des risques au plus près des pratiques – comme l'illustre le succès du 'roules-ta-paille'.

5.2 Limites de l'intervention en milieu festif

- Les limites externes

Le principal obstacle à l'appropriation du dispositif associatif c'est le manque d'information des utilisateurs sur la notion de réduction des risques liés à l'usage de substances psychoactives, la formation et les valeurs des intervenants qui sont souvent perçus comme des 'entrepreneurs de morale', qui jugent et cherchent à orienter, voire à faire cesser l'usage. Ce n'est qu'après un premier échange avec l'un d'entre eux et l'observation de leurs attitudes et de leurs discours qu'ils sont identifiés comme des interlocuteurs susceptibles de les informer sur les risques qu'ils

prennent de façon pertinente à travers l'usage de produits et leurs pratiques sexuelles.

Or, les associations de réduction des risques communiquent rarement sur leurs objectifs d'action et sur leurs valeurs fédératrices, favorisant ainsi la persistance de leur stigmatisation comme forme de facilitation à l'usage. La méconnaissance du dispositif préventif et de la démarche des associations de réduction des risques des utilisateurs est aussi due à leur manque de visibilité médiatique : les journalistes évoquent rarement leur présence, focalisant leur attention sur la mission rave de M.D.M. et sur les organismes sanitaires, notamment dans les événements de la tendance free - entretenant ainsi une représentation des fêtes 'free' comme des lieux d'indifférence aux risques. De nombreuses personnes sont surprises lorsqu'elles découvrent le chill-out du Tipi, et son existence ancienne (plus de dix ans), tout en sachant généralement qu'il existe ce type de dispositif préventif dans les événements de la tendance rave – évoqué plus systématiquement par les médias.

D'autre part, une partie du public ne développe pas un rapport actif à l'information sur l'usage des produits et les risques et n'a donc pas recours au dispositif. Ceci ne veut pas dire pour autant que cette catégorie d'utilisateurs utilise les substances de façon abusive et excessive et ne se pose plus de questions sur les risques, mais qu'ils les ignorent. En fait, l'indifférence aux méfaits et aux risques semble souvent liée à un rapport passif à son corps et à tout ce qui l'agresse et le fragilise (maladie, alimentation, mode de vie, psychotropes), rapport antérieur à l'entrée dans l'usage de produits psychoactifs et résultant de la façon dont la personne a été éduquée à la protection de son état de santé.

A l'opposé, une partie des utilisateurs est dans une recherche active d'information sur les risques qu'elles prennent dans leur usage des produits ou dans d'autres pratiques, et par ailleurs, fait attention à son alimentation et à son activité physique quotidiennes. Parmi ceux-ci, une minorité développe une préoccupation pour les effets des substances à long terme et fait appel à un 'expert' pour établir un diagnostic sur son état de santé ou sur leur rapport aux substances psychoactives (médecin généraliste ou spécialiste, psychologue, psychanalyste, pair ayant une longue expérience des produits, intervenant associatif). Ce qui s'accompagne souvent de la volonté d'une meilleure gestion de l'usage (précautions plus systématiques, et respect des limites plus strict), voire d'une orientation thérapeutique de leur usage de produits (initiation de type chamanique).

Par ailleurs, dans les événements observés après le décret référentiel, l'interdiction du testing se traduit par une diminution de la fréquentation du chill-out, de la prise de documents préventifs et des interactions entre intervenants et participants. Ceci était déjà observé dans les soirées où l'organisateur ne souhaitait pas de testing, et dans celles où il n'était pas annoncé dès le début, son annonce écrite produisant alors l'effet inverse (surpopulation du chill-out et sollicitation importante des intervenants).

D'autre part, la non systématisme de l'intervention par rapport à la fréquence des événements techno limite l'intégration du dispositif dans les pratiques festives. Les personnes qui ne le connaissent pas se rendent généralement en fête techno depuis peu de temps et de façon occasionnelle.

Enfin, la délation et la mise en danger des utilisateurs par rapport à la loi constituent aussi une limite de l'intervention. Mais, s'il est hors de question de s'opposer à l'arrestation par la police ou la B.A.C. de quelqu'un qui vend des produits illicites, les intervenants refusent que cette arrestation se fasse dans le cadre ou à la suite de leur travail de prévention.

- Les limites internes

Les caractéristiques matérielles du chill-out limitent de façon différente les interactions entre intervenants et utilisateurs : celui du Tipi ressemble à un vaste salon oriental ; celui de Aides à un

stand de prévention plus classique. Chez le Tipi les interactions avec les participants sont plus diversifiées étant donnée la multiplicité des tâches ; mais la superficialité empêche de prendre contact avec les personnes les plus éloignées du stand. Ceux de Aides, l'étroitesse du stand fait qu'ils sont généralement non loin des tables de brochures et des portants de flyers, dont les personnes s'approchent et engagent plus facilement une conversation.

Le renouvellement permanent des intervenants, la plupart étant bénévoles, notamment au Tipi, pose la question de la formation et de la transmission des compétences à la réduction des risques en milieu festif. Aides met en place des formations spécifiques qui permettent de conserver les principes de l'intervention en milieu festif malgré le turn-over des équipes. Le Tipi Volant a mis en place de telles formations au début des interventions ; au fil des expériences, ses intervenants ont acquis la conviction que la meilleure pédagogie en matière d'autosupport passe essentiellement par une formation sur le terrain et par la recherche spontanée d'informations auprès des autres intervenants.

Le manque croissant de volontaires contraint de mobiliser des salariés pour les interventions, ce qui engendre des coûts supplémentaires (paiement en heures supplémentaires, journées de récupération) et a pour effet de restreindre la durée des interventions. Or, les prises de risques sont plus importantes à la fin de l'évènement, du fait de la fatigue accumulée – qui peut favoriser de nouvelles prises avant l'arrêt de la musique –, des effets des produits, de la fin des réserves en eau et nourriture. En outre, M.d.m. et les organismes sanitaires partent généralement à 12h le dernier jour officiel de l'évènement : pour ces derniers, qui n'affectionnent pas forcément la musique techno, l'intervention est plus éprouvante que pour les intervenants associatifs qui sont souvent participants ou anciens participants aux fêtes techno. Ceci, alors que les sound-systems n'ont pas encore 'coupé le son' : il peut alors rester plusieurs centaines ou milliers de personnes en l'absence de dispositif sanitaire.

Ceci conduit les intervenants à s'interroger sur le rôle des acteurs de la réduction des risques, notamment d'autosupport : se limite-t-il à la prévention des risques (informer sur les produits, diffuser un discours distinguant les différents usages possibles des substances) ou s'élargit-il à l'encadrement de la prise de risques du début à la fin de l'évènement (accompagner la descente, réguler les consommations, surveiller les novices) ? Si le Tipi ne faisait plus de testing dès l'heure officielle d'arrêt de l'évènement, il assurerait encore une présence jusqu'au départ du public, conseillant aux personnes de ne plus prendre de produits puisque la musique aller bientôt cesser et qu'elles allaient devoir reprendre la route, et accueillant, nourrissant, réchauffant ceux que l'arrêt de la musique avait surpris alors qu'ils sont encore dans un état de conscience modifiée.

"C'était dur pour moi de me dire, 'vas te coucher', ça m'a pris. Après tu te dis que, au bout d'un moment, t'es trop fatigué pour comprendre ce qu'il faut faire, ce qu'on te dit ; c'est impossible de faire quelque chose correctement. Et en même temps que tu te couches, tu te dis que certains dorment pas... c'est pas évident (de savoir quand tu peux aller te coucher sans faire supporter aux autres son absence). J'ai trouvé ça dur, j'ai trouvé qu'il faut être vachement présent. C'est un boulot prenant" (Vincent, Tipi, Teknival du Larzac).

Enfin, les intervenants ont leurs propres limites physiques et psychologiques : à la fatigue induite par le contexte festif (surstimulation sensorielle, durée de l'évènement, station debout), l'installation et la maintenance du chill-out, s'ajoute celle induite par l'effort constant d'une attention à l'autre – interactions multiples avec les participants et les autres intervenants (explication des outils, discussion avec un participant, lecture explicative des brochures, sollicitation par des connaissances, des organisateurs ou des secouristes, échanges avec les autres membres de l'équipe). Aussi, ils aménagent des pauses régulières dans l'intervention, d'autant plus lorsqu'elle dure plusieurs jours, pour décompresser, se détendre et se reposer. Mais, qu'ils soient salariés ou bénévoles, il leur est difficile d'abandonner sans scrupule le reste de

l'équipe : l'intervention est élaborée et vécue par les intervenants comme un projet collectif et un acte militant à deux niveaux : la promotion de la santé en milieu festif auprès des participants et l'affirmation auprès de l'opinion publique de la capacité d'apprentissage de gestion de l'usage de chaque utilisateur – pourvu qu'il soit accompagné, conseillé, mis en confiance par rapport à lui-même, et non pas stigmatisé, infantilisé, disqualifié. Ce qui laisse peu de place et peu de temps pour s'occuper de soi, du fait du flot continu de personnes en demande de réconfort, d'attention, de soin, et d'information, ce qui n'est pas toujours facile à vivre.

Synthèse du chapitre 3

La responsabilisation des participants au moyen de la mise à disposition d'information et d'outils de prévention et d'un espace de réassurance et de convivialité

Les principaux axes de l'intervention de réduction des risques en milieu festif sont la prévention de l'usage et de l'abus des produits psychoactifs, la prévention des risques de transmission des infections transmissibles, et les premiers secours. L'approche de réduction des risques repose sur le principe de non jugement d'autrui, quel que soit son rapport aux produits, et sur la méthode du counselling, soit l'élaboration d'une relation d'aide passant par le dialogue et l'écoute sur le sens que ses pratiques (d'usage ou sexuelles) recouvre pour lui/elle et les modalités particulières de ses prises de risque. Les associations d'autosupport comme le Tipi vont plus loin en affirmant la capacité d'apprentissage de chaque utilisateur à gérer son usage des produits de façon à en réduire les risques et les méfaits.

La diversité des attentes des organisateurs et des conditions matérielles du lieu festif suppose une adaptabilité permanente du dispositif et des intervenants aux événements et aux publics festifs. Dans la tendance rave, les modalités d'intervention et la visibilité des outils sont souvent limitées par les normes d'hygiène et de sécurité, le caractère officiel, le concept et le site de l'événement, et la crainte des organisateurs d'une inculpation pour prosélytisme. Ceci laisse à penser que les associations de prévention y sont souvent sollicitées plus pour donner une légitimité sanitaire de l'événement, que pour leur travail de réduction des risques.

Selon les soirées, le chill-out accueille environ un tiers du public, mais le type de chill-out (plus autosupport chez le Tipi ; plus institutionnel chez Aides) n'attire pas tous les participants, ce qui les rend complémentaires l'une et l'autre. L'ensemble du dispositif représente un espace de réassurance physique et psychologique, du fait de la présence bienveillante d'intervenants, de la possibilité de s'y reposer et de reprendre des forces, et de sa fonction sanitaire. Il fonctionne comme un espace de temporisation des prises individuelles, d'analyse des effets des produits sur soi, d'évaluation de ses prises de produits et d'apprentissage à la gestion de son état psychophysiologique.

Il constitue aussi un espace de convivialité et de prise de contact des intervenants avec les participants – notamment avec ceux ayant un usage problématique et/ou en demande de soutien psychologique et normatif -, et favorise ainsi la circulation entre pairs de l'information de prévention diffusée directement par les intervenants ou indirectement par les brochures ou le testing. C'est aussi un lieu d'échanges de savoirs et de compétences avec les secouristes, et de recrutement des futurs bénévoles. Enfin, il constitue un 'sas' entre le temps festif et le temps quotidien favorisant le rétablissement des repères cognitifs ordinaires et réduisant les risques liés à la conduite automobile ou à une mauvaise intégration de l'expérience de modification de l'état de conscience. Ainsi, le dispositif matérialise en lui-même l'approche de réduction des risques car ses outils rappellent les précautions à prendre dans l'usage, et sensibilisent à la notion de santé communautaire, de responsabilité collective (auprès d'autrui) et d'entraide quant aux risques induits par l'usage et le contexte festif.

La mise à disposition des outils (chill-out, préservatifs, flyers et brochures, roules-ta-paille, kit sniff, kit injection, boissons et nourriture énergétique) est inscrite dans un discours qui ne se réduit pas à leur explication pratique : il présente leur utilité et leurs limites dans la réduction des risques, ainsi que leur statut légal, les distinguant ainsi d'une forme de facilitation à l'usage ou de prestation de service. Cette présentation stimule l'implication des utilisateurs dans l'évaluation et la conception des outils de réduction des risques, qui participe de la pertinence du discours de

prévention. Par ailleurs, on constate que l'interdiction récente du testing a pour effet principal la diminution de la fréquentation du dispositif préventif, du recours à l'information et des interactions intervenants/participants.

Les limites à l'intervention de réduction des risques sont à la fois internes (moyens humains et matériels, contraintes juridiques) et externes, directement liées à l'évolution du milieu festif techno, et de son public. Mais le principal obstacle à l'intégration de la démarche et du dispositif de réduction des risques dans les pratiques festives sont les représentations sociales de l'approche de réduction des risques (comme forme de facilitation à l'usage) qui induisent une méconnaissance des outils préventifs et une défiance par rapport aux intervenants (crainte d'une diabolisation ou d'un prosélytisme de l'usage et de leur infantilisation). Par contre, une première rencontre de l'utilisateur avec un intervenant et la découverte que son discours repose sur l'acceptation de l'usage et sa représentation comme une expérience ambivalente (identique à celle qu'il en a), modifient les représentations quant aux objectifs du dispositif préventif (sensibiliser à une démarche de santé communautaire) qui favorise l'émergence d'une préoccupation de réduction des risques, à la fois pour soi et pour ses pairs.

Aussi, il semble nécessaire d'accroître la lisibilité de la démarche de réduction des risques, soit de favoriser la communication des associations de réduction des risques sur leurs objectifs et leurs outils. D'autant que les participants arrivés après 2001 sont moins autonomes et responsables que les générations précédentes dans leur pratique festive (vêtements inadaptés, réserves en eau et nourriture insuffisantes, ignorance des valeurs d'entraide entre pairs, dégradation du site festif). Ceci conduit les intervenants à redéfinir les objectifs (l'autonomisation des personnes dans la réduction des méfaits et des risques induits par leur usage des produits) et les limites de l'intervention de réduction des risques, notamment d'autosupport (l'installation d'un rapport d'assistance matérielle et psychologique avec les utilisateurs), et à accroître la visibilité de leurs valeurs fédératrices, de leurs objectifs et de leur fonctionnement sur le site festif même, comme auprès de l'opinion publique à travers les médias.

Conclusion générale

L'impact du dispositif préventif sur les modalités d'usage des produits psychoactifs et le rapport aux risques dans l'espace festif techno

Cette enquête a été l'occasion de découvrir la diversité des rapports aux produits, des modalités d'usage et des précautions et limites prises par les participants de l'espace festif techno pour gérer leur usage de produits psychoactifs. Certains étaient des « *utilisateurs heureux* », leur pratique occasionnelle de modification de l'état de conscience étant un moment de récréation dans leur vie quotidienne ; d'autres, des « *utilisateurs inquiets* », assumant leur usage régulier mais craignant d'en perdre - ou d'en avoir perdu - la maîtrise ; enfin, des « *utilisateurs consommateurs* », qui ne s'interrogent pas sur le sens et les limites de l'usage des produits, ni sur les risques qu'ils prennent.

L'évaluation de l'impact du dispositif de réduction des risques sur les usages de produits psychoactifs a dû prendre en compte l'évolution de l'espace festif techno, du mode d'entrée dans la pratique et des significations collectives de l'usage. *Au début des années 90, l'usage de produits psychoactifs dans les fêtes techno se caractérisait par une signification initiatique (exploration de son corps et de sa psyché ; expérience de la rupture avec les normes sociales) et conviviale (participation à la sociabilité festive), qui impliquait l'idée d'une initiation par les pairs au sens (rite de participation au groupe de pairs ; (re-)découverte de soi) et aux limites de l'usage (prise de risque pour soi ou pour autrui ; détérioration de l'ambiance et du site festifs).*

Or, l'intégration des événements festifs dans les lieux officiels de divertissement et leur médiatisation (massification et anonymat) ont eu pour conséquence une détérioration de l'encadrement de l'usage par les pairs ; ceci se traduit par la dilution progressive des valeurs techno (autonomie, responsabilité, entraide) qui favorisaient la responsabilisation des personnes quant à leur usage, à celui d'autrui et au site festif. Socialisés à une représentation de la fête techno comme espace de surconsommation collective de différentes substances psychoactives disponibles, les participants arrivés dans un contexte de légalisation des événements 'free' (1999-2001) ont plus tendance que leurs aînés à réduire le sens de la pratique festive à la prise de substances psychoactives. Ce qui se traduit chez ceux-ci par un usage de plus en plus abusif et indistinct des effets spécifiques des substances, et plus orienté vers la recherche d'un état de défoncé (FONTAINE A., FONTANA C., 1996) que vers la fête, la musique et le groupe de pairs. D'où l'extension des pratiques de polyusage, une augmentation de la consommation d'alcool, d'opiacés, de kétamine dont la disponibilité s'est accrue dans l'espace festif, ainsi que de médicaments psychotropes et des expérimentations sauvages de plantes délirigènes – tandis que la disponibilité de l'ecstasy, du l.s.d. et du cannabis, produits plus 'traditionnels' du milieu festif techno tendent à disparaître à la vente et dans les usages. La détérioration de l'encadrement de la pratique par les pairs et l'appauvrissement du savoir collectif sur l'usage laissent craindre une vulnérabilité physique et psychologique croissante des participants.

Au-delà de cette évolution, on observe des modalités différentes de prise de risques, qui aident à comprendre l'impact du dispositif préventif sur le rapport aux risques induits par l'usage. Dans la tendance free, une logique d'usage expérimentale et l'absence de sécurisation du site festif ont favorisé chez les participants l'interrogation sur la prise de risque induite par l'usage et le contexte festif, et les initiatives individuelles et collectives de réduction des risques. L'information et les outils de réduction des risques et le chill-out sensibilisent à la notion de santé communautaire, et stimulent l'élaboration et le partage entre pairs d'un savoir collectif sur l'usage, ses méfaits et ses risques. A l'inverse, dans les événements de la tendance rave, une logique d'usage hédoniste, la légalité de l'événement et la présence de secouristes réduisent l'attention aux risques et entretiennent un tabou sur l'usage, restreignant la circulation entre

pairs des savoirs sur l'usage, les risques et les précautions.

Aussi, le savoir collectif sur les produits, les risques liés à l'usage et la gestion des effets est plus exhaustif et partagé dans les évènements de la tendance free du fait que la perception de la fête comme insécurisée, la convivialité du chill-out et l'absence de confort incitent les personnes à recourir au dispositif du Tipi et à l'information de prévention. Par contre, dans les fêtes de la tendance rave, les disponibilités de la vie quotidienne, la sécurisation de l'espace qui induit une moindre attention aux effets des produits (sur soi et sur autrui), et l'aspect moins assumé de l'usage limitent l'utilisation du dispositif de Aides. Ainsi, au niveau de la perception des risques, les participants de l'espace rave ont tendance à avoir un *rapport passif aux dommages* induits par l'usage, à relativiser les risques pris par la sécurisation du site et la présence d'un organisme sanitaire et ignorent plus souvent les précautions à prendre dans l'usage. Tandis que ceux de la tendance free ont plutôt une représentation des risques comme pouvant être *réduits* par l'observation de précautions et l'attention à ses limites physiques et psychologiques aux effets des produits. Les seconds mobilisent un savoir collectif et pratique sur l'usage dont les premiers n'ont souvent qu'une maîtrise lacunaire.

Dans ce contexte de détérioration de l'encadrement de l'usage par les paris, la présence d'intervenants de réduction des risques apparaît d'autant plus nécessaire qu'ils ont acquis des compétences spécifiques dans l'accompagnement à la gestion des effets des produits et de l'usage, que ne possèdent pas les intervenants sanitaires et les agents de sécurité. Surtout, le rôle de réassurance et de soutien psychologique et normatif à l'apprentissage d'une gestion de l'usage des intervenants d'autosupport ne produit pas le même effet déresponsabilisant sur les pratiques festives que la présence des professionnels de la santé et de la sécurité (évènements rave ; évènements free autorisés). En effet, ils socialisent à la notion de gestion individuelle de l'usage et de santé communautaire de par leur propre position – issus du groupe de pairs –, la mise à disposition d'un espace d'information de prévention, de réassurance, de convivialité et de temporisation des prises.

Nous arrivons donc à la conclusion suivante :

- dans un contexte festif illicite et insécurisé selon les normes en vigueur sur les rassemblements festifs, le dispositif de réduction des risques, notamment lorsque ses intervenants sont issus de l'autosupport, socialise à la notion de gestion individuelle et collective de l'usage à travers la promotion des valeurs d'autonomie, de responsabilité et d'entraide. Il favorise chez les utilisateurs l'autoévaluation de leurs prises de risque et stimule la constitution et la circulation entre pairs d'un savoir collectif sur l'usage et les moyens d'en réduire les risques et les méfaits. Encore faut-il accepter la notion de gestion de l'usage et, corrélativement, accepter l'usage de substances illicites.
- dans un contexte festif légal, la sécurisation par des professionnels et de secouristes et le respect des normes d'hygiène et de sécurité relativisent la prise de risque, la nécessité de constituer un savoir collectif sur l'usage et de s'entraider entre pairs en cas de problème. Le dispositif de réduction des risques est réduit à un rôle informatif, et dépourvu de son rôle de socialisation à la notion de santé communautaire et aux valeurs du milieu festif techno (autonomie, responsabilité, entraide) qui favorisent la gestion de l'usage.

Enfin, la dimension 'action' de cette recherche est apparue dans les échanges qu'elle a permis entre intervenants associatifs, chercheurs et responsables de santé publique, que l'activité quotidienne a tendance à reléguer derrière des questions plus urgentes et plus pratiques. Elle a favorisé l'émergence d'une évaluation collective de l'action de réduction des risques en milieu techno, distinguant différents niveaux : les usages eux-mêmes ; les modalités d'interventions de prévention, et leur nécessaire adaptation à l'évolution des publics festifs ; enfin, les politiques publiques, notamment les effets de l'interdit social et la normalisation médiatique de l'usage de produits illicites. Ces échanges ont abouti à l'élaboration d'une série de propositions visant

l'amélioration de l'intervention de réduction des risques auprès des utilisateurs du milieu festif, qui sont présentées dans la discussion.

Elle a résidé aussi dans l'effet positif du questionnaire sur les personnes, que certaines ont cité explicitement : il les a conduit à s'interroger sur leur rapport aux produits et leurs prises de risques, et à faire le point sur leurs connaissances des risques. Beaucoup ont dit ou écrit 'merci' en réponse au 'merci pour ta participation' à la fin du formulaire, car il a été l'occasion de parler de leur pratique de modification de l'état de conscience dans un cadre scientifique, synonyme d'une certaine reconnaissance de leurs savoirs sur l'usage contrastant avec la stigmatisation dont ils font généralement l'objet. Ceci illustre que chaque utilisateur, quel que soit son usage, peut être amené à s'interroger sur les risques qu'il prend, pour peu qu'on lui apporte une information de prévention pertinente par rapport à l'expérience qu'il en a, et qu'on lui donne la possibilité d'exprimer les significations qu'il donne à sa pratique. Ceci incite à élargir l'approche sanitaire de l'usage de produits illicites, qui rend méfiants les utilisateurs quant à l'information de prévention, par l'analyse du sens qu'il recouvre pour eux et de l'effet du contexte sociohistorique sur les modalités d'usage.

Tableau idéal-typique des pratiques festives techno

Critères distinctifs	Tendance rave (rave-party, club, discothèques, festival électro, boîte)	Tendance free (free-party et teknival clandestins ; free-party et teknival autorisés)
mode d'entrée dans la pratique festive	Mode d'entrée direct : information sur l'évènement festif par les médias, les distributeurs culturels, et les lieux officiels de divertissement = supprime la nécessité de connaître des initiés pour s'y rendre, limitant d'autant la préparation par les pairs à la pratique festive et à l'usage de produits	Mode d'entrée indirect : nécessité de connaître des initiés pour se rendre à l'évènement festif = favorise une préparation à la pratique festive et à l'usage de produits par les pairs (initiation au sens/aux valeurs et aux limites/normes de la pratique festive et de l'usage de produits (effets, risques))
Valeurs projetées par les participants	prédilection pour un cadre festif encadré par des professionnels de santé et de sécurité, permettant de se sentir en sécurité dans sa prise de produits et dans les rapports à autrui (assistance médicale et sanitaire ; contrôle social professionnel des conduites)	prédilection pour un cadre festif insécurisé et hors d'un contrôle social professionnel des conduites, perçu comme favorisant la responsabilisation et l'entraide des personnes dans leur prise de produits et par rapport à celle d'autrui
Logique d'usage	signification initiatique* avec valorisation de : - l'amplification des sensations physiques et émotionnelles induites par la musique, la danse et les interactions avec autrui ; - de l'expérience <i>individuelle</i> de plaisir qui en résulte ; - et de la rupture cathartique (pratique du « <i>défolement</i> »), voire 'néo-thérapeutique', avec la vie quotidienne.	signification initiatique* avec valorisation de : - l'expérience de la transgression, voire de la subversion, par rapport aux normes sociales ; - de la participation au <i>groupe de pairs</i> , qui sous entend l'idée de solidarité face aux forces de l'ordre ; - de l'exploration de sa personnalité physique et psychologique (pratique de « <i>l'introspection</i> »), éventuellement dans un but 'néo-thérapeutique'.
Actions de réduction des risques par les associations	<ul style="list-style-type: none"> - récente - limitée par l'officialité de l'évènement - type santé communautaire (aspect plus institutionnel) 	<ul style="list-style-type: none"> - ancienne (initiée par des organisateurs et des participants) - facilitée par la clandestinité de l'évènement - type autosupport (relations de pairs)

<p>Savoir collectif et perception des risques liés à l'usage</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance des produits et risques peu développée (quelques produits) et stéréotypée (reflet des représentations sociales) ; - tabou sur l'usage de produits, son sens et ses limites ; circulation faible des savoirs sur l'usage ; - inégalité des savoirs selon les personnes – détenus essentiellement par les plus anciens utilisateurs ; - sollicitation irrégulière du dispositif associatif 	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance sur les produits et les risques plus précise et plus exhaustive que les représentations sociales de l'usage, reflétant l'information de prévention ; - discussion collective permanente sur l'usage, son sens et ses limites, les effets et les expériences personnelles ; - chaque personne détient un savoir minimum sur les risques ; recherche d'informations spécialisées⁴⁹ chez une minorité ; - sollicitation systématique du dispositif associatif
<p>Rapport aux risques</p>	<ul style="list-style-type: none"> - relativisation de la prise de risque du fait de la sécurisation de l'évènement et de la prédominance de l'alcool par rapport aux substances illicites - revendication de la modération de l'usage : didactique du contrôle de la consommation par opposition à l'excès dans la tendance free - gestion plutôt individuelle des effets et des méfaits (précautions individuelles ; entraide restreinte au groupe de pratique ; délégation du soutien psychologique aux intervenants sanitaires) 	<ul style="list-style-type: none"> - exagération de la prise de risque du fait du statut illicite de l'évènement et de la disponibilité de produits illicites variés - notion de la gestion de l'usage : didactique de l'apprentissage et de la prise en compte de ses réactions aux produits et de son état de santé dans les modalités de la prise de substances - gestion plutôt collective des effets et des méfaits (précautions individuelles et collectives ; attention à autrui – ami ou inconnu - pendant la prise ; pratiques d'entraide matérielle et de soutien psychologique)

⁴⁹ Par information spécialisée, nous entendons les ouvrages et documents portant sur les usages des substances psychoactives dans le temps et l'espace : anthropologie, biochimie, ethnobotanique, ethnologie, sociologie.

<p>Types dominants de modalités de prise de risque (à vérifier dans le cadre d'une enquête comparative)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - ivresse alcoolique et association avec l'ecstasy (disponibilité alcools forts) - hyperthermie, hypoglycémie, déshydratation - rapports sexuels non protégés (?) - absence d'espace temps aménagé entre le temps festif et la vie quotidienne (risques de la conduite routière⁵⁰) 	<ul style="list-style-type: none"> - association de produits et usage abusif (disponibilité) - déshydratation, hypothermie - blessures (chutes, coupures, règlements de compte) - éloignement par rapport aux lieux de résidence et centres urbains (risques de la conduite routière)
--	--	---

* Nous définissons l'expérience de l'initiation dans la fête techno sur trois plans (TURNER V. W., 1965) :

- l'expérience de la transgression, à travers l'expérience d'un espace temps hors des normes sociales ordinaires (la fête), voire clandestin (tendance free) et la prise de substances illicites ;
- le vécu collectif d'un espace-temps au sein d'un groupe de pairs, défini par l'appartenance à une classe d'âge (18-25 ans)⁵¹, une situation commune d'indétermination sociale et l'expérience collective des états de conscience modifié ;
- la redécouverte de son corps, de son fonctionnement psychologique et cognitif, et de son lien au système social à travers la démultiplication des relations à autrui ; la stimulation, la modification et l'amplification des facultés physiques, sensibles et psychologiques induites par les produits psychoactifs ; l'apprentissage de ses réactions particulières à la modification de l'état de conscience (induite par l'ambiance festive, l'activité de danse, la surstimulation sensorielle, l'immersion dans la foule et, pour la majorité des participants, la prise de psychotropes) ; et la participation à une expérience collective transgressive (usage de substances illicites).

⁵⁰ Il semblerait qu'il y ait plus d'accidents à la sortie de fêtes légales qu'à la sortie d'évènements free, sachant que les participants 'free' utilisent dans leur grande majorité du cannabis pour faciliter la descente des effets d'autres produits et que les provisions en alcool sont généralement épuisées bien avant le départ en voiture (entre 10h et midi). A la différence des participants 'rave' qui ont accès à l'alcool jusqu'à l'arrêt de l'évènement et au départ en voiture (entre 6h et 9h), et utilisent moins souvent du cannabis. Or, alors que les conducteurs ayant fumé du cannabis ont une sensation accrue de la vitesse et sont incités à la réduire ; ceux qui ont bu de l'alcool en ont au contraire une perception atténuée et ont plus tendance à conduire de façon impulsive. Le risque lié à l'usage de cannabis dans la conduite relève plus de l'état de rêverie qu'il suscite ; lorsque la personne y est accoutumée, il est cependant possible de le maîtriser et de conduire en conséquence. Cette hypothèse est renforcée par les résultats de l'enquête Sécurité routière et Accidents Mortels (SAM) de l'I.N.R.E.T.S. (Institut National de Recherche sur les Transports et leur Sécurité), parus dans *Le Monde* (06 oct. 2005) : «*si les conducteurs sous l'influence du cannabis ont 1,8 fois plus de risques d'être responsable d'un accident mortel que les conducteurs à jeun, ce 'surrisque' est toujours moins important que pour les conducteurs ayant absorbé de l'alcool (8,5), même dans les limites autorisées par la loi, soit moins de 0,5 g par litre de sang (2,7)*».

⁵¹ Dans cette hypothèse de la signification initiatique de l'usage pour les 18-25 ans, on peut penser que pour les plus de 25 ans et/ou ayant un dépassement de la durée moyenne de sortie en fête techno (3 ans), les significations de la prise de produits sont différentes, ce qu'illustre la diminution des fréquences de prise.

Discussion et propositions sur l'intervention de réduction des risques en milieu festif

La réduction des risques liés à l'usage de substances psychoactives licites et illicites s'inspire, entre autres, de l'approche de counselling (C. ROGERS), soit l'instauration d'une relation d'aide avec l'utilisateur, passant par l'écoute et le non jugement, afin de l'accompagner dans l'évaluation des modalités de son usage de substances psychoactives (occasionnelle, régulée, abusive ou addictive) et de ses prises de risques. Elle mobilise un savoir plus exhaustif et plus précis que les représentations sociales des risques induits par l'usage de substances illicites – y compris chez les utilisateurs eux-mêmes - car elle prend en compte la diversité individuelle des prises de risque, étant donnée l'hétérogénéité des réactions au processus toxique et des rapports à l'usage.

Cette approche repose sur le postulat qu'un discours diabolisant l'usage et un discours prosélyte produisent finalement les mêmes effets pervers sur le rapport aux risques. Si le premier suscite des attitudes de défi et de déni du risque chez les utilisateurs, en niant leur capacité d'apprentissage à accéder aux effets recherchés tout en réduisant les méfaits et les risques ; le second induit une indifférence aux méfaits et une banalisation des risques, en occultant la nécessité de cet apprentissage et la vulnérabilité inégale des individus quant aux effets sanitaires de l'usage. En entretenant une représentation de l'usage comme ne pouvant être géré, ces deux types de discours découragent la responsabilisation de l'utilisateur par rapport à sa prise de produits (recherche d'information sur les risques et sur les précautions permettant de les réduire), et entravent la constitution, l'adoption et la transmission entre pairs de savoirs et de techniques de réduction des risques.

Les propositions font suite au décret référentiel du 15 avril 2005 qui définit « *un cadre de référence pour les activités de réduction des risques en direction des consommateurs de stupéfiants* ». Ce décret supprime le risque pour les intervenants d'une inculpation pour facilitation à l'usage, notamment quant au langage utilisé, en précisant toutefois que « *Les codes culturels et le langage de la population cible destinés à faciliter la compréhension et l'adhésion aux messages préventifs ne peuvent être utilisés que pour décrire les comportements, gestes et procédures de prévention, les risques des produits ou de leurs associations* ». Mais il donne une définition plus sanitaire et plus sociale de la réduction des risques qui ne tient pas compte de la spécificité de l'intervention en milieu festif et de l'usage récréatif de substances illicites, et pose des questions quant à l'avenir de certaines associations, et à la rencontre avec leur public.

1 - L'adaptation de l'intervention de réduction des risques à l'évolution de l'espace festif techno

L'institutionnalisation d'un style de fête longtemps stigmatisée comme 'supermarché de la drogue' normalise la prise de risques liés à l'usage des produits psychoactifs illicites, à l'instar des produits de consommation courante (alcool, tabac, médicaments psychotropes).

D'autre part, le double discours sur les fêtes techno (légalité = sécurité ; clandestinité = insécurité) génère chez les participants des événements autorisés (tendance rave et ceux arrivés à partir de 2001 dans les événements autorisés de la tendance free), un sentiment de sécurité dans leur prise de produits psychoactifs du fait de la présence de secouristes, d'agents de sécurité et de policiers, et, par conséquent, une moindre attention aux risques pris. En outre, le caractère récent de l'intervention de réduction des risques dans les événements de la tendance rave se traduit par la persistance d'un tabou sur l'usage qui restreint la circulation entre pairs de l'information de prévention, et de représentations stéréotypées des risques et des méfaits induits par l'usage.

Enfin, selon des participants issus de différentes régions (P.A.C.A., Normandie, Bretagne, Languedoc-Roussillon, Ile de France, Rhône-Alpes, Midi-Pyrénées), on assiste depuis deux ans à une raréfaction des free-partys de plus de trois cents personnes et à la multiplication concomitante des fêtes de moins de deux cents personnes. L'information sur les événements étant plus difficile à trouver, une partie des participants retourne dans les boîtes ou des événements autorisés de grande ampleur.

Ces constats obligent à redéfinir les modalités de la prise de risques selon l'espace festif :

- 1/ elles tiennent plus d'une part des modalités individuelles de la prise (limites, précautions, produits utilisés), et d'autre part de l'ancienneté du dispositif préventif – soit du savoir sur les risques et les précautions détenu collectivement par les participants –, que de la sécurisation de l'espace festif par des professionnels de la santé et de la sécurité.
- 2/ elles sont plus importantes dans la tendance rave du fait du caractère récent de l'intervention de réduction des risques, d'un savoir sur les risques moins exhaustif et moins partagé entre pairs, et du caractère plus solitaire de la pratique festive (usage solitaire, peu d'entraide en cas de problème) ;
- 3/ elles ont été amplifiées récemment dans les événements de la tendance free du fait de leur clandestinisation et de leur multiplication qui empêchent les associations d'y être présentes systématiquement.
- 4/ Bien que l'attention aux risques dans la tendance free soit plus importante, la prise de risque y est majorée par la plus grande diversité de substances psychoactives disponibles, alors que dans l'espace rave l'ecstasy et la cocaïne dominent largement.

Cette redéfinition suppose pour les associations une nouvelle topographie des lieux d'intervention et une redéfinition des modalités d'intervention ; ce qui pose la question du financement des actions et de la rémunération/dédommagement des intervenants salariés et bénévoles. On distingue donc :

- les événements rave *où se concentre la majorité du public festif techno* et qui sont plus nombreux, plus réguliers et plus faciles d'accès : inciter les organisateurs et propriétaires d'établissements de nuit à accueillir un dispositif préventif, car les secouristes et les agents de sécurité n'ont pas les compétences nécessaires dans la prévention des risques et la prise en charge des personnes en difficulté avec les produits. Le fait que ces événements ne soient pas soumis par la loi à la présence obligatoire d'un dispositif de prévention et de réduction des risques complique cependant ces interventions – les responsables d'établissement et/ou de l'évènement refusant souvent encore sa présence.

- les événements free autorisés (entre 2 000 et 50 000 personnes) : développer les partenariats avec les secouristes et les intervenants sanitaires afin de mutualiser les savoirs et les compétences et d'améliorer la prise en charge psychologique et médicale des utilisateurs sur le site festif ;

- les événements free de moins de 500 personnes : multiplier les prises de contact avec les organisateurs – qui pensent souvent qu'une association ne se déplacera pas pour un petit événement – et réduire l'importance du dispositif déployé afin d'être présents simultanément sur deux ou trois événements.

Enfin, cette recherche a mis en évidence que la passation du questionnaire de l'enquête et la participation des utilisateurs aux tâches du chill-out stimulait les interactions avec les intervenants et favorisait l'installation d'une relation d'aide avec les utilisateurs dans la gestion de leurs prises de produits, notamment pour ceux ayant des usages problématiques. D'où l'intérêt de développer ce type d'approche du public par la mise en place, comme l'a fait auparavant la mission rave du Tipi, d'ateliers de création dans l'espace festif, et dans les lieux d'accueil des utilisateurs en milieu urbain. La durée et le cadre ludique et esthétique de l'atelier favorisent l'émergence d'une discussion collective sur l'usage et la circulation des savoirs sur les risques et les précautions. De plus, l'acte de création facilite la réorganisation des repères cognitifs après la

prise de produits ; et l'objet créé et les savoirs ainsi acquis représentent une expérience positive, qui permet à la personne de donner un sens à son expérience festive qui ne se réduise pas à la seule prise des produits – mais soit une forme de participation à un projet collectif.

Ceci souligne plus largement l'importance de lieux permettant l'accompagnement des personnes dans l'intégration de l'expérience de modification de l'état de conscience – qui induit souvent une déstabilisation des repères ordinaires de la pensée et de l'action, se traduisant chez certains par de nouvelles prises de risques (notamment à travers l'usage solitaire) - avant la reprise des activités de la semaine (études, emploi).

2 - Le rôle des médias quant à l'intégration de la démarche de réduction des risques dans les pratiques festives

L'intégration du dispositif associatif dans la pratique festive est limitée par deux types de représentations et d'attentes par rapport aux intervenants qui restreignent le recours au dispositif préventif et la rencontre avec les intervenants. Les utilisateurs s'attendent souvent à un discours diabolisant, ou à l'inverse, légitimant leur prise de risque, alors qu'ils sont en recherche d'une information, d'une écoute, de sens et de limites à donner à leur usage, et non d'une légitimité que donneraient les intervenants à leur pratique déviante. En outre, les utilisateurs découvrent souvent - et intègrent dans leur pratique - les outils de réduction des risques (chill-out, 'kit sniff propre'/'roule ta paille', flyers...) *plusieurs mois, voire années, après leur entrée dans l'usage*. Ainsi, l'intégration du dispositif et des outils préventifs dans les pratiques festives des participants est une question de lisibilité de la démarche de réduction des risques, elle-même directement liée à la visibilité médiatique de l'action des associations en milieu festif⁵². Or, le risque d'inculpation pour facilitation à l'usage et le sensationnalisme des médias dans le traitement de l'usage de produits psychoactifs, ont longtemps découragé les associations de réduction des risques de communiquer sur leur démarche et leurs objectifs.

Ainsi, la médiatisation de l'intervention de réduction des risques en milieu festif s'est faite sans la participation de ses acteurs et de façon polémique : elle est souvent présentée comme ayant à la fois une efficacité sanitaire, et un effet pervers d'incitation à l'usage de produits illicites. Les médias ont aussi produit des stéréotypes sur l'usage de substances illicites en évoquant surtout les risques extrêmes (accoutumance, dépendance, folie, overdose, mort) et en occultant les précautions et les limites que les utilisateurs se donnent dans leur prise de substances psychoactives, ainsi que leur entraide en cas de problème avec elles. Ceci s'est traduit chez les utilisateurs arrivés après la médiatisation des pratiques festives techno (1995-2003) par un déni des risques induits par les substances de synthèse (les premières expériences invalidant ces informations diabolisantes), leur ignorance quant aux méfaits et aux risques physiques, et par l'élaboration d'une représentation de la pratique de la fête techno comme menée dans l'indifférence aux méfaits et aux risques induits par l'usage et le contexte festif. Or, une information objective – et non diabolisante -, exhaustive – et non stéréotypée - et facilement accessible sur les produits psychoactifs licites et illicites et les précautions à prendre dans leur utilisation, est essentielle dans la responsabilisation des utilisateurs.

Il apparaît donc que l'efficacité du travail de prévention nécessite en amont d'inciter les associations de réduction des risques à communiquer sur la démarche de réduction des risques :
- d'une part, en explicitant auprès de leur public privilégié, comme auprès du 'grand public', leurs objectifs, leurs valeurs fédératrices et leur fonctionnement (présentation des outils et du discours diffusés auprès des utilisateurs) en coopération avec des journalistes dans un cadre subventionné par les fonds publics ;
- d'autre part, en constituant un ensemble agrégé de connaissances sur l'usage de substances psychoactives, synthétisant ses effets, ses méfaits, ses risques et les moyens de les réduire, qui soit facilement accessible aux utilisateurs et aux acteurs de terrain. Ce fond commun de savoirs

⁵² Ceci est illustré par le fait que la plupart des personnes ont eu connaissance du testing, à travers la médiatisation de la mission rave de M.d.m.

et de compétences permettrait de déconstruire les stéréotypes attachés à l'usage de produits illicites : en insistant sur le fait que le statut licite des substances n'est pas forcément garant d'une moindre toxicité et d'un moindre risque de développer une dépendance physique et psychologique ; en rappelant que les risques et les méfaits de l'usage diffèrent selon les substances utilisées et les modalités de leur utilisation (notamment les fréquences et les associations pratiquées) ; en distinguant les *méfaits* de l'usage (effets sur la santé à court terme), de ses *risques* (accidents, effets sur la santé à long terme) ; en explicitant les précautions individuelles et collectives prises par les utilisateurs et les techniques de gestion des effets et de l'usage qu'ils ont élaborées.

Enfin, le retour dans des lieux privés de l'usage de produits psychoactifs achetés sur les lieux festifs et le fait que la perception des risques et l'observation de précautions dans l'usage soient indépendantes du statut licite des substances utilisées, incitent à inscrire le discours préventif dans une démarche générale de préoccupation pour son état de santé.

En effet, on observe que les utilisateurs qui prennent le plus de précautions dans l'usage, montrent une plus grande préoccupation que les autres pour leur état de santé en général et ont tendance à faire attention à leur alimentation et leur activité physique dans la vie quotidienne. De plus, l'entrée 'produits' et l'entrée 'fête techno' des documents de prévention génèrent un déni des risques et des méfaits dès lors que la personne ne fait pas de mauvaise expérience avec les produits, ne prend des produits et/ou ne sort en fête techno que de façon occasionnelle.

Les documents de prévention gagneraient sans doute en pertinence si les risques n'y étaient pas seulement définis en terme de pratique – usage de produits psychoactifs - ou de contexte – festif -, mais aussi de rapport à son corps et de protection de son état de santé, que ce soit par rapport à l'usage festif ou à d'autres pratiques sociales.

3 - Les questions que pose le décret référentiel au regard des caractéristiques des utilisateurs festifs

Les participants des fêtes techno sont rarement issus de milieux sociaux « défavorisés » et/ou dans des situations sociales et sanitaires problématiques, et fréquentent peu les dispositifs d'accueil et de soins. Ils estiment trouver auprès de pairs participant au dispositif associatif de prévention une information plus pertinente sur l'usage, et une aide psychologique et normative dans la gestion de leurs prises plus efficace, qu'auprès de professionnels de santé ou d'intervenants sociaux. D'autre part, la majorité de ces utilisateurs sont dans une position d'acceptation de leur usage, du fait, entre autre, qu'il ne les empêche pas de poursuivre leurs activités sociales, et sont rarement – si ce n'est pour ceux ayant connu une période d'usage abusif – dans une recherche d'arrêt de la pratique, supposant le recours à des professionnels de la santé et de réinsertion sociale.

Une minorité seulement est dans une situation de précarité sanitaire et sociale, avec un usage des produits souvent abusif, voire addictif, qui ne fait qu'accroître leurs difficultés à gérer leur situation, et les rend d'autant plus vulnérables face aux méfaits des produits.

D'où l'importance, *sur le site des consommations*, de la présence d'intervenants ayant acquis des compétences spécifiques, du fait, souvent, de leur propre expérience des produits psychoactifs, dans l'accompagnement à la gestion des effets et la réduction du risque de bad trip – celui-ci, amplifiant le sentiment dépressif, pouvant se traduire par de nouvelles prises de risque. Dans un contexte de disponibilité permanente de produits psychoactifs, les intervenants valorisent auprès de chaque utilisateur, sa capacité d'apprentissage d'une gestion de l'usage des produits psychoactifs, soit de 'résister' à l'opportunité des prises et de prendre en compte sa morphologie et son état de santé psychologique dans ses modalités d'usage. En rappelant les méfaits (dépression, désorganisation physiologique...) et les risques (intoxication aiguë, accident physique ou psychiatrique, accoutumance, voire dépendance), ils incitent les utilisateurs à distinguer leurs prises de celles de leur groupe de pratique, à éviter d'associer systématiquement la sortie festive avec une prise de produits, à être attentifs à leurs réactions physiques et psychologiques aux effets, pendant la prise et après.

C'est donc ce rôle d'accompagnement à la gestion de l'usage et à l'intégration de l'expérience des intervenants de santé communautaire qui réduit réellement les prises de risques pendant la prise, et les risques d'évolution vers un usage compulsif. Ils sont ainsi en 'premières lignes' dans la rencontre d'utilisateurs de substances psychoactives 'inscrits' dans un processus de vulnérabilité psychologique et sociale croissante.

Or, le décret référentiel tend à donner une définition plus sanitaire et sociale de l'action des structures de réduction des risques auprès d'utilisateurs qui en ont rarement besoin, soit « *D'améliorer (l') état de santé physique et psychique et (l') insertion sociale (des personnes qui consomment des stupéfiants)* ». Il illustre une représentation persistante de l'usager de 'drogues' marginalisé, ce qui n'est le cas que d'une minorité de personnes qui en ont un usage festif. Cette définition illustre la tendance à la médicalisation du travail de prévention et d'encadrement de la prise de risque liée à l'usage de substances psychoactives. Le terme de 'médicalisation' renvoie aux deux approches de la prévention des risques liés à l'usage :

- soit on privilégie la logique de pairs (autosupport), qui favorise la constitution et le partage d'un savoir sur l'usage et ses risques (du fait que les utilisateurs estiment pertinents l'information et les conseils des intervenants de type autosupport) ;
- soit on se restreint à une assistance sanitaire/médicale et sécuritaire (assurée par le personnel d'encadrement de l'évènement) qui ne suppose pas la constitution et la circulation d'un savoir sur l'usage et ses risques.

Or, l'étude du rapport aux risques dans les espaces sécurisés de la tendance rave illustre les limites de cette seconde approche (exclusivement médicale et sécuritaire) : on y observe une moindre attention aux effets, une moindre connaissance des risques pris et des techniques de gestion de l'usage, corrélativement à la présence plus rare et plus récente des dispositifs de réduction des risques ; et le fait que la prise de risque y est facilitée par l'assurance d'être secouru en cas de problème. L'encadrement sanitaire de l'usage de produits psychoactifs a plus pour effet de déresponsabiliser les utilisateurs par rapport à leur prise de risque en diluant les valeurs de santé communautaire (autonomie, responsabilité, entraide) et en leur apportant une assistance médicale et matérielle tout au long de l'évènement (distribution de bouteilles d'eau, par exemple), qu'à favoriser leur autonomie dans la réduction des risques (inciter à apporter ses propres réserves en eau et à les partager avec ses pairs, par exemple).

Par ailleurs, le *turn-over* permanent des utilisateurs dans les différentes fêtes techno, la circulation de l'information de prévention entre les différentes générations de participants et le constat d'un processus de stabilisation de l'usage au terme de 2 à 3 ans de pratique induit en partie par la prise de conscience progressive des risques pris, illustrent en partie l'efficacité du travail des associations de réduction des risques. Dans le milieu festif techno, elles sont composées majoritairement de participants ou d'anciens participants et fonctionnent généralement sur le principe de l'autosupport. La présence d'intervenants issus de l'autosupport – ou identifiés comme tels par les utilisateurs – et le chill-out (espace de réassurance et de temporisation des consommations) socialisent les participants aux valeurs de santé communautaire (autonomie, responsabilité, entraide), soit à une préoccupation de réduction des risques à la fois pour soi et pour autrui *comme condition de la réussite de l'évènement festif*, qui favorisent la circulation des savoirs sur l'usage entre pairs et l'intégration de la démarche de réduction des risques.

Ainsi, ce décret ne tient pas compte de la spécificité de la réduction des risques en milieu festif qui est de promouvoir la protection de la santé dans une logique de co-construction (intervenants/utilisateurs) des savoirs et des compétences sur l'usage de substances psychoactives et ses risques. En effet, pour les utilisateurs de substances psychoactives, les organismes sanitaires ne délivrent pas d'information pertinente au regard de l'expérience qu'ils en ont, et n'ont pas les compétences nécessaires à l'accompagnement de la gestion des effets – notamment les bad trips – et de l'usage. Ils font preuve souvent de préjugés dans leur rapport

aux utilisateurs et n'ont souvent que des connaissances partielles et stéréotypées de l'usage de substances psychoactives.

L'intervention de réduction des risques contient certes une contradiction sur laquelle reposent les arguments de ses détracteurs : elle est à la fois tendue entre sa pertinence au regard des objectifs du travail de prévention - responsabiliser les utilisateurs au moyen d'une information exhaustive et de la mise à disposition d'outils de réduction des risques (préservatifs, kit sniff propre...) - et son effet ambigu sur la prise de risque – légitimation de l'usage de substances illicites.

Mais sa pertinence réside, entre autres, dans l'effort permanent de ses acteurs d'éviter à la fois l'écueil du prosélytisme et de la diabolisation, qui rend défiants les utilisateurs par rapport aux discours préventifs, tout en étant proches de leur expérience de l'usage. Ses objectifs et son efficacité ne résident pas seulement dans la prévention des risques sanitaires ; elle est un moteur dans la constitution et la diffusion d'un savoir sur les risques induits par l'usage – distincts de leurs représentations sociales stéréotypées – et les moyens de les réduire, et donc, dans la responsabilisation des utilisateurs. Cette efficacité est illustrée par le caractère plus exhaustif et plus partagé entre pairs du savoir sur l'usage et l'observation plus fréquente des précautions individuelles et collectives dans les espaces insécurisés de la tendance free, où les initiatives d'autosupport sont plus anciennes et la présence des dispositifs préventifs plus systématique.

Enfin, la qualité d'autosupport de ces intervenants – et/ou leur identification comme tels par les utilisateurs – favorise l'accès à ce type de milieu réfractaire aux démarches institutionnelles⁵³. La défiance des utilisateurs par rapport aux intervenants sanitaires (Croix rouge, Protection civile, certains membres de la mission rave de M.D.M.) souligne le rôle essentiel de relais des intervenants de santé communautaire et d'autosupport entre utilisateurs et services médico-sociaux. Il y a de fortes chances que la substitution des associations de santé communautaire, notamment de type autosupport, par les organismes sanitaires dans l'encadrement de la prise de risque se traduise par une perte de contact avec le public techno et par une vulnérabilité d'autant plus grande des individus, privés d'interlocuteurs capables de répondre à leur besoin d'information sur l'usage de réassurance, et de soutien psychologique et normatif⁵⁴ dans la gestion des effets et de l'usage.

4 - Propositions pour une politique de promotion de la santé en milieu festif

- Sur l'intervention en milieu festif :
 - Développer les formations des intervenants associatifs à la méthode du counselling – élaboration d'une relation d'aide évitant à la fois le prosélytisme et la diabolisation de l'usage - et à la spécificité de l'intervention en milieu festif - le cadre festif et la diversité des profils des participants demandant une certaine endurance et adaptabilité des intervenants.
 - Favoriser la participation des utilisateurs à l'intervention de réduction des risques et à la conception de ses outils et des messages de prévention, qui présente le double intérêt de soutenir ceux-ci dans la gestion de leur usage de produits, d'accroître la pertinence des outils préventifs, et ainsi de faciliter la prise de contact avec les utilisateurs.
 - Autoriser des forums de discussion sur l'usage des produits et ses risques, modérés par les intervenants de réduction des risques dans le cadre du chill-out. Plus adaptées au contexte festif que les documents de prévention, ils favoriseraient l'assimilation de

⁵³ Le 'succès' de la Mission rave de M.D.M. s'explique en grande partie par la composition de son équipe pour moitié de professionnels de la santé – certains participants ou anciens participants au milieu festif techno - et pour moitié de participants aux fêtes techno.

⁵⁴ Par soutien 'normatif', nous entendons la co-construction de valeurs et de normes aidant la personne à donner du sens à leur usage et, réciproquement, des limites personnelles à ses prises de produits.

l'information de prévention. Ils permettraient aux utilisateurs d'apporter leurs propres connaissances et compétences sur l'usage, mais aussi de verbaliser leur expérience et de faciliter son intégration.

- Mettre au point des partenariats entre les associations de réduction des risques et les organismes sanitaires dans le cadre des grands rassemblements rave ou free - cela paraît moins indispensable pour les événements rassemblant moins de 500 personnes où les associations sont en mesure de prodiguer les premiers secours (blessures superficielles) et d'appeler les secours d'urgence.

- Développer les chill-outs et les stands de prévention dans les salles officielles, les discothèques, et les after, par exemple sous forme de convention – telle que Aides a signée avec les Docks des Suds (Marseille) – avec les propriétaires de salles et avec les organisateurs.

- Accroître la visibilité du dispositif préventif dans l'évènement festif favorisant son intégration dans les pratiques festives. Ceci par le biais de panneaux et de flyers explicitant les objectifs des associations de santé communautaire et d'autosupport – promouvoir la protection de la santé en milieu festif –, leurs actions (réassurance, information de prévention, entraide, espace de convivialité), et leurs limites – pas d'assistantat, par exemple sous forme de slogan « *on rend service, on n'est pas un service* ».

- sur les outils de réduction des risques :

- Favoriser la communication des associations sur la démarche et les outils de réduction des risques dans les médias (T.V., journaux), afin d'améliorer leur intégration dans les pratiques festives, notamment dans le cadre d'une charte co-rédigée avec les journalistes sur la restitution des propos et des images tournées, et grâce à des subventions publiques.

- Mettre au point des questionnaires d'autoévaluation de son usage de produits⁵⁵ aidant les utilisateurs à évaluer les risques qu'ils prennent, leurs connaissances des méfaits et des risques, et à mettre en œuvre des précautions et des limites dans leur pratique festive. En outre, il permettrait une observation plus exhaustive des prises de risque, des savoirs sur l'usage, et de l'impact du travail des associations de réduction des risques. Enfin, cette observation indirecte de la diversité des usages viendrait compléter *in situ* la formation des intervenants de réduction des risques.

- Promouvoir un outil de diagnostic rapide de la proportion en produit psychoactif des substances sur le site festif qui, à défaut d'informer sur leur composition exacte (produit actif + produits de coupe) permettrait une information plus précise des utilisateurs, que celle apportée par la valise de Merck ou le test du Marquis (qui ne mesure pas les proportions). Ce serait un outil moins coûteux et permettrait une restitution plus rapide des résultats que la C.C.M., dont les délais trop longs (1 heure) empêchent une véritable réduction des risques.

- Créer des lieux d'accueil et de rencontre entre intervenants et utilisateurs en dehors du temps festif, précédant les prises de produits ou les suivant - ce qui suivrait la chronologie de la sortie en fête techno ('before' en appartement ou en club, 'teuf', puis 'after' en appartement ou en club). Ces lieux, moins bruyants et animés que les fêtes, faciliteraient la circulation de l'information de prévention, et prolongeraient les contacts avec les utilisateurs rencontrés dans le moment festif, notamment avec ceux ayant un usage problématique.

⁵⁵ Ce type de questionnaire a été déjà mis au point et diffusé par Techno+

- Mettre en place des ateliers de création (matérielle, esthétique ou poétique) pendant l'intervention en milieu festif, et dans les lieux d'accueil urbains, favorisant l'élaboration d'une relation d'aide à la gestion de l'usage, du fait de son cadre plus dynamique que la lecture d'un document et plus 'tranquille' que le contexte festif. Ce type d'outil s'inspire de l'approche d'art-thérapie, pour laquelle la création artistique, support de l'expression personnelle, favorise la compréhension de son rapport aux produits et sa gestion⁵⁶. Ils augmenteraient en outre la convivialité des fêtes, qui ne cesse de se détériorer, du fait de leur massification et d'une orientation de plus en plus solitaire de l'usage. Cette proposition pose cependant des problèmes de compétences en art-thérapie, de formation spécifique et de moyens financiers.
- sur le contenu de l'information de réduction des risques :
- élaborer des flyers spécifiques⁵⁷ :
 - sur les risques induits par l'usage de médicaments psychotropes et de plantes délirigènes – notamment, pour ce dernier type de substances, une information incitant à se renseigner sur les modes de préparation, dont l'ignorance induit des accidents spécifiques.
 - sur la distinction entre les méfaits (effets secondaires de l'intoxication) et les risques (accidents physiques et psychologiques) induits par l'usage associé de plusieurs produits ; l'usage abusif ; la fréquence et la durée de prise ; les différentes voies d'administration.
 - sur les différents types de précautions que l'on peut prendre dans sa pratique festive – les utilisateurs ne les découvrant souvent qu'après plusieurs expériences. De plus, ces flyers insisteraient sur la notion de santé communautaire, incitant les utilisateurs à partager leurs savoirs sur les risques, les techniques de gestion des effets et de l'usage et à s'entraider en cas de problème.
 - sur les techniques de gestion des effets des produits et d'accompagnement à la gestion des bad trips. Non seulement, ils rappelleraient les précautions à prendre, mais surtout ils permettraient aux utilisateurs d'être moins démunis et vulnérables lorsqu'ils se font surprendre par les effets d'un produit qu'ils ne connaissent pas ou mal, dont le dosage est trop fort ou qu'ils ont pris à leur insu.
- Informer sur la particularité de l'expérience de modification de l'état de conscience, soit la déstabilisation des repères de l'action et de la pensée, qui se décline selon différentes temporalités (la première expérience, la prise régulière et modérée, la prise abusive) synonymes de risque psychologique de différente ampleur. Cette information aborderait l'aspect négatif de l'expérience (la déstabilisation des représentations ordinaires) que l'initiation par les pairs aborde rarement de façon explicite, et favoriserait, notamment auprès des novices, l'intégration de la notion d'ambivalence de l'usage (plaisir/déplaisir), et de précautions dans l'usage, ceci avant même les premières expérimentations.

⁵⁶ « L'art-thérapie consiste en l'accompagnement thérapeutique des créations d'une personne de telle sorte que son parcours d'œuvre en œuvre lui serve de parcours de transformation d'elle-même » KLEIN Jean-Pierre, 2002, *L'art-thérapie*, ed. P.U.F., coll. *Que sais-je ?*

PERPERE A., 'Arts plastiques et produits psychotropes', *I.R.E.M.A., Séminaire de recherche des 8 et 9 décembre 2000 : sensorialités et addictions*

RUPPERT S., 'L'inconscient pictural. Travail d'art-thérapie avec les détenus toxicomanes », *Interventions*, n°48 mars 1995

⁵⁷ Ce qui ne remet pas en cause la pertinence des flyers du Tipi qui, en synthétisant les effets positifs, négatifs et les risques sont très proches de l'expérience des utilisateurs quant à l'ambivalence de l'usage.

- Elaborer un fond commun de connaissances sur l'usage de substances psychoactives, qui recenserait de façon exhaustive ses aspects négatifs (déstabilisation, méfaits et risques) et les techniques de gestion des effets et des prises (limites, précautions). A l'instar du livret « *savoir plus, risquer moins* », ce fond commun de connaissances pourrait prendre la forme d'une 'encyclopédie de l'usage de substances psychoactives licites et illicites', disponible sur les lieux d'accueil festifs et urbains des utilisateurs. Cependant, au lieu d'être élaborée par les institutions avec une approche sanitaire, elle serait constituée par les intervenants de réduction des risques et des utilisateurs avec une approche autosupport, afin d'en accroître son exhaustivité et, surtout, sa pertinence et son attractivité auprès des utilisateurs – qui sont rares à connaître la brochure précitée de la M.I.L.D.T. Il favoriserait en outre la formation des intervenants, ainsi que le renouvellement et l'adaptation de l'information de prévention à l'évolution des pratiques d'usage des produits. Enfin, la mise à disposition d'une telle encyclopédie pourrait casser le tabou qui règne sur l'usage de substances psychoactives illicites, tabou qui stimule la prise de risque/passage à l'acte, rend méfiants les utilisateurs quant à l'information de prévention et restreint la circulation de l'information sur les techniques de gestion des effets et de l'usage.
- Pour finir, ces propositions révèlent l'absence et la nécessité d'un outil permettant aux associations de faire remonter l'information de terrain auprès des institutions responsables des politiques locales. , qui représentent aussi des forces de proposition dans les modalités d'action des associations. Aussi il serait intéressant de créer un espace permanent ayant une fonction à la fois de veille sur l'évolution des usages et des modes d'intervention, et de lieu de débat sur les finalités et les limites de l'intervention de réduction des risques. Dans un contexte juridique prohibitionniste et de massification de l'usage de substances psychoactives, il réduirait les délais d'information des institutions sur les changements à opérer dans les actions de réduction des risques et permettrait de gérer la tension entre la loi et les actions de terrain. A l'instar du Comité de pilotage départemental de réduction des risques, - ou en son sein -, il serait composé de professionnels de la réduction des risques, de représentants des institutions publiques concernées (santé, loi, municipalité), et, avec l'appui ponctuel de chercheurs en sciences humaines, sociales et médicales, il pourrait favoriser l'actualisation des interventions de réduction des risques au regard de l'évolution des pratiques d'usage, sans pour autant mettre en difficulté les intervenants par rapport à la loi.

En guise de conclusion, nous évoquerons l'impact du cadre législatif sur l'évolution des pratiques festives et le rapport aux substances psychoactives *illicites*.

L'intégration progressive des événements festifs techno dans les lieux officiels du divertissement (1996-2002), leur commercialisation et leur médiatisation se sont traduites par leur multiplication et leur massification, et par conséquent par la disparition du caractère exceptionnel de la prise de produits (lieu extraordinaire et rareté des événements) que la clandestinité de la fête lui conférerait. Depuis, la disponibilité aléatoire de différents produits et la régularité des événements festifs favorisent la prise de produits à l'opportunité et son association systématique avec la sortie festive ; et leur statut illicite, qui implique une logique plus (tendance free) ou moins (tendance rave) transgressive de l'usage, favorise les usages abusifs.

D'autre part, la substitution relative des médias au groupe de pairs dans la préparation aux significations et aux valeurs de la pratique festive techno et la diminution des interactions entre pairs du fait de la massification de l'évènement et de son encadrement sanitaire, entraînent une détérioration de l'encadrement de la prise par le groupe de pairs, la dilution des valeurs techno qui soutenaient la gestion des prises (autonomie, responsabilité, entraide) et réduisaient les risques, et une vulnérabilité plus grande des individus face aux risques et méfaits de l'usage de substances psychoactives.

On peut penser que l'absence de ritualisation de l'usage (organisation spatiale, temporelle et sociale du contexte de prise, et détermination des produits selon la morphologie et la psychologie de l'utilisateur) accroît la difficulté des utilisateurs à gérer leur usage, ainsi que les risques sanitaires et les usages abusifs et/ou addictifs. Dans le contexte de la loi de 1970, il est cependant difficile d'envisager la mise en place de véritables rites d'initiation et d'incorporation de l'expérience des états de conscience modifiés. Ceci permettrait pourtant, d'une part, de réduire considérablement les pertes de contrôle des effets (accidents, bad trip) et/ou de l'usage (abus, addiction), et d'autre part, de répondre à la recherche d'expériences initiatiques de ce type d'utilisateurs (16-25 ans) à l'âge d'entrée dans la vie adulte.

Références bibliographiques

Ouvrages et articles spécialisés

- ARKAITZ AGUERRETXE Colina, 2003, *Rôle des missions raves de Médecins du monde : de l'analyse des drogues à la sensibilisation et à la responsabilisation du public*, D.E.S.S. de neuropsychopharmacologie et toxicomanies, université Victor SEGALEN, Bordeaux 2
- BEAUCHET Anthony, 2001, *Entre rave et réalités : une ethnologie de la culture techno*, maîtrise d'ethnologie
- BEAUCHET A, 'Des sourires et des Hommes', DEA d'ethnologie, Dir. J. L. BONNIOL, Université de Lyon-Lumières 2002
- BECKER Howard S., 1956, *Outsiders*, réed. Editions du Léopard
- BEY Hakim, 1997, *T.A.Z. zone autonome temporaire*, ed. L'éclat
- COLOMBIE Thierry, LALAM Nasser, SCHIRAY Michel, 2000, *Drogue et techno*, Ed. Stock
- COPPEL Anne, 2002, *Peut-on civiliser les drogues ? De la guerre à la drogue à la réduction des risques*, ed. La Découverte, 2002
- DELAROCQUE-ASTANIAU E., CAMPEZE C., BRONOWICKI J.-P., COUZIGOU P. & al., 2003, « Surveillance de l'hépatite C à l'échelon national à partir des pôles de référence volontaires, 2000-20001 », Bulletin Epidémiologique Hebdomadaire, n°16-17, p.90-93
- ESCANDE Grégory, "L'usage de psychotropes : entre sauvagerie et enculturation", *Psychotropes*, vol 7, n°1, 2001
- FONTAINE Astrid et FONTANA Caroline, 1996, *Raver*, Ed. Economica
- GAILLOT Michel, 1998, *La Techno, laboratoire artistique et politique du présent*, Ed. Dis-Voir,
- GRYNSZPAN Emmanuel, *Bruyante Techno, le son de la free-party*, Ed. Mélanie Sétun, 1999,
- HAMPARTZOUMIAN Stéphane, *Effervescence techno ou la communauté transcendante*, ed. L'Harmattan, 2004
- HOAREAU Emmanuelle, « L'usage de psychotropes en free-party », maîtrise de sociologie sous la direction de Mr VUARIN R., univ. Aix-Marseille I, sept 2001
- HOAREAU Emmanuelle, « L'usage de psychotropes en free-party : désordre ou critique ? », *Psychotropes*, vol.9, n°3-4, 2003
- HOAREAU Emmanuelle, «Le stigmate du 'perché' chez les participants aux fêtes techno. Forme de la déviance dans l'utilisation festive des substances psychoactives selon une représentation collective psychopathologique des états de conscience modifiés », D.E.A. de sociologie, univ. Aix-Marseille I, sept. 2004
- KLEIN Jean-Pierre, 2002, *L'art-thérapie*, ed. P.U.F., coll. *Que sais-je ?*
- LE BRETON David, 2000, *Passions du Risque*, Ed. Métallé Michel,
- PELC Isidore, VERBANCK Paul, DE BACKER Vanessa, 'Les dangers réels de l'émotion virtuelle', *Psychotropes*, volé n°2, 1992
- PERPERE A., 'Arts plastiques et produits psychotropes', *I.R.E.M.A., Séminaire de recherche des 8 et 9 décembre 2000 : sensorialités et addictions*
- QUEUDRUS Sandy, 2000, *Un maquis techno*, ed. Mélanie Sétun,
- RACINE Etienne, 2000, *Le phénomène techno. Raves, clubs et free-partys*, ed. Imago
- REYNAUD-MAURUPT Catherine, VERCHERE Céline, TOUFIK Abdallah, BELLO Pierre-Yves, 'Les usages de l'héroïne en France chez les consommateurs initiés à partir de

1996. la contribution d'une étude qualitative exploratoire menée en 2002', *Psychotropes*, vol.9, n°3-4, 2003
- RICHARD D. et J.-L. SENON, 1999, *Dictionnaire des drogues, des toxicomanies et des dépendances*, ed. Larousse
 - ROGERS Carl, 1989, *La relation d'aide et la psychothérapie*, Paris, E.S.F.
 - ROSENZWEIG Michel, 2000, *Les drogues dans l'histoire, entre remède et poison*, ed. De BOECK
 - RUPPERT S., 'L'inconscient pictural. Travail d'art-thérapie avec les détenus toxicomanes », *Interventions*, n°48 mars 1995
 - SANCHEZ Mario, 'Dans l'intimité des drogues', *Autrement*, 2003
 - SCHOTT-BILLMAN Françoise, 2001, *Le Besoin de Danser*, Ed. Odile Jacob
 - SUEUR C. BENEZECH A., DENIAU D., LEBEAU B., ZINKIND C., Equipe Médecins du monde-Paris, Les substances hallucinogènes et leurs usages thérapeutiques, *Revue de la littérature*, février 2001, www.restim.org
 - TRILLES Thierry, THIANDOUM Barbara, « la drogue dans la fête : un point d'interrogation aux politiques sanitaires », *Psychotropes*, vol.9, n°3-4, 2003
 - TURNER V. W., 1969, *Le phénomène rituel. Structure et contre-structure*, réed. P.U.F. 1989
 - VERCHERE Céline, 2002 «Questionner le sens des consommations de substances psychoactives en milieu festif », *Courrier des Addictions*, vol.4, n°1, janvier-février-mars.
 - VERCHERE C., 2005, *Significations et logiques de l'usage de psychotropes en lien avec le contexte festif techno*, in *Villes et toxicomanies. De la connaissance à la prévention*. GIRAUX-ARCELLA P., JOUBERT M., MOUGIN C., ed Erès, p117-138
 - XIBERRAS, *La société intoxiquée*, ed. Méridiens-Klincksieck, 1989

Enquêtes et rapports

- Associations SAFE et AFR, synthèse du rapport, « Les enjeux de l'institutionnalisation du dispositif de réduction des risques en France : une mise en perspective à partir de trois sources de données », (perspective sur la mise en place des CAARUD (Centres d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques chez les Usagers de Drogues), 2005
- BECK F., LEGLEYE S., PERETTI-WATTEL P., *Penser les drogues : perception des produits et des politiques publiques. Enquête sur les représentations, perceptions et opinions sur les psychotropes (EROPP) 2002*, Paris, OFDT, 2002
- BELLO P.-Y., TOUFIK A., GANDHILON M., GIRAUDON I., 2004, "Phénomènes émergents liés aux drogues en 2003. cinquième rapport national du dispositif TREND», OFDT, Paris
- HALFEN Sandrine, O.R.S. Ile de France, « Identification des phénomènes émergents liés à l'usage de drogue. Espace festif techno. », T.R.E.N.D., 2004
- R.E.S.T.I.M., «Psychostimulants et drogues de synthèse. Problèmes cliniques et thérapeutiques. Etat des lieux et propositions », 2005
- REYNAUD-MAURUPT C., AKOKA S., CHAKER S., 2004, «Faisabilité d'une étude quantitative sur les pratiques des substances psychoactives dans l'espace festif 'musiques électroniques' : compte rendu intermédiaire », in : BELLO PY & all., 2004, *Phénomènes émergents liés aux drogues en 2003, OFDT, Saint-Denis*, p.231-252
- SUEUR C., (sous la direction de), 1999, Médecins du Monde - Mission Isv, Rapport de recherche-action, « Usage de drogues de synthèse (ecstasy, lsd, dance-pills, amphétamines...). Réduction des risques dans le milieu festif techno »

Articles de presse quotidienne

- L'Humanité, 15/06/1993 « *La musique techno a ses rites, ses chefs et ses croix gammées* »,
- Le Midi Libre, 22/01/95, "*La répression actuelle pourrait entraîner la disparition des 'raves'. Leurs adeptes s'insurgent. D'autres envisagent la suite.*"
- Libération, 10/04/95, « *La police prend les raves à partie. Le ministère de l'intérieur veut réprimer le trafic d'ecstasy* »
- La Voix du Nord, 5/05/95, « *les préjugés sont-ils solubles dans la house ?* »
- Aujourd'hui, 20/11/95, "*Alerte à L'ecstasy*"
- Le Progrès, 21/02/96, « *Les discothèques dénoncent les soirées rave.* »
- Var-Matin, 08/02/1999, "*le 'bleu' ennemi du 'flyer'*"
- Libération 03/05/99, « *la rave choisit son Caen* »
- Libération 2/08/01, « *OPA sur la schnouff. Le grand banditisme a pris le contrôle du marché des drogues dans les 'free-partys'*»
- Le Monde, 16/09/01, « *Les milieux de la techno partagés entre professionnalisation et clandestinité* »,
- L'Humanité, 17/09/01, "*On sait vivre messieurs, alors laissez-nous raver*"
- Var Ma tin, 12/11/01, « *Mission rave : les free-partys sous contrôle* »
- Le Monde, 30/04/02, « *Prés de Blois, dernier teknival hors-la-loi et colère anti-Le Pen* »
- L'Express, 11/07/02, « *raves : l'été sera chaud* »
- Le Figaro, 02/08/02 "*Ils s'affichent tout à la fois rebelles et non-violents, disent ne rechercher que le plaisir. 'Plus besoin de réfléchir tu te laisses porter'* »
- Le Figaro, 02/08/02, « *Quand la rave tourne au cauchemar* »
- Le Parisien 10/08/02, « *Première rave-party autorisée en France* »
- France Soir, 14/08/02, « *Pas plus de drogue qu'ailleurs* »
- La Marseillaise, 16/08/02, « *la teuf débute mal* »
- Libération, 20/08/02, « *teknival : une rave un ton en dessous* »
- Le Monde, 20/08/02, « *Le teknival du Col de Larche qui a rassemblé 17 000 amateurs de techno, s'est achevé sans incident* »
- L'Humanité hebdo, 05/01/03, « *Happy new rave !* » ; « *"Alors c'est du bon ?" Testing et prévention pour Médecins du monde et Agoratek* »
- Le Monde, 2/05/03 « *le teknival veut se déchaîner en toute légalité* »
- L'Union, 04/08/2003, « *le teknival de Marigny explose les records* »
- Libération, 12/08/03 « *Le Larzac ne veut pas des raves des autres. Les paysans soutenus par José Bové s'opposent à la tenue du teknival* »
- Midi Libre, 12/08/03, « *Teknival sur le Larzac : vers un terrain d'entente ? personne ne veut de la rave sur le site du rassemblement altermondialiste* »
- Le Monde, 14/08/03, « *Teknival : Nicolas Sarkozy offre aux ravers une autoroute* »
- Libération, 18/08/03 « *le teknival et après ?* » par Etienne RACINE
- Revue de presse de la M.I.L.D.T. sur le teknival du Larzac, du 14 au 18 août 2003,
- Var matin, 07/11/03 « *Cabasse réquisitionné pour une rave-party* »
- Var matin, 15/11/03, « *rave-party d'Etat à Cabasse* »
- Var matin, 16/11/03, « *Cabasse : permis de raver* »
- Le Monde, 18-19/04/04 « *Dé-dramatisée par le milieu festif, l'héroïne revient en force* »
- La Provence, 22/08/04, « *Marseille : deux jeunes de 20 ans meurent d'overdose* »
- Var Matin, 23/08/04, « *19 et 22 ans, morts sous ecstasy* »
- La Provence, 24/08/04, « *Sofia et Philippe était des jeunes sans histoires* »
- La Provence, 26/08/04, « *Sofia et Philippe, morts par overdose. Les fournisseurs dans*

le collimateur de la justice »

- Le Monde, 06 /10/05, « *Selon une étude, au volant, le cannabis s'avère moins dangereux que l'alcool* »

Et revue de presse de la M.I.L.D.T. de 2001, 2002, 2003, 2004, 2005

Autres

* Circulaire interministérielle « *Les raves : des situations à haut risque* », édité par la M.I.L.A.D., décembre 1994

- Auditions de la commission d'enquête sénatoriale française sur la politique nationale de lutte contre les drogues illicites, audition de Mr Alain EHRENBURG, dir. de recherche au C.N.R.S., 12 mars 2003, www.reseauvoltaire.net

Table des illustrations

Annexe 1: Synthèse sur l'évolution de l'espace festif techno et tableau des caractéristiques organisationnelles des événements festifs techno

Première période (fin des années 80-1995)

A la fin des années 80, des fêtes techno organisées de façon spontanée, c'est-à-dire sans déclaration aux autorités administratives, rassemblent entre 100 et 300 personnes lassées des boîtes et soirées urbaines traditionnelles, dans des lieux privés ou publics, ou loués (rave-partys), ou appropriés pour l'occasion (free-partys).

Celles organisées dans des lieux privés ou loués attirent une population relativement aisée – l'entrée coûte entre 100 et 300 francs -, âgée principalement entre 25 et 30 ans, avec des moyens relativement importants pour la décoration, l'invitation de d.j.'s plus ou moins connus, la vente de boissons... ce sont les rave-partys. A l'arrivée des Spiral Tribe (1992), sound-system anglais, les fêtes nées de l'appropriation d'un lieu – privé ou public – se développent avec une signification plus contestataire que l'hédonisme associé aux raves ; sans prix d'entrée (*free*) ou sur prix libre (donation)– on donne ce qu'on veut et peut -, ces soirées attirent des publics n'ayant pas les moyens ou refusant de payer le prix d'entrée des raves... ce sont les free-partys.

Deuxième période (1995-2001)

En 1995, la parution de la circulaire du ministère de l'intérieur et la médiatisation qui s'ensuit installent une distinction entre les fêtes organisées dans une semi légalité, les raves – location d'une salle, passage d'une commission de sécurité et d'hygiène, déclaration du débit de boisson ; et les fêtes illégales ou 'free-partys' – appropriation d'un lieu, sans déclaration du débit de boisson, ni passage d'une commission de sécurité et d'hygiène. La circulaire menaçant les organisateurs d'une interruption de la fête par la police, de leur interpellation et de leur soumission à des amendes pour leur non respect de la législation sur les événements festifs et sur les substances illicites ; une partie d'entre eux revendiquent la professionnalisation, principalement des organisateurs de raves.

Les premiers sound-systems et DJ's ont fait des émules parmi la première génération de participants. On assiste aussi dans cette période à une multiplication des événements festifs induite par la multiplication des organisateurs que ce soit dans la tendance free (éclosion de dizaines de sound-systems) ou dans la tendance rave (création de multiples collectifs et associations d'organisation d'événements festifs. Ceci ne fait qu'accélérer, par le biais du bouche à oreille et les médias, l'arrivée de milliers nouveaux participants à partir de 1998-1999 : on passe d'une moyenne de 200-300 participants en 1994 à 2000-3000 participants en 1999.

La circulaire de 1998, distinguant les raves respectant la légalité, des free-partys et teknivals organisés dans une totale illégalité, accélère la scission du mouvement : d'un côté, les raves attirant de plus en plus de participants investissent des grandes salles de concert (type Zénith), sont médiatisées et font de plus en plus appel à des sponsors ; de l'autre, les free-partys prennent une signification plus subversive en conservant les caractéristiques organisationnelles des premières fêtes techno, et du fait d'une répression croissante de la part des autorités.

Troisième période (2001-aujourd'hui)

En novembre 2001, l'instauration d'un cadre légal pour les teknivals et les free-partys installe un nouveau clivage entre les sound-systems qui ont les moyens financiers adéquats pour une demande d'autorisation en préfecture et ceux qui ne les ont pas. Ce nouveau cadre légal

avantage en effet les sound-system anciens et connus qui peuvent compter sur la présence de nombreux participants – plus de 1000 personnes - pour amortir les frais engagés dans le dispositif sanitaire et le débarrasage des déchets par la D.D.E. obligatoires ; mais il met en difficulté les petits sound-systems ne pouvant compter que sur 100 à 300 participants et qui ne peuvent subvenir aux frais que conditionnent l'autorisation en préfecture.

L'amendement Mariani en juin 2002 - qui menace de confiscation de matériel tout organisateur n'ayant pas déclaré l'évènement en préfecture - accélère cette troisième scission de la tendance 'free' du mouvement techno : avec d'un côté les organisateurs de free-partys attirant souvent plus de 3000 personnes ; et de l'autre les organisateurs qui, ne souhaitant pas ou ne pouvant pas organiser d'évènements de telle ampleur, risquent de se voir confisquer leur matériel. Ce cadre légal n'offre d'autre alternative aux petits sound-systems que de trouver des endroits encore plus reculés, de louer des salles de fêtes, ou de participer aux teknivals mis en place par les sound-systems plus importants.

Tableau des caractéristiques organisationnelles des fêtes techno selon leur tendance historique

· Tendance rave

	Conditions d'entrée	Capacité	Type de lieu	Style de musique	Mode d'information	Sécurisation de la fête
Rave privée	Prix fixe entre 10 et 25 euros	300 à 3 000 pers.	Lieu loué (château, forêt, champs, salle communale..)	trance techno drum'n bass	Flyers couleurs et distributeurs (Fnac...) ou bouche à oreille	Organisateurs, pairs
Rave officielle	Prix fixe entre 20 et 30 euros	5 000 à 10 000 pers.	Salle de concert/spectacle ou boîte louée	techno house trance	Flyers couleurs et Grands distributeurs (Fnac...)	Commission de sécurité, service de sécurité, organisme sanitaire et/ou association de prévention
Clubs	Entrée libre ou entre 10 et 20 euros	50 à 100 pers.	Salle de bar	house techno	Bouche-à-oreille	Commission de sécurité, service de sécurité
Boîte/discothèque	Prix fixe entre 5 et 15 euros	150 à 10 000 pers.	Bâtiment - Plusieurs salles	Tous styles + soirées techno	Grands distributeurs (Fnac...)	Commission de sécurité, service de sécurité

Tendance free

free-party	donation moins de 5 euros	500 à 1000 pers.	Champs, forêt, friche industrielle, squat	hardtek drum'n bass ragga jungle	flyers n&b bouche-à-oreille	Organisateurs, association de prévention fréquente, pairs
teknival	donation moins de 5 euros	5 000 à 10 000 pers.	Champs, forêt, friche industrielle	hardtek drum'n bass jungle trance ragga	flyers n&b bouche-à-oreille	Organisateurs, association de prévention systématique, pairs
free-party autorisée	Environ 5 euros	1 000 à 3 000 pers.	Salle de fête, entrepôt, champs, forêt	hardtek drum'n bass ragga	flyers n&b bouche-à-oreille+ médias locaux	Organisateurs, Commission de sécurité, association de prévention obligatoire, organisme sanitaire
Teknival autorisé	Environ 5 euros	10 000 à 40 000 pers.	Champs, camp militaire, friche industrielle (aéroport)	hardtek drum'n bass jungle - trance - ragga	flyers n&b bouche-à-oreille+ médias locaux et nationaux	Organisateurs, Commission de sécurité, association de prévention obligatoire, organisme sanitaire, police

Ainsi, on remarque que plus l'évènement est officiel et légal, moins les pairs sont sollicités dans la sécurisation de l'espace festif et dans la réduction des risques liés à l'usage de produits psychoactifs : l'encadrement sanitaire et sécuritaire de l'évènement a tendance à déresponsabiliser les participants vis-à-vis du site et de leurs pairs.

Annexe 2 : Principaux thèmes de l'observation et liste des lieux d'enquête

Principaux thèmes de l'observation :

- Description de l'organisation, accueil (date, lieu, heures d'ouverture et fermeture, Nom de la soirée et style musical, conditions d'entrée, type d'organisateur, caractéristiques du service de sécurité, type d'organisme sanitaire présent) ;
- Agencement du lieu (capacité, confort, commodités, décoration, services, présence d'un chill-out et/ou information de réduction des risques, implantation géographique, description du site si en extérieur) ;
- Population (nombre de personnes présentes, proportion hommes/femmes, proportion tranches d'âge, style vestimentaire, comportements et attitudes, ambiance et type d'interactions) ;
- Produits (disponibilité, mode de prise, associations, estimation des malaises ou accidents liés à l'usage de produits) ;
- Evénements marquants, personnes rencontrées (heures d'arrivée, d'affluence et de départ du public, structure spatiotemporelle de la soirée, événements particuliers dans la soirée, contacts avec l'organisateur, contact avec les autres intervenants associatifs, contacts avec le public – thèmes de discussion abordés, questions et commentaires sur les outils de réduction des risques, attentes et propositions sur le dispositif) ;
- Hypothèses de l'observant sur la soirée, le public, les modalités de prise de produits psychoactifs dans ce type de lieu festif, et l'intégration du dispositif associatif dans les pratiques festives.

Lieux d'observation et/ou d'intervention avec les associations dans le cadre de l'enquête :

Nom de l'évènement	Type de fête	lieu	Type de dispositif préventif	Nb de participants	Durée	Styles de musique
UTF (mars 2003)	free-party clandestine	Terrain privé- zone rurale	Stand+ chill-out / Tipi ⁵⁸	4 000 pers.	21h-12H lende-main	hardtek hardcore
? (mars 2003)	free-party autorisée	Salle de fête- zone rurale	Stand+ chill-out/ Tipi	300 pers.	22h-7h	hardtek hardcore
Soirée Carl Cox (avril 2003)	rave	Zénith - zone urbaine	Stand+ chill-out /Aides	6 000 pers.	22h-6h	house tekhouse
Euphoria-Woodstock (juil. 2003)	rave	Terrain communal- zone rurale	chill-out	4 000 pers.	22h-10h	house tekhouse drum'n bass
Prisma (juil. 2003)	rave	salle spectacle- zone urbaine	Stand+ chill-out /Aides + petit déj. /organisation	8 000 pers.	22h-8h	house tekhouse drum'n bass

⁵⁸ LeTipi et Aides sont signalés lorsque l'observation a été réalisée dans le cadre d'une intervention.

Nom de l'évènement	Type de fête	lieu	Type de dispositif préventif	Nb de participants	Durée	Styles de musique
<i>Public Energy</i> (août 2003)	rave	domaine privé - zone rurale	Stand+ chill-out /Aides	4 000 pers.	22h-10h	house tekhouse drum'n bass trance hardcore
<i>Marsatac</i> (août 2003)	Festival électro	esplanade-zone urbaine	Stand+ chill-out /Aides	3 000 pers.	19h-1h sur 3 jrs	electro house drum'n bass jungle breakbeat
Teknival du 15 août (août 2003)	Teknival autorisé	champs-zone rurale	Stand+ chill-out/ Tipi	30 000 pers.	5 jours (12h-12H)	hardtek jungle hardcore drum'n bass punk trance
? (sept. 2003)	boîte	zone rurale	flyers sur les I.S.T. et l'homo ou bisexualité	50 pers.	22h-6h	house
Club gay (sept. 2003)	after	zone urbaine	Distributeur préservatif	150 pers.	5h-12h	house
<i>Transcendance</i> (sept. 2003)	boîte	zone rurale	flyers sur les I.S.T. et l'homo- ou bisexualité	150 pers.	22h-6h	trance
<i>After Transcendance</i> (sept. 2003)	after clandestine	terrain privé- zone rurale	Petit déjeuner (organisation)	70 pers.	6h-14h	trance
<i>Electrocho c 1</i> (sept. 2003)	boîte et salle de fête	zone urbaine	Stand+ chill-out /Aides	150 pers.	22h-7h	House jungle (festival electro)
Fête du Plateau (sept. 2003)	Fête de quartier	place-centre ville	Stand+ chill-out/ Tipi	600 pers.	20h-2h	hardtek drum'n bass
<i>Electrocho c 2</i> (sept. 2003)	festival electro (lieu : rave)	salle spectacle-zone urbaine	Stand+ chill-out /Aides	1 000 pers.	22h-7h	House tekhouse
<i>TAWA</i> (oct. 2003)	Free-party clandestine	entrepôt prête-zone urbaine	Portant de flyers du Tipi	200 pers.	22h-6h	hardtek drum'n bass
<i>Sound' Mix</i> (oct. 2003)	rave	Salle de fêtes- zone péri-urbaine	Stand+chill-out /Aides	150 pers.	22h-7h	house

Nom de l'évènement	Type de fête	lieu	Type de dispositif préventif	Nb de participants	Durée	Styles de musique
<i>Castle's Session</i> (nov. 2003)	rave	Salle de fête zone urbaine	Stand+ chill-out /Aides	300 pers.	22h-7h	House tekhouse
<i>MAKAK</i> (nov. 2003)	Free-party clandestine	Terrain privé prêté-zone rurale	0	2 000 pers.	22h-17h	hardtek hardcore
<i>METEK</i> (nov. 2003)	Free-party autorisée	Terrain communal-zone rurale	Stand M.D.M. + chill-out et petit déjeuner par une association	5 000 pers.	2 jours (22h-12h le surlendemain)	hardtek jungle drum'n bass punk
Teknival du jour de l'an (dec. 2003)	Teknival autorisé	Zone rurale	Stand+ chill-out/ Tipi	10 000 pers. (sur 2 jours)	2 jours (31/12 au 2/01)	hardtek jungle hardcore punk drum'n bass
? (février 2004)	Free-party autorisée	Salle de fête- zone urbaine	Stand+ chill-out/ Tipi	200 pers.	22h-6h	hardtek hardcore
? (février 2004)	Free-party autorisée	Salle de fête- zone urbaine	0	150 pers.	22h-6h	hardtek hardcore
<i>Alchimie</i> (mars 2004)	Rave autorisée	Chapiteaux - terrain péri-urbain	Stand+ chill-out/ Tipi	4 000 pers.	22h-12h	hardtek house drum'n bass breakbeat

Annexe 3 : caractéristiques de l'échantillon et note sur la passation des questionnaires

· **Caractéristiques de l'échantillon**

Sur 121 répondants : 72 hommes et 49 femmes.

On constate une légère surreprésentation des femmes par rapport aux données ordinaires sur la répartition des sexes dans les participants aux fêtes techno, qui peut s'expliquer par une plus grande présence des femmes sur le chill-out - relativement au reste de l'espace festif. En outre, pour certaines, la forme écrite permet de parler d'un sujet délicat de façon moins directe et plus simple qu'en s'adressant directement à un/e intervenant/e.

Age : 121 répondants :

- 24 individus sont âgés entre 18 et 20 ans (aucun n'a répondu en dessous de 18 ans) ;
- 33 individus ont entre 21 et 25 ans ;
- 20 individus sont âgés entre 26 et 29 ans (aucun n'a répondu au dessus de 29 ans).

Ainsi, la pratique festive techno concerne principalement des personnes ayant plus de 21 ans, et peu d'adolescents en manque de sensations fortes.

Les moins de 20 ans sont surreprésentés par rapport aux autres classes d'âge, dans la mesure où, avec deux années de moins dans la classe d'âge, ils rassemblent quand même 24 personnes. Cependant, ceci peut s'expliquer par leur plus grande 'docilité' par rapport aux plus âgés qui hésitent moins à refuser le questionnaire ; et, en outre, par leur plus grand besoin de réassurance – et donc de recours au chill-out.

Activité : 118 répondants :

- 31 sont en C.D.I.
- 28 sont étudiants
- 8 travaillent en intérim
- 7 sont en C.D.D.
- 6 sont lycéens
- 3 perçoivent le R.M.I.
- 29 ont coché 'autres'. Certaines personnes ont précisé leur situation :
 - chômage (10)
 - "sans ressource", "rien", (8), concerne des jeunes de moins de 25 ans, n'ayant pas encore droit au R.m.i.
 - indépendant (5), dont trois artisans et un infirmier libéral
 - intermittent du spectacle (2)
 - C.E.C. (1)
 - militaire (1)
 - père au foyer (1)
 - saisonnier (1)

Santé

A la question portant sur l'évaluation de sa santé physique, sur 111 répondants :

- 84 ont donné une estimation positive (16 'excellente' et 68 'bonne') ;
- 9 ont donné une estimation négative (9 'mauvaise' et 0 'très mauvaise') ;
- 18 ont donné une estimation neutre ('ni bonne, ni mauvaise').

Par contre, à la question sur l'évaluation de sa santé psychologique, sur 105 répondants :

- 68 ont donné une estimation positive (13 'excellente' et 52 'bonne') ;
- 21 ont donné une estimation négative (16 'mauvaise' et 5 'très mauvaise') ;
- 19 ont donné une estimation neutre ('ni bonne, ni mauvaise').

Ainsi, au niveau de la santé physique, une nette majorité des personnes ayant répondu aux questions expriment une représentation positive de leur état de santé, quel que soit l'espace festif et les substances psychotropes privilégiées.

Par contre, sur le plan de la santé psychologique, si l'on trouve toujours une majorité de réponses positives, elles sont moins nombreuses ; tandis que les réponses négatives sont plus fréquentes (21 au lieu de 9) et que l'on voit apparaître la catégorie 'très mauvaise' (5 occurrences).

Enfin, les réponses neutres ne varient quasiment pas entre les deux types de questions - 18 et 19.

La durée de prise

Par ailleurs, différentes durées de prise ont été repérées pour faciliter l'analyse de son incidence sur les représentations des risques et les modalités de la pratique :

- 'moins d'un an', ce qui signifie, en général, peu de sorties en fêtes techno et peu d'occasions de prise ;
- 'de une à trois années de prise', le seuil de 3 ans ayant été repéré par Etienne Racine comme la durée moyenne de sortie en fête techno - bien que les personnes peuvent continuer à consommer en dehors de ce contexte - au cours de laquelle l'utilisateur apprend à utiliser les deux ou trois substances qu'il privilégie (y compris le cannabis) ;
- 'plus de trois années de prise', considérant qu'au terme de ces trois ans (soit la durée moyenne de sortie en fête techno selon E. RACINE (2000), la personne connaît expérimentalement et/ou théoriquement (documents spécifiques) et/ou par le récit de tiers, la plupart des substances qu'elle est amenée à rencontrer dans le milieu festif techno et les effets et méfaits qu'elles induisent.

· Note sur l'élaboration et la passation des questionnaires

Son élaboration a consisté en plusieurs étapes : nous avons d'abord construit des questionnaires reprenant tous les thèmes de la recherche (série croisée). Mais leur longueur et les critiques des répondants nous ont amenés à les réduire, ainsi qu'à modifier les questions qui semblaient manquer de pertinence au regard des réponses données.

Nous avons donc élaboré un questionnaire 'contexte législatif', avec une série de questions sur les représentations des effets de la législation et de la médiatisation des fêtes techno sur les pratiques festives (série cl) ; et un questionnaire 'réduction des risques', interrogeant les représentations et modalités d'intégration du dispositif associatif dans la pratique festive (série rdr). Ils comportent une série commune de questions sur les 'pratiques de consommation' et sur les caractéristiques sociodémographiques. Ainsi, l'outil de recueil des données a évolué au fur et à mesure du développement de l'étude et de la qualité de l'insertion du dispositif d'enquête sur le terrain.

Le contexte festif en lui-même est peu propice à la passation de questionnaires ne serait-ce que du fait des multiples sollicitations de l'environnement auxquelles sont soumis les participants, qui altère leur concentration et leur patience, et rend l'immobilité difficilement supportable.

Cependant, la moitié des questionnaires environ a été remplie *volontairement* dans la mesure où ils étaient à disposition dans le chill-out et qu'aucun intervenant n'a incité les

personnes à les remplir. L'autre moitié a été proposée directement aux personnes, ou indirectement par l'intermédiaire d'un/e ami/e qui y avait déjà répondu ou avait accepté de le faire. Chaque fois, qu'une attitude de méfiance, d'ennui profond ou de dérangement est apparue, je rappelais qu'il était anonyme - cela n'a pas empêché l'autocensure sur l'activité professionnelle des parents - et précisais qu'il n'y a avait aucune obligation à le faire ; d'ailleurs, nombre de ces attitudes se sont traduites par l'abandon du questionnaire en cours de réponse. L'identification de mon rôle comme intervenante associative et /ou comme chercheur universitaire - plus rare - a parfois eu un effet 'd'imposition symbolique' sur les personnes, les incitant à accepter bien qu'elles en aient peu envie.

Excités par les produits psychotropes qu'ils ont absorbés, et ayant peu envie d'être dérangés pendant un moment de fête, certains ont répondu aux questions à leur gré, selon qu'elles les intéressent ou les ennuient. Ainsi, peu de questionnaires distribués n'ont pas été remplis et pas ramenés - environ 10 sur 125, soit moins de 10% -, mais un certain nombre n'a pas été remplis entièrement.

Par contre, certaines personnes - dans un état de conscience modifié ou non - ont pris très à cœur ce questionnaire : pour elles, il a été l'occasion de s'exprimer sur leur pratique et sur des préoccupations liés à l'usage de produits illicites - idéologiques, sanitaires, culturelles - qu'ils ont parfois du mal à partager avec leur groupe de pratique. En outre, pour une écrasante majorité, c'est la première fois qu'ils peuvent exprimer leur opinion sur leur usage, celui de leurs pairs, sur le contexte prohibitionniste, sans craindre de susciter en retour la stigmatisation de leur discours.

La lecture et la saisie de certaines réponses a été problématique du fait de l'écriture illisible et/ou des propos incompréhensibles par oubli de mots ; et on ne sait pas vraiment comment la personne a compris la question, étant donnée l'état de modification dans lequel elle était au vu de son écriture. Dans ce cas, le graphisme de l'écriture, la clarté des autres réponses, l'observation ou la discussion avec la personne elle-même, sont autant d'indices permettant de comprendre sa réponse correctement.

L'analyse des réponses a pris en compte le fait que les personnes étaient dans la majorité des cas dans un état de conscience modifiée, bien que leurs réponses diffèrent guère avec celles des personnes qui n'ont rien pris, ou n'ont pris que des substances aux effets peu déstabilisants (alcool en petite quantité, tabac, cannabis, café). Une mauvaise compréhension est souvent due à une lecture trop rapide de la question, ou trop légère - les psychotropes réduisent la faculté de concentration sur l'écrit -, mais peut aussi être due à une formulation trop ambiguë - d'autant que l'imagination du répondant a souvent tendance à se substituer à une lecture mot à mot.

Annexe 4 : Revue de presse : les stéréotypes médiatiques produits sur la pratique festive techno

Cette revue de presse s'est concentrée sur les journaux quotidiens et les actualités nationales télévisées de 12h et de 20h, soit ceux qui sont le plus souvent lus ou vus par les participants ou futurs participants. Ce choix s'explique par l'hypothèse que les médias ont joué un rôle grandissant au cours de la décennie 90 et après l'an 2000, dans l'initiation – virtuelle – à la pratique festive techno, et dans l'élaboration des représentations et des attentes des participants sur l'usage de produits psychoactifs illicites et les modalités de participation à la fête techno.

On constate dans le discours des médias (presse quotidienne, T.V...) :

- l'absence d'information objective et précise sur les effets et les risques spécifiques liés à l'usage de chaque produit (flou d'une « dangerosité des drogues ») ;
- pour les interviews, le choix d'utilisateurs qui, en pleine 'montée' des effets – et souvent ivres –, émettent un discours prosélyte sur les produits ; les utilisateurs qui promeuvent un discours de modération de l'usage et de réduction des risques ne sont quasiment jamais interviewés ;
- les précautions individuelles et collectives prises par les utilisateurs, l'entraide en cas de problème, la solidarité dans les besoins en eau et en nourriture ne sont jamais évoquées ; au contraire, on parle de l'individualisme et de l'égoïsme propre aux participants de ces fêtes ;
- le polyusage des produits est décrit comme une pratique généralisée, les utilisateurs sont présentés comme ne faisant pas la distinction entre les produits associés ; rien n'est dit des types de limites qu'ils se donnent dans leur usage des produits, ni de la diversité des modalités d'usage ;
- les initiatives et les associations de type autosupport, illustrant une responsabilisation des utilisateurs dans leur usage des produits, ne sont jamais évoquées, sinon de façon peu explicite ou polémique (l'information et l'entraide entre pairs étant perçus comme une forme d'incitation à l'usage) ; le testing est toujours présenté comme un projet de Médecins du Monde, alors que ce sont des associations d'autosupport qui ont eu l'initiative en France (Le Tipi).

Ces informations ne sont pas de l'ordre d'un discours de prévention, mais de stigmatisation de l'usage qui accroît son attractivité auprès des novices (présentation de l'usage comme une recherche d'expérience de la transgression et de la « liberté »). Elles participent de l'élaboration d'une représentation des participants aux fêtes techno comme indifférents aux méfaits et aux risques, ne faisant aucune distinction entre les effets des produits, réduisant le sens de l'usage au seul processus de modification de l'état de conscience, et diffusant une représentation de l'expérience comme subie par le sujet, et non encadrée par le groupe de pairs (définition collective de limites à l'usage ; constitution et transmission d'un savoir collectif sur les effets et les risques).

1. L'élaboration des stéréotypes médiatiques

Sur le plan visuel, dans les photos et reportages, on remarque toujours les mêmes plans et les mêmes sujets d'images, notamment celles issues des fêtes illégales : plans rapprochés des danseurs devant le mur d'enceintes, de mains en train de proposer des cachets d'ecstasy, des poubelles tombées ou d'une personne qui dort par terre, ou bien des plans éloignés dans lequel le profane ne reconnaîtra qu'une masse de silhouettes remuant détachées les unes des autres, comme autistes. La sociabilité des groupes de pairs n'est jamais montrée ; tous les petits moments de conversation, de repos, de rassasiement, de soutien collectifs sont occultés dans les commentaires qui focalisent sur la saleté des lieux et l'ambiance industrielle et inhumaine qu'installe la musique.

Dans la description du site pendant et après la fête, les médias utilisent un vocabulaire météorologique ou démonologique : les participants et leur musique sont considérés comme une calamité naturelle - d'ailleurs les plus 'touchés' par le phénomène sont des agriculteurs dont les champs sont endommagés ; les riverains de la fête sont présentés comme ayant vécu un 'enfer'. Par contre, l'ampleur et la nature exacte des dommages sont rarement explicitées, installant le doute quant à la véracité de l'information. Le phénomène est même présenté comme un fléau, une épidémie gagnant la jeunesse du pays tout entier, à l'image des rats dans le conte du joueur de flûte de Hammelin :

Var-Matin, 08/02/1999, "le 'bleu' ennemi du 'flyer'" "Une lutte sans cesse renouvelée car ici ou là toujours plus d'adeptes n'hésitent pas à venir des grandes agglomérations et départements limitrophes pour passer des heures 'paradisiales' aux portes de l'enfer".

Avant la circulaire, on observe l'élaboration d'un stéréotype de la pratique festive et de la création esthétique techno comme systématiquement associée à l'usage de produits psychoactifs illicites et des fêtes techno comme 'supermarchés de la drogue'.

L'Humanité 15/06/1993 : titre " la musique techno a ses rites, ses chefs et ses croix gammées" ; "composée sous l.s.d. et sous ecstasy et baptisée 'acid music', elle exige de celui qui l'écoute qu'il soit sous l'emprise des mêmes drogues"

Après la circulaire de 1995, les journalistes annoncent la répression des fêtes illégales et la division des organisateurs et de la fin des événements free qui va forcément en résulter. L'association 'techno = drogue' est de plus en plus fréquente ; bientôt est même suggéré que les raves sont organisées comme prétexte à la vente de substances illicites.

Le Midi Libre, 22/01/95, "La répression actuelle pourrait entraîner la disparition des 'raves'. Leurs adeptes s'insurgent. D'autres envisagent la suite." "Lorsque nous avons effectué des contrôles systématiques, nous avons trouvé des enfants de 13 ans !, s'insurge le colonel de gendarmerie Lacroix. Dorénavant l'un des premiers objectifs de l'officier est d'établir clairement un lien entre l'organisation même des raves et la vente de stupéfiants."

Certains médias évoquent l'effort des organisateurs pour réduire les consommations dans leurs fêtes ; mais il est présenté comme peu efficace face à l'ampleur des consommations, et au regard du non respect des normes légales d'hygiène et de sécurité qui discrédite les organisateurs, les faisant passer pour des hypocrites ou des idéalistes.

Libération, 10/04/95 "Il est apparu assez rapidement que ces vastes rassemblements organisés le plus souvent sans souci des conditions de sécurité et de salubrité, étaient des lieux de trafic et de consommation de drogue (...) De fait, les descentes de police se multiplient, tandis que des organisateurs de soirées raves s'efforcent d'enrayer la consommation de drogues, en renforçant les fouilles à l'entrée et en déconseillant clairement de prendre des stupéfiants (extrait de la circulaire de 1995)".

A la même époque les articles sur des accidents psychiques et des décès expliqués *uniquement* par la prise d'ecstasy, se multiplient : les conditions de la prise (lieu fermé et surchauffé), l'état de santé de la personne, son alimentation, ou l'interaction avec d'autres

substances, notamment l'alcool, ne sont jamais mentionnés. On voit apparaître des psychologues et des psychiatres comme témoins et analystes privilégiés du phénomène techno, aux côtés de la police : la pratique festive techno est inscrite dans le champs de la psychopathologie et comparée en négatif aux courants 'psychotropes' précédents (zazou, rockers, hippies..), ceux-ci étant considérés comme ayant un usage plus maîtrisé.

La diabolisation de l'ecstasy s'apparente même parfois à de la désinformation. Les propos suivants occultent le principe logique selon lequel plus les quantités sont grandes, plus les risques physiologiques et psychiques sont importants. Surtout, ils procèdent de la désinformation du public dans la mesure où il y a toujours relation entre la dose et l'effet – encore faut-il prendre en compte la constitution psychologique et morphologique de la personne et le cadre de la prise :

Aujourd'hui, 20/11/95, "Alerte à L'ecstasy" *"Les jeunes doivent savoir qu'il n'y a pas de relation entre la dose et l'effet", selon le Dr REVILION.*

Les stéréotypes sur les pratiques festives techno, sont aussi d'ordre vestimentaires et comportementaux. Ainsi, la description faite par Le Monde caricature les vêtements des teufers, beaucoup plus variés, colorés et classiques que ce qu'il en montre - comme s'il fallait un uniforme pour devenir un participant : couleurs kaki et sombres, bière et chiens de défense ou d'attaque, le camion..

Le Monde, 30/04/04 « *Prés de Blois, dernier teknival hors-la-loi et colère anti-Le Pen* ». *"Partout se bouscule une foule de jeunes en parka et en pantalons de treillis, une bière à la main, accompagnés de chiens".*

Bientôt les médias décrivent le stéréotype des effets recherchés par les teufers : une alliance entre anesthésie de la pensée et surstimulation physique, induisant une sensation de plaisir immédiat et éphémère. Cet effet stéréotype paradoxal qui serait recherché par *tous* les participants se donnerait à voir dans leurs valeurs contradictoires - rebelles et non-violents - et se traduirait par leur déshumanisation devant la musique :

Le Figaro, 02/08/02 *"Ils s'affichent tout à la fois rebelles et non-violents, disent ne rechercher que le plaisir. Plus besoin de réfléchir, tu te laisses porter. (...)Les pieds dans la gadoue et les yeux dans les étoiles, collé comme une mouche aux murs de sonos".*

En décrivant les effets recherchés par des sensations ordinaires, l'auteur banalise l'expérience et décrit les utilisateurs comme incapables de les éprouver naturellement, mais artificiellement, et comme consommant *automatiquement* de la bière et du cannabis à défaut d'autres choses :

Le Figaro, 02/08/02 *"Les participants attribuent aux drogues une fonction primordiale de désinhibition permettant de décompresser et d'entrer dans 'une conscience de fête', la prise de cannabis et de bière leur paraissant le minimum requis. Les produits constituent également le moyen d'accéder au bonheur, à la joie ou à l'extase, ou simplement d'entrer en contact avec son prochain".*

2. La stigmatisation de l'usage dans les fêtes illégales et la normalisation des soirées techno dans les lieux festifs légaux

Cette présentation médiatique des pratiques festives semble parfois sortie de l'imagination du journaliste, tellement son récit est décalé par rapport aux faits et montre une mauvaise utilisation des termes 'indigènes'. Dans cet exemple, le *flyer*, papier imprimé indiquant approximativement le lieu, la date, et les artistes de la soirée, est assimilé à une personne ; et les participants reçoivent leur cachet d'ecstasy contre leur P.A.F. - participation aux frais.

Var-Matin, 08/02/1999, "le 'bleu' ennemi du 'flyer'" "Une fois l'information obtenue le 'flyer' sert de relais. (...) Le contact établi, les jeunes s'acquittent de l'indispensable P.A.F. afin de disposer des éléments nouveaux permettant la poursuite de leur route. Un droit se monnayant entre 100F et 200F et plus si la P.A.F. est accompagnée d'une pastille d'ecstasy, sachet d'herbe ou dose de l.s.d."

La distribution collective de produits ne s'observe que dans certaines soirées privées – qui ne sont pas des free-partys -, entre personnes qui se connaissent et déjà initiées à leur usage ; en outre, elle n'est pas systématiquement associée au paiement de la P.A.F. : cela dépeint un prosélytisme aveugle de la part des organisateurs qui va à l'encontre des valeurs techno, où chacun est libre de consommer ou non, et de consommer ce qu'il veut.

Les participants aux fêtes illégales sont souvent assimilés à des sauvages, leur foule comme une horde incontrôlable car absorbée par les substances et la musique aux effets hypnotiques, animée de pulsions animales, à tel point qu'elle se révèle dangereuse pour des agents de police pourtant armés et rend impossible toute intervention, les agents étant alors sous le 'feu' d'un ennemi aux multiples visages. Chaque fête techno non officielle est ainsi présentée comme une cour des miracles, avec tout ce que cela suggère en terme d'étrangeté, de violence, de salubrité, d'ingérence par l'Etat, d'absence de contrôle social des conduites individuelles...

Var-Matin, 08/02/1999, "le 'bleu' ennemi du 'flyer'" "Evidemment, il est impensable d'intervenir quand la sono crache des décibels à fond et que l'assistance surexcitée se déchaine jusqu'au bout de la nuit"

Les utilisateurs sont définis comme des victimes naïves, car jeunes, et les dealers, comme d'affreux personnages dissimulés sous des déguisements rigolos pour mieux les manipuler - alors que dans les premières années de la fête techno, le déguisement faisait partie des modalités de participation à la fête. Leurs expériences des produits sont restituées en des termes violents et métaphysiques, présentant un cadre mortifère à la pratique qui n'a rien à voir avec l'ambiance festive et bon enfant de la plupart des fêtes techno (certaines étant en effet plutôt 'dark' (sombre) du fait d'une surconsommation de produits stimulants), ni avec les effets recherchés par les utilisateurs.

Var-Matin, 08/02/1999, "le 'bleu' ennemi du 'flyer'" "Notre souci majeur est de protéger notre jeunesse contre les pourvoyeurs de drogue. On ne peut laisser filles et garçons s'autodétruire pour alimenter le juteux trafic des revendeurs qui diffusent les produits toxiques sous les traits de clowns, illusionnistes et autres déguisements apparemment anodins".

Par contre, tout en accusant les discothèques d'être des lieux de deal et de consommation de stupéfiants, les médias se font aussi leur porte-parole dans la dénonciation des raves privées -

concurrence directe des discothèques - achevant de construire un stéréotype de la fête techno comme un lieu où l'abus de substances est valorisé, contrairement à d'autres espaces festifs plus classiques.

Le Progrès, 21/02/96, "Jean-Pierre PETIT (Le Président de l'Association des Discothèques de Lyon et de sa Région) dénonce les termes de substitution car personne n'ignore ce qui se cache derrière les mots Techno, Discotronic, Dream, Méga concert et Polaris. Ces soirées sont notoirement connues pour engendrer un immense trafic de stupéfiants, avec tout ce que cela entraîne pour notre jeunesse. Jean Pierre PETIT craint l'amalgame drogue-discothèque via les soirées techno, même s'il avoue qu'à court terme, l'enjeu est aussi économique".

3. L'évolution du discours médiatique en lien avec l'évolution du cadre législatif des manifestations festives techno

Certains médias évoquent parfois leur propre rôle dans la caricature qui est faite du mouvement techno.

La Voix du Nord, 5/05/95 "Quand on parle de house (à Mr Toulmonde) l'association d'idée se fait avec le mot drogue (ecstasy en particulier). Les médias y sont pour quelque chose. Les dealers aussi".

En 1995, les médias commencent à parler des effets pervers d'une politique répressive, et d'une possible clandestinisation des pratiques, soit leur éloignement par rapport aux dispositifs préventifs ; ils argumentent ainsi en faveur d'une distinction juridique entre les raves et les free-partys.

Le Midi Libre, 22/01/95 "il ne suffit pas de supprimer les lieux de distribution de produits toxiques pour supprimer la toxicomanie, Jean Claude PENOCHET, psychiatre.(...) Une suppression des soirées elles-mêmes peut renforcer un côté souterrain, clandestin, à la fois plus attirant et plus dangereux pour les plus paumés", Jean-Louis FREGINES, intervenant en toxicomanie".

Suite à la circulaire de 1998, certains journaux inscrivent les fêtes techno dans une filiation culturelle – celle des *happenings* psychédéliques des années 60 - leur donnant ainsi une dimension historique et initiatique, et laissant supposer la transmission de savoirs et de compétences entre pairs et en particulier entre les différentes générations d'utilisateurs de produits réunies le temps d'un week-end.

Libération 03/05/99 "Chaque année, les travellers (ces nomades techno qui, tels les Merry Pranksters des années hippies vagabondent en famille de fête en fête) et ravers de tout poil se trouvent sur un terrain tenu secret jusqu'à la dernière minute. (...) Il y a cinquante ans à Woodstock, on faisait déjà des annonces entre les concerts pour mettre en garde contre les méfaits de certain lsd frelatés".

En 1998, Libération est le premier quotidien national à évoquer la présence d'un dispositif de réduction des risques dans la fête, en l'occurrence celui de la mission rave de M.d.m. – créée en 1997. Pourtant des associations de ravers (*Techno+*, *Keep Smiling*) ou d'autosupport (*le Tip*)

interviennent déjà dans les fêtes (1994 pour les premières interventions 'organisées'), mais leur présence n'est jamais évoquée – à croire que les journalistes n'entrent pas dans l'espace de la fête.

A partir de 2001, dans un contexte de négociation entre l'Etat et les représentants des organisateurs de free-partys, les médias valorisent les dimensions politiques et économiques de la tendance 'free' ; l'opinion des participants est de plus en plus prise en compte dans les reportages sur les fêtes, ainsi que dans l'analyse des effets de la politique répressive. Même *L'Humanité* inverse son discours, passant de l'accusation de musique fascisante, à la promotion d'un nouveau courant musical qui renouvelle la question de l'accès à 'la culture pour tous'. La free-party n'est plus seulement synonyme d'usage abusif de psychotropes, mais aussi d'un positionnement idéologique et économique vis-à-vis de l'Etat et du système économique capitaliste : la revendication de l'autonomie financière et les valeurs de l'autogestion sont mises en exergue.

L'Humanité, 17/09/2001, sous le titre "On sait vivre messieurs, alors laissez-nous raver", interviewe un raver : "Une free c'est éminemment politique. Bien que nous n'ayons aucun lien avec quelque association ou parti politique que ce soit, nous voulons faire sortir la fête du carcan marchand dans laquelle on l'a enfermée. On organise des fêtes librement, ouverte à tous, des moments d'expérimentations culturelles uniques". Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si à chaque fois que se tient un sommet, que le G8 complete à l'ombre de sa zone rouge, une rave sauvage s'organise à proximité".

L'opinion des teufers sur la loi et leur analyse de la répression est de plus en plus prise en compte, ce qui a pour effet d'"intellectualiser" leur image sociale, et de rendre plus légitime leur droit de faire la fête qui apparaît moins comme un espace de 'défonce' collective.

Le Monde 30/02/02 "Souvent apolitiques, voire antipolitiques, les raveurs gardent à l'esprit que d'autres jeunes défilent en ce moment dans la rue contre le front National. Une partie des teufers compte d'ailleurs écourter la rave pour se rendre aux grandes manifestations du 1er mai".

La description des fêtes s'attache moins à la dégradation du site, à la fatigue des participants et à la prise de produits ; les journalistes explicitent les objectifs du dispositif de M.d.m. La présentation du testing modifie les représentations des modalités de l'usage de produits : les teufers apparaissent soucieux de la composition des produits qu'ils consomment et se responsabiliseraient grâce à la présence de l'o.n.g. On ne parle toujours pas des associations créées par les ravers eux-mêmes, ni des précautions qu'ils prennent dans leur utilisation des produits.

L'Humanité, 17/09/2001, "Médecins du Monde avait installé un stand d'informations et de testing (...) Une politique qui vise à réduire les risques, préventive, informative, à cent lieux des errances répressives d'un autre âge".

Si en 2001, les articles s'intéressent aux valeurs économiques et sociopolitiques du mouvement techno free, en 2002, la politisation du problème s'accélère avec l'assimilation des fêtes sauvages à la politique de sécurité publique (décret du 7 mai 2002) et avec le fiasco qu'a représenté le teknival du Col de Larche pour les autorités. La question de la sécurité des participants – ou des riverains ? – s'élargit à la question de la liberté d'expression. D'autres politiques sont sollicités sur la question, dénonçant les effets pervers de la répression, et se

prononçant pour l'instauration d'un cadre légal pour les free-partys et les teknivals. Les arguments en faveur de leur normalisation dans les lieux officiels de divertissement sont de l'ordre de la santé publique – qui se confond parfois avec des objectifs de sécurité publique :

Libération, 20/08/02, « En ayant comme unique considération la sécurité, on escamote une partie de la réflexion. Il faut lancer ce débat sur la liberté d'expression artistique : un principe fondamental, inscrit dans la Constitution et dans la Déclaration des droits de l'homme, et, à ce titre, supérieur à la loi », plaide Me Julié ».

La Marseillaise, 16/08/02 "L'ancien ministre socialiste Jack Lang a estimé que 'c'est par la prohibition que l'on provoque la clandestinité et les trafics. Il serait préférable de trouver un terrain d'entente entre les organisateurs et les pouvoirs publics".

Cependant, l'information sur le dispositif de réduction des risques est souvent déformée et inversée par l'ignorance du journaliste, et à son manque d'analyse des effets pervers et associés de la médiatisation et de la répression : elles-ci ont pour conséquence la massification du nombre de participants et la multiplication des événements, bien plus rapides que celle des associations de réductions des risques. Il ne s'agit pas de la disparition du dispositif de réduction des risques, mais de la difficulté des associations à couvrir des soirées de plus en plus nombreuses :

Le Parisien 10/08/02 "Première rave-party autorisée en France. (...) Une équipe médicale et plusieurs associations seront également sur place pour la prévention. Un dispositif de moins en moins présent dans les free-partys non déclarées, où les organisateurs sont obligés de trouver des lieux de plus en plus perdus".

Cette évolution positive du discours sur les free-partys et les teknival, du fait de leur entrée dans les circuits officiels et marchands de la culture, s'accompagne aussi d'une description plus objective des raves officielles : elles sont de plus en plus présentées comme des lieux d'utilisation systématique de produits psychoactifs, notamment d'alcool – présentation qui n'existait quasiment pas au moment de l'élaboration de la circulaire de 1998. Mais, dans un contexte de légalisation et de normalisation de l'ensemble des fêtes techno, y compris celles présentées depuis des années comme des 'supermarchés de la drogue', ce discours a pour effet de banaliser l'usage de produits psychoactifs du fait de la légitimité de leur cadre de prise.

France Soir, 14/08/02 « "Les espaces techno dits libres français, comme le Teknival, représentent moins de 30% de la consommation de drogue de synthèse. Près de 70% de la consommation de produits synthétiques illégaux a lieu - de façon cachée - dans les espaces payants, notamment les discothèques" (P. BEAUVÉRIE, pharmacologue) ».

Conclusion

Les médias ont diffusé le stigmate du participant aux fêtes techno comme irresponsable vis-à-vis de lui-même, d'autrui et du site festif. Les utilisateurs sont décrits comme ayant un usage sans limite des produits psychoactifs et recherchant l'ivresse et la satisfaction de leur plaisir égoïste sans s'interroger sur les risques qu'ils prennent ou que prend autrui, ni mettre en œuvre des techniques de réduction des risques et des méfaits. Ainsi, s'est élaborée une représentation de la fête techno comme un rassemblements d'individualistes cherchant la fuite hors de la réalité et de la société, à travers un usage abusif des produits, indifférents aux conséquences de leur usage de produits sur leur santé, leurs relations sociales pendant et en dehors de la fête, l'état du site festif.

Ces images ont généré chez les nouveaux venus une représentation des relations au sein de la fête comme tribales : chacun ne se souciant que de son petit groupe d'amis, l'esprit de partage et de solidarité ne dépassant pas ce cercle ; les autres que l'on ne connaît pas sont perçus comme potentiellement hostiles, voire dangereux, car ayant consommé des produits de façon abusive. En outre, le silence des médias sur l'entraide en cas de malaise, ou de bad trip, et sur la transmission entre pairs de savoir sur les risques liés à l'usage, induit une représentation individualiste de l'usage qui n'est pas perçu comme nécessitant une initiation et un accompagnement par les pairs dans les modalités d'utilisation des produits et la gestion des effets.

Contrairement aux générations précédentes, la dernière génération de participants (2000-2003) conçoit la pratique des états de conscience modifiés comme strictement personnelle, au lieu de l'appréhender comme nécessitant un apprentissage de sa réaction aux produits grâce à la mobilisation d'un savoir collectif sur les effets psychoactifs accumulés par les pairs. Ce type de représentation individualisantes des initiés et des relations interindividuelles tribales sont l'un des obstacles majeurs dans la diffusion du savoir pharmacologique accumulé par la première génération de teufers – avant l'interdiction de 1995 – auprès de celles qui ont suivi ; et explique en partie, le développement du polyusage, type de rapport aux produits qui a été normalisé/banalisé par les médias.

Annexe 5 : Effets ressentis et effets stéréotypes

1. Les effets ressentis

Les effets liés au ressenti physique et psychologique :

- la stimulation physique et psychologique : *"l'endurance", « avoir assez d'énergie pour ne pas se sentir fatigué, ne pas avoir sommeil et profiter de la fête », "énergie", "tenir le coup", un petit plus à mon dynamisme", "la non fatigue", "stimulation", "speed pour le son et la communication"*
- le bien être, le plaisir : *"le bien être physique et psychologique", "le bonheur", "bien être", "de la joie", "être bien", "me sentir bien", "la sensation de bonheur"*
- l'amusement, *"l'euphorie", "le délire/ l'amusement", "envie de m'amuser", "hilarité", "pour rigoler"*
- la rupture avec l'état de conscience ordinaire et l'accès à un autre état : *"sortir du quotidien", "un état hors norme", "de se sentir comme ça : la tête dans le ciel et avoir des orgasmes rien qu'en dansant", "sortir de soi", "l'évasion", "l'envol", "rêve", "le côté enivrant, excitant", "être dans un état second", "la légèreté",*
- le relâchement et la détente par rapport aux obligations et aux soucis de la semaine : *"respirer", "me défouler et le dimanche me reposer", "décompresser", "me détendre", "relâchement émotionnel", "ne penser qu'à la musique, ne plus penser au boulot", "oublier les problèmes"*

Les effets liés au rapport à autrui et à l'environnement sensible :

- l'expérimentation d'un autre rapport à soi et à l'environnement : *"la modification des perceptions", "la démultiplication des sens", "expérience psychique et psychédélique", "surproduction mentale, vocale, artistique", "une bonne sensation", "hallucination", "aller plus loin dans une tête déjà bien avancée", "pour l'aspect expérimental", "pour m'investir, pour tester d'autres expériences psychiques et relationnelles",*
- accroître la sensibilité à la musique : *"ressentir la musique", "communion avec le son", "recherche de la parfaite osmose avec la musique", "faire corps avec la musique"*
- la désinhibition de certains aspects de la personnalité : *"l'empathie", "l'ouverture d'esprit", "la générosité", "sensation de transe, hors système", "ouverture d'esprit", "être confiante", "exacerbation des sens afin d'apprécier la fête", "sensation de voir les choses 'être' ", "sensation de liberté"*
- la facilitation des relations à autrui: *"la communion, avec l'environnement et les personnes", "la désinhibition", "rencontrer des gens", "contact", "empathie", "désinhibition", "parler en toute liberté avec les autres", "aisance", "communication floue mais sincère"*
- la participation au groupe de pairs et à l'installation d'une ambiance festive et conviviale : *"la convivialité", "contribue à l'installation d'une ambiance festive", "parler à tous", "augmenter la convivialité du groupe", "être sociable", "la tchatche""tu adhères mieux à l'ambiance", "une ambiance""l'expérience collective", "la dédramatisation" (de l'expérience individuelle),*

Les effets négatifs :

- la déstabilisation des repères de la pensée et de l'action : *"la confusion", "le déséquilibre", "les hallucinations",*
- les méfaits des produits : *"la tachycardie", "la surchauffe", "la déshydratation", "le problème avec les produits quand il fait froid", "y'a toujours des risques", "les remontées plusieurs jours après »,*

- le bad trip et l'usage abusif : *"la perte de contrôle », "certaines personnes ne supportent pas et partent en live", "l'abus cause de bad trip*
- la descente des effets : *"la descente avec certains produits", "après la redescente, mal dans son corps, mal dans sa tête",*
- Le risque de mauvaise conduite envers autrui et le côté artificiel des relations : *«l'irresponsabilité», "un plus grand risque de mauvaise conduite envers autrui", "l'agressivité", "certaines personnes sont dangereuses pour elles-mêmes et pour autrui », "pas de connaissance réelle des personnes",*
- Les effets de l'usage sur l'ambiance festive : *"l'abus qui diminue la convivialité et rend l'ambiance mauvaise", "la mauvaise gestion des effets, qui crée le bordel",*

2. Les effets stéréotypes dans chaque type d'espace

Les effets stéréotypes sont les effets définis collectivement par les utilisateurs de psychotropes, en lien avec la définition de la situation sociale dans laquelle ils se trouvent (espace festif conformiste/ espace festif déviant). Cette définition est relativement indépendante du type d'effets induit par les différents produits, ainsi que des modes et fréquences de prise : un utilisateur d'ecstasy, par exemple, définira les effets qu'il recherche différemment selon qu'il participe à l'espace festif conformiste (effet 'love') ou à l'espace festif déviant (effet 'expérimental').

Dans les espaces de la tendance rave, c'est l'amélioration de l'écoute et de la 'réceptivité physique' à la musique et à autrui qui est valorisée ; ainsi que le contrôle de soi et des effets. La plupart des participants fréquente par ailleurs les discothèques et les clubs, où est diffusée de la musique techno, souvent plusieurs fois par mois : les effets recherchés sont définis par rapport à la vie quotidienne à travers la « *décompression* », la désinhibition de son rapport à autrui et le renouvellement de l'énergie psychique et physique. Aussi les produits privilégiés sont plutôt l'alcool, ainsi que les psychostimulants, sous forme de tabac, d'ecstasy, d'amphétamines ou de cocaïne.

Les participants qui privilégient et fréquentent presque exclusivement les raves privées – domaine privé, château – définissent les effets recherchés plus comme une sorte de 'thérapie de groupe', que la rupture avec leur vie quotidienne. L'expérience d'une fusion avec le groupe de pairs leur permet d'exprimer des émotions et des pensées contenues dans la vie quotidienne. Leur fréquence de prise est souvent inférieure à 10 *dans l'année* ; ces prises pouvant être rapprochées dans certaines périodes, notamment la saison estivale, où les événements festifs de qualité sont plus nombreux, et où 'exceptionnellement' on va consommer plusieurs semaines d'affilée, ce que l'on ne s'autorise pas dans le reste de l'année.

Dans les free-partys et les teknivals, c'est l'expérimentation de soi et d'un autre rapport au monde ainsi que l'introspection qui sont valorisés, notamment par la stimulation de la danse et la transgression des normes sociales qui sont plus souvent évoquées qu'ailleurs. Malgré sa dimension expérimentale, la prise de risque dans la tendance free - au moyen de prises élevées et/ou associées de substances - n'est pas tant valorisée : les usagers abusifs font l'objet de moqueries ou de conseils de la part des pairs parce qu'ils nuisent à l'esprit festif et/ou mettent en jeu leur santé physique et/ou psychologique. Sont plutôt valorisés les bénéfices cognitifs que la personne en retire sur la connaissance de soi et sur le rapport à son environnement : l'abus n'est valorisé que lorsqu'il permet à la personne de 'sortir d'elle-même' et de stimuler ses interactions avec autrui. Aussi l'utilisation des produits est encadrée par une valeur de gestion collective et individuelle des effets afin de ne pas en inverser les effets recherchés : expérimentation et participation à la fête.

Annexe 6 : Les opinions des participants sur l'évolution des espaces festifs de la tendance free : une grille de lecture de l'évolution de l'usage de produits psychoactifs dans les fêtes techno

Opinion des participants sur l'évolution du public

A la question des changements survenus dans les fêtes techno de la tendance free avec la mise en place d'un nouveau cadre légal - Mariani (juin 2001), Sarkozy (novembre 2001) – et leur médiatisation croissante, les participants ont répondu :

- diversification et rajeunissement du public et du trafic : *« de plus en plus de jeunes qui sont là pour vendre même de la merde » ; « de plus en plus de jeunes qui se droguent de plus en plus tôt et de plus en plus abusivement » ; « y'a trop de curieux ! et le public est plus le même » ; « public plus varié » ;*
- transformation et détérioration du marché des produits illicites, notamment du fait de l'arrivée de vendeurs de 'drogues' extérieurs au mouvement techno : *« la qualité a baissé » ; « produits de moins en moins bons » ; « de moins en moins de produits à la vente, donc de plus en plus de merdes » ; « produits c'est de la merde » ; « un deal s'est instauré » ;*
- la réduction de la pratique festive à l'utilisation de produits psychoactifs dû à l'arrivée de publics non initiés à sa signification conviviale : *« changement du public, beaucoup plus tourné vers les drogues que vers la musique » ; « ambiance défonce : plus de valeur chez l'homme » ; « cela draine beaucoup de gens qui n'ont rien à faire là : jeunes ados, curieux ou d'autres qui ne viennent que pour la drogue » ; « beaucoup trop de médiatisation qui ont ramené des personnes indésirables, notamment par rapport à la drogue » ;*
- détérioration de l'ambiance festive et déresponsabilisation des participants, notamment du fait de la massification des fêtes, due à leur médiatisation : *« avant les teufs t'avais 2000 personnes pas plus, aujourd'hui tu lis dans les journaux où c'est et t'as plein de monde » ; « de plus en plus de monde » ; « à partir du moment où ça a été contrôlé, le côté festif est parti » ; « effet de masse classique qui noie l'esprit essentiel du mouvement et le commercialise » ; « l'ambiance est moins festive » ; « ça fait longtemps que l'ambiance a changé, pour moi 97. elle est plus commerciale, moins subversive » ; « manque de responsabilité du public : refus de participer à la donation » ; « la médiatisation a fait beaucoup de mal au mouvement techno : assimilation de la techno à la drogue »*
- clandestinisation et raréfaction des free-partys dont la taille du public a diminué : *« trouvent des endroits plus caché et petit comité » ; « un léger retour aux sources (= clandestinité et public ne dépassant pas les 400 personnes) assez positif » ; « plus dur à trouver » ; « fréquence abaissée ou teuf mieux dissimulées ».*

Opinion des participants sur l'encadrement sanitaire et policier des fêtes techno

"pour les pompiers et la Croix rouge, leur rôle est avéré, pour la police, c'est autre chose" ;

"cool on sait qu'on est sécurisé. c'est bien qu'ils soient là au cas où il y ait un problème" ;

"celle de la Croix rouge et des pompiers me paraît indispensable pour la sécurité" ; "la police avec une certaine appréhension" ;

"police : non, Croix rouge et pompiers : ok" ;

"police inutile, Croix rouge et pompiers vitaux car risques accrus".

Les intervenants des organismes sanitaires, ne serait-ce que par la couleur de leur uniforme - beige - sont plutôt assimilés à des médecins et des infirmiers, qui les sécurisent par rapport aux effets négatifs des produits – déshydratation, malaise, hypoglycémie... mais sont susceptibles de faire la morale sur leur usage de produits illicites. Leurs attitudes distantes - voire antipathiques - et leur matériel d'intervention, assimilé à celui utilisé en cas de conflit armé - lumière blanche, lits de camps militaires -, ne leur permettent pas de répondre au besoin de réassurance des participants.

Pour les participants privilégiant les espaces légaux, la présence des secouristes de la protection civile et/ ou de la Croix rouge est appréciée parce qu'elle sécurise par rapport au risque d'agression, et par rapport aux effets négatifs des produits – déshydratation, malaise, hypoglycémie... Les pompiers sont particulièrement appréciés pour leur rôle dans l'assistance aux premiers secours et l'évacuation de personnes faisant un malaise. Dans les free-partys et les teknivals autorisés, les membres de la Croix rouge et de la Protection civile sont souvent décrits par les participants qui les ont rencontrés comme ayant tendance à avoir peur d'eux – au point d'éviter de les toucher – et à réagir en administrant automatiquement un calmant à quelqu'un qui fait un mauvais délire au lieu de le rassurer.

Par contre, les participants donnent un avis très positif sur la présence des associations de réduction des risques, perçues comme spécialisées dans l'accompagnement de la gestion des effets des produits, notamment des bad trips.

La présence de la police dans les événements de la tendance free – elle est absente des événements de la tendance rave - est généralement perçue comme inutile dans la sécurisation des participants vis-à-vis d'autrui ou de leur prise de produits : elle plutôt interprétée comme l'expression de la volonté de l'Etat de contrôler une forme de fête subversive. D'autant plus qu'elle met rarement en place des contrôles par éthylotests pour la sécurité routière. Pour certains, elle favorise le sentiment paranoïaque et les mauvais délires induits par les produits.

· **Lettre ouverte aux journalistes** - site www.3boom.net (jeudi 27 novembre 2003)

Nous avons souhaité contacter TF1, et, à travers cette lettre ouverte, les rédactions de tous les médias, afin de leur faire part de notre inquiétude quand à leur rôle dans l'organisation d'une fête et de leur responsabilité dans les incidents survenus à la dernière "free-party légale" dans le sud de la France...

Le week-end dernier dans le Var a eu lieu une soirée organisé par les METEK, soirée abondamment annoncé par vos différents JT sans l'accord des dits organisateurs.

Le mouvement free est par essence un mouvement qui se veut discret, libertaire et solidaire.

Discret car être sous les feux de la rampe n'est pas quelque chose qui intéressent les artistes du mouvement ni le public présent, nous souhaitons pouvoir nous amuser loin de la pression sociale et médiatique des soirée traditionnelles et seule la discrétion nous le permet.

Libertaire car nous refusons d'être ligoté à nos bureaux ou nos maisons à écouter la musique que d'autre auront choisis pour nous, dans notre intérêt cela va de soit (sic). Nous préférons de loin écouter de la musique faites par des gens proches de nous, ayant la même vie, les mêmes galères et les mêmes envies.

Solidaire car nous soutenons tous les artistes qui refusent le système commercial dans son ensemble et celui des majors du disque en particulier.

L'annonce de gros événement aux journaux télévisés, comme cela se pratique pour des manifestations comme les Eurockéennes de Belfort ou le printemps de Bourges, a des conséquences directes sur le public présents et sur l'ambiance générale de la soirée.

Ces gros événements ont des moyens financiers et techniques que ne possèdent pas les organisateurs de free-party, ils ont par exemple à leur disposition un service d'ordre, un service de nettoyage, des emplacements réservés pour les parkings. Le prix des places vendus servant à couvrir les frais engagés, or dans une soirée comme celle de Brignole, aucun prix n'est imposé, les organisateurs comptant sur la générosité et l'esprit d'entraide des participants.

Les teuffers présents lors de petite soirée sont sensibilisés, ou du moins commencent à l'être, au sujet de la propreté des lieux et de la responsabilité que nous avons vis à vis des riverains et cela se ressent dans le bilans des soirées plus grosses auxquelles ils participent : les lieux sont rendus à leur propriétaire en parfait état, les agressions sont pratiquement inexistante, les riverains rarement dérangés ...

Au contraire par un effet d'annonce, de nombreuses personnes présentes lors de la soirée dans le var n'avait pas vocation d'y être : dealer en tout genre venus principalement des grandes agglomérations proches (Nice, Marseille etc. ...), touristes venus voir comment s'organisait ces raves dont on parle tant à la télé, marchand ambulant divers et variés (sweet, merguez, frites, crêpes, gaufres etc...)

Personnes qui ne sont pas informés ni de l'esprit qui anime les organisateur ni du comportement à adopter lors de leur participation à ces soirées : à savoir nettoyage des déchets que l'on a pu amener avec soit, respect des autres et du son, entraide ...

Les différentes annonces faites par vos journaux, sans l'accord des organisateurs je le rappelle, ont donc introduit un facteur non prévus par les METEK : du public en masse et une charge de déchets et de voitures difficilement gérables avec les moyens dérisoires dont dispose tout bénévoles organisant une soirée.

Dans le contexte actuel de mise en place d'une concertation Etat-organisateur, d'une ébauche d'encadrement de soirée, qui rappelons le étaient auparavant complètement clandestines, la médiatisation à outrance et à une heure de grande écoute d'événements comme la free-party de Brignoles ne peut conduire qu'à un fiasco. Il y a déjà suffisamment de choses à

gérer de la part des organisateurs sans en plus rajouter à leurs soucis la gestion des médias et des gens qu'ils vont irrémédiablement apportés.

Nous ne demandons pas l'arrêt de la couverture médiatique du mouvement mais simplement une concertation avec les organisateurs des soirées afin que ne se reproduisent pas les erreurs faites par le passé.

La réduction des risques liés à l'usage de substances psychoactives dans les espaces festifs techno de la région PACA en 2003-2004. *Une mise en perspective de la diversité des rapports aux risques avec le statut légal de l'évènement festif et l'implantation des dispositifs préventifs : Aides et Le Tipi.*

Parallèlement à la massification des différents espaces festifs techno (*rave-partys, free-partys, teknival, festival électro, soirées en discothèques ou en salle de concert*) au cours des années 90, les actions de réduction des risques liés à l'utilisation festive de substances psychoactives, d'abord individuelles et à la limite de la légalité, puis associatives et institutionnalisées, n'ont cessé de s'y développer. Cette massification des pratiques festives d'usage, favorisée par leur 'publicité' médiatique, illustre-t-elle une banalisation des risques qu'elles induisent ? Quels effets a produit la mise à disposition d'informations (*flyers*) et d'outils de prévention (*chill-out, préservatifs, kit sniff et kit injection, testing*) – notamment par les associations de santé communautaire et d'autosupport - sur la perception de ces risques ? Quel a été son rôle dans la constitution et la circulation entre pairs d'un savoir collectif sur l'usage et les moyens d'en réduire les risques et les dommages ?

On peut distinguer dans l'espace festif techno une *tendance rave* privilégiant la légalité et une *tendance free* inscrite dans la clandestinité. Ceci induit une définition des événements *rave* comme sécurisés, et une représentation des événements *free* comme insécurisés. Or, la présence de dispositifs préventifs est plus ancienne et plus fréquente dans les seconds avec un public moins important.

C'est dans la perspective analytique de la *notion de logique d'usage* (VERCHERE C., 2005) qu'il s'agit de comprendre l'effet de la définition du cadre festif comme sécurisé ou insécurisé et de la présence d'un dispositif préventif sur la perception des risques et sur l'intégration de l'information de réduction des risques dans les pratiques d'usage. Pour cela, une analyse comparative de l'état du savoir collectif sur l'usage et des rapports aux risques dans chacune des deux tendances festives a été réalisée.

Plus exploratoires qu'exhaustifs et systématiquement vérifiés, les résultats de cette enquête livrent néanmoins des données indicatives et interprétatives quant à l'impact des interventions de réduction des risques et du cadre légal sur le rapport aux risques liés à l'usage de substances psychoactives.

Emmanuelle Hoareau est titulaire d'un D.E.A. de sociologie, université d'Aix-Marseille. Elle a étudié l'utilisation de substances psychoactives en free-party, selon une approche comparative de ses significations collectives et de ses conditions sociales avec celles de l'usage de psychotropes dans les rites initiatiques. Etude qui a fait l'objet d'un article paru dans la revue Psychotropes, 'L'usage de psychotropes en free-party : désordre ou critique ?', vol. 9, 2003. Le D.E.A. s'inscrivait dans un cadre interactionniste avec l'analyse du personnage du 'perché' chez les participants du milieu festif techno comme forme de stigmatisation de l'usage abusif de substances psychotropes en rapport avec une norme collective de gestion de l'usage, et en lien avec une représentation des états de conscience modifiés comme expérience psychopathologique.

Cette étude a été promue par la Direction de la Santé Publique de la Ville de Marseille - Mission Sida Toxicomanies et Prévention des Conduites à Risques et le Conseil Régional PACA.

Elle a été conduite sous la forme d'une recherche-action impliquant les associations Aides et Le Tipi, sous la direction scientifique de l'A.R.P. (Association de Recherche sur les Psychotropes, Paris) et du G.R.V.S. (Groupe de Recherche sur la Vulnérabilité Sociale, Nice).